

## Questions complémentaires de sociologie



**Jean-François GUILLAUME, Professeur**  
En collaboration avec Mohamed NACHI, Professeur

Année académique 2015-2016

# QUESTIONS COMPLEMENTAIRES DE SOCIOLOGIE

1<sup>ère</sup> année du bachelier en sociologie et anthropologie, 1<sup>ère</sup> année du bachelier en sciences humaines et sociales

Année académique 2015-2016

**Jean-François GUILLAUME, Professeur**

En collaboration avec Mohamed NACHI, Professeur

## Contenus du cours

La formation dispensée dans le cadre du cours de *Questions complémentaires de sociologie* a pour objectif d'amener les étudiants à porter un « autre » regard sur la réalité sociale quotidienne. Les étudiants seront amenés à exercer leur capacité d'observation et leur esprit critique. Ce qui suppose une méfiance méthodique à l'égard des propositions de bon sens, des idées toutes faites, d'une vulgate socio-psychologique ou d'affirmations idéologiques.

Le cours de Questions complémentaires de sociologie (30h+30h, 6 crédits) est associé au cours de Sociologie (45h, 6 crédits).

## Acquis d'apprentissage (objectifs d'apprentissage) du cours

Le cours vise à développer les compétences suivantes :

1. la capacité à observer un contexte d'interaction et à rédiger un compte-rendu pertinent des faits observés ;
2. la capacité à déconstruire des propositions de sens commun se présentant sous la forme d'évidences, de prénotions, de convictions, etc. ;
3. la capacité à questionner l'organisation de ce contexte et les conduites sociales qui y ont cours en mobilisant les outils théoriques abordés durant les séances du cours et repris dans le support écrit ;
4. la capacité à procéder avec méthode dans la démarche d'analyse du déroulement des conduites sociales dans le contexte observé ;
5. la capacité à extraire une information pertinente de données existantes : tableaux statistiques, témoignages écrits.

L'étudiant devra réaliser les tâches suivantes :

1°) Rédiger un compte-rendu d'observations d'un contexte d'échanges humains qui contiendra nécessairement une brève présentation des conditions d'observation, la description des limites spatiales, la description des séquences propres au contexte de l'échange, la description des régularités, des comportements réguliers qui organisent les échanges entre les personnes présentes dans ce contexte, la description des comportements atypiques qui se seraient produits, la description du comportement attendu dans le contexte d'échanges, la formulation de quelques pistes de réflexion ou d'hypothèses sur la « fonction » ou la « place » de ce contexte d'échanges dans l'organisation de nos sociétés contemporaines (sur base des éléments théoriques abordés dans le cadre du syllabus).

2°) Rédiger un compte-rendu d'observations du même contexte, corrigé et amendé sur base de l'évaluation qui sera faite du premier compte-rendu.

3°) Déceler dans des comptes-rendus d'observations des erreurs commises par son auteur.

4°) Analyser des comptes-rendus d'observations ou des témoignages en utilisant les concepts sociologiques abordés dans le cadre du cours.

5°) Rédiger un rapport d'analyse des comptes-rendus d'observations réalisés par les étudiants inscrits au cours de Questions complémentaires de sociologie.

6°) Extraire des informations d'un tableau statistique : l'objet de ce tableau, le type de tableau, la formulation écrite de la signification des données contenues dans le tableau, les enseignements à tirer des données présentées.

### **Prérequis et corequis**

Maîtrise de la langue française.

Capacité de recherche d'informations (Internet, bibliothèque, etc.).

### **Activités d'apprentissage prévues et méthodes d'enseignement**

Les séances de cours seront basées sur la résolution de questions ou de problèmes portant sur le déroulement et l'organisation des échanges humains. Les étudiants seront invités à répondre aux questions individuellement. Les réponses proposées seront ensuite corrigées collectivement. Ils disposeront pour ce faire d'un support écrit reprenant l'énoncé des problèmes, les éléments théoriques utiles pour leur résolution, des références bibliographiques complémentaires.

En plus des problèmes abordés durant le cours, plusieurs travaux individuels constitueront la base d'une évaluation formative. Ces travaux devront être rédigés dans les délais annoncés durant le cours.

### **Mode d'enseignement**

Présence des étudiants nécessaire, compte tenu de la démarche mise en œuvre.

Possibilité d'un apprentissage à distance sur base du support de cours et des documents qui seront transmis durant les séances.

### **Lectures recommandées ou obligatoires et notes de cours**

1. Mise à disposition d'un syllabus.
2. Exercices individuels réalisés durant les séances du cours.
3. Travaux individuels réalisés en-dehors des séances du cours.
4. Synthèse collective des exercices et des travaux individuels.

Les situations d'interaction quotidienne qui seront soumises à l'analyse seront principalement tirées de la vie familiale, de la vie scolaire, et de certains contextes plus spécifiques (plage, route, etc.).

Dans le cadre du cours de *Questions complémentaires de sociologie*, on n'envisagera pas nécessairement les apports d'un auteur précis : il ne s'agira pas de procéder à une présentation systématique d'un paradigme théorique. Il sera davantage question de mobiliser une série d'outils qui permettent d'établir la distance nécessaire pour envisager « autrement » les échanges sociaux. On s'appuiera ainsi sur certaines des propositions

théoriques d'Emile Durkheim (1897, *De la division du travail social*), de George Herbert Mead (1963, *L'esprit, le soi et la société*), d'Anthony Giddens (1987, *La constitution de la société*, Paris, PUF), d'Alfred Schütz (1962, *Collected Papers*) de Pierre Bourdieu, d'Erving Goffman, de Jean-Claude Kaufmann, de Guy Bajoit et de Jean Remy.

### **Modalités d'évaluation et critères**

La prestation de chaque étudiant sera évaluée sur base d'une note de 200 pts répartis comme suit.

**Sur 60 pts** : avoir rédigé les travaux demandés durant les séances de cours (2 comptes rendus d'observations à concurrence de 10 pts pour chacun des comptes rendus réalisés ; 1 analyse d'un tableau statistique à concurrence de 15 pts ; 7 évaluations formatives à concurrence de 5 pts pour chacune des évaluations réalisées).

Pour ces travaux, le contenu ne fera pas l'objet d'une évaluation sommative. Les points seront acquis pour l'étudiant qui aura réalisé les travaux et les aura remis endéans les délais annoncés et en suivant les consignes annoncées.

**Sur 40 pts** : avoir rédigé un rapport d'analyse des observations réalisées sur l'objet imposé.

**Sur 100 pts** : une interrogation écrite. Il s'agira, au départ de brefs comptes-rendus de situations quotidiennes, de « problématiser », c'est-à-dire de soulever un ensemble cohérent de questions, de proposer des hypothèses sur ce qui, dans chacune des situations présentées, semble « faire problème ».

La qualité des apports sociologiques du rapport d'analyse et de l'interrogation écrite sera évaluée en tenant compte des critères suivants (par ordre décroissant d'importance) :

- l'exactitude et la précision du contenu sociologique (les notions utilisées seront correctement appréhendées et définies) ;
- l'intégration des différentes notions utilisées dans une analyse globale (l'évaluation sera plus favorable si l'étudiant a procédé à une articulation des différentes notions, plutôt qu'à une succession de constats sans lien apparent) ;
- la finesse et l'originalité de l'analyse présentée.

En cas d'insuffisance grave à l'examen (note égale ou inférieure à 7/20), la prestation globale de l'étudiant sera sanctionnée par la même note. En d'autres termes, la réussite de l'interrogation écrite conditionne la réussite de l'examen de Questions complémentaires de sociologie.

## Learning Outcomes : exemples de questions posées à l'examen

### Reconstruire a posteriori

Dans l'extrait suivant, l'auteur du compte-rendu ne rend pas compte des faits et gestes dans leur succession chronologique, mais il reconstruit a posteriori la séquence d'actions initialement observée. Montrez en quoi il opère un raccourci, et argumentez votre réponse.

*« L'événement inattendu est l'apparition d'un homme en état d'ébriété avancée qui crie et vient se planter sur le terrain où est en train de se dérouler la compétition. L'arbitre siffle et arrête le match momentanément. A force de persuasion, on parvient à faire bouger l'homme ».*

### Une tape amicale

Dans le problème « Une tape amicale » (évaluation formative n°4), une question était restée sans réponse, vraisemblablement parce que le déroulement de la séquence d'action n'a pas été retracé de façon suffisamment précise.

Dans le corrigé, je suggérais de considérer les choses dans leur ensemble : n'y a-t-il pas quelque chose d'étonnant dans le chef de Quentin ? Il s'agit d'une chose peut-être trop évidente pour qu'elle saute directement aux yeux... Une fois ce fait identifié, il faudra alors se tourner vers l'autre protagoniste, le narrateur, et on pourra alors interroger les actes qu'il a posés à la lumière des conceptions théoriques de Goffman.

Je suis dans mon atelier de soudure, avec mes élèves, vers 13h30. Un élève de la section carrosserie entre dans l'atelier et entame une discussion sans fin avec un de mes élèves.

Je l'interpelle par son prénom : « Quentin, pourrais-tu s'il te plaît retourner à ton atelier et laisser David travailler », avec un ton très doux et respectueux. Je l'accompagne avec une certaine bonne humeur vers l'atelier carrosserie.

Devant la double porte grande ouverte, je lui mets une tape amicale dans le dos et lui dis : « Allez, oups, au boulot ! ». Il se retourne, m'empoigne et me colle contre une armoire. Totalement surpris et désarçonné, perdu et sous le choc de cette agressivité, je ne savais plus quoi faire.

Il a fallu l'intervention d'un collègue et d'un élève pour lui faire lâcher prise.

### Le quatrième opus de la chanson

Durant notre cours, nous avons analysé des témoignages « Une épreuve de force », « Une audience houleuse », « Pourquoi je ne peux pas rester dans tes bras ? », « Le prologue du Giro et « Une tape amicale » ou un extrait vidéo, « Regarde-moi dans les yeux ». Lors de l'examen de janvier, vous avez dû analyser un témoignage inédit : celui de Madame Decerf. Je vous invite à présent à vous pencher sur un autre témoignage, celui d'une enseignante de morale qui éprouve quelques difficultés avec les élèves de sa classe (4<sup>e</sup> générale d'une école située au centre d'une ville).

Prenez appui ici sur les notions de légitimité et de légitimation, de ressources et de pouvoir. Enfin, répondez à la question suivante : le professeur de mathématiques aurait-il perdu la face ?

*Les faits sont relatés par un étudiant inscrit à l'épreuve de l'AESS en mathématiques. Il est déjà en fonction dans une école secondaire.*

C'était le vendredi avant les vacances de la Toussaint. Si je le mentionne, c'est pour expliquer le climat de « vacances » déjà à moitié installé par les élèves ainsi que la fatigue présente dans les camps.

Une élève, appelons-la « B », se met à chantonner. Je me tourne vers elle, la regarde, fronce les sourcils ; elle arrête.

Deux minutes plus tard, B recommence. J'adopte la même attitude. Même résultat.

Quelques minutes après, c'est le même scénario, sauf que, une fois n'est pas coutume, j'en ai marre avant les élèves et je me fâche. Je lui dis d'arrêter ça tout de suite, la préviens que c'est le dernier avertissement avant la sanction. Elle nie en bloc ! « Je vous jure que ce n'est pas moi ». Evidemment, que c'était elle ; ça la faisait marrer de me voir monter dans les tours.

Inéluctablement, le quatrième opus de sa chanson eut lieu et ma réaction prévisible ne se fit pas attendre. Sanction : mise à la porte avec un travail.

Elle nie tout encore une fois et jure que ce n'est pas elle. Je lui dis de sortir. Elle trouve que c'est totalement injuste. Je trouve que je suis dans mon droit. La tension monte et dans un bras de fer inattendu, elle décide de ne pas céder et surtout de ne pas sortir.

Moi, je ne veux pas céder non plus. C'est elle, j'en suis certain.

Je lui dis alors : « Tu sors ou tu gagnes un / ».

« Vous ne pouvez pas ».

« Toi non plus, tu ne peux pas chanter en classe » ;

« C'est dégueulasse ».

« Je vais me gêner ».

Ayant gagné son 0/10, elle estima qu'elle l'avait troqué contre sa punition. Pas du tout ! Renvoi du cours, travail et 0/10. C'était ma sanction.

Il m'a fallu trois 0/10 et une bonne gueulante pour comprendre qu'elle ne changerait pas d'avis... Je suis sorti aller chercher le préfet de discipline. Quand je suis revenu, elle n'était plus là !

Bien des mois plus tard, lors d'une activité extrascolaire, elle m'a avoué que c'était elle et qu'elle était assez têtue comme personne... Je me suis excusé de m'être énervé. Aujourd'hui, elle prend de mes nouvelles régulièrement via Facebook.

## Lecture d'un tableau statistique (janvier 2013)

Le tableau repris ci-dessous est extrait d'une publication de STATBEL. Cette publication, intitulée « Tourisme. Enquête voyages 2009 » présente les principaux résultats d'une enquête réalisée auprès d'un échantillon de ménages interrogés chaque trimestre de l'année. Dans le texte introductif, on peut lire ceci : « Les voyages prennent de plus en plus d'importance dans notre mode de vie, qu'ils soient effectués dans le pays ou à l'étranger, pour affaires ou pour des vacances. Depuis 1997, cette demande touristique de la population belge fait l'objet d'une enquête trimestrielle continue réalisée auprès des ménages. Cette brochure publie les principaux résultats d'une enquête sur le comportement des vacanciers. Vous y trouverez des informations sur la durée et le motif du voyage, la destination, le type d'hébergement, le moyen de transport utilisé et le mode d'organisation du voyage. L'origine du voyageur est également une des caractéristiques étudiées ».

### Évolution du nombre de vacances 2006 - 2009 ( 2005 = 100)

	2006	2007	2008	2009
Vacances de courte durée (1 à 3 nuits)	73,1	82,2	84,9	99,2
en Belgique	69,0	76,5	77,2	87,0
à l'étranger	78,3	89,2	94,4	114,2
Vacances de longue durée (4 nuits et plus)	81,8	89,3	95,7	95,0
en Belgique	78,1	78,8	82,7	80,7
à l'étranger	82,8	92,2	99,2	98,9

Extrait de la publication « Tourisme. Enquête voyages 2009 »,

[http://economie.fgov.be/fr/binaries/FR%20Enqu%C3%AAt%20vacances%202009\\_tcm326-109277.pdf](http://economie.fgov.be/fr/binaries/FR%20Enqu%C3%AAt%20vacances%202009_tcm326-109277.pdf)

#### Contacts

Jean-François Guillaume, Professeur

04/366.35.03

[Jean-Francois.Guillaume@ulg.ac.be](mailto:Jean-Francois.Guillaume@ulg.ac.be)

Bureau 1.90 (Bâtiment B31, Faculté de Droit, Sart Tilman)

# Avant-propos

S'intéresser aux sociétés humaines, aux mondes sociaux suppose que l'on s'attarde quelque peu sur ce qui s'y fait.

A travers l'ensemble de leurs activités, **les hommes agissent dans le monde**. Ce monde n'est plus la seule planète terrestre ; les limites de l'activité humaine se sont étendues aujourd'hui à l'espace qui entoure la planète et, même si cela reste marginal et balbutiant, à une autre planète du système solaire.

Parmi les activités humaines, certaines sont exercées individuellement mais la plupart ont un caractère collectif : elles impliquent un nombre plus ou moins important de personnes. Au cours de l'histoire humaine, ces activités ont évolué, se multipliant, se fragmentant, se diversifiant et se complexifiant. Certaines activités ont un ancrage historique très profond ; d'autres émergent à peine.

On conviendra aussi que **les hommes agissent sur le monde**, à tel point qu'il semble aujourd'hui que le destin du monde est entre les mains des hommes eux-mêmes. L'émergence de cette idée et sa diffusion constituent probablement un tournant majeur dans l'histoire de l'humanité. Tout se passe comme si l'on attribuait à l'activité humaine une capacité d'influence supérieure, ou du moins équivalente, aux forces de la nature (celles du vent, de l'eau, des mouvements telluriques,...). Dans le monde d'aujourd'hui, on admet de plus en plus difficilement que les « catastrophes naturelles » ne puissent être prévenues, endiguées ou limitées. Il y a en effet bien des raisons de croire en cette capacité : les hommes n'ont-ils pas fini par triompher des famines, des épidémies, des maladies qui limitaient la durée de la vie humaine ? On ne meurt plus aujourd'hui d'une « simple » appendicite, alors que cela était encore le cas il y a quelques décennies. Le déroulement de la vie humaine a été largement façonné par les hommes eux-mêmes, de la conception de l'embryon jusqu'à la fin du parcours de vie. C'est là aussi un tournant majeur dans l'histoire de l'humanité.

Si le monde d'aujourd'hui s'est étendu à son environnement spatial, il s'est aussi resserré voire rétréci en son sein : l'invention et la diffusion de modes de transport, de technologies de la communication plus rapides et plus souples, ont rapproché les continents de la planète et facilité les échanges entre des contrées très éloignées les unes des autres. Elles donnent également une plus grande visibilité aux conflits qui opposent des groupes d'individus : guerres, mouvements de protestation, attentats terroristes,... font l'objet d'une diffusion très large et presque immédiate.

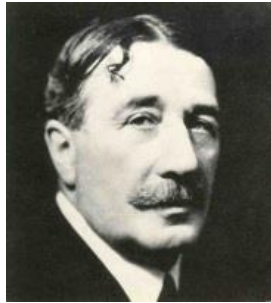
Avec le rétrécissement du monde, une forme d'organisation et de coordination des activités humaines se diffuse et tend à s'imposer dans les différentes régions de ce monde : la démocratie.



Le rappel de ce qui semble constituer une somme d'évidences a pour objectif de montrer à quel point le monde d'aujourd'hui n'est plus celui de la fin du 19<sup>e</sup> siècle, moment d'émergence d'une nouvelle science et donc d'une nouvelle sphère d'activités humaines : la sociologie. Le monde social vu par Emile Durkheim en France ou par Max Weber en Allemagne a bien changé. Mais les bases conceptuelles de la sociologie ont subsisté, ce qui ne va pas sans poser problème ou question. Cela étant, avant de tourner le dos à l'héritage théorique des pères fondateurs de la sociologie, il serait opportun d'identifier les éléments les plus essentiels, ceux qui, au risque de subir le reproche d'une certaine trivialité, permettent (encore) d'interroger le monde social d'aujourd'hui.

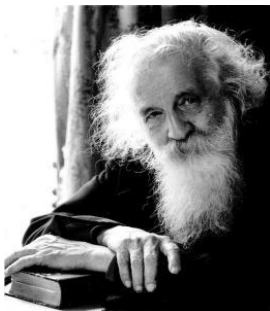
## La posture initiale

# Cultiver l'ignorance méthodique



« Réfléchir, c'est nier ce que l'on croit »

(Emile Chartier, dit **Alain**, *Propos sur les pouvoirs*, « L'homme devant l'apparence », 19 janvier 1924, n°139, Folio essais : 351 (ou LXIVème des *Propos sur la religion*, PUF, 1969 : 201 à 203).



« On ne peut rien construire sur l'opinion, il faut d'abord la détruire »

(Gaston Bachelard, *La formation de l'esprit scientifique*, Paris, Librairie philosophique Vrin, 1999 ; 1ère édition : 1938)

« La Société ? On connaît... Quoi de plus naturel ? Du fait même de notre participation à la vie sociale, nous ne pouvons pas ne pas élaborer – serait-ce inconsciemment – une sorte de savoir sur le monde social ; ou, à tout le moins, adhérer aux convictions proclamées par les hauts-parleurs de la société, hommes politiques, écrivains, journalistes et autres intellectuels, tous tacitement reconnus aptes à dire des « choses vraies » sur la société et son évolution »

(Michel Voisin, *Sociologie. Introduction générale*, Notes de cours, Presses Universitaires de Liège, 1981-1982)

## 1.- Il faudra apprendre à se méfier des évidences

En 1934, Gaston Bachelard publiait une réflexion déterminante.

Dans *La formation de l'esprit scientifique. Contribution à une psychanalyse de la connaissance objective* (Paris, Librairie philosophique J. Vrin, 5<sup>e</sup> édition (1967), Collection Bibliothèque des textes philosophiques), il s'interroge sur les conditions requises pour « accéder à la science ». Le style est certes vieilli ; les exemples empruntés à la chimie, à la biologie et, chose étonnante, à l'alchimie... paraissent a priori éloignés des sciences humaines.

Mais l'essentiel n'est pas là : Gaston Bachelard propose une stimulante démarche **épistémologique**. Mais que cache ce terme barbare ?

La réflexion de Gaston Bachelard part d'une intime conviction.

« C'est en termes d'obstacles qu'il faut poser le problème de la connaissance scientifique (...) La connaissance du réel, écrit-il, est une lumière qui projette toujours quelque part des ombres. Elle n'est jamais immédiate et pleine. Les révélations du réel sont toujours récurrentes. Le réel n'est jamais « ce qu'on pourrait croire » mais il est toujours ce qu'on aurait dû penser. La pensée empirique est claire, *après coup*, quand l'appareil des raisons a été mis au point. En revenant sur un passé d'erreurs, on trouve la vérité en un véritable repentir intellectuel. En fait, on connaît contre une connaissance antérieure, en détruisant des connaissances mal faites, en surmontant ce qui, dans l'esprit même, fait obstacle à la spiritualisation »

(Bachelard G., op.cit. : 13)

C'est donc dire qu'il y a en nous une série de connaissances issues de l'expérience quotidienne, des choses devenues évidentes parce qu'elles se répètent, des croyances tenues pour vraies.

Or il nous faut passer au stade de la « pensée », c'est-à-dire à un travail de clarification, d'élucidation, de décryptage de la réalité : c'est après coup que l'on peut y voir plus clair, quand on a dégagé les raisons de tel ou tel fait observé ou vécu.

Il faut alors admettre que notre connaissance est entachée d'erreurs, de fausses idées, de représentations non fondées, d'opinions à l'emporte-pièce,... Il nous faut en tout cas accepter de partir de zéro :

« Accéder à la science, c'est spirituellement rajeunir, c'est accepter une mutation brusque qui doit contredire un passé »

(Bachelard G., op.cit. : 14)

Le programme de Gaston Bachelard sera le nôtre au cours de cette année académique : bousculer les évidences, déconstruire les idées toutes faites. Nous tenterons de donner un contenu concret à cette démarche de « rupture épistémologique ».

« La science, dans son besoin d'achèvement comme dans son principe, s'oppose absolument à l'opinion. S'il lui arrive, sur un point particulier, de légitimer l'opinion, c'est pour d'autres raisons que celles qui fondent l'opinion ; de sorte que l'opinion a, en droit, toujours tort. L'opinion *pense* mal ; elle ne *pense* pas : elle *traduit* des besoins en connaissances ! En désignant les objets par leur utilité, elle s'interdit de les connaître. **On ne peut rien fonder sur l'opinion : il faut d'abord la détruire.** Elle est le premier obstacle à surmonter.

(...)

L'esprit scientifique nous interdit d'avoir une opinion sur des questions que nous ne comprenons pas, sur des questions que nous ne savons pas formuler clairement. **Avant tout, il faut savoir poser des problèmes.** Et quoi qu'on dise, dans la vie scientifique, les problèmes ne se posent pas d'eux-mêmes. C'est précisément ce *sens du problème* qui donne la marque du véritable esprit scientifique. Pour un esprit scientifique, toute connaissance est une réponse à une question. S'il n'y a pas eu de question, il ne peut y avoir de connaissance scientifique. Rien ne va de soi. Rien n'est donné. Tout est construit » (Bachelard G., op.cit., p.14).

Vaincre l'opinion, dépasser l'opinion : c'est là un défi fondamental qui parcourt l'ensemble de la formation initiale en sciences humaines et sociales. Il nous faudra avoir constamment à l'esprit que la visée d'une pensée scientifique est de permettre une « abstraction ».

Abstraire, c'est séparer, isoler ; s'abstraire, c'est aussi s'isoler mentalement du milieu extérieur pour mieux réfléchir.

Abstraire, ce n'est pas extraire, c'est-à-dire tirer ou retirer une chose du lieu dans lequel elle se trouve enfouie ou retenue. L'abstraction n'entend pas modifier les choses ; elle a pour but de les interroger. Mais il y a des moments ou des circonstances dans lesquelles « l'esprit aime mieux les réponses que les questions » (Bachelard, op.cit. : 15).

Comment parvenir à cette abstraction ?

**En apprenant à questionner les mots communs**, les expressions communes.

« Ce qui nous trompe, c'est que le même mot à la fois désigne et explique. La désignation est la même ; l'explication est différente. Par exemple, au téléphone correspondent des concepts qui diffèrent totalement pour l'abonné, pour la téléphoniste, pour l'ingénieur, pour le mathématicien préoccupé des équations différentielles du courant téléphonique » (Bachelard G., op.cit. : 17-18).

**En considérant que nous n'arrivons jamais vierge de toute connaissance** face au savoir scientifique.

« L'adolescent arrive dans la classe de Physique avec des connaissances empiriques déjà constituées : il s'agit alors, non pas *d'acquérir* une culture expérimentale, mais bien de **changer de culture expérimentale**, de renverser les obstacles déjà amoncelés par la vie quotidienne. Un seul exemple : l'équilibre des corps flottants fait l'objet d'une intuition familière qui est un tissu d'erreurs. D'une manière plus ou moins nette, on attribue une activité au corps qui flotte, mieux au corps qui *nage*. Si l'on essaie avec la main d'enfoncer un morceau de bois dans l'eau, il résiste. On n'attribue pas facilement la résistance à l'eau. Il est dès lors assez difficile de faire comprendre le principe d'Archimède dans son étonnante simplicité mathématique si l'on n'a pas d'abord critiqué et désorganisé le complexe impur des intuitions premières » (Bachelard G., op.cit. : 17-18)

**En luttant contre la simplification**, contre les certitudes et en admettant que les choses ne sont pas aussi simples qu'il n'y paraît... Décrypter la réalité ne vise donc pas à en présenter une image simplifiée parce qu'il y a rarement une seule raison à un fait donné, mais des raisons multiples.

« Une science qui accepte les images est, plus que toute autre, victime des métaphores. Aussi l'esprit scientifique doit-il sans cesse lutter contre les images, contre les analogies, contre les métaphores » (Bachelard G., op.cit. : 38).

**En évitant le piège de la généralisation**, parce qu'alors nous délaissions la confrontation aux faits empiriques.

« Il y a en effet une jouissance intellectuelle dangereuse dans une généralisation hâtive et facile (...) Une notion générale dissimule souvent une notion plus précise qui a une plus grande vertu explicative » (Bachelard G., op.cit. : 55).

**En préférant la précision à la simplification, et la systématisation à la généralisation.**

Il n'est pas suffisant de lier purement et simplement les différents éléments constitutifs d'un fait ; il faut pouvoir les hiérarchiser, déterminer précisément et de façon détaillée les relations que ces éléments ont avec d'autres faits.

Nous en arriverons de la sorte à identifier un ensemble d'éléments qui font système.

« C'est là une tendance générale, dont on trouverait d'ailleurs la trace dans des domaines bien éloignés de la pensée scientifique, comme la psychologie et la littérature : moins une idée est précise et plus on a trouvé de mots pour l'exprimer. Au fond, le

progrès de la pensée scientifique revient à *diminuer* le nombre des adjectifs qui viennent à un substantif et non point à l'augmenter. On pense scientifiquement des attributs en les hiérarchisant et non pas en les juxtaposant » (Bachelard G., op.cit. : 112)

**En faisant preuve d'inventivité et d'humilité**, en procédant par approximations successives, en étant capable d'identifier ses erreurs, d'en tirer parti ou de tirer parti des erreurs commises par d'autres.

« Avouons donc nos sottises pour que notre frère y reconnaisse les siennes et réclamons de lui et l'aveu et le service réciproques » (Bachelard G., op.cit. : 242-243).

Dans cette première étape de la formation en sciences humaines et sociales, nous nous limiterons à ces grands principes épistémologiques. D'autres principes viendront ultérieurement les compléter et les préciser.

## 2.- Il faudra apprendre à se couper d'une sociologie spontanée

Face aux faits de société, qu'il s'agisse des choses ordinaires ou des événements plus exceptionnels, chacun de nous est capable de prendre position, de donner un avis, une opinion, de prononcer des jugements souvent par bribes et morceaux, sans cohérence explicite mais largement inspirés d'une expérience personnelle dont il est souvent difficile de s'éloigner ou de se départir.

Ce savoir constitue une sorte de **sociologie spontanée**, une connaissance intuitive du monde social. Il faut cependant reconnaître que cette connaissance est souvent entachée de parti-pris : le monde social est considéré au départ de la position que nous occupons, en fonction des valeurs auxquelles nous sommes attachés ou des intérêts qui sont les nôtres. C'est donc dire que nous *interprétons* le monde social, et que cette vision n'est dès lors qu'une vision parmi d'autres, partielle et partielle.

La **sociologie spontanée** constitue alors un obstacle majeur à l'élaboration d'une science sociale, d'une sociologie scientifique. Contrairement au sens commun, l'approche scientifique de la vie sociale s'accorde mal de l'improvisation.

Adopter un regard proprement sociologique sur une réalité sociale oblige à éloigner toute forme de sociologie spontanée, à prendre du recul à l'égard de toutes les connaissances que l'on ne questionne plus, de toute forme d'évidence et de tout ce qui semble aller de soi. En d'autres termes, il convient de cultiver *l'ignorance méthodique* et admettre l'étrangeté du

monde social (Voisin M., *op.cit.*) : ce qui est familier n'est pas pour autant connu, le vécu ne correspond généralement pas au réel.

« *S'il existe une science des sociétés, il faut bien s'attendre à ce qu'elle ne consiste pas dans une simple paraphrase des préjugés traditionnels, mais nous fasse voir les choses autrement qu'elles n'apparaissent au vulgaire ; car l'objet de toute science est de faire des découvertes et toute découverte déconcerte plus ou moins les opinions reçues* »

(Durkheim E., 1968 [1895], *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, PUF, 17<sup>e</sup> édition, p.VII).

La sociologie spontanée et la science sociale constituent en fait deux modes de connaissance distincts, répondant à des finalités différentes : d'un côté, s'approprier le monde social en en faisant « son » monde à soi – c'est-à-dire celui qui est le plus conforme à ses attentes, à ses intérêts ou à ses préoccupations du moment – ; d'un autre côté, bousculer les apparences, déconstruire les évidences, traquer les lieux communs,... pour dégager des éléments sous-jacents qui organisent ou **structurent** toute situation d'échange de la vie sociale.

### 3.- Il faudra apprendre à interroger ce qui paraît banal

Les situations routinières de la vie quotidienne ne sont pas anodines. Pour le sociologue anglais Anthony Giddens (1987, *La constitution de la société*, Paris, PUF), ce qui constitue la vie sociale, c'est un ensemble de **routines**, c'est-à-dire de pratiques que nous produisons et reproduisons dans les situations d'échange de la vie quotidienne.



Anthony GIDDENS (1938 - ...)

### 3.1.- Statique et dynamique

Si la vie sociale est constituée de façons de faire, d'être, de parler, de se tenir,... qui se répètent, elle n'est pas pour autant stabilité et reproduction à l'identique de routines. Les choses changent. Mais la perception du changement est une question d'échelle temporelle : dans le flux des activités quotidiennes, les choses paraissent stables mais dès que la perspective est élargie et que le regard se veut rétrospectif, nous constatons que les choses ont somme toute beaucoup changé. Notre apparence corporelle, notre façon de voir les choses et de penser, la composition de notre entourage, notre environnement, les objets qui nous entourent et que nous utilisons,... se sont modifiés.

La vie sociale a tout à la fois un côté statique et un côté dynamique. La possibilité de l'échange humain en dépend d'ailleurs étroitement.

C'est ce que soulignait le sociologue allemand Georg Simmel : en dépit du temps de vie limité des hommes et du renouvellement continu des individus qui composent les sociétés, la vie sociale n'est pas faite d'une série d'à-coups, de changements brusques où les générations seraient tour à tour remplacées par d'autres qui leur succéderaient.

Car « si cette substitution s'effectuait d'un coup, si à une sortie en masse succédait brusquement une entrée en masse, alors on ne serait guère fondé à dire que le groupe, malgré la mobilité de ses membres, subsiste dans son unité »

(Simmel G., 1981 (1911), *Sociologie et épistémologie*, PUF, Paris : 176-177).

### 3.2.- Sérénité et prévisibilité

Il y a un bénéfice important pour chacun de nous, dans la répétition de routines quotidiennes. Nous pouvons alors nous laisser porter par les événements, sans trop réfléchir. Nous pouvons aussi nous endormir tranquillement en nous disant que le monde que nous quittons (momentanément) n'aura pas changé à notre réveil...

Les routines de la vie quotidienne installent en nous un sentiment de tranquillité et de « sécurité ontologique ». Cette expression complexe est utilisée par Anthony Giddens pour désigner le fait que nous, ou la plupart d'entre nous, sommes confiants ou persuadés :

- de la réalité du monde : le monde naturel et le monde social dans lesquels nous nous déplaçons et nous agissons sont tels qu'ils paraissent être ;
- de la continuité de notre propre identité : même si notre corps et nos idées changent, nous restons une même et unique personne ;
- et de la continuité des attentes des autres à notre égard : ce que nous sommes pour les autres avec lesquels nous échangeons quotidiennement est assez stable.



Mais tel n'est pas toujours le cas dans tous les moments de la vie : certaines circonstances, souvent cruelles, mettent à mal cette stabilité et peuvent mener jusqu'à la mort physique, parce que plus aucun repère habituel ne permet ni d'organiser le tourbillon des événements qui s'enchaînent, ni de prévoir ce qui va se passer. Nous y reviendrons plus tard.

La réflexion sociologique est née du constat de certaines ruptures dans l'ordre social. Cela fera l'objet de la réflexion dans le cadre du cours de Sociologie. Faut-il pour autant attendre que des révolutions surviennent pour se pencher sur le fonctionnement et l'organisation de nos sociétés ? Non. Il faut apprendre à questionner les choses les plus banales et les plus familières. Ce qui est familier n'est pas pour autant connu.

*« Ce qui nous parle, me semble-t-il, c'est toujours l'événement, l'insolite, l'extraordinaire. Les trains ne se mettent à exister que lorsqu'ils déraillent, et plus il y a de voyageurs morts, plus les trains existent ».*

*« Il faut qu'il y ait derrière l'événement un scandale, une fissure, un danger, comme si la vie ne devait se révéler qu'à travers le spectaculaire ».*

*« Ce qui se passe vraiment, ce que nous vivons, le reste, tout le reste, où est-il ? ».*

Ainsi débute *L'infra-ordinaire*, un recueil de textes où l'écrivain Georges Perec (1989, La Librairie du 20<sup>e</sup> siècle, Seuil) entreprend de nous parler du banal, de l'évident, du quotidien : le petit café du matin, l'angle de la rue où on habite, les vacances à Deauville ou à Juan-les-Pins, ou les objets oubliés dans le vide-poche de sa voiture.

*« Ce qui se passe chaque jour et qui revient chaque jour, le banal, l'évident, le commun, l'ordinaire, l'infra-ordinaire, le bruit de fond, l'habituel, comment en rendre compte, comment l'interroger, comment le décrire ? ».* Que dire, demande donc Pérec, de l'ordinaire ? De ce qui, justement, à force d'être trop banal, ne fait plus sens ?

Pour les sciences humaines, pourtant, rien n'est moins banal que le banal, rien n'est moins évident que l'évident. Pourquoi ? Parce que, pour qui sait le décrypter, le quotidien le plus insignifiant peut dévoiler une part essentielle de l'humain. Une part d'autant plus intéressante et difficile à explorer qu'elle fait partie d'une « seconde nature », qui tisse souvent à notre insu, la trame de nos existences.

(Dortier, J.Fr., 1998, « Grandeur et servitude de la vie ordinaire », *Sciences Humaines*, n°88, p.20)

### 3.3.- Fausses évidences

A notre naissance, nous sommes arrivés dans un monde qui était déjà là, et que nous avons dû en faire notre monde.

Nous n'avions en définitive guère de choix ; nous ne sommes pas pour grand-chose dans le hasard de notre naissance... Il nous a fallu « faire avec » les parents que le destin nous a envoyés. C'est au travers du regard porté sur le monde par ceux qui nous ont pris en charge que nous avons appris à voir le monde nous-mêmes. C'est en nous réappropriant des façons de faire et d'être, des visions du monde portées par ceux qui nous ont pris en charge durant les premières années de notre vie que nous avons-nous-mêmes développé nos propres façons de faire et d'être, nos visions du monde.

Ce processus de réappropriation du monde n'est toutefois jamais achevé une fois pour toutes : au contraire, il a un caractère cumulatif tout au long de l'existence. Ce processus de réappropriation du monde et d'intégration des expériences vécues est ce que l'on appelle la « socialisation ».

On ne naît pas hooligan. On le devient. Mais on peut changer.



Nous entretenons avec le monde de la vie quotidienne un rapport presque « immédiat » : dans ce monde, les choses nous paraissent évidentes. Selon Alfred Schütz (dont les analyses ont été rassemblées dans deux ouvrages publiés post mortem : *Collected Papers. Tome 1. The Problem of Social Reality*, The Hague, Martinus Nijhoff, en 1962 ; Schütz A., *Collected Papers. Tome 2. Studies in Social Theory*, The Hague, Martinus Nijhof, en 1964 ; ou encore :

Schütz A., *Le chercheur et le quotidien*, Paris, Méridiens Klincksieck, Sociétés, 1987)., tous les autres modes de connaissance, en ce compris la connaissance scientifique, en constituent des variantes. Ce que nous avons appris durant la socialisation des premières années de notre vie, c'est qu'en tant qu'acteur dans le monde quotidien, nous pouvons être à l'origine de changements. Et pour faire changer les choses, il y a une chose dont nous ne pouvons pas douter : le monde dans lequel nous agissons est réel. Nous y croyons. Dans la vie de tous les jours, nous ne suspendons pas la croyance dans le monde extérieur et ses objets, mais nous suspendons le doute dans leur existence.

Alfred Schütz voyait dans le monde de la vie quotidienne l'archétype de notre expérience de la réalité. Selon lui, tous les autres modes de connaissance, en ce compris la connaissance scientifique, en constituent des variantes. Ce que nous avons appris durant la socialisation des premières années de notre vie, c'est qu'en tant qu'acteur dans le monde quotidien, nous pouvons être à l'origine de changements. Et pour faire changer les choses, il y a une chose dont nous ne pouvons pas douter : le monde dans lequel nous agissons est réel. Nous y croyons. Dans la vie de tous les jours, nous ne suspendons pas la croyance dans le monde extérieur et ses objets, mais nous suspendons le doute dans leur existence.



Alfred SCHÜTZ (1899-1959)

Dans la vie quotidienne, nous mettons entre parenthèses le doute que le monde et ses objets puissent être autrement qu'ils lui apparaissent. Nous avons la conviction intime que le monde auquel nous croyons est bien le monde tel qu'il est.

### 3.4.- Derrière le familier, la complexité

Ce qui est familier est donc plus complexe qu'il n'y paraît de prime abord. Partons ici d'un exemple faussement anodin. Pour les automobilistes qui doivent entrer dans Bruxelles, les choses se répètent inlassablement chaque matin.



Les files à l'entrée de la ville, sur la E411 à partir d'Overijse, sur la E40 à partir de Bertem,... font partie de l'expérience quotidienne des navetteurs qui ont appris « à faire avec » : l'information trafic fournit d'ailleurs des données en termes de temps de parcours. La référence kilométrique a disparu au profit de la durée du déplacement. Il peut alors y avoir de bonnes journées et de mauvaises journées, selon que l'on passe un temps plus ou moins long dans sa voiture.

Un fait paraît toutefois acquis : une partie de la journée de travail est consacrée au parcours entre le domicile et le lieu de travail. Certains l'accomplissent au volant de leur véhicule personnel ; d'autres empruntent des transports en commun ; d'autres encore se rendent à pied ou à vélo à leur travail. Mais sur le réseau autoroutier qui converge vers Bruxelles, il n'y a pas que des navetteurs et des travailleurs. On peut aussi être travailleur sans être navetteur et navetteur sans être travailleur... On peut se rendre à Bruxelles au petit matin pour bien d'autres raisons et contribuer de la sorte à la saturation du réseau autoroutier.

Evoquer la complexité de la vie sociale, ce n'est pas affirmer que les choses sont compliquées. La complexité fait référence à la multiplicité des aspects ou des facettes d'un fait de société, qu'il soit problématique ou non : dans ce cas, il s'agirait d'identifier tous les éléments constitutifs des files matinales à l'entrée de Bruxelles. On peut évoquer ici les véhicules, le réseau autoroutier, les automobilistes, les horaires de travail, la division du temps

de travail selon la journée et selon la semaine, les horaires scolaires, la localisation des résidences, la présence d'infrastructures uniques au sein des grandes villes, les règles du code de la route, les modes de conduite, etc.

La complexité fait également référence à la diversité des données ou des informations requises pour arriver à la meilleure formulation possible du problème identifié. Il n'y a en effet pas une seule formulation possible : selon le point de vue adopté (social, économique, environnemental, politique, etc.), le problème des files à l'entrée de Bruxelles peut être formulé en des termes bien différents.

La complexité de la vie sociale naît aussi du fait de la diversité des positions individuelles : chacun ne voit pas le problème des files à l'entrée de Bruxelles de la même façon ; bien plus encore, chacun ne voit pas dans les files à l'entrée de Bruxelles un problème digne d'être retenu.

#### 4.- Ce qu'il faudra élucider...

Que nous apprend sur l'organisation des échanges humains dans nos sociétés contemporaines, l'observation...

D'une cour de récréation dans une école primaire ?



D'un salon de coiffure ?



D'une audience publique au Tribunal correctionnel ?



D'une piscine publique ?



D'une séance d'un Conseil communal ?



D'un club de dressage canin ?



Votre première tâche : un travail d'observation et la rédaction d'un compte-rendu d'observations.

Portez votre attention tout ce qui est présent dans cet espace et sur les faits et gestes des personnes qui se croisent, se rencontrent, agissent, se parlent, etc.

Le compte-rendu que vous rédigerez doit nécessairement comporter :

- une description de la configuration spatiale des lieux (faire un schéma) ;
- l'inventaire des objets et accessoires présents ;
- le moment de l'observation (ou des observations) ;
- les caractéristiques de l'environnement en termes de bruits et d'odeurs.

Il vous est demandé de décrire un comportement inattendu dans le contexte observé et d'expliquer pourquoi, au départ des observations que vous avez réalisées, vous pouvez dire que ce comportement est inattendu.

Enfin, vous devrez préciser les choses qui ne se font pas dans le contexte observé et expliquer pourquoi, au départ des observations que vous avez réalisées, vous pouvez dire que ces choses ne se font pas.



# Chapitre 1

## Les échanges à la plage

### N'est-ce pas un peu léger de s'intéresser à la plage ?

Pour savoir ce qu'est une société, rendons-nous d'abord sur une plage en bord de mer un jour d'été. Quelques centaines de personnes sont là, allongées sur le sable. Certaines sont seules, en train de rêvasser au soleil, de lire ou de regarder autour d'elles. D'autres sont venues en couple ou en famille autour d'un parasol. Ici ou là, il y a des groupes un peu plus grands comme ces adolescents qui rient et jouent au ballon.

Difficile de considérer l'ensemble des vacanciers comme formant une société. Les gens ne se connaissent pas et n'interagissent pas vraiment ensemble. Par contre, les petits groupes familiaux ou amicaux forment bien des petits microcosmes sociaux : on y parle, on interagit, on joue, on se touche, on échange. Cela ressemble déjà plus à une société, même si le groupe d'amis va se disperser tout à l'heure, quand chacun rentrera à son domicile.

Il n'existe pas de définition canonique de la société. Mais tous les sociologues s'accorderont pour dire qu'une société est plus qu'une collection d'individus qui coexistent sur un même territoire (comme les gens sur cette plage). Pour « faire société », il faut que les individus forment une unité plus vaste et soient reliés entre eux par des liens, des règles, une culture commune et des interactions.

La société n'est donc pas une affaire de nombre, ni de ressemblance (tous les gens sur la plage sont en maillot de bain). La société suppose des liens d'interdépendance suffisamment consistants pour former un ensemble plus vaste. Voilà pourquoi on parle de société pour désigner des ensembles humains comme les habitants d'un pays – la « société française » par exemple – car même si tous les Français ne se connaissent pas les uns les autres, leur vie est en partie régie par des règles et des institutions communes.

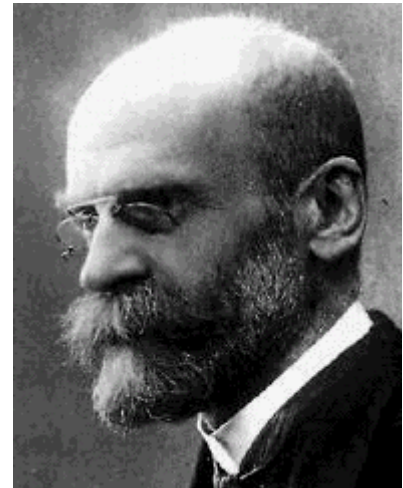
Weinberg A., 2012, « Qu'est-ce qu'une société », *Sciences Humaines*, n°234, février, 54-55.

Aller sur la plage n'est donc pas dénué d'intérêt. La plage ne constitue pas une société. Mais son fonctionnement peut nous apprendre des choses sur nos sociétés contemporaines. Mais pour cela, il nous faut donner une assise ou une base à notre regard, de façon à organiser nos observations.

## 1.- Pour mieux regarder la plage, empruntons à Durkheim ses lunettes...

Pour décrypter nos observations du milieu balnéaire durant la période estivale, nous emprunterons une grille de lecture durkheimienne, ou du moins, nous prendrons appui sur quelques grands « concepts ».

Par concept, nous désignons une construction intellectuelle – au sens de ce qui est conçu – née de l'observation de phénomènes, une représentation mentale générale et abstraite élaborée sur base d'un « groupement d'approximations successives bien ordonnées » (Bachelard G., 1934, *La formation de l'esprit scientifique*, Paris, Librairie philosophique Vrin, 5<sup>e</sup> édition, 1967, p.61).



*Emile Durkheim*

### **Premièrement, le concept de « fait social ».**

Dans *Les règles de la méthode sociologique*, ouvrage publié en 1895, Durkheim précisera cette notion.

« Les manières d'agir, de penser et de sentir qui présentent cette remarquable propriété qu'elles existent en-dehors des consciences individuelles. Non seulement ces types de conduite ou de pensée sont extérieurs à l'individu, mais ils sont doués d'une puissance impérative ou coercitive en vertu de laquelle ils s'imposent à lui, qu'il le veuille ou non »

(Durkheim, 1988, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, Flammarion, Collection Champs, p.6)

Mohamed Cherkaoui (2005) définit le fait social comme « toute manière de faire, fixée ou non, susceptible d'exercer sur l'individu une contrainte extérieure ou bien encore, qui est

générale dans l'étendue d'une société donnée tout en ayant une existence propre, indépendante de ses manifestations individuelles »<sup>1</sup>.

### **Deuxièmement, le concept de « fonction ».**

Dans *La division du travail social*, ouvrage publié en 1893, Durkheim précise que :

Le mot de fonction est employé de deux manières assez différentes.

Tantôt il désigne un système de mouvements vitaux, abstraction faite de leurs conséquences ; tantôt il exprime le rapport de correspondance qui existe entre ces mouvements et quelques besoins de l'organisme.

C'est ainsi qu'on parle de la fonction de digestion, de respiration, etc. ; mais on dit aussi que la digestion a pour fonction de présider à l'incorporation dans l'organisme des substances liquides ou solides destinées à réparer ses pertes ; que la respiration a pour fonction d'introduire dans les tissus de l'animal les gaz nécessaires à l'entretien de la vie, etc.

C'est dans cette seconde acception que nous entendons le mot. Se demander quelle est la fonction de la division du travail, c'est donc chercher à quel besoin elle correspond (Durkheim, 1893, p.55).

Durkheim utilise de façon équivalente le terme de rôle et celui de fonction : les notions de résultats, d'effets, de but et d'objet sont écartées, parce qu'elles présupposent un finalisme, une intentionnalité.

Si nous avons choisi ce terme, c'est que tout autre serait inexact ou équivoque. Nous ne pouvons employer celui de but ou d'objet et parler de la fin de la division du travail, parce que ce serait supposer que la division du travail existe en vue des résultats que nous allons déterminer. Celui de résultats ou d'effets ne saurait davantage nous satisfaire, parce qu'il n'éveille aucune idée de correspondance. Au contraire, le mot de rôle ou de fonction a le grand avantage d'impliquer cette idée, mais sans rien préjuger sur la question de savoir comment cette correspondance s'est établie, si elle résulte d'une adaptation intentionnelle et préconçue ou d'un ajustement après coup. Or, ce qui nous importe, c'est de savoir si elle existe et en quoi elle consiste, non si elle a été pressentie par avance ni même si elle a été sentie ultérieurement (Durkheim, 1893, p.56).

---

<sup>1</sup> Extrait du *Dictionnaire de la pensée sociologique*, sous la direction de M. Borlandi, R. Boudon, M. Cherkaoui et B. Valade, Paris, PUF, Collection Quadrige/Dicos poche, 2005 et disponible sur [http://www.puf.com/Auteur:%C3%89mile\\_Durkheim](http://www.puf.com/Auteur:%C3%89mile_Durkheim), 06/09/2013

### **Troisièmement, le concept de « conscience collective ».**

La conscience collective fait référence à l'ensemble des croyances et des sentiments communs à la moyenne des membres d'une même société : cette conscience collective forme un système déterminé qui a sa vie propre.

Cette conscience a une épaisseur spatiale :

Elle est la même au Nord et au Midi, dans les grandes villes et dans les petites, dans les différentes professions (Durkheim, 1893, p.81)

Et elle a une épaisseur temporelle :

De même, elle ne change pas à chaque génération, mais elle relie au contraire les unes aux autres les générations successives (ibid.).

La conscience collective constitue le type psychique de la société. Il s'agit donc avant tout de représentations partagées par tous, des conceptions qui ont une charge affective plus ou moins forte.

### **Quatrièmement, le concept de « règle ».**

Une règle est une manière d'agir obligatoire, c'est-à-dire soustraite en quelque mesure à l'arbitraire individuel (Durkheim, 1893, p.17).

La règle a une action modératrice. Dans un état d'anomie, c'est-à-dire de déficit, de déficience ou de défaillance des règles, le monde est parcouru de conflits sans cesse renaissants et de désordres de toutes sortes. Le but même de toute société est en effet :

Le but même de toute société est de supprimer ou tout au moins de modérer la guerre entre les hommes, en subordonnant la loi physique du plus fort à une loi plus haute (ibid.).

La liberté est elle-même le produit d'une réglementation (ibid.).

Seule la société est en mesure de faire la loi aux individus ; il y va d'ailleurs de sa survie.

Une réglementation morale ou juridique exprime donc essentiellement des besoins sociaux que seule la société seule peut connaître ; elle repose sur un état d'opinion, et toute opinion est chose collective, produit d'une élaboration collective (Durkheim, 1893, p.18).

Pour analyser les formes de solidarité ou de cohésion sociale, Durkheim va centrer son analyse sur les faits extérieurs qui permettent d'appréhender la règle (qui reste avant tout un concept).

Ce symbole visible, c'est le droit (Durkheim, 1893 : 68)

Pourquoi ?

La vie sociale, partout où elle existe d'une manière durable, tend inévitablement à prendre une forme définie et à s'organiser, et le droit n'est autre chose que cette organisation même dans ce qu'elle a de plus stable et de plus précis. La vie générale de la société ne peut s'étendre sur un point sans que la vie juridique s'y étende en même temps et dans le même rapport. Nous pouvons donc être certains de trouver reflétées dans le droit toutes les variétés essentielles de la solidarité sociale (ibid.).

L'importance des règles juridiques doit se mesurer en regard des atteintes à la conscience collective : un acte est criminel quand il offense les états forts et définis de la conscience collective (Durkheim, 1893 : 82).

Dès lors, il ne faut pas dire qu'un acte froisse la conscience commune parce qu'il est criminel, mais qu'il est criminel parce qu'il froisse la conscience commune. Nous ne le réprouvons pas parce qu'il est un crime, mais il est un crime parce que nous le réprouvons (ibid.).

Avec le droit répressif, nous sommes au cœur ou au centre de la conscience commune.

Par contre, les règles purement morales en sont déjà une partie moins centrale ; enfin, le droit restitutif prend naissance dans des régions très excentriques pour s'étendre bien au-delà. Plus il devient vraiment lui-même, plus il s'en éloigne (Durkheim, 1893 : 107).

Ce caractère plus périphérique du droit restitutif en regard de la conscience commune ou collective (c'est-à-dire des croyances et des sentiments communs à la moyenne des membres d'une même société) se reflète dans son fonctionnement.

Tandis que le droit répressif tend à rester diffus dans la société, le droit restitutif se crée des organes de plus en plus spéciaux : tribunaux consulaires, conseils de prud'hommes, tribunaux administratifs de toute sorte. Même dans sa partie la plus générale, à savoir le droit civil, il n'entre en exercice que grâce à des fonctionnaires particuliers : magistrats, avocats, etc. qui sont devenus aptes à ce rôle grâce à une culture toute spéciale (Durkheim, 1893 : 108).

Comme Durkheim, nous partirons des symboles visibles qui nous permettent d'identifier la façon dont, dans une société donnée, les échanges entre les personnes sont organisés.

Durkheim qualifie l'organisation des relations entre les personnes au sein d'une société en termes de « solidarité ». Et il considère que les règles juridiques constituent les faits extérieurs qui permettent d'identifier le type de solidarité. Que faut-il entendre par « faits extérieurs » ? Ce sont des choses qui sont à la fois observables et objectivables : leur réalité ne fait guère de doute pour l'observateur.

Mais s'il existe des règlements qui sont affichés à l'entrée de certains lieux (bâtiments ou locaux), la plupart des règles ne sont pas aussi clairement et aussi formellement énoncées. Comment dès lors identifier les règles de la vie sociale ? Durkheim va nous donner la réponse à cette question lorsqu'il établit que tout précepte de droit peut être défini comme « *une règle de conduite sanctionnée* » (Durkheim, 1893 : 71).

Vers quoi notre attention doit-elle dès lors se tourner dans nos observations des échanges humains ?

**Nous devons porter notre attention sur les façons dont les conduites humaines sont sanctionnées.**

« Il est évident que les sanctions changent suivant la gravité attribuée aux préceptes, la place qu'ils tiennent dans la conscience publique, le rôle qu'ils jouent. Il convient donc de classer les règles juridiques d'après les différentes sanctions qui y sont attachées » (ibid.).

Encore faudra-t-il nous accorder sur ce que « sanctionner » veut dire.

## 2.- L'organisation spatiale des bords de mer

Avec le sociologue belge Jean Remy (1975, « Espace et théorie sociologique. Problématique de recherche », *Recherches sociologiques*, vol.6, n°3, *Espace et théorie sociologique*, pp.279-280), nous partirons de l'idée que « l'espace ne doit pas simplement être considéré comme un système d'objets dont on analyserait la disposition réciproque : il matérialise la communication et la représentation des échanges ». L'espace peut être appréhendé comme le support physique des échanges entre les personnes (Remy J., 1975 : 280).

La façon dont l'espace est organisé autorise ou non certaines façons d'agir, ouvre ou limite les possibilités d'action et d'échange entre les personnes, oriente ou conditionne leurs activités individuelles ou collectives. Dans des termes plus précis et plus techniques, nous tenterons de mettre en évidence **les effets structurels** de l'organisation spatiale. Plusieurs perspectives sont possibles.

### 2.1.- Matérialité physique des lieux et modalités des échanges sociaux

Dans **une première perspective**, nous considérerons les caractéristiques de la matérialité physique des objets et/ou des lieux, pour examiner ensuite leurs liens avec les modalités des échanges sociaux.

Vue de la plage de Roaliguen, Sarzeau (Morbihan), marée montante et côté littoral.





Avec un peu plus de recul...



Sous un autre angle...







Prenons à présent un peu plus de hauteur.

<https://www.google.be/maps/@47.4974709,-2.7717001,779m/data=!3m1!1e3>

Si nous situons la plage du Roaliguen à l'échelle du territoire de la ville de Sarzeau, nous pouvons introduire d'autres considérations.



Nous pouvons tout d'abord tirer un constat objectif après un examen attentif de la carte touristique de la page précédente. Que pouvons-nous dire de la localisation des plages sur le territoire de la ville de Sarzeau ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



Figure n°1

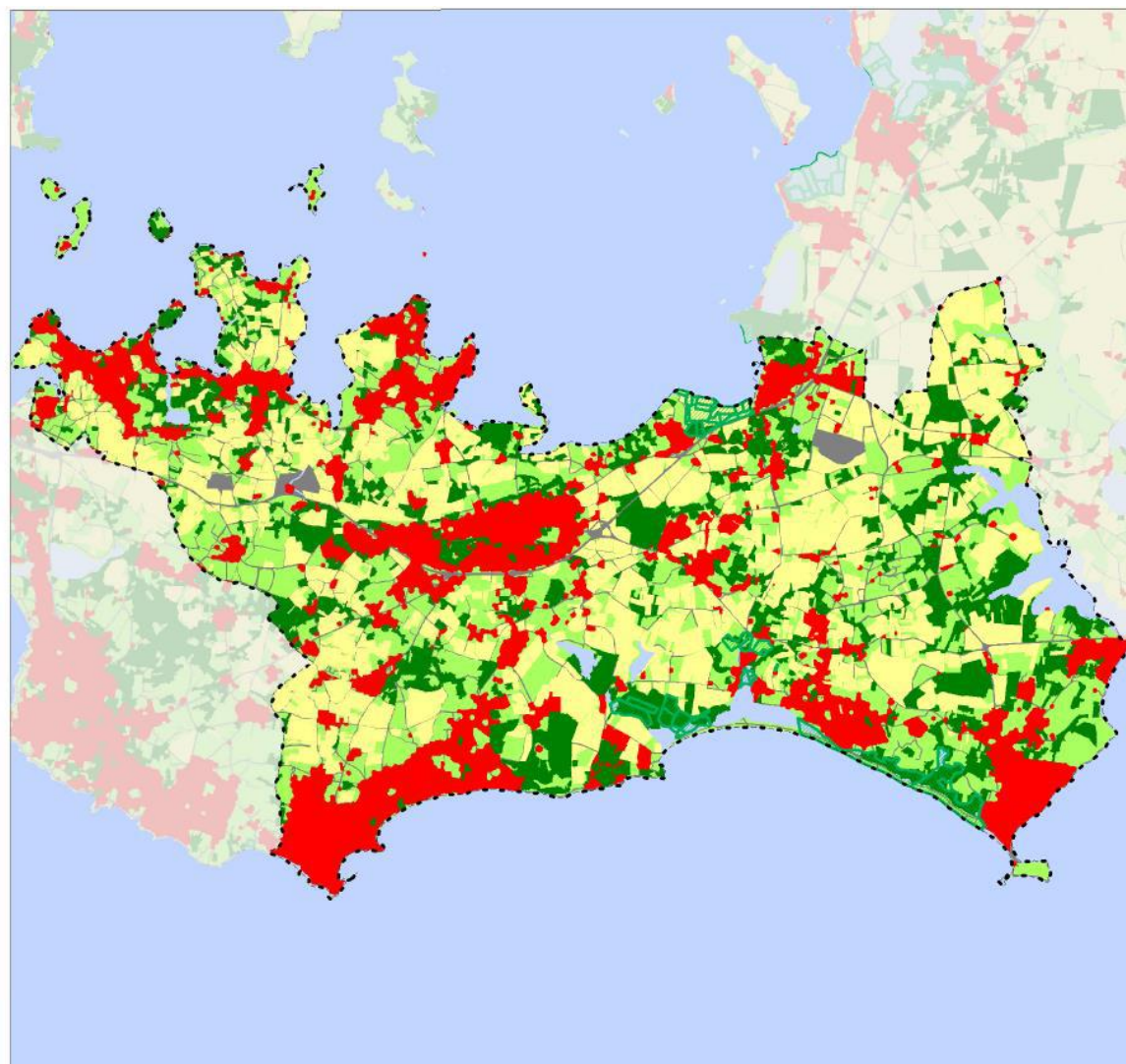
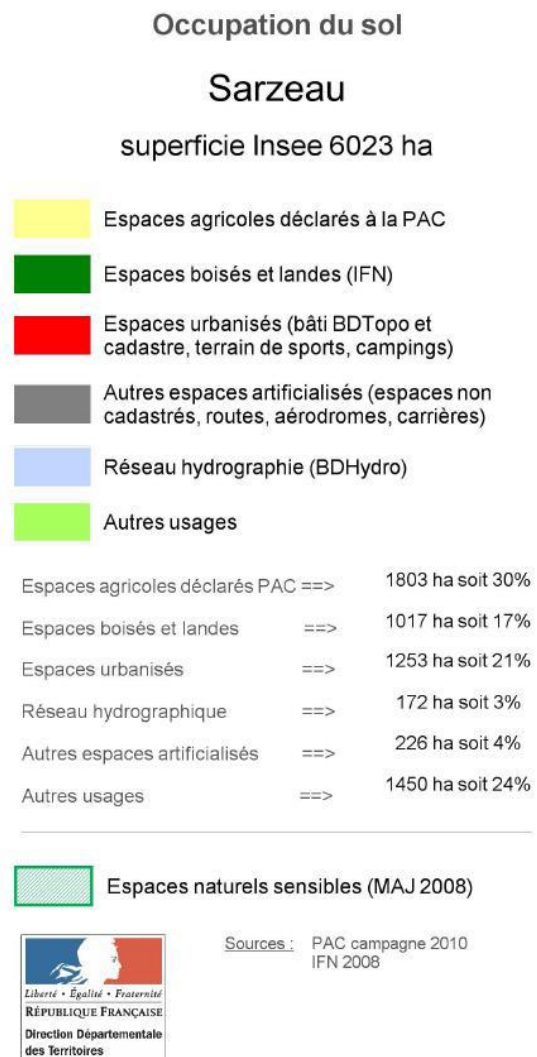






Figure n°2



Figure 2bis

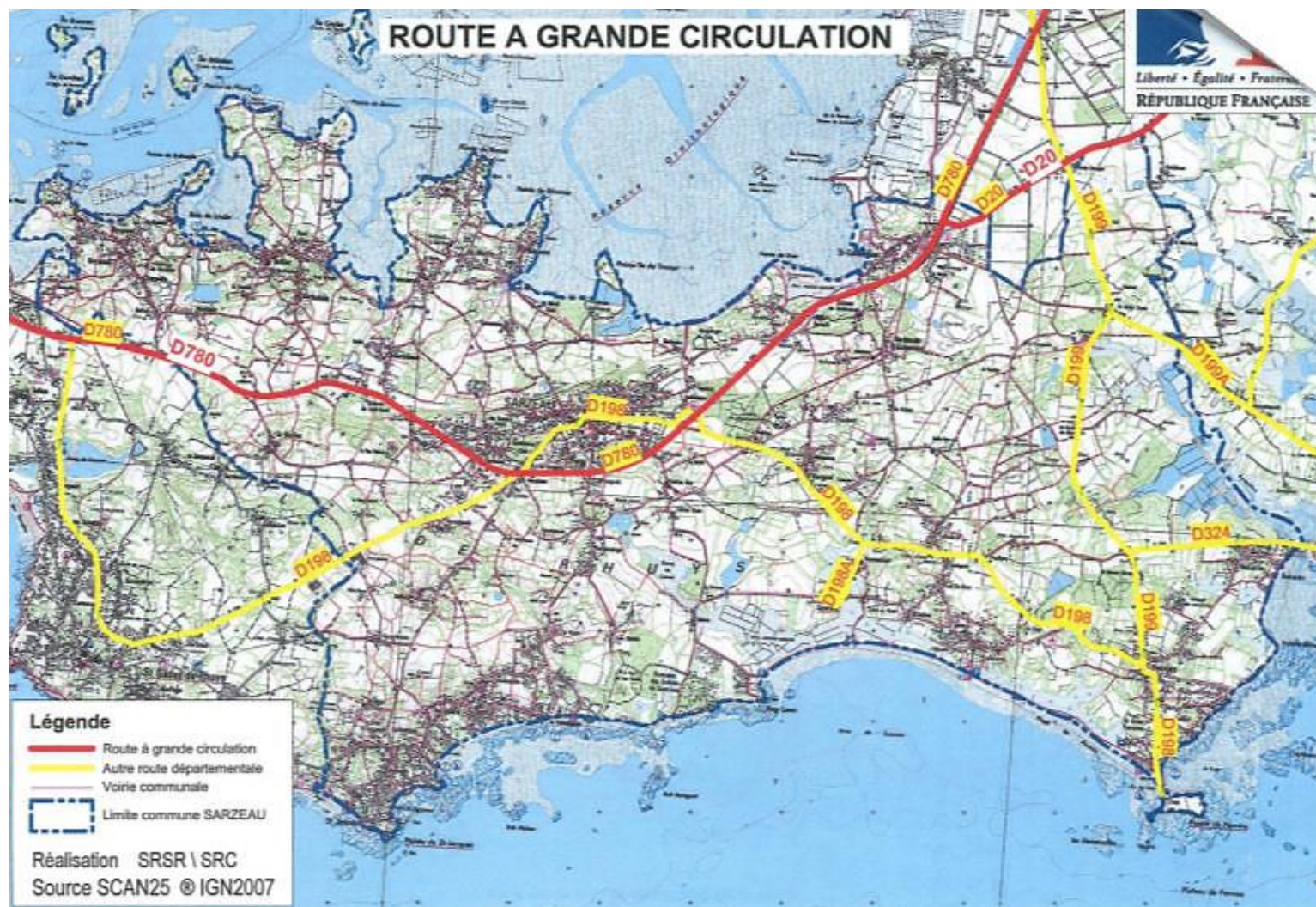
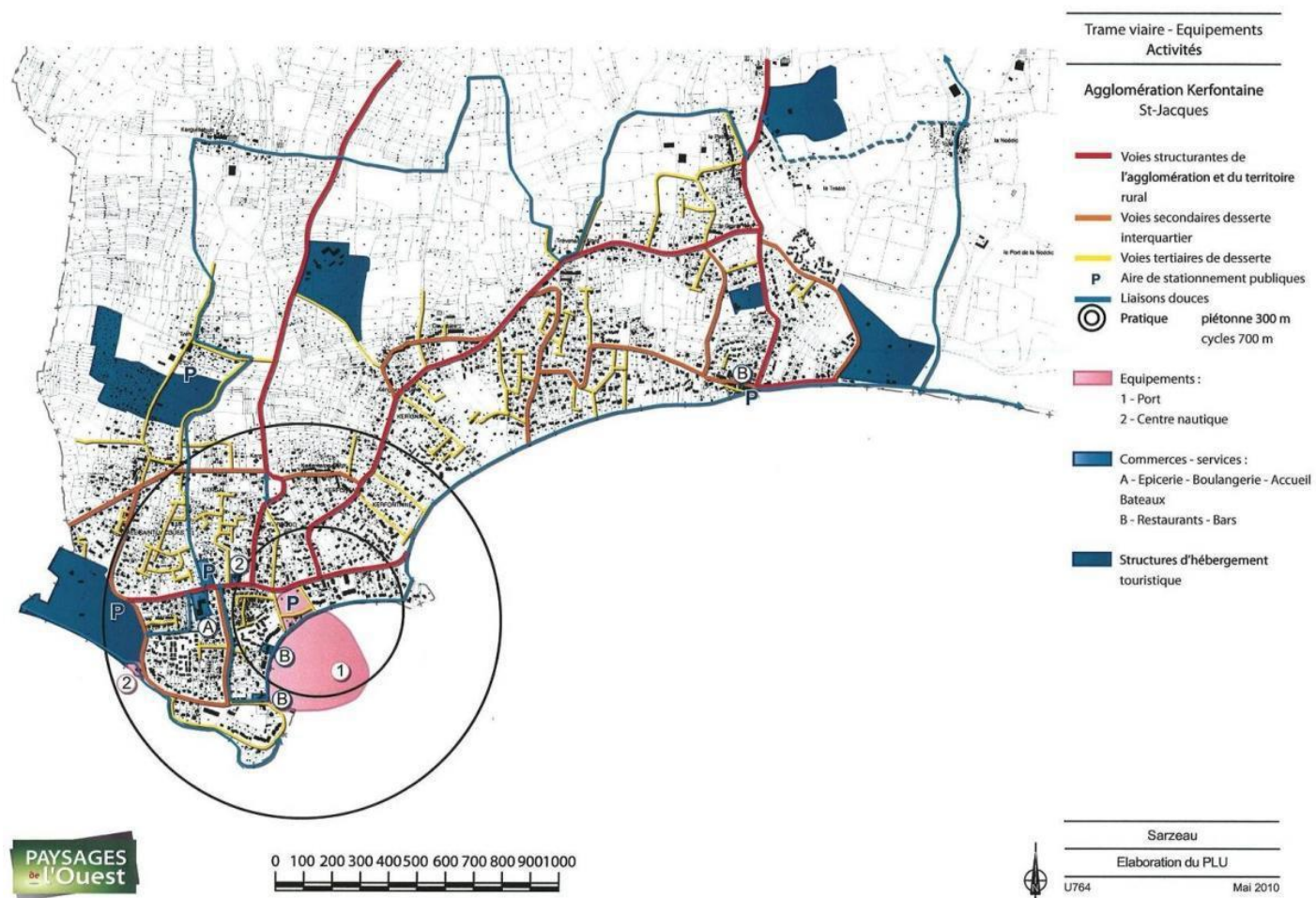


Figure 2ter



## 2.4.- Superposition ou dissociation des lieux de l'activité humaine

Dans **une quatrième perspective**, on s'intéressera aux différents lieux de l'activité humaine : le marché du travail, le marché du logement ou encore le marché des équipements extra-professionnels. Ces différents lieux tendent-ils à se superposer ou au contraire, à se dissocier ? Quels sont dès lors les effets induits sur la vie sociale par cette superposition ou cette dissociation ?

Ainsi, que peut-on tirer de l'organisation de l'activité humaine à Sarzeau ? Les plans précédents nous ont déjà donné quelques informations intéressantes. Nous pouvons les compléter par l'examen de la figure n°3, et par la lecture de la carte touristique.

Plus spécifiquement, quelles questions, quels constats pouvons-nous tirer en ce qui concerne la situation de la plage du Roaliguen ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

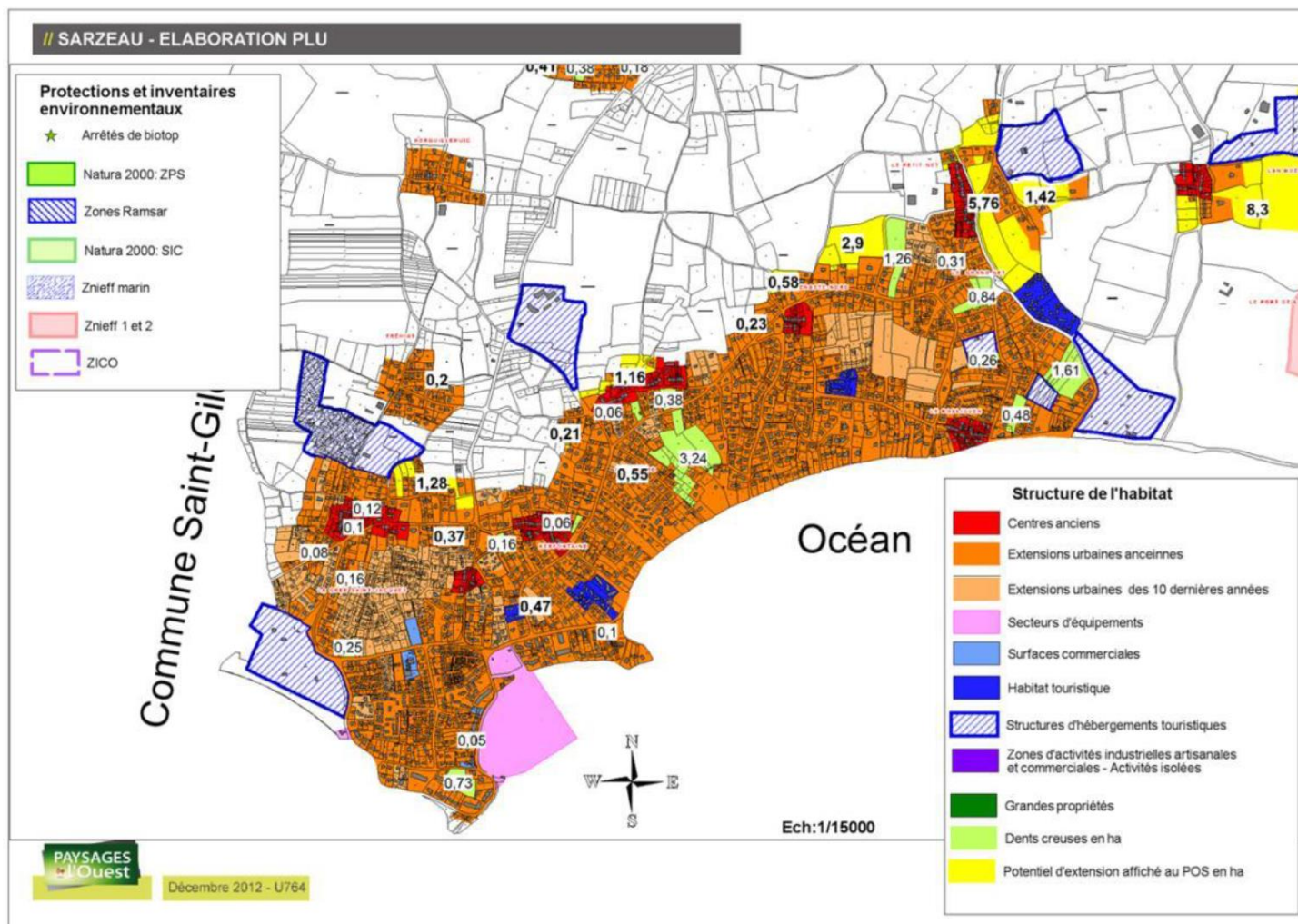
.....

.....

.....

.....

Figure n°3



## 2.5.- Similitudes et lignes de démarcation

**Une quatrième perspective** consiste à chercher à repérer des espaces homogènes, des territoires marqués par des similitudes socialement pertinentes : par exemple, des zones où on retrouve des traits culturels communs, comme l'usage d'un dialecte, ou des zones marquées par les mêmes problèmes sociaux. Il est possible que ces zones ne se distinguent pas au niveau du paysage et de l'habitat, mais on peut déceler l'inscription au sol d'une histoire culturelle commune passée qui continue d'avoir une incidence dans l'organisation sociale actuelle.

Il nous faut dès lors chercher le passé dans le monde présent, comme le proposait George Herbert Mead (1963, *L'esprit, le soi et la société*, Paris, PUF (traduit de l'anglais par Caze-neuve J., Kaelin E. et Thibault G.) – version originale : *Mind, Self and Society from the Stand-point of a Social Behaviorist*, Chicago, The University of Chicago Press, 1934).

Tout d'abord, en considérant l'évolution de l'habitat (figure n°4).

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Puis en regardant d'un peu plus près des images, des supports anciens mais toujours disponibles tels que des photographies d'époque, des cartes postales, des plans, etc.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Figure n°4

**Evolution de l'urbanisation  
de 1960 à 2010**

**Sarzeau**

- Espace urbanisé avant 1960
- Espace urbanisé entre 1960 et 1999
- Espace urbanisé entre 2000 et 2010

Espace urbanisé calculé autour du bâti avec une distance maxi entre bâtiments de 50m écarté à 25m. Surface minimale retenue pour une zone égale à 0.5 ha.

**Surfaces**

	1960	1999	2004	2010	
	483 ha	1090 ha	1170 ha	1310 ha	urbanisés
soit	8 %	18.1 %	19.4 %	21.7 %	de la commune

**Evolution**

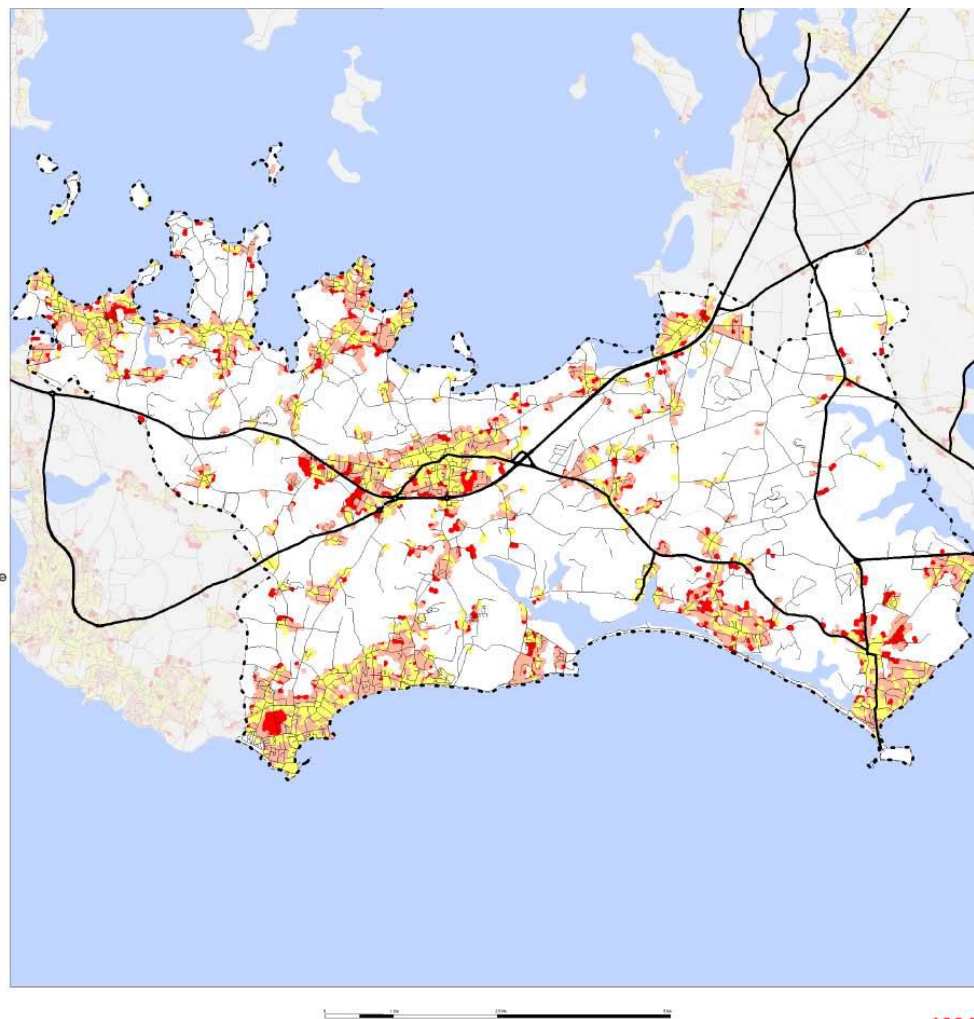
	1960 - 1999	1999 - 2004	2004 - 2010	
	607 ha	80 ha	139 ha	urbanisés
soit	15.6 ha/an	16 ha/an	23.2 ha/an	

Les chiffres de 1999 et 2004 sont ceux de la BDTOPO basés sur la photo-interprétation des orthophotos respectifs. Les chiffres de 2010 sont, quant à eux, basés sur le cadastre 2010 ; ils apportent donc, par conséquent, une tendance d'évolution.

Sources : DDTM 56



Réalisation Réseau Territorial  
Unité Etudes et Observations du Territoire  
©Direction Générale des Impôts - Cadastre - mise à jour 2010  
BD TOPO® ©IGN Paris - édition 2007



Cartes postales anciennes



Morphee\_de\_psalmody

  
www.delcampe.net





Pat18ppp



Lesbot72

[www.delcampe.net](http://www.delcampe.net)





- Saint-Démètre (villages de Penvins, la Grée, Banastère...)
- Saint-Nicolas (villages de Kerguet, Suscinio, Bodérin...)
- Saint-Jacques (villages de Kerfontaine, Trévenaste, Kerignard, du Roaliguen...)

Lorsque Sarzeau devint une commune pendant la Révolution, son territoire comprenait en outre les trêves de Saint-Armel et Saint-Clair (Le Tour-du -parc), qui obtinrent leur indépendance au cours du XIXe siècle; Brillac et Penvins tentèrent également de faire sécession, mais en vain. Il persiste encore aujourd'hui une distinction entre "gens du Golfe" (aod bihan = petite côte) et "gens de l'océan" (aod braz = grande côte) et les différents groupes de villages conservent en partie leur organisation propre, avec leur mairie annexe (Brillac et Penvins), leur école (autrefois Kerignard et Penvins, aujourd'hui encore St Colombier et Brillac), leurs célébrations religieuses occasionnelles (Notre-Dame de la côte à la Grée-Penvins, chapelle St-Jacques à Trévenaste...), voire leur propre paroisse (accordée à Brillac en 1926), leurs commerces (St Jacques, Brillac), leurs propres fêtes (fête de la mer à St-Jacques, moules -partie à Brillac, fêtes médiévales de Suscinio...) et leur bureau de vote. Le tourisme tend à rendre plus ténue cette organisation traditionnelle, tout comme il a contribué à rendre moins sensible (ou moins visible) les spécificités socio-professionnelles de ces groupes de villages : tandis que Sarzeau-bourg monopolisait le commerce et les fonctions publiques, St Jacques et le Logeo étaient surtout constitués de familles de marins, alors que St Colombier, Penvins et Kerguet demeuraient rurales.

Le canton de Sarzeau constitue la limite Sud de la partie bretonnante du diocèse de Vannes (=Bro Gwened). La pratique du breton a décliné au long du XXe siècle, et ce, en plusieurs étapes: d'abord à Arzon, St Gildas-de-Rhuys et au bourg de Sarzeau (années 1900-1930), puis sur les rives du Golfe (entre-deux-guerres), et enfin sur le littoral Sud-Est (années 1940-1970). Aujourd'hui, Penvins, Banastère et Suscinio sont les derniers villages de la presqu'île où l'on trouve encore quelques rares personnes âgées à pratiquer la langue de leurs ancêtres. Ce recul du breton, plus précoce que dans les cantons de l'intérieur du Vannetais, s'explique par plusieurs facteurs : le remplacement systématique de cette langue au profit du français dans l'administration, l'interdiction du breton à l'école (fin XIXe siècle), l'acculturation plus rapide des marins à la nouvelle langue, la perception progressivement acceptée par les bretonnants que la langue de Paris incarnait la modernité et la vague du tourisme à partir de 1950. Néanmoins, l'existence d'une filière scolaire bilingue à Sarzeau depuis les années 1990, montre l'attachement d'une partie de la population à son identité et à sa culture, augurant peut-être un renouveau de la pratique du breton dans le canton.

<http://www.sarzeau.fr/decouvrir-sarzeau/notre-ville/son-histoire/>

Quels seraient dès lors les lignes de clivage qui ont contribué à diviser l'espace physique à Sarzeau ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Nous évoquions dans la présentation de cette ultime façon d'appréhender l'espace que des zones se distinguaient par des traits culturels spécifiques, comme l'usage d'un dialecte, ou par la présence de mêmes problèmes sociaux.

Quels seraient alors ces « traits culturels » communs dans le cas de Sarzeau ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Et quels seraient les éventuels problèmes sociaux communs à certaines zones du territoire communal ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

### 3.- L'aménagement de l'environnement physique

Considérons l'aménagement de l'environnement physique de la plage de Sarzeau. Il s'agit bien d'un espace aménagé car au moins un élément matériel été introduit par l'homme. Lequel ?

---



Cet élément est plus visible encore sur cette plage du Languedoc-Roussillon.



Mobilisons ici le concept de « fonction », tel que défini par Emile Durkheim : identifier la fonction de cet élément introduit par l'homme, c'est se demander à quel besoin il correspond. Nous pourrions également considérer que la fonction d'un élément, c'est sa contribution apportée au système auquel il appartient.

A quoi dès lors sert cet aménagement de l'espace ? A quel besoin correspond-il ?

.....

.....

.....

### 3.1.- Eau et sable

Complétons notre investigation de l'espace physique en considérant deux autres éléments constitutif de l'espace balnéaire : l'eau et le sable.

Le sable rêvé pour délivrer la magie des lieux est chaud et mou, couchis douillet pour un corps indolent qui expérimente l'immobilité nécessaire à la perception diffuse des sensations. Cette plage molle et passive, telle que nous la connaissons aujourd'hui, solidement installée dans son stéréotype, n'est devenue vraiment dominante que dans la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle. Elle a dû vaincre pour cela la référence première, qui était celle des mers froides, du sable dur et du corps tonique. La transformation du regard porté sur le rivage s'est d'abord alimentée à l'idée positive de l'océan vigoureux, régénérateur des organismes affaiblis par les miasmes de la ville. C'est l'époque des immersions brutales dans les eaux glacées, du « bain à la lame », où les seuls plaisirs sont ceux de la douleur et de la suffocation (Corbin A., 1988, *Le territoire du vide. L'Occident et le désir du rivage. 1750-1840*, Paris, Flammarion). Epoque qui hors de la place voit s'épanouir la très militaire et masculine gymnastique. La gymnastique perdra peu à peu ce double caractère, en se diluant dans des pratiques plus diversifiées et en s'intégrant dans une définition moins martiale (Segalen, M., 1994, *Les enfants d'Achille et de Nike, une ethnologie de la course à pied ordinaire*, Paris, Métailié). Ce type d'exercice reste présent sur les plages : natation, jeux de raquettes ou de ballons. Mais il est très minoritaire par rapport à la tendance contraire : la langueur statique du corps réceptacle de sensations.

La plage moderne du sable chaud et mou et de la torpeur sensitive a curieusement commencé à s'esquisser à travers la figure venue d'Angleterre de l'invalid, malade ou supposé tel, amené en convalescence sur le rivage (Corbin, 1988). Seul, immobile face aux éléments, n'osant encore trop avouer les plaisirs qu'il ressent, l'invalid apprend une « façon neuve d'éprouver son corps », « une nouvelle économie des sensations » (Corbin, 1988, p.113).



Puisant dans l'héritage romantique, cette écoute tournée vers l'intérieur invite à la rêverie et à une pensée flottante attentive aux vibrations du moi. Dès la fin du 19<sup>e</sup> siècle, quelques guides commencent à présenter la plage sous une forme hédoniste et passive. Comme celui-ci, qui propose de se laisser « envahir par cette bonne paresse qui nous saisit sur le sable des grèves » (cité par Rauch, A., 1988, *Vacances et pratiques corporelles*, Paris, PUF, p.52). Mais il faudra attendre l'invention sociale du soleil et du bronzage pour que le sable mou domine définitivement le sable dur (Kaufmann, 1998 : 33-34).

A quoi donc cela servirait-il de privilégier des plages avec du sable mou, à l'instar de cette plage idyllique ?



On peut en outre considérer l'argument commercial suivant :

Votre peau effleure le sable chaud, votre esprit et votre corps se relaxent.

Souriez. Vous êtes arrivé au paradis, vous êtes sur les plages des Iles Canaries.

<http://www.turismodecanarias.com/iles-canaries-espagne/voyages-de-vacances/plage/>

Le besoin rencontré par le sable mou et chaud :

.....

.....

.....

.....

.....

En 1963, l'ennemi public en Languedoc-Roussillon a un nom : le moustique. Mais pourquoi ? La Côte d'Azur étant prise d'assaut par des vacanciers de plus en plus nombreux, il faut offrir de nouvelles stations balnéaires conformes aux préoccupations de l'époque. Le projet naît donc d'aménager un littoral long de 180 kilomètres en Languedoc-Roussillon.

Les années soixante marquent les débuts de l'aménagement du territoire en France. Le secteur du tourisme constituait notamment l'une des priorités de la nouvelle Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR) créée en février 1963 et dont la direction fut confiée à Olivier Guichard. Ce nouvel organisme adopta rapidement un plan d'aménagement du littoral languedocien, qui avec ses lagunes, souffrait de l'image répulsive d'un littoral peu accueillant et hanté par les moustiques. Le projet fut confié à une mission interministérielle d'aménagement présidée par Jean Racine, qui mit au point un Plan d'urbanisme d'intérêt régional approuvé par décret en 1964. L'Etat procède à de vastes acquisitions de terrains (près de 3 500 ha) complétées par des classements en Zone d'aménagement différencié (ZAD). Plusieurs grandes unités touristiques, associant stations anciennes et stations entièrement nouvelles conçues ex nihilo (Port-Camargue, la Grande Motte, Le Cap d'Agde, Port-Barcarès...) sont conçues. Outre la construction de logements, l'aménagement des plages et l'assainissement des marais, l'aménagement touristique du littoral s'est également accompagné d'une multiplication de ports de plaisance et de ports de pêche.

Cette mise en valeur du littoral languedocien permet de bien souligner tous les objectifs de l'aménagement du territoire en France au cours des années 1960 : offrir des infrastructures à un secteur en plein essor, le tourisme, permettre un rééquilibrage des activités sur le territoire (ici désenclaver la Côte d'azur), mettre en valeur des régions restées rurales et peu développées. L'aménagement du littoral languedocien constitue une réussite importante : pour l'ensemble de la région, on est passé de 525 000 touristes en 1965 à près de 5 millions à la fin des années 1980 et un chiffre d'affaires de l'ordre de 8 milliards de francs qui fait du tourisme la première activité régionale. Cette promotion touristique du littoral a eu des répercussions sensibles sur l'emploi, soit directement (accueil, hébergement), soit indirectement (commerces, services, travaux publics et bâtiment).

Fabrice Grenard, « Une réalisation importante de l'aménagement du territoire : la mise en valeur du Languedoc-Roussillon », Date de diffusion : 12 juillet 1963, Jalons pour l'histoire du temps présent, Consultable sur : <http://fresques.ina.fr/jalons/fiche-media/InaEdu01076/une-realisation-importante-de-l-amenagement-du-territoire-la-mise-en-valeur-du-languedoc-roussillon.html>, consulté le 09/09/2013



Pour bien comprendre l'ampleur des aménagements réalisés, on peut consulter :

[http://martial.guerin5.free.fr/port\\_barcares.htm](http://martial.guerin5.free.fr/port_barcares.htm)

Qu'est-ce qui semble dès lors nécessaire pour constituer une « bonne » plage ou une plage « attractive » ?

.....

.....

.....

.....

Au vu de ce qui précède, comment peut-on expliquer qu'il ait fallu lutter contre les moustiques en Languedoc Roussillon ?

.....

.....

.....

.....

### 3.2.- Les bords de mer

Gardons comme fil conducteur la proposition déjà avancée. Elle nous servira pour investiguer les aménagements apportés en bord de mer.

**Il faut chercher le passé dans le monde présent.**

Promenade des Anglais (Nice)



<http://soledad.vip-blog.com/vip/article/4762275,La-C%C3%B4te-dAzur-avant-les-touristes.html>

## Jetée de la Chapelle (Arcachon)



<http://leonc.free.fr/chapelle/chap15.htm>

<http://leonc.free.fr/chapelle/chap12.htm>

Jetée de Courseulles-sur-Mer (Calvados)



Jetée de Brighton (Angleterre)



Jetées et promenades sont des aménagements qui partagent des traits communs. Lesquels ?

.....

.....

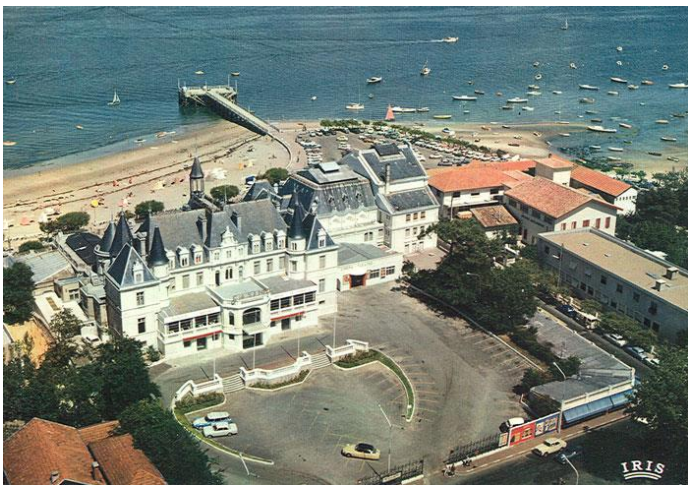
.....

.....

.....

.....

Casino de la plage (Arcachon) au début du 20<sup>e</sup> siècle, dans les années 70 et actuellement.



Un casino ? Ce qu'on y fait ?

.....

.....

Hôtel Royal Barrière à Deauville



Colonie de vacances Notre-Dame du Bonsecours (La Guérinière, Vendée)



Station balnéaire de La Grande Motte





Hôtels, colonies de vacances et tours à appartements sont des aménagements qui partagent des traits communs. Lesquels ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Mais jetées, promenades, casinos, hôtels, colonies de vacances, tours à appartements, se distinguent aussi sous d'autres aspects. Lesquels ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

L'aménagement des bords de mer a donc figé le passé et des préoccupations portées par ceux qui nous ont précédés.

D'importants travaux d'aménagement urbanistique ont été réalisés : des stations balnéaires ont été créées de toutes pièces, avec des préoccupations variables selon les époques.

Un exemple : Malo-les-Bains (Nord)

**Villas malouines, patrimoine balnéaire**

L'histoire de la station balnéaire de Malo-les-Bains commence en fait le 18 mars 1858 quand la ville de Dunkerque vend à Gaspard Malo les dunes dites de l'Est représentant une superficie de 641 hectares. Dans un premier temps, l'homme d'affaires cherche à

rentabiliser son acquisition par diverses plantations, oyats, luzerne, pins et saules, mais cette entreprise est contrariée par les conditions climatiques locales.

Après cet échec, la création en 1867 d'un nouveau casino-hôtel offre des perspectives de développement prometteuses, notamment l'avènement d'une station balnéaire, et incite

Malo à se lancer dans des opérations de lotissement. Mais les débuts sont difficiles, en particulier en raison du coup d'arrêt à la vente des terrains, occasionné par la guerre de 1870-71. En fait, l'urbanisation du front de mer ne s'accélère que dix ans plus tard.

### L'ère des promoteurs



À partir de 1880, les promoteurs Hamoir et Wagner rachètent à Gaspard Malo de vastes espaces de dunes vierges y compris sur le front de mer et, en moins de trois ans, deux cents « chalets » sont construits après des campagnes publicitaires alimentées par des journalistes et auteurs parisiens célèbres, tels Edmond About, Francisque Sarcey ou Henry Bauer, qui, les premiers, séduits par ce site exceptionnel, se font construire des villas. À ce titre, ils peuvent être considérés comme les véritables pionniers de la station balnéaire. Cependant, cet engouement parisien est de courte durée et cède rapidement la place à celui des notables de la région.

Ainsi, dès 1894, la villa d'About (Marmaille) est rachetée par Antoine Repaire, directeur d'une usine d'Haulchain, celle de Bauer (Marguerite) est acquise par Arthur Hugot, fabricant de sucre à Lens, et M. Duriez de Quillacq, fabricant de sucre à Bourbourg, reprend celle de Sarcey (Les Flots). Quant à la villa Les Moineaux, construite sur les plans de Viollet-le-Duc et propriété du cé-

lèbre chirurgien Georges Félizet, elle passe en 1914 aux mains d'un entrepreneur en teinturerie de Roubaix. D'après le plan établi en 1894, une trentaine de villas se partagent la bande de terrain située entre la rue Belle-Rade et la propriété Félizet, et de nouvelles constructions apparaissent dans les espaces vacants à l'intérieur de ce front.

### L'aménagement de l'espace public

Mettre en valeur la plage, tel était aussi l'enjeu en cette fin du XIXe siècle, pour attirer les visiteurs et les estivants et favoriser les initiatives privées. Dès 1885, la ville de Dunkerque fait construire une digue promenade sur la portion du littoral qui lui appartient, face au Kursaal. Celle-ci est prolongée sur le territoire de Rosendaël pour s'étendre en 1891 sur une longueur de 700 mètres et atteindre la rue de Flandre en 1896. Quand est créée la commune de Malo-les-Bains (1891), la nouvelle municipalité, soucieuse de préserver la qualité de l'espace public et d'assurer un meilleur ensoleillement de la promenade, décrète, pour toute construction en front de mer, une servitude imposant une terrasse de dix mètres de profondeur.

### Des architectes réputés



Malo-les-Bains devient ainsi un lieu de villégiature très prisé par les classes aisées et les

nouveaux propriétaires, qui disposent de gros moyens, font appel à des architectes réputés, lillois pour la plupart. C'est ainsi que le front de mer devient une vitrine de l'architecture régionale. Les architectes les plus actifs semblent être Baert et Boidin, associés à Louis Gilquin qui, de 1885 à 1895 construisent une vingtaine de villas et chalets. À noter qu'ils sont également les auteurs des Bains Dunkerquois (1895). Leur réalisation la plus spectaculaire est certainement la villa Saint-Pierre, construite pour le propriétaire d'une

teinturerie lilloise, aujourd'hui disparue et se trouvant à l'emplacement de l'actuel immeuble Miramar. Autre architecte de renom qui intervient à Malo-les-Bains : Léonce Hainez, connu pour avoir réalisé à Lille l'Institut Pasteur et le théâtre Sébastopol. Citons encore Gustave Goris (villa Faidherbe) ou Jules Potier dont sa demeure personnelle, la villa Cécile, construite en 1897 au 23 rue Belle-Rade, est un des fleurons de la station balnéaire.

Patrick Odone, « Villas malouines, patrimoine balnéaire », <http://www.communaute-urbaine-dunkerque.fr/fr/territoire/histoire-du-territoire/villas-malouines-patrimoine-balneaire/index.html>, consulté le 08/09/2015

Un ouvrage dirigé par Bernard Toulier (2010, *Architecture et urbanisme. Villégiature des bords de mer. XVIIIe-XXe siècle*, Paris, Editions du patrimoine) propose un regard historique sur l'architecture des villes balnéaires. En voici le résumé, tel que proposé en quatrième de couverture.

La mode de la villégiature thermale est lancée à la fin du 18<sup>e</sup> siècle par les Anglais et s'étend très vite aux stations balnéaires dans toute l'Europe : les aristocrates se prennent d'un véritable engouement pour ces séjours à la fois ludiques et thérapeutiques.

Au 19<sup>e</sup> siècle, l'essor de l'aménagement du littoral est fulgurant et ne cesse de croître jusqu'aux années 1930. Jetées, digues, esplanades, promenades plantées, « mails » et avenues facilitent l'accès et la promenade au sein de stations balnéaires entièrement aménagées pour le bien-être des estivants : établissements de bains et de santé, courts de tennis, hippodromes, golfs, sports nautiques mais aussi musées, casinos, théâtres, cafés, opéras, lieux de cultes... On érige de somptueuses villas, des folies luxueuses et des hôtels fastueux agrémentés de jardins sophistiqués et luxuriants.

Puis, avec les congés payés en 1936, la villégiature se démocratise et les villes multiplient alors les hôpitaux, sanatoriums, campings et colonies de vacances. Eclectisme, originalité, pittoresque, brio, mais aussi confort et soin caractérisent les édifices, du plus modeste au plus extravagant et du plus fonctionnel au plus inventif.

L'essor de la villégiature a donné naissance à une architecture et un urbanisme qui sont bien davantage qu'un style : c'est un esprit, un mode de vie, voire un modèle de société.

<http://blogscd.paris-sorbonne.fr/2012/01/sejours-en-bord-de-mer/>

Qui a introduit l'idée de passer du temps au bord de la mer ?

.....  
.....

Quand l'aménagement des bords de mer débute-t-il ?

.....  
.....

Qui met en œuvre les projets urbanistiques ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Les premiers projets sont empreints de certaines préoccupations qui ont émergé à la fin du 18<sup>e</sup> siècle et qui se sont généralisées dans les décennies qui ont suivi. Quelles sont ces préoccupations ?

.....  
.....  
.....  
.....

La fréquentation des bords de mer a connu plusieurs étapes. Lesquelles ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

## 4.- Les tenues et les accessoires balnéaires

### Arcachon (Gironde), 19<sup>e</sup> siècle



[http://www.ville-arcachon.fr/la\\_ville\\_des\\_4\\_saisons.html](http://www.ville-arcachon.fr/la_ville_des_4_saisons.html)

### Berck-Plage (Pas-de-Calais), début du 20<sup>e</sup> siècle



[http://www4.culture.fr/patrimoine/patrimoine\\_monumental\\_et\\_archeologique/insitu/image.xsp?numero=4&id\\_article=d1-885&no\\_image=5](http://www4.culture.fr/patrimoine/patrimoine_monumental_et_archeologique/insitu/image.xsp?numero=4&id_article=d1-885&no_image=5)

**Ault (Somme), 1908**



<http://jaimeault.com/comment-faire-classer-sa-maison-situee-rue-ernest-iamart/>

**Biarritz (Pyrénées Atlantiques), 1907**



<http://insitu.revues.org/1846>

**Larmor Plage (Morbihan), milieu des années 1930**



[http://enenvor.fr/eo\\_revue/numero\\_3/la\\_belle\\_saison\\_a\\_l\\_epreuve\\_de\\_la\\_guerre\\_reflexions\\_sur\\_les\\_pratiques\\_touristiques\\_a\\_l\\_echelle\\_du\\_morbihan\\_1939\\_1945.html](http://enenvor.fr/eo_revue/numero_3/la_belle_saison_a_l_epreuve_de_la_guerre_reflexions_sur_les_pratiques_touristiques_a_l_echelle_du_morbihan_1939_1945.html)

**Australie, années 30, acrobaties à la plage**



<https://unemysterieuseinconnue.wordpress.com/category/vintage/page/2/>

**Plage de Tel Aviv, années 30**



<http://rootsisrael.com/oldtelaviv/>

**Trouville (Calvados), années 30**



<http://www.alsyete.com/nos-lieux-de-vie-dans-paris/scenes-de-vie-anciennes>



**Ronce-les-Bains (Poitou-Charentes), années 50**



<http://memoires-vivantes-ronce.over-blog.com/article-26-ans-de-plage-en-fete-avec-bernard-bec-89448400.html>

**Genève-Plage, 1951**



<http://www.geneve-plage.ch/histoire.html>

**Côte basque, années 60**



<http://www.courrierinternational.com/article/2013/07/11/un-air-de-californie>

**Bretagne, années 60**



<http://chroniques-de-bretagne.blogspot.be/2012/06/cest-lete.html>

Scène de plage, années 70



<http://tam.over-blog.net/tag/erquy/20>

Scène de plage, années 70



<http://www.madmoisellejulie.fr/joseph-szabo-scenes-a-la-plage-1970/>





## Evaluation formative n°1

### De la posture que le maître et les écoliers doivent tenir

Observons attentivement chacune des scènes suivantes et penchons-nous sur les différents éléments du décor, la disposition des lieux, les objets qui s'y trouvent, la posture physique des personnes.

Figure n°1



Figure 2



Figure n°3



Figure n°4



Figure n°5

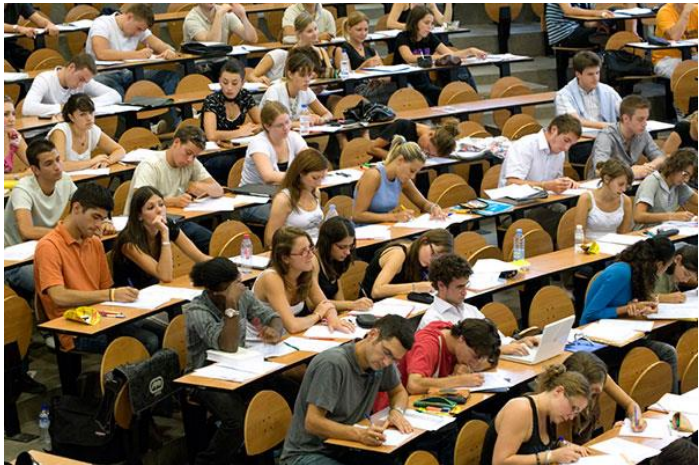


Figure n°6



*Dans un premier temps*, identifiez les éléments du décor, les accessoires, la disposition des lieux, etc.

Exemple de (bonnes) réponses attendues :

**Le décor et les objets :**

- un local fermé, avec des portes pour entrer et sortir
- un local sans fenêtres (à l'exception de la première scène)
- un local éclairé par un éclairage artificiel (lampes murales, lampes au plafond, spots)
- des radiateurs sur les murs
- les murs sont parfois recouverts de bois
- etc.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



**La disposition des lieux :**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**Les acteurs et les accessoires :**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**La posture physique :**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**Dans un deuxième temps**, dégagez les effets structurels d'un tel aménagement de l'espace. Pour vous aider dans la réflexion, envisagez ces questions « fausement » naïves :

- pourquoi tous les sièges sont-ils orientés dans la même direction ?
- pourquoi les sièges sont-ils disposés en gradin ?
- pourquoi le local n'est-il pas pourvu de fenêtres ?
- pourquoi le local peut-il contenir plusieurs centaines de personnes ?
- pourquoi le local est-il pourvu de radiateurs ?

Exemple de réponse attendue :

On peut suggérer qu'un radiateur a pour utilité de réchauffer le local et éviter que ceux qui s'y trouvent ne prennent froid. Pourquoi pourraient-ils avoir froid ? Probablement parce qu'on leur demande de rester assis et qu'ils ne pourront pas bouger.

Mais pourquoi doivent-ils rester assis ? Pourquoi ne peuvent-ils pas bouger ?

A vous de jouer...

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Aujourd'hui, nous devons composer avec cet espace aménagé par d'autres. Il y a des choses que nous pouvons faire, et d'autres qui sont impossibles parce que l'aménagement de l'espace ne le permet pas. On peut alors s'interroger sur l'incidence que la disposition spatiale aura sur les échanges entre individus. Il y a (au moins) une chose qu'il est difficile de faire quand on est dans un auditoire. Laquelle ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

L'auditoire est donc un espace « aménagé » ; il est le fruit de la réflexion et de l'activité humaine. On peut s'interroger sur les préoccupations de ceux qui ont construit ce type de local. Au nom de quels principes, de quelles valeurs a-t-on aménagé l'espace de la sorte ? Dans quel but ? Y avait-il un intérêt à agir de la sorte ? Quels étaient leurs projets ? Que voulaient-ils favoriser dans ce contexte ?

En d'autres termes, notre attention se portera sur le modèle culturel sous-jacent à cette disposition spatiale. Et pour l'identifier, partons de l'idée qu'il faut chercher le passé dans le monde présent.



Alors quelles sont les traces ou les vestiges du passé dans un cadre tel que celui-ci ?

.....

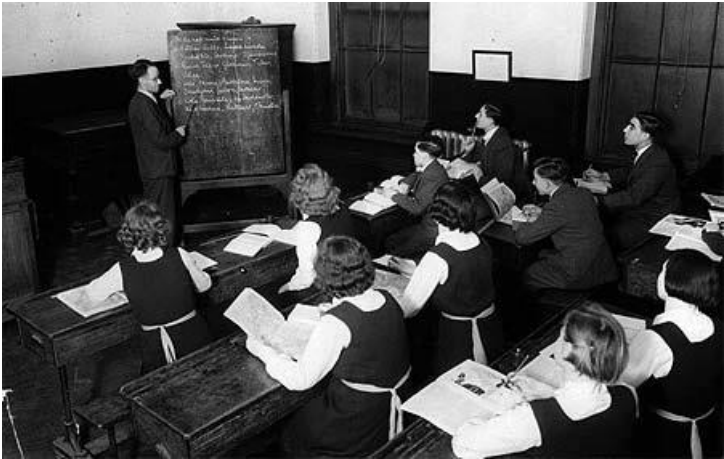
.....

.....

.....

.....

Pour aider à cerner les principes et les valeurs sous-jacents...



Et encore...

**SECTION 2ème :**

**DE LA POSTURE QUE LE MAÎTRE ET LES ÉCOLIERS DOIVENT TENIR, ET DE LA MANIÈRE DONT ILS DOIVENT SE COMPORTEUR PENDANT LES LEÇONS**

03 01 14 Le maître doit toujours être assis ou debout devant son siège pendant toutes les leçons, aussi bien celle des cartes que celle des livres ou des lettres écrites à la main.

03 01 15 Il ne doit jamais quitter sa place sans une grande nécessité, il trouvera cette nécessité très rare pour peu qu'il y fasse attention.

03 01 16 Il aura égard de se tenir dans un extérieur très modeste, d'avoir une grande gravité sans se laisser aller à rien de bas, ni qui ressente l'enfant ou l'écolier, comme serait de rire ou de faire quelque chose qui puisse exciter les écoliers à rire.

03 01 17 Cette gravité extérieure que l'on exige d'un maître ne consiste pas à avoir un extérieur sévère, à faire le fâché, ni à dire des paroles dures, mais elle consiste dans une grande retenue dans ses actions et dans ses paroles.

03 01 18 Le maître prendra surtout garde de ne se point familiariser avec les écoliers, de ne leur point parler d'une manière molle et de ne pas souffrir que les écoliers lui parlent qu'avec un très grand respect.

03 01 19 Le maître pour bien s'acquitter de son devoir doit être formé à pouvoir faire ces trois choses en même temps :

1ère Veiller sur tous les écoliers, afin de les engager à faire leur devoir et les tenir dans l'ordre et dans le silence ;

2ème Avoir en main pendant toute la leçon le livre qu'on lit actuellement et être exact à suivre le lecteur ;

3ème Faire attention à celui qui lit et à la manière dont il lit, afin de le reprendre quand il manque.

03 01 20 Les écoliers doivent toujours être assis pendant les leçons en lisant même dans les cartes, avoir le corps droit et les pieds à terre et bien rangés. Les lisants dans les cartes doivent avoir les bras croisés, et les lisants dans les livres doivent tenir leur livre avec les deux mains, sans le mettre ni sur leurs genoux ni sur la table; ils doivent aussi avoir le visage devant eux, un peu tourné du côté du maître. Le maître cependant prendra garde qu'ils ne tournent pas si fort la tête qu'ils puissent causer avec leurs compagnons, et qu'ils ne l'aient pas tantôt d'un côté, tantôt d'un autre; pendant qu'on lira, tous les autres de la même leçon suivront dans leur livre qu'ils doivent toujours avoir en main.

03 01 21 Le maître veillera avec un très grand soin à ce que tous lisent bas ce que le lecteur lira haut, et fera de temps en temps dire à quelqu'un quelque mots en passant pour le surprendre et reconnaître s'il suit effectivement, et, s'il ne suit pas, le maître lui imposera quelque pénitence ou correction; si même il en remarque quelques-uns qui n'aiment pas suivre ou qui s'en dispensent plus facilement, il prendra à tâche de les faire lire les derniers et même à plusieurs reprises, peu chaque fois, afin que les autres aient aussi le temps de lire.

03 01 22 Tous les écoliers d'une même leçon seront découverts dès le commencement de la leçon et ne se couvriront point qu'ils n'aient lu.

03 01 23 Si le maître les fait lire plusieurs fois, la deuxième, troisième et autres fois, il se découvriront lorsqu'ils commenceront à lire, et se recouvriront aussitôt après avoir lu.

S'agirait-il du règlement d'ordre intérieur d'une de nos écoles secondaires ? Le ton est vieilli, et la mise en forme peu attractive... Il s'agit ici d'un extrait d'un ouvrage intitulé « La conduite des écoles », écrit en 1706 (manuscrit, puis publié en 1720) par Jean-Baptiste de la Salle, fondateur des Frères des écoles chrétiennes.

On trouve l'ensemble du texte à l'adresse suivante :

[http://www.delasalle.qc.ca/documents/107/conduite\\_des\\_ecoles.pdf](http://www.delasalle.qc.ca/documents/107/conduite_des_ecoles.pdf)

Et l'ensemble du corpus lasallien :

[http://www.delasalle.qc.ca/fr/ecrits\\_du\\_fondateur.asp?pageID=345](http://www.delasalle.qc.ca/fr/ecrits_du_fondateur.asp?pageID=345)

Quelles pouvaient donc être les préoccupations sociales qui ont orienté l'organisation des bâtiments scolaires, l'aménagement des locaux, le choix de certains accessoires ?

Pour répondre à cette question, considérez le texte qui suit. Il vous offrira des clés de compréhension du projet social sous-jacent à l'émergence puis à la généralisation de la « forme scolaire d'éducation ».

Le sociologue français Guy Vincent (1994, *L'éducation prisonnière de la forme scolaire ? Scolarisation et socialisation dans les sociétés industrielles*, Presses Universitaires de Lyon) propose une analyse particulièrement stimulante de l'origine de la forme scolaire d'éducation. Voici l'essentiel de son argument.

Lorsqu'on retrace l'historique du système scolaire, il ne faut pas chercher à tout prix des traces de l'école telle que nous la connaissons dès l'Antiquité. Il n'y a pas eu de passage successif d'une forme primitive à une forme plus développée, mais apparition de la forme scolaire proprement dite quand l'Etat est devenu la forme politique d'organisation des sociétés. Les écoles urbaines développées par les Frères des Ecoles chrétiennes à la fin du 17<sup>ème</sup> siècle étaient radicalement nouvelles.

C'est alors qu'apparaît dans les sociétés européennes, une forme inédite de relation sociale entre un « maître » (en un sens nouveau du terme) et un « écolier » : une relation « pédagogique ». Cette forme de relation est inédite parce qu'elle est distincte et autonome par rapport aux autres relations sociales : le maître n'est plus un artisan qui transmet des savoir-faire à un jeune homme. Dans les villes, on assiste d'ailleurs à une forme de résistance de la part des « maîtres-écrivains » face à l'intrusion des maîtres d'école. En s'autonomisant par rapport aux autres relations, l'école dépossède les groupes sociaux de leurs compétences et prérogatives. Jadis, dans l'ancienne société, « apprendre » se faisait « par voir-faire et oui-dire ». Chez les laboureurs, les artisans ou les nobles, celui qui apprenait, c'est-à-dire en premier lieu l'enfant, le faisait en participant aux activités d'une famille, d'une maison : apprendre n'était pas distinct de faire.

La nouvelle relation pédagogique va se développer dans un lieu spécifique, distinct des lieux où s'accomplissent les activités sociales : l'école. Cet espace est soigneusement conçu et organisé... Des écoles d'un type nouveau sont créées à la fin du 17<sup>ème</sup> siècle, dans les villes, et elles sont explicitement destinées à « tous les enfants », y compris ceux du « peuple », qui pourtant n'ont pas besoin, pour exercer les métiers auxquels ils sont destinés, de ces « savoirs » que l'école transmet. De même apparaît un temps spécifique, le temps scolaire, à la fois comme période de la vie, comme temps dans l'année et comme emploi du temps quotidien.

Mettre les enfants dans les écoles devient une vaste entreprise d'ordre public. Il s'agit d'obtenir la soumission, l'obéissance ou une nouvelle forme d'assujettissement. On apprend à obéir à des règles qui sont constitutives de l'ordre scolaire, qui s'imposent à tous et dont certaines sont, chez les Frères, inscrites en « sentences » sur les murs de la salle d'école. Mais maître et élèves sont avant tout soumis à des règles impersonnelles qui fixent avec rigueur et détails chaque occupation de la journée.

Remarque :

Jusqu'au 20<sup>ème</sup> siècle, seules quelques variations de la forme scolaire se produisent : il suffit de concevoir la règle non plus comme s'imposant de l'extérieur à tous, mais comme manifestation en chacun d'une Raison universelle pour avoir la pédagogie des Lumières.

De même, le citoyen respectueux et obéissant, connaissant ses droits, mais surtout ses devoirs, qu'entendra former l'école de la III<sup>ème</sup> République, est bien encore un écolier.

L'émergence de la forme scolaire est contemporaine d'un changement dans le politique (et dans le religieux) plus fondamental que les changements de régimes ou d'institutions politiques qui ont marqué les sociétés européennes à partir du 17<sup>ème</sup> siècle (monarchies parlementaires, républiques...). Cette époque est marquée par :

- la constitution de l'Etat moderne,
- la généralisation de l'alphabétisation,
- la généralisation de la forme scolaire (lieu spécifique séparé, basé sur l'objectivation, la codification et l'accumulation des savoirs)
- et la construction d'un rapport distancié au langage et au monde : on passe par l'écriture et on se coupe des formes précédentes de transmission qui étaient avant tout orales.

Tant que les savoirs, les savoir-faire, les coutumes, les traditions, les mythes, les rites étaient transmis sous une forme orale, les individus pouvaient difficilement les « objectiver ». Ils ne les possédaient pas vraiment mais ils étaient possédés par eux. Ils pouvaient difficilement les utiliser consciemment. L'apprentissage s'opérait dans et

par la pratique, de situation en situation, de génération en génération. L'apprentissage par le faire, le voir faire ne nécessitait pas nécessairement d'explications et ne passait pas nécessairement par le langage verbal.

Seul le passage par l'écriture et l'accumulation des écrits vont permettre d'objectiver les mythes et les détacher des personnes : les acteurs obtiennent alors un point de vue sur les multiples actions dans lesquelles ils agissent et ils peuvent les soumettre à leur réflexion. C'est dans le cadre scolaire que les formes scripturales de transmission des savoirs trouvent une place privilégiée. Voici les principaux corollaires de ce changement.

### **Premièrement**

Liée à l'existence de savoirs objectivés, l'école devient un lieu spécifique, séparé des autres pratiques sociales (les pratiques d'exercice du métier en particulier). Avec l'écriture et le livre, on peut accumuler toute une série de connaissances et de savoirs qui étaient jusque-là transmis dans les façons pratiques de faire, dans le « geste » ou dans la transmission orale. Le défi est alors de former à l'utilisation de ces nouveaux registres de savoir, ce qui renforce l'utilité d'un système scolaire.

### **Deuxièmement**

L'école et la pédagogisation des relations sociales d'apprentissage sont liées à la constitution de savoirs scripturaux formalisés, savoirs objectivés, délimités, codifiés concernant aussi bien ce qui est enseigné que la manière de l'enseigner, les pratiques des élèves autant que la pratique des maîtres.

### **Troisièmement**

Il s'agit à présent de faire intérioriser par des élèves des savoirs qui ont conquis leur cohérence dans et par l'écriture : les élèves doivent alors apprendre tout un travail de classification, de découpage, de mises en relation, de comparaison, de hiérarchisation, etc.

La codification des savoirs et des pratiques implique le plus souvent des grammaires, des théories des pratiques. Tout est prévu, écrit, contrôlé, codifié d'avance dans une série de descriptions et de prescriptions. Des maîtres bien formés peuvent alors s'effacer au profit de fonctionnements scolaires très stricts.

### **Quatrièmement**

La codification des savoirs et des pratiques scolaires rend possible une systématisation de l'enseignement et, du même coup, permet la production d'effets de socialisation durables. Le message scolaire s'imprègne durablement.

### **Cinquièmement**

L'école, comme institution dans laquelle se jouent des formes de relations sociales reposant sur un énorme travail d'objectivation et de codification est le lieu d'apprentissage de formes d'exercice du pouvoir. A l'école, on n'obéit plus à une per-



sonne mais à des règles qui dépassent les particularités personnelles et qui s'imposent autant aux maîtres qu'aux élèves. D'ailleurs, l'instituteur comme détenteur d'une compétence spécifique, garantie par le « titre », le « diplôme » (reconnaissance formelle d'une compétence mesurable parce qu'objectivée) est un agent inter-changeable, qui entre dans des rapports institutionnels objectivés.

### **Sixièmement**

Pour accéder à n'importe quel type de savoir scolaire, il faut maîtriser la « langue écrite » (du graphisme à la composition française et à la grammaire, introduites par l'école mutuelle, en passant par la lecture). L'école est le lieu de l'apprentissage de la langue. C'est tout un rapport au langage et au monde que les pédagogues entendent inculquer aux élèves : une maîtrise symbolique, seconde, qui vient ordonner et raisonner ce qui relève de la simple habitude, du simple usage.

Assiste-t-on à présent à une remise en cause de la forme scolaire et de sa prédominance dans le mode de socialisation, s'interrogent les auteurs ? En fait, il semble bien que non : la forme scolaire est prédominante dans tous les processus de socialisation. Le mode scolaire de socialisation s'est généralisé : il s'est notamment répandu dans les apprentissages professionnels. A tel point que la société semble incapable de penser l'éducation autrement que sur le modèle scolaire même dans les domaines étrangers au curriculum consacré des écoles de culture générale ou de formation professionnelle.

Dans les classes supérieures et les classes moyennes, les parents, et singulièrement les mères, tendent à devenir de véritables pédagogues pour faire de leurs rapports avec leurs enfants des rapports éducatifs, pédagogiques. Les classes populaires sont plus éloignées du mode scolaire de socialisation, surtout les plus dominées d'entre elles, sur le plan culturel. Car dans ces familles, on ne voit guère l'utilité de séparer des pratiques à visée éducative d'autres pratiques sociales, sauf peut-être pour les pratiques qui se rapportent à l'école et pour les parents les moins éloignés de l'univers scolaire.

Les auteurs s'interrogent enfin sur l'ouverture de l'école aux parents. Mais comment ne pas voir que les parents les plus présents dans les écoles, s'exprimant sur des questions pédagogiques, sont d'abord des parents ayant un capital scolaire important et dont les pratiques socialisatrices n'entrent pas en contradiction, au contraire, avec le mode scolaire de socialisation ?

L'ouverture de l'école pourrait mettre en péril le monopole des enseignants, comme agents détenteurs de la compétence pédagogique légitime, mais ne menacerait plus les fondements de l'éducation scolaire et ne serait pas le passage du mode scolaire de socialisation à un autre mode. Elle pourrait, à l'inverse, contribuer à renforcer la dominance de la forme scolaire en favorisant sa diffusion hors de l'institution scolaire. L'école pourrait s'ouvrir parce qu'elle socialise moins contre l'extérieur (les familles, la rue...), parce que l'extérieur socialise davantage comme elle... D'une certaine manière, l'institution scolaire paye le « succès » du mode de socialisation dont elle a été le principal vecteur et dont on peut dire qu'elle n'a plus le monopole.

La question à laquelle vous allez à présent répondre.

Dans Le Figaro Magazine, Edition internationale, du samedi 3 janvier 2015, en pages 6 et 7, on découvrait la photo suivante (datée du 18 décembre 2014), suivie de ce texte.

« Sérieux et attentifs, ces jeunes élèves afghans ont repris le chemin de l'école. En plein air, ils écoutent leur professeur qui les a divisés en trois groupes. Le temps semble s'être arrêté dans le district de Mohmand Dara, dans la province de Nangarhar, à l'est de l'Afghanistan, comme si rien ne s'était passé pendant ces treize années de combats permanents entre les troupes de l'Otan et les différentes factions talibanes. Une guerre qui a coûté la vie à plus de 2.300 soldats américains et qui vient officiellement de prendre fin : l'Isaf, la force de combat de l'Otan, a baissé son drapeau dimanche 28 décembre à Kaboul, marquant son retrait définitif. Une page se tourne dans ce pays en guerre depuis l'invasion soviétique de 1979 ».



Sur cette image, quels accessoires occupent une place centrale ? Et pourquoi auraient-ils été réintroduits par le professeur en charge de ces jeunes élèves afghans ?

Avant de répondre à cette question, décrivez la configuration des lieux, la tenue vestimentaire, la position corporelle et les accessoires dont disposent les différents protagonistes.

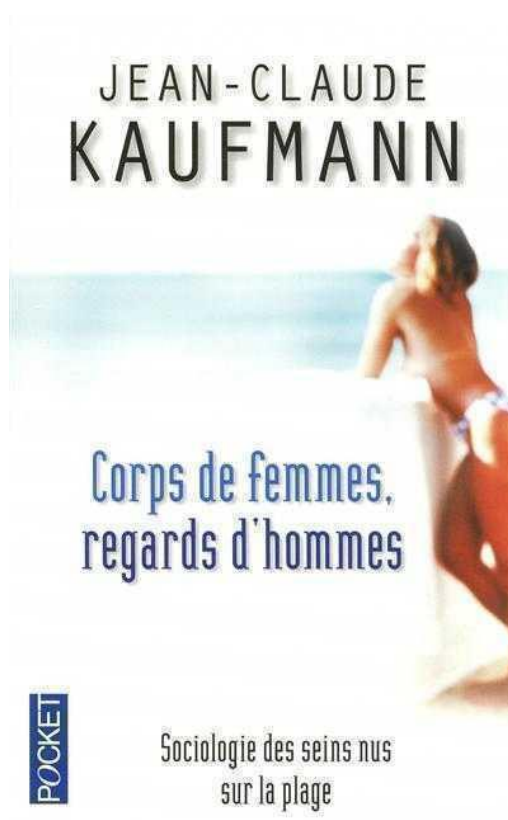
Prenez appui sur les éléments théoriques qui vous ont été présentés. Votre réponse ne doit pas excéder une page.

## 6.- La pratique du topless

Dans *Corps de femmes, regards d'hommes. Sociologie des seins nus* (1998, Nathan, Pocket), le sociologue français Jean-Claude Kaufmann analyse la pratique du topless sur les plages d'Europe occidentale.



*Jean-Claude Kaufmann*



## 6.1.- Le topless ne choque plus

La pratique du topless, devenue fréquente sur les plages d'Europe occidentale, ne semble plus soulever de passion.

### **Les Français, « pas choqués » par les seins nus à la plage**

Loin d'être choqués, les Français n'ont absolument rien contre les femmes qui bronzent seins nus sur la plage, d'après un sondage réalisé par l'Institut BVA pour Le Parisien-Aujourd'hui en France, publié vendredi 2 août. Seules 13% des personnes interrogées se disent outrées par cette pratique, dont 16% de femmes.

L'âge n'a absolument aucune incidence sur les réponses des sondés. Les Français les plus jeunes (19%) et les plus âgés (16%) sont ainsi les plus offusqués par le topless sur la plage. En revanche, on peut noter des disparités entre le nord et le sud de l'Hexagone. Les seins nus sur la plage ne posent aucun problème aux habitants du Sud-Est (9% de personnes choquées) et du Sud-Ouest (7%), mais peuvent heurter la sensibilité des Franciliens (19%), et des sondés domiciliés dans le Nord-Ouest (16%).

### **Pas de topless en centre-ville**

Plus des trois quarts des Français (79%) se disent choqués par le topless en centre-ville, pratique autorisée à New York depuis 1992. Sans surprise, les sondés n'apprécieraient pas non plus que les femmes pratiquent les seins nus dans un jardin public (74%).

Ce sondage a été réalisé en ligne, les 17 et 18 juillet derniers, auprès d'un échantillon de 989 personnes représentatif de la population française âgée de 15 ans et plus.

<http://www.ladepeche.fr/article/2013/08/02/1682967-francais-choques-seins-nus-plage.html>, 02/08/2013

Aujourd'hui, une femme peut raisonnablement se montrer quasiment nue devant des personnes étrangères sans courir certains risques. Lequel ? Ou lesquels ? Argumentez votre réponse.

Un premier risque qu'elle ne court pas (ou plus).

.....  
.....

Parce que :

.....  
.....

Un autre risque qu'elle ne court pas (ou plus).

.....  
.....

Parce que :

.....  
.....

Un autre risque qu'elle ne court pas (ou plus).

.....  
.....

Parce que :

.....  
.....

Un dernier risque qu'elle ne court pas (ou plus).

.....  
.....

Parce que :

.....  
.....

Pour compléter votre réponse, voici un extrait du manuel de savoir-vivre rédigé par Erasme en 1530. Il témoigne d'une évolution majeure dans nos sociétés occidentales.

Si on distribue des serviettes, pose la tienne sur ton épaule gauche ou sur ton bras. Si tu t'attables avec des gens de qualité, ôte ton chapeau mais veille à être bien peigné. A droite le gobelet et le couteau, à gauche le pain. Beaucoup étendent, aussitôt assis, les mains vers les plats. C'est ainsi que font les loups. Ne plonge le premier tes mains dans le plat que l'on vient de servir : on te prendra pour un goinfre, et c'est dangereux. Car celui qui fourre sans y penser, quelque chose de trop chaud dans la bouche doit le recracher ou se brûler le palais en avalant. Tu susciteras les rires ou la pitié. Il est bon d'attendre un peu pour que le garçon apprenne à maîtriser ses instincts. C'est d'un paysan que de plonger les doigts dans la sauce. On prend ce qu'on désire avec le couteau et la fourchette sans fouiller le plat tout entier comme font les gourmets, en s'emparant du morceau le plus près de soi. On prend

avec la quadra ce qu'on ne peut prendre avec les doigts. Quand on t'offre un morceau de pâté ou de gâteau avec la cuiller, tends ton assiette ou prend la cuiller tendue. Pose le morceau sur ton assiette et rends la cuiller. Si on t'offre quelque chose de liquide, goûtes-y et rends la cuiller non sans l'avoir essuyé d'abord avec la serviette. Il est discourtois de lécher ses doigts grasseyés ou de les nettoyer à l'aide de sa veste. Il faut se servir de la nappe ou de la serviette.

Il est malpoli de saluer qui urine ou défèque... Un homme bien élevé ne se laissera jamais aller à découvrir sans nécessité les membres que la nature a associés au sentiment de pudeur. Quand la nécessité l'y contraint, il doit le faire avec décence et retenue, même s'il n'y a pas de témoin. Car les anges sont toujours présents. Rien ne leur est plus agréable chez un garçon que la pudeur, compagne et gardienne d'un comportement décent.

Quand tu te déshabilles ou te lèves, pense à la pudeur, prends garde de rien présenter aux yeux d'autrui de ce que les mœurs et la nature ont voulu cacher.

(Erasme, 1530, *De civilitate morum puerilium – Petit manuel de savoir-vivre à l'usage des enfants*)

La nudité n'est pas une chose nouvelle, mais le regard sur la nudité a beaucoup changé. Quand on évoque le sentiment de « pudeur », c'est que l'on suppose qu'un individu « normal » est capable de :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

## L'éclairage de Norbert Elias

Cette capacité est le fruit d'une évolution historique qualifiée par le sociologue Norbert Elias de processus de civilisation (Elias N., 1976, *La civilisation des mœurs*, Paris, Presse-Pocket). Au cours de ce processus, hommes et femmes vont refouler tout ce qu'ils ressentent en eux-mêmes comme relevant de leur nature animale, en le rendant moins visible, en le refoulant dans l'intimité. On évolue ainsi vers un contrôle intime des émotions et des manières : rires, pleurs, rots, pets,... Toutes ces manifestations peuvent s'exprimer dans des circonstances précises et selon des procédures codifiées.

Norbert Elias, « remarquant qu'il est impensable qu'une femme ait pu se montrer au 19<sup>e</sup> siècle en public, sans se faire conspuer par la société, dans un de ces costumes de bain qui sont aujourd'hui d'usage courant, explique que ces changements, ainsi que la pratique universelle des sports par les hommes aussi bien que par les femmes, présupposent un niveau élevé de contrôle des pulsions » (Elias N., 1939, *Über den Prozess der Zivilisation : soziogenetische und psychogenetische Untersuchungen, t.I : Wandlungen des Verhaltens in den weltlichen Oberschichten des Abendlandes, t.II : Wandlungen der Gesellschaft : Entwurf zu einer Theorie der Zivilisation*, Bâle, Haus zum Falken, cité par Granger, 2010, « Du relâchement des mœurs en régime tempéré. Corps et civilisation dans l'entre-deux guerres », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 106, avril-juin, p.116).

## 6.2.- La pratique du topless n'est pas exempte de (petits) risques

Sur les plages d'Europe occidentale, le topless est, comme on l'a vu, passé dans les mœurs. Il est devenu « normal ». Encore que... ce n'est pas pour autant que celles qui pratiquent le topless ne courent plus aucun « risque ». Nous utiliserons dans les pages qui suivent des photographies publiées sur le web : il faut donc bien considérer que la photographie a été prise intentionnellement et que les sujets pris en photo semblaient, aux yeux de celui (ou de celle) qui a appuyé sur le déclencheur, dignes d'intérêt...

Commençons par identifier le risque couru – même si l'idée de « risque » peut être discutée. Ce « risque » est mentionné dans le titre de l'ouvrage de Kaufmann et attesté par la pléthore d'images associées au terme « topless » sur le web.

Le « risque » ?

.....

.....

Considérons à présent ce qui accentue ce « risque », en comparant les cas de figure suivants. Lequel ou lesquels seraient les plus « risqués » ?

**Cas de figure n°1**



**Cas de figure n°2**



**Cas de figure n°3**





Cas de figure n°4



Cas de figure n°5



Cas de figure n°6



Cas de figure n°7



Cas de figure n°8



Les plus « risqués » : .....

Le moins « risqué » : .....

Nous pouvons donc nous accorder sur la situation la moins « risquée » et sur ce qui explique qu'elle soit moins risquée.

.....

.....

.....

.....

.....

Les autres situations, par contre, sont plus « risquées ». Pourquoi ? Dans tous ces cas de figure, comment faire pour limiter les « risques » ?

Considérons tout d'abord les cas de figure 3, 4, 5 et 7. Qu'ont-ils en commun ?

.....  
.....  
.....

Comment limiter les risques ?

.....  
.....  
.....

Considérons ensuite les cas de figure 4 et 5. Qu'ont-ils en commun ?

.....  
.....  
.....

Comment limiter les risques ?

.....  
.....  
.....

Dans le cas précis du beach-volley, qui courrait le moins de risques à pratiquer cette activité seins nus ?

.....  
.....  
.....

Considérons enfin les cas de figure 6, 7 et 8. Qu'ont-ils en commun ?

.....  
.....  
.....

Comment limiter les risques ?

.....  
.....  
.....

Dans son étude du topless, Kaufmann (1998) a procédé par entretiens avec des « plagistes ». Il a pointé, outre les cas de figure précédents, des risques qui tiennent aux caractéristiques morphologiques : pratiquer le topless à un âge avancé ou à un trop jeune âge, pratiquer le topless quand on a une forte poitrine,... n'est pas toujours accepté. Pour ne pas subir des regards réprobateurs, inquisiteurs ou trop pesants des spectateurs, la femme doit contrôler ses mouvements, les réduire à l'essentiel ; ils doivent être suffisamment lents pour ne pas provoquer de ballottements, mais pas trop lents pour ne pas basculer dans quelque chose de sensuel. La contrainte d'immobilité, écrit Kaufmann (1998), est proportionnelle à l'élasticité mammaire...

Cela étant, il y aurait sur la plage celles à qui on pardonne tout, parce qu'elles ont une sorte d'aisance naturelle, de grâce dans les gestes ou parce qu'elles sont d'une beauté rayonnante. Aphrodite a plus de liberté que le commun des mortels...

En conclusion, celle qui pratique le topless doit tenir compte de limites qui tiennent :

- 1) .....
- 2) .....
- 3) .....
- 4) .....

Selon Kaufmann (1998), la pratique du *topless* impose à celles qui le pratiquent, de conserver une sorte d'aisance ou de naturel dans leurs mouvements. Elle est régie par **un code de conduite très rigoureux qui autorise ou non certains comportements selon l'endroit, la morphologie, l'action en cours.**

Selon le premier commandement de la Bible des plagistes, le sein nu doit être immobile, le corps doit être allongé. Bouger, se mouvoir n'est pas chose aisée.

La question qui se pose à présent est de savoir comment identifier les codes de conduite en vigueur dans un contexte donné.

### 6.3.- Comment identifier les codes de conduite en vigueur sur la plage ?

#### 6.3.1.- Limites formelles et informelles

Dans certains lieux, il est **explicitement** ou **formellement** mentionné qu'il est interdit de pratiquer le topless.



Par contre, dans la majorité des plages, le code de conduite est plus **implicite**, c'est-à-dire :

.....

.....

.....

.....

.....

### 6.3.2.- La signification des choses et des gestes

Considérons chacune de ces situations suivantes. Qu'ont-elles en commun ? Qu'ont-elles de différent ?



Ce qu'il y a de commun :

.....  
.....

Ce qu'il y a de différent :

.....  
.....

Poursuivons par l'examen de ces autres situations. Qu'ont-elles en commun ? Qu'ont-elles de différent ?



Ce qu'il y a de commun :

.....

.....

.....

Ce qu'il y a de différent :

.....

.....

.....

Nous avons été régulièrement confrontés à ces gestes de la main : nous y sommes confrontés plus ou moins régulièrement.

Pour ces choses qui nous sont familières, c'est-à-dire qui se produisent régulièrement, nous sommes capables de les décoder ou, en d'autres termes, de **leur donner une signification**.

Mais nous pouvons parfois nous laisser abuser par nos croyances ou nos convictions. Nous l'avons écrit en introduction, il conviendra de lutter contre toute forme de sociologie spontanée et partir de l'idée que ce qui est familier n'est pas connu pour autant.

Et que dire lorsque nous sommes confrontés à des choses inédites, à un contexte inconnu. Il nous faudra tenter de saisir la signification des choses. Mais comment faire ?

Pour avancer dans la réflexion, considérons avec George Herbert Mead (1963, Mead (1963, *L'esprit, le soi et la société*, Paris, PUF (traduit de l'anglais par Cazeneuve J., Kaelin E. et Thibault G.) – version originale : *Mind, Self and Society from the Standpoint of a Social Behaviorist*, Chicago, The University of Chicago Press, 1934) les idées suivantes :

1. un **geste** peut être défini comme tout son ou tout mouvement perceptible qui indique à l'interlocuteur les expériences internes ou les intentions du locuteur ;
2. la **parole** consiste en des gestes vocaux ;
3. un geste qui a la même signification pour deux ou plusieurs personnes est un « **symbole significatifs** » (*significant symbol*) et le langage consiste en de tels sons conventionnels.

Pour Mead (1963), c'est dans le champ d'action des gestes que naît et se développe l'intelligence humaine. Les gestes (spécialement les gestes vocaux, le langage) ont rendu possible une forme de symbolisation de l'expérience. La symbolisation repose sur l'élaboration d'idées ou de concepts : ces idées ou ces concepts englobent sous une même « étiquette » générale une série de manifestations concrètes qui ont un ou des points communs. Une fois cette généralisation constituée, je suis alors capable de réagir lorsque je serai confronté à une manifestation concrète de l'idée générale ou du concept général. Mead (1963) situe cette capacité de réaction dans l'organisation du système nerveux central. Voilà ce qu'il écrit à ce propos.

« La constitution d'un tel ensemble d'éléments organisés est ce qui correspond approximativement à l'idée ou concept d'une chose. Si l'on demandait ce qu'est l'idée de chien, et si l'on cherchait cette idée dans le système nerveux central, on trouverait tout un groupe de réactions plus ou moins reliées par des voies définies, de telle sorte que, lorsqu'on se sert du terme « chien », on tend à produire ce groupe de réactions. Un chien est un camarade de jeu, ou un ennemi possible ; il appartient à vous ou à un autre. Il existe toute une série de réactions possibles. Il y a certains types de réactions communs à tous, et d'autres variables selon les individus, mais il existe toujours une organisation des réactions qu'on peut provoquer par le mot « chien ». Ainsi, lorsqu'un



individu parle d'un chien à quelqu'un d'autre, il fait naître en lui le même ensemble de réactions que chez l'autre » (Mead, 1963, p.61).

George Herbert Mead (1963) souligne l'importante différence entre le jeu des acteurs humains et le jeu des animaux, entre la conduite intelligente des animaux et l'action réfléchie de l'homme.

Pour lui, l'animal ne pense pas. Parce que, pour que la pensée puisse exister, il faut qu'il y ait des symboles, des « gestes vocaux », « qui font naître chez l'individu la réaction suscitée chez autrui, de telle sorte qu'il puisse diriger sa conduite ultérieure à partir de cette réaction » (Mead G.H., 1963, p.63).

Le langage, même s'il n'est qu'une partie du processus coopératif, est d'emblée social : on parle pour entrer en relation et pour coordonner ses actions et celles de ses interlocuteurs.

« De ce point de vue, ce que nous disons produit en nous le même effet que sur autrui, et nous maîtrisons ainsi la situation sociale grâce à cette compréhension de ce que nous disons. Telle est la base du langage quel qu'il soit. Il n'y aurait pas de langage possible si l'on ne comprenait pas ce qu'on dit, si l'on n'en était pas affecté de la même façon qu'autrui » (Mead G.H., 1963, p.64).

Partons du récit suivant.

### ***Carnet estival d'une étudiante qui décompresse***

#### **Samedi 22 août**

Je ne vous dis pas ce qu'il m'est arrivé avec Thibaut aujourd'hui ! On était à la plage, tranquilles, sous le soleil. Il faisait chaud. Je faisais la crêpe. Normal. J'avais boulotté pendant deux semaines comme caissière chez Carrefour. Un truc pas folichon. Bref. A un moment donné, je me tourne vers Thibaut et je vois qu'il est en train de rougir méchamment. Ma nature sensible et mon empathie naturelle m'empêchent de me recoucher. Je lui dis : « Dis, Thib, il fait vraiment chaud. Tu veux un peu de lait solaire ? ». Il me répond : « Ouais, je veux bien. Ça ne me fera pas de tort ». Je lui tends avec nonchalance (admirez le terme qui traduit au mieux mon état d'âme à ce moment-là) la crème solaire qu'il avait mise dans son sac. Et là, que fait-il, ce c... ? Il l'ouvre et s'enfile une grande gorgée ! Et puis, il tousse un grand coup, se tient la gorge et me regarde avec des yeux de merlan frit : « C'est pas du lait ! C'est de la crème solaire ! ». Et là, je réagis au quart de tour : « Mais t'es pas bien ? Je te parlais de lait solaire, pas de lait à boire... ». Complètement affolée – il y a quand même plein de crasses dans la crème solaire –, je me prépare à appeler les secours quand Thib éclate de rire ! Certainement les premiers symptômes de l'empoisonnement. Mais non. En fait, ce n'était pas un tube de crème solaire, mais une gourde cachée dans un tube de crème solaire. Un truc débile que Thib avait trouvé sur Internet. « Le seul truc, c'est qu'il ne faut pas confondre avec la vraie

crème solaire... ». Précision superflue de Thib. L'heure de la revanche sonnera bientôt.

Pour celles et ceux qui ne me croiraient pas :

[http://commentseruiner.com/gadget/flasque-creme-solaire-gourde-invisible?utm\\_expid=54632006-5.PN0gFwc6Qimur-iGGaz8OA.0&utm\\_referrer=https%3A%2F%2Fwww.google.be](http://commentseruiner.com/gadget/flasque-creme-solaire-gourde-invisible?utm_expid=54632006-5.PN0gFwc6Qimur-iGGaz8OA.0&utm_referrer=https%3A%2F%2Fwww.google.be)



Si je parle de « lait solaire » à mon voisin de plage, je suppose que cela fera naître en lui le même ensemble de réactions que chez moi : l'un et l'autre nous partageons les mêmes certitudes (le tube que je lui tends est bien un tube de crème solaire et son contenu est bien de la crème solaire qui servira à protéger la peau en l'appliquant manuellement), les mêmes critères d'appréciation,...

Pour qu'à l'audition du mot « lait solaire », ce symbole ait un sens pour celui à qui je m'adresse, il faut qu'il soit en relation avec cet ensemble de réactions que je peux provoquer en moi-même tout comme chez n'importe quel autre de mes interlocuteurs. Si à la vue de mon voisin portant le tube à sa bouche et en buvant une partie du contenu, je peux raisonnablement m'interroger. Ai-je bien été compris ? Mon interlocuteur est-il vraiment qualifié ?

En d'autres termes, pouvoir avoir du sens, un symbole doit produire en moi le même groupe de réactions que chez autrui, mais il y a quelque chose de plus qui est impliqué dans la signification du symbole : cette réaction produite chez mon interlocuteur à un mot comme « lait solaire » ou « vraiment chaud » est une réaction qui est pour nous à la fois un stimulus et une réaction.

Attardons-nous quelque peu sur cette idée : « **une réaction qui est à la fois un stimulus et une réaction** ».

« Quand nous parlons du sens de ce que nous sommes en train de faire, nous faisons de la réaction même que nous sommes sur le point d'avoir, un stimulus pour notre action. C'est un stimulus pour une phase ultérieure qui doit se dérouler à partir de cette réaction particulière » (Mead G.H., 1963, p.62).

En quoi l'attitude d'un boxeur lors d'un combat peut-elle être comprise comme un ensemble de réactions qui sont à la fois stimulus et réactions ?



.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

L'homme, écrit Mead (1963, pp.64-65), est un être doté d'intelligence : il est capable d'adapter ses actes dans le processus de l'échange, tout comme ses interlocuteurs. Les hommes communiquent et peuvent ainsi ajuster leurs actions les unes aux autres. Et la signification est un élément essentiel de cette adaptation. Pour échanger, il faut donc (se) comprendre !

Il est possible de comprendre qu'on n'a pas été compris sur base de la réaction de son interlocuteur.

**Pour Mead (1963, p.65), la signification naît et reste dans le champ de la relation entre le geste d'un organisme humain et son comportement ultérieur, indiqué à autrui grâce à ce geste : « Si ce geste indique ainsi à un tiers le comportement ultérieur de l'individu donné, alors il a une signification ».**

Les significations consistent en des relations stables entre un organisme et une classe d'objets qui sont définis par l'usage courant qui en est fait. La signification est donc d'abord une propriété du comportement et seulement ensuite, une propriété des objets eux-mêmes. Pour Mead (1963, p.65), « la signification tire son origine et son existence de la relation entre un stimulus donné (le geste) et les phases suivantes de l'acte social dont ce stimulus est au moins une de ces premières phases, sinon la phase initiale. La signification est alors le développement d'une relation objective entre certaines phases de l'acte social ; ce n'est pas une addition psychique à cet acte, ni une « idée », telle qu'on la conçoit traditionnellement ».

La signification d'un geste émerge alors d'un ensemble dynamique constitué de trois composantes :

1. le geste fait par un organisme,
2. la réaction d'un autre être à ce geste,
3. leur résultante dans l'acte social qui s'ensuit.

Le geste initial a donc une relation étroite avec le premier organisme, une autre relation étroite avec le deuxième organisme et enfin, une relation étroite avec les phases ultérieures de l'acte social donné. Si le deuxième organisme réagit au geste du premier, c'est parce que ce geste est une composante d'un acte donné : sans la réaction, l'acte n'est pas achevé, il reste incomplet.

« Le processus social qui comprend la communication provoque l'apparition de nouveaux objets dans l'expérience de ceux qui sont engagés dans ce processus. Les réactions constituent d'une certaine façon les objets qui les déclenchent. C'est dire que tout être détermine les significations des objets : en ce sens, tout organisme biologique crée les objets auxquels il réagit par sa structure physico-chimique. Il n'y aurait pas, par exemple, de nourriture ni d'objet comestible, s'il n'y avait pas d'organismes pour les digérer. Pareillement, le processus social crée les objets auxquels on réagit ou on

s'adapte. Ainsi les objets sont constitués dans un cadre de significations à l'intérieur du processus social de l'expérience et du comportement, grâce à l'adaptation réciproque des actions et réactions propres aux différents organismes engagés dans ce processus. Cette adaptation est rendue possible par la communication, qui prend la forme de conversation par gestes dans les premiers stades de ce processus, et de langage dans les derniers » (Mead, 1963, p.66).

Soulignons que la signification « n'est pas d'emblée ni par essence un contenu psychique (un contenu d'esprit ou de conscience), car elle n'a absolument pas besoin d'être consciente et de fait, elle ne l'est pas avant que des symboles significatifs ne soient dégagés dans le processus de l'expérience sociale humaine. Ce n'est que lorsqu'elle s'identifie à de tels symboles que la signification devient consciente » (Mead G.H., 1963, p.69).

Dès lors, un observateur extérieur doit prendre en compte l'ensemble d'une séquence (geste fait par un organisme, réaction d'un autre être à ce geste, résultante dans l'acte social qui s'ensuit) pour identifier les choses qui ne se font pas et par conséquence, les codes de conduite en vigueur dans un contexte donné.

### **6.3.3.- Corps de femmes et regards d'hommes**

Revenons sur la plage. En période estivale, il est rare d'être seul sur une plage – hormis à certains moments de la journée ou en cas de circonstances atmosphériques peu favorables. Dans les moments de plus grande affluence, les activités auxquelles il est possible de se livrer sont relativement limitées. Une façon de passer le temps sur la plage, c'est de regarder autour de soi, parfois même surveiller voire épier. Sur une plage, il est difficile de ne pas regarder : l'œil, disent les personnes interrogées par les chercheurs de l'équipe de Jean-Claude Kaufmann (1998), est fait pour voir. Et on ne peut pas ne pas regarder... sauf quand la paupière est close.

Le regard peut se porter sur le paysage, sur l'entourage immédiat, sur ses voisins les plus proches ou sur des personnes plus lointaines. Et parfois le regard s'arrête... plus ou moins longuement sur ce qui a été perçu. Le regard peut être accroché par l'anormal, c'est-à-dire ce qui est laid ou ce qui est trop beau, ce qui s'éloigne de la position corporelle de référence.

Sur quelle base un observateur extérieur pourrait-il dès lors apprécier que le regard des autres « sanctionne » un comportement jugé inadéquat ?

Considérons bien, une fois encore, les trois composantes distinguées par Mead (1963) et une observation rapportée par Kaufmann (1998) : lorsque la femme sent le regard des autres se poser sur elle, deux techniques sont possibles. L'une est défensive – chacun observe com-

ment il est observé – et l'autre est offensive – la femme juge les regards qui tentent de la juger et elle note les écarts de conduite, distinguant le regard normal et le regard « bizarre ».

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Et du côté de ceux qui regardent, n'y a-t-il pas aussi des limites à respecter ? Ainsi, peut-on émettre un sifflement admiratif ? Peut-on formuler un commentaire à voix haute ? Pourquoi ?

.....

.....

.....

Et puis, peut-on porter le regard « n'importe comment » ?

.....

.....

.....

.....

Quelle serait alors la règle de vigueur en ce qui concerne le regard ?

.....

.....

.....

Les deux extraits de presse suivants mettent en évidence un autre type de limites du côté de ceux qui regardent le corps des femmes.

### **Il prenait des photos de femmes seins nus sur la plage à Antibes**

Un touriste allemand de 48 ans ramenait de bien curieuses cartes postales chez lui. Il a été interpellé la semaine dernière par la police alors qu'il prenait des photos de femmes topless sur la plage. Les enquêteurs ont trouvé près de 400 clichés de seins nus sur la carte mémoire de son appareil photo. Agé de 48 ans, l'individu a été placé en garde à vue avant d'être relâché. Il sera convoqué ultérieurement par un officier de police judiciaire.

*Nice-Matin*, mercredi 15 juillet 2015, <http://www.nicematin.com/antibes/il-prenait-des-photos-de-femmes-seins-nus-sur-la-plage-a-antibes.2288431.html>, consulté le 08/09/2015

### **Topless : pourquoi les Françaises se mettent-elles moins à nu ?**

Alors que le monokini ne cesse de perdre du terrain, certains racontent que leur rapport à leur corps a aussi évolué vers plus de pudeur avec le temps... Et la société.

(...)

#### **Un « trop plein » d'images de nudité**

La société française serait-elle redevenue puritaine ? Même les femmes semblent mal à l'aise avec leur propre corps. 63% des femmes refusent de se dévêtir devant des amies (Sondage Ifop-Tena de 2009), 40% confessent être gênées par la nudité d'autres femmes dans une salle de sport, 37% sont mal à l'aise devant des images de poitrines féminines dans une publicité. Même dans l'intimité, la nudité n'est pas évidente. Si 98% des femmes se montrent nues à leur conjoint, elles sont 29% à préférer faire l'amour dans le noir.

« Il y a un sentiment de *trop-plein* d'images de nudité, explique le sociologue Christophe Colera, *La Nudité : pratiques et significations*. Les canons de beauté dominants, avec leur forte emprise normative, y sont pour beaucoup. Si 88% des femmes se disent pudiques, ce chiffre est encore plus élevé chez celles qui n'aiment pas leur corps. Or, elles sont plus de la moitié à avoir du mal à s'accepter physiquement... ».

#### **La génération des complexes**

Les corps siliconés des films pornos, les mannequins à la silhouette parfaite ont donné à toute une génération des complexes. Y compris aux hommes. Un quart des moins de 25 ans admet avoir au moins une fois été complexé à la vue d'organes surdimensionnés exhibés dans certains de ces films, selon un sondage Ifop.

Pour séduire désormais, il faut se rhabiller. Suggérer sans trop montrer. « La pudeur fonctionne aussi bien dans la protection de soi que dans les conquêtes, poursuit le sociologue. Une femme peut mieux se valoriser en se montrant pudique, inaccessible qu'en se déshabillant ».

#### **Harcèlement de rue et réseaux sociaux**

Mais cacher son corps est devenu également devenu un moyen de défense. « La pornographie et la diffusion d'un certain idéal libertaire mal compris ont parfois créé de toute pièce l'image d'une femme sexuellement disponible pour tous, poursuit le sociologue. Cela se matérialise par exemple par les attouchements dans le métro. Cela nourrit des réflexes de protection

chez les femmes ». Pour échapper au harcèlement de rue, les plus jeunes expliquent ne plus sortir en jupe le soir ou limiter leur décolleté. Des habitudes qu'elles conservent en grandissant.

La peur également de se retrouver sur les réseaux sociaux, avec l'avènement des smartphones. « J'ai fait du naturisme pendant des années, confie Valérie, une Montpelliéraine de 44 ans. Je trouvais que le regard était paradoxalement moins sexué que sur des plages classiques. Mais les choses ont évolué. Non seulement, le regard des hommes a commencé à me mettre mal à l'aise mais je me suis rendue compte que certains prenaient des photos en douce avec leur téléphone ». Alors qu'avant se dénuder était synonyme d'un bronzage parfait, se mettre à nu peut désormais laisser des traces indélébiles.

Caroline Politi, L'Express, 02/08/2014, [http://www.lexpress.fr/actualite/societe/topless-pourquoi-les-francaises-se-mettent-elles-moins-a-nu\\_1563579.html](http://www.lexpress.fr/actualite/societe/topless-pourquoi-les-francaises-se-mettent-elles-moins-a-nu_1563579.html), consulté le 08/09/2015

Quelles sont ces limites ?

.....

.....

.....

Sur la plage, il y a donc un double jeu : la mise en scène du corps de la femme et le contrôle du regard. Hommes et femmes peuvent « jouer » avec les limites. Par exemple :

- donner l'impression d'un regard neutre et détaché : c'est l'art du voir sans voir ;
- mesurer la durée et la capacité de décrochage d'un regard qui se porte sur son corps ;
- jouer sur le « petit plus » : régler subtilement la durée supplémentaire autorisée, et c'est à la femme qu'il revient d'interpréter ce que signifie ce regard.



## Evaluation formative n°2

Considérez cette photographie publiée sur Internet, et analysez-la au départ des conceptions théoriques qui viennent d'être présentées dans les pages qui précèdent.



Veillez à passer par les étapes suivantes.

- En quoi consiste ce geste ?
- L'image contient-elle d'autres stimuli visuels ?
- Si l'on retirait chacun de ces autres stimuli, le geste aurait-il encore la même signification ? Précisez.

Répondez ensuite à la question suivante : y aurait-il ici des choses qui ne se font pas ?

## SYNTHESE : les règles de la vie sociale

Nous venons d'établir qu'il existait un code de bonne conduite de la plage.

Nous avons donc identifié une dimension « structurelle » de toute vie en société : la **régulation** des comportements individuels et collectifs par des règles.

Nous avons donc précisé l'un des concepts centraux dans la démarche d'Emile Durkheim et plus globalement, dans l'approche sociologique des sociétés humaines.

Rappelons qu'il n'y pas de règles sans sanction. Durkheim, quant à lui, distinguait deux types de sanctions :

1. des sanctions répressives qui ont pour objet d'atteindre l'agent « *dans sa fortune, ou dans son honneur, ou dans sa vie, ou dans sa liberté, de le priver de quelque chose dont il jouit* » (Durkheim, 1893 : 71-72). C'est le cas du droit pénal ;
2. des sanctions restitutives : « *la remise des choses en état, le rétablissement des rapports troublés dans leur forme normale, soit que l'acte incriminé soit ramené de force au type dont il a dévié, soit qu'il soit annulé, c'est-à-dire privé de toute valeur sociale* » (ibid.). C'est le cas du droit civil, du droit commercial, du droit des procédures, du droit administratif et constitutionnel.

Expier ou remettre en état : telles sont les deux grandes orientations prises par les règles juridiques. Si la peine atteint le fautif dans son intégrité physique ou dans sa dignité, « *le plaideur qui a perdu son procès n'est pas flétri, son honneur n'est pas entaché* » (Durkheim, 1893 : 107).

Se pourrait-il que dans le cadre de la pratique du topless, certains comportements soient sanctionnés par le droit ? Et que le contrevenant soit atteint « dans sa fortune, dans son honneur, dans sa vie ou dans sa liberté » ?

.....

.....

.....

.....

Notons que les sanctions ne sont pas exclusivement négatives. Elles peuvent être aussi positives, comme dans le cas d'un encouragement à poursuivre l'action en cours. Par exemple :

.....

.....

Pour le sociologue Anthony Giddens (1984, *The Constitution of Society*, Cambridge, Polity Press ; traduit en français en 1987 sous le titre *La constitution de la société*, Paris, PUF), les règles de la vie sociale consistent en **des techniques ou des procédures généralisables que l'on emploie en cours d'action.**

Commentaires :

.....  
.....  
.....

Sans règles pour organiser et structurer les échanges entre les personnes, l'échange n'est pas possible.

Commentaires :

.....  
.....  
.....

Pour être un interlocuteur « convenable », c'est-à-dire quelqu'un avec qui il est possible d'entamer l'échange et de le poursuivre, il faut que je montre ma maîtrise des règles en vigueur dans le contexte donné. Pour ce faire, il n'est pas nécessaire que j'exprime verbalement la règle : il suffit que je montre que je l'ai intériorisée, il suffit que j'agisse conformément aux règles d'usage. En d'autres termes, la connaissance des règles se manifeste avant tout dans une conscience pratique, dans un « savoir-faire ». Dans nos activités quotidiennes, la plupart d'entre nous faisons généralement preuve d'une grande maîtrise et d'une grande connaissance de ces règles. Nous sommes ainsi capables d'agir et dans un ensemble indéterminé de circonstances sociales.

Commentaires :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Les règles peuvent être très formelles (comme dans le cas de législations, de règlements d'ordre intérieur) ou moins formelles (comme dans le cas des habitudes, des routines). Dans nos échanges avec les autres, ce qu'ils font, ce qu'ils disent, la posture corporelle qu'ils adoptent, etc. est interprété en fonction des informations que nous possédons déjà. Toutes ces informations constituent notre « stock de connaissances disponibles », et ce stock est susceptible de s'enrichir au gré de nos expériences.

Résumons-nous.

Une règle, c'est à la fois **un code de conduite** qu'il faut respecter et **une chose qui se produit régulièrement**.

D'un côté, la règle indique comment il faut agir, se comporter ou se tenir dans une situation sociale donnée. La sanction, positive ou négative, renforce la pertinence de la règle.

Il y a donc des choses que nous sommes en droit ou non de faire, des gestes que nous sommes en droit ou non de poser, des paroles que nous sommes en droit ou non de prononcer. Etre en droit, ce n'est pas seulement respecter la loi, c'est aussi ne pas s'attirer la réprobation d'autrui. Il sera ici question de la **légitimité** de nos actes, de nos gestes et de nos paroles.

La légitimité, c'est donc :

- 1°) .....
- 2°) .....

La légitimité d'un acte, d'un geste ou d'une parole n'est pas toujours acquise d'emblée : il nous faut parfois convaincre nos interlocuteurs ou nos partenaires du bien-fondé de ce que nous avons fait ou dit, du geste que nous avons posé ; il nous faut alors justifier, argumenter, négocier,...

Dès lors, au-delà de la légitimité qui désigne plutôt un fait accompli, ce qui nous intéressera ici, c'est l'aspect dynamique : **le processus de légitimation**, c'est-à-dire la façon dont nous pouvons faire accepter et reconnaître nos actes, nos paroles et nos gestes.

D'un autre côté, la règle, c'est aussi ce qui se passe régulièrement, ce qui se répète, ce qui est commun à des ensembles d'individus. Les règles, en raison de leur régularité, permettent alors d'interpréter une situation sociale donnée et de comprendre ce qui se passe devant nos yeux. Les règles contribuent donc à donner un sens aux choses.

Nous avons déjà abordé partiellement cette question du sens, mais soulignons déjà que les régularités de la vie sociale permettent d'appréhender le sens des actions individuelles, c'est-à-dire :

- 1°) la direction ou la suite attendue d'une séquence d'actions ;
- 2°) la signification de ces actions, les raisons ou les motivations qui les sous-tendent, les objectifs poursuivis par celui ou ceux qui agissent.

## 7.- Les choses qui ne se font pas

Toutes les activités humaines sont organisées par des règles qui précisent ce qui est autorisé et ce qui ne l'est pas. Ces règles de conduite définissent notamment les actes et les gestes que l'on peut ou non poser ou non, les paroles que l'on peut prononcer ou non, les comportements que l'on peut adopter ou non, etc. Il y a donc des choses qui ne se font pas, qui sont interdites, condamnées ou condamnables. Mais au nom de quelle règle ou de quelle norme ? Dans les situations suivantes, précisez le « registre normatif » qui peut être invoqué.

### Cas de figure n°1



Coups de klaxons intempestifs, refus de priorités, gestes injurieux : les usagers de la route sont incités à réfréner ces incivilités pendant au moins quelques jours, le temps de la semaine internationale de la courtoisie sur la route, organisée du 19 au 24 mars.

« Cela fait 50 ans que je fais du vélo à Paris, ça fait 50 ans que je me fais engueuler », maugrée Lise Brisson, 63 ans, en accrochant sa bicyclette à l'aide d'un antiviol.

(...) Deux-roues contre voitures, taxis contre vélos, véhicules divers contre piétons, Parisiens contre provinciaux... Sur la route, l'enfer c'est souvent les autres : pour Christophe Man, un chauffeur de taxi de 47 ans, « le pire, c'est les scooters, ils ne savent pas rouler » (...) Conduisant ses passagers depuis

20 ans dans les rues de Paris, il avoue : « Au début, j'étais porté par mes pulsions, je voulais aller vite, je m'énervais. Maintenant, j'ai l'habitude et je sais qu'il vaut mieux rester calme ».

« Cela ne sert à rien de chercher à arriver avant même d'être parti », tente de convaincre Régis Chomel, président de l'Association française de prévention des comportements sur la route (AFPC), à l'initiative de cette semaine de sensibilisation. M. Chomel rêve d'une route où « les automobilistes ne grillent pas les stops, les cyclistes ne roulent pas à contre-sens, les piétons regardent à droite et à gauche... Le véritable enjeu, c'est la modification des comportements en ville, où il n'y a pratiquement pas de sanctions car il n'y a pas de contrôles routiers, peu de radars... », estime-t-il (...) « Aujourd'hui, quand une voiture s'arrête à un passage piéton, le piéton est surpris et fait même un signe de remerciement à l'automobiliste », fait remarquer M. Chomel.

[http://www.lepoint.fr/societe/courtoisie-au-volant-six-jours-sans-insultes-ni-queues-de-poisson-19-03-2012-1442684\\_23.php](http://www.lepoint.fr/societe/courtoisie-au-volant-six-jours-sans-insultes-ni-queues-de-poisson-19-03-2012-1442684_23.php), 19/03/2012

Registre normatif : .....

## Cas de figure n°2



Autrefois interdite, la plage de la ville de Gaza est l'un des uniques lieux de détente des habitants. Par tradition, les hommes et les femmes ne se baignent pas ensemble. Dès qu'ils atteignent l'âge adulte, les garçons restent vêtus de leur bermuda et de leur chemise.

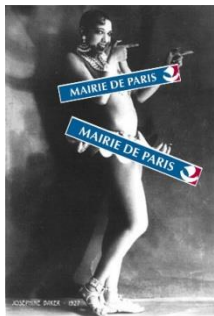
([http://www.lexpress.fr/actualite/societe/le-tour-du-monde-de-la-plage\\_485522.html](http://www.lexpress.fr/actualite/societe/le-tour-du-monde-de-la-plage_485522.html), 20/06/2005)

Au nom de quoi cela ne se fait pas, pour une femme, de se baigner en compagnie d'hommes ? Et pour un homme, de se mettre torse nu sur la plage ?

Registre normatif :

.....  
.....

## Cas de figure n°3



En 2006, le maire de Paris, Bertrand Delanoë, a pris un arrêté municipal interdisant les « tenues indécentes » à Paris-Plages. Par « tenues indécentes », l'arrêté stipule « le naturisme, le string et le monokini ». L'idée est d'empêcher « les tentations et les comportements dangereux alors que nous sommes au bord d'un fleuve » en se conformant aux « bonnes mœurs, à la tranquillité, à la sécurité et à l'ordre public ».

La mairie, qui nie jouer « au père la pudeur », souligne qu'il s'agit d'une mesure de précaution. En attendant, l'amende est de 38 euros pour tout contrevenant. Reste à savoir si les amendes vont pleuvoir.

Pour le moment, souligne la mairie de Paris, « seules quelques personnes ont été gentiment rappelées à l'ordre »... moral.

(<http://ici.tf1.fr/france/2006-07/exit-strings-monokinis-paris-plages-4855403.html>, 29/07/2006)

Registre normatif :

.....  
.....  
.....

## Cas de figure n°4

### « GTA V », claque majeure



(...) Evidemment, la violence constitue la question la plus délicate à négocier quand il s'agit d'un jeu vidéo, toujours sommé de rendre des comptes aux censeurs, exactement comme la littérature ou le cinéma avant lui. Il est vrai que, lâché dans la jungle de *GTA V*, le joueur pourra braquer n'importe quel véhicule et canarder tout ce qui bouge... mais il n'ira pas bien loin en agissant ainsi, et passera même complètement à côté de l'aventure s'il persiste uniquement dans cette voie. Contrairement à une idée répandue par l'ignorance, *GTA V* n'est pas un jeu immoral, il est au contraire sous-tendu par une vision politique extrê-

mement cohérente. Les frères britanniques Sam et Dan Houser, qui sont à l'origine de toute la saga, assument à la perfection leurs rôles d'activistes en chef de la sphère vidéoludique. Enfants du punk et du thatchérisme désormais quadras, ils ont injecté de la substance et de la solidité dans un média trop longtemps tenu pour régressif ou pué- ril. En refusant par exemple d'intégrer de vraies publicités dans les décors du jeu (ce qui leur garantirait de substantiels revenus), ils montrent dans quelles limites ils veulent tenir le ver du marketing. C'est exactement à ce type de loyauté que *GTA* doit son aura parmi les gamers... et les autres.

Extrait de « *GTA V* », *claque majeure*, Olivier Séguret, *Libération*, 15 septembre 2013, [http://www.liberation.fr/ecrans/2013/09/15/gta-5-claque-majeure\\_932099](http://www.liberation.fr/ecrans/2013/09/15/gta-5-claque-majeure_932099), consulté le 08/09/2015

Registre normatif :

.....

## Cas de figure n°5

### Les bermudas tolérés à la piscine mais à certaines conditions !

*Au moment où Bâle interdit le port du bermuda dans ses piscines, les villes romandes ne sont pas aussi strictes. Mais attention: tous les shorts ne seront pas tolérés.*

Les températures atteignent les 30 degrés et l'envie de piquer une tête est trop forte : veillez alors à bien choisir votre maillot de bain, faute de quoi vous risquez d'être privé de plongeon. A Bâle, les responsables ont

tranché : les élèves qui passent directement de la case école au bassin, sans faire de stop aux vestiaires seront vertement éconduits.





### *Il y a bermudas et bermudas*

L'exception bâloise n'est pour l'heure pas une réalité en Suisse romande, même si les responsables des piscines redoubleront de vigilance aux abords des bassins. A Lausanne, les shorts de ville types bermudas ou pantacourts sont prohibés. Par contre les bermudas en matière synthétique des marques sportives sont tolérés. « L'an dernier, on a constaté que des jeunes portaient des slips sous leur maillot de bain. C'est strictement interdit », souligne Christian Barascud, gérant des piscines lausannoises. Au besoin, les nageurs peuvent louer un maillot adéquat aux caisses.

### *Le short ne doit pas dépasser les genoux*

L'hygiène est au centre de toutes les préoccupations. A la piscine de la Blancherie de Sion, « les bermudas sont acceptés à condition qu'ils ne dépassent pas les genoux », note Ignace Bicher, du Service des sports de la ville valaisanne.

(<http://www.20min.ch/ro/news/romandie/story/27220039>, 28/05/2008)

Registre normatif :

.....  
.....  
.....

## Cas de figure n°6

### **MORT EN GLISSANT SUR UN TROTTOIR VERGLACÉ : UNE PROCÉDURE CONTRE LE CAR-WASH ?**

Y.F.

Vendredi passé, en revenant d'une promenade à pied, Henri Wergifosse fait une mauvaise chute. Il venait d'aller saluer son fils, Thierry, qui tient la carrosserie familiale rue de Mangombroux à Verviers. À moins de 200 mètres de là, l'homme de 80 ans glisse sur une plaque de verglas et tombe lourdement sur le trottoir. Il perd connaissance. Transporté à l'hôpital, son état se dégrade.

(...) Le choc de cette mort inopinée encaissé, la veuve et les enfants d'Henri Wergifosse se posent à présent la question des suites à donner à ce drame.

« Selon la loi, tout le monde doit déneiger son trottoir. C'est loin d'être le cas », déplore le carrossier. « On s'est renseigné auprès d'un avocat, on peut demander un

*dédommagement moral au propriétaire du trottoir où il est tombé ». Le trottoir en question se trouve sur la propriété d'un car-wash self-service. Bien qu'il n'y a pas de personnel sur place, la station de lavage est bien entretenue. « On met ce qu'il faut en œuvre pour que ce soit bien déneigé », explique le gérant. « Un entrepreneur vient régulièrement avec une lame et du sel. Mais avec l'eau qui coule sans arrêt, ça regèle très vite. C'est en tout cas bien malheureux et catastrophique. Je vais appeler la famille ».*

(<http://www.lameuse.be/284866/article/regions/verviers/actualite/2012-02-11/mort-en-glissant-sur-un-trottoir-verglace-une-procedure-contre-le-car-wash>, consulté le 05/12/2013)

Registre normatif :

.....  
.....  
.....  
.....

## Cas de figure n°7



**Bruxelles** – Des policiers en civil de la zone de Bruxelles-Ixelles ont interpellé lundi un individu qui aurait harcelé sexuellement, à plusieurs reprises, des hôtesse sur leur lieu de travail, à savoir le Salon de l'Auto, a-t-on appris mardi au parquet de Bruxelles. Depuis l'ouverture du Salon de l'Auto, des hôtesse se plaignaient en effet de l'intérêt assidu que leur portait cet homme. Celui-ci les harcelait en leur donnant également des « billets doux ». Après un énième problème avec cet individu, un Malinois de 36 ans, le service de sécurité du Salon de l'Auto a décidé de porter plainte et de faire entendre

ces hôtesse victimes de harcèlement. Avisés, des policiers en civil ont interpellé l'intéressé lundi. Celui-ci a déclaré qu'il est « normal qu'il importune les hôtesse; elles ont choisi ce métier et donc elles doivent pouvoir supporter ses agissements ». Bien connu des services de police pour des faits de mœurs, notamment d'exhibitionnisme, il a été mis à la disposition du parquet.

(<http://www.dhnet.be/infos/faits-divers/article/296866/des-hotesses-du-salon-de-l-auto-harcelees-sexuellement.html>, 19/01/2010)

Registre normatif :

.....  
.....  
...

## Cas de figure n°8



### LA TVA PEUT-ELLE ÊTRE SOCIALE ?

La proposition française d'instaurer une TVA dite « sociale » est, tout simplement, une nouvelle manière de financer partiellement la Sécurité sociale. Elle consiste à compenser une réduction du montant des cotisations sociales versées par les employeurs, par une hausse de la taxe sur la valeur ajoutée, qui passerait de 19,6% à

24,6% et dont le produit serait partiellement affecté, dans un premier temps, au financement de l'assurance maladie et des allocations familiales.

(...) La première crainte des Français, auxquels on avait fait miroiter des mesures fiscales avantageuses, est que la TVA « sociale » ne pourra que rogner leur pouvoir d'achat, et tout particulièrement celui des ménages contraints de consacrer l'essentiel de leurs revenus à la consommation.

Cette mesure pourrait même aboutir à une réduction de la consommation, avec un effet négatif sur l'emploi.

La mesure, telle quelle, est donc inégalitaire... sauf à ne pas augmenter la TVA de manière uniforme mais en distinguant les produits de base des produits dits de luxe. C'est ce que proposait David de la Croix (UCL) dans une carte blanche publiée dans *Le Soir* (16 juin) : « Remplacer les cotisations sociales par la TVA revient à distribuer des ressources des plus pauvres vers les plus riches (...) Ce caractère antiredistributif de la TVA reste vrai aussi long-

Registre normatif :

.....  
.....  
.....  
.....

temps que celle-ci porte de manière uniforme sur tous les biens de consommation. Si, au contraire, il y avait moyen de n'accroître la taxation que sur les biens consommés par les plus riches, la TVA sociale pourrait s'avérer finalement plus redistributive... ».

(Extrait de « La TVA peut-elle être sociale », Christian Van Rompaey et Patrick Feltesse, *En Marche*, 21 juin 2007)

### Cas de figure n°9



En Communauté française de Belgique, les pouvoirs publics ont édicté des recommandations spécifiques pour promouvoir un esprit sportif. Le nouveau décret visant l'organisation et le subventionnement du sport en Communauté française, fait directement référence à ces recommandations, et les fédérations sportives reconnues en Communauté française devront les intégrer dans leurs statuts ou règlements.

1. Respecter les règlements et ne jamais chercher à les enfreindre.
2. Respecter l'autre comme soi-même et s'interdire toute forme de discrimination sur base du sexe, de la race, de la nationalité ou de l'origine, de l'orientation sexuelle, de l'origine sociale, de l'opinion politique, du handicap ou de la religion.
3. Respecter les arbitres, accepter leurs décisions, sans jamais mettre en doute leur intégrité.
4. Respecter le matériel mis à disposition.
5. Éviter l'animosité et les agressions dans ses actes, ses paroles ou ses écrits.
6. Rester digne dans la victoire comme dans la défaite, en acceptant la victoire avec modestie, ne pas chercher à ridiculiser l'adversaire.
7. Savoir reconnaître la supériorité de l'adversaire.
8. Refuser de gagner par des moyens illégaux ou par la tricherie, ne pas user d'artifices pour obtenir un succès, respecter l'adage « un esprit sain dans un corps sain ».

9. La générosité, l'abnégation, la compréhension mutuelle, l'humilité même, sont aussi vertueuses que la volonté de vaincre. Le sport doit être considéré comme l'école de la solidarité et de la maîtrise de soi.

Registre normatif : .....

.....

.....

**Cas de figure n°10**



Les psychologues belges ont convenu d'un certain nombre de règles organisant leur pratique professionnelle. On retrouve, entre autres, les dispositions suivantes.

1.3.1. Le psychologue donne au client ou sujet une description de sa démarche qui soit compréhensible et conforme à la vérité. Il a le devoir, à la demande du client, de l'informer des résultats des investigations qui le concernent, et ce, d'une façon qui puisse l'aider. Il répond aussi aux questions concernant le devenir des données recueillies.

1.3.2. Les évaluations du psychologue (diagnostic ou expertise) ne peuvent porter que sur des personnes ou des situations qu'il a pu examiner lui-même. Ses avis ou commentaires peuvent concerner des dossiers

ou des situations générales qui lui ont été rapportées.

1.3.3. Le psychologue n'engage personne contre sa volonté dans une recherche, une investigation, une guidance ou un traitement. Il reconnaît le droit du client ou du sujet d'interrompre sa participation à n'importe quel moment. Dans toutes les situations d'évaluation, quel qu'en soit le demandeur, le psychologue rappelle aux personnes concernées leur droit à demander une contre-évaluation

Dans les situations de recherche, il les informe de leur droit à s'en retirer à tout moment.

Dans les situations d'expertise judiciaire, le psychologue traite de façon impartiale avec chacune des parties et sait que sa mission a pour but d'éclairer la justice sur la question qui lui est posée et non d'apporter des preuves, des arguments ou des jugements.

Registre normatif : .....

.....

.....

## Cas de figure n°11



En termes de communication politique, il n'est plus à démontrer que l'allure a sa petite importance. Et pourtant, parmi les grands de ce monde, il semble que certains aient oublié cette règle essentielle. Le Premier ministre britannique Gordon Brown a ainsi été élu par le magazine masculin GQ comme étant l'homme le plus mal habillé de la planète. Gordon Brown est « tout sauf un bon exemple du style britannique », écrit ce mensuel, considéré internationalement

comme la bible de l'allure XY. Le classement est d'autant plus douloureux pour Brown dans la mesure où David Cameron du Parti Conservateur, son adversaire dans la course au poste de Premier ministre cette année, figure à la 8<sup>e</sup> place de la liste des hommes les mieux habillés.

Mais le Travailliste peut se consoler... Bien qu'il arrive en tête de liste des hommes les moins bien sapés, il n'est pas le seul leader mondial à se retrouver dans ce top 10. Il est en effet rejoint par l'adepte du jeans-blazer « sursizé » Nicolas Sarkozy (3<sup>e</sup> place) et par le sordide leader nord-coréen Kim Jong-il (8<sup>e</sup> place). Au rayon des mecs les mieux fittés ? On retrouve l'acteur Robert Pattinson de la saga *Twilight* et Daniel 007 Craig.

(B.G. avec C.A.L., « Derniers de la classe », *LeVif Weekend*, n°3, 22 au 28 janvier 2010, p.10)

Registre normatif :

.....  
.....

## Cas de figure n°12



### MALBOUFFE DANS LA PUB

À une époque d'obésité galopante, y compris chez les jeunes, la télévision québécoise nous rappelle de manger à tous les six ou sept messages publicitaires, constate une étude récente du Groupe de recherche Médias et santé. Cette vaste étude, qui dresse un portrait général de la publicité à la télévision, révèle aussi que 75% des aliments annoncés à la télé – céréales sucrées, barres

chocolatées, boissons gazeuses ou produits de restauration rapide – tombent dans la catégorie de la malbouffe. Fait plus troublant : la publicité sur les chaînes destinées aux enfants et adolescents n'échappe pas à la tendance, bien au contraire.

« Sur MusiquePlus, 95% des pubs de nourriture sont des pubs de malbouffe », précise Jean-Philippe Laperrière, qui a contribué à cette étude dirigée par Lise Renaud, directrice du Groupe de recherche Médias et santé et professeure au Département de communication sociale et publique. Aujourd'hui candidat au doctorat en sociolo-

gie, l'étudiant a consacré son mémoire de maîtrise à la publicité sur la malbouffe diffusée sur quatre chaînes de télévision spécialisées : MusiquePlus, Vrak.TV, Télétoon et YTV.

(<http://www.uqam.ca/entrevues/entrevue.php?id=599>,

Source : *Journal L'UQAM*, vol. XXXVI, n°2, 21 septembre 2009)

Registre normatif :

.....  
.....

### Cas de figure n°13

#### UN MAGISTRAT RISQUE UNE SANCTION DISCIPLINAIRE APRÈS AVOIR AGRESSÉ DES POLICIERS

*En vacances à Montpellier, le vice-président du tribunal d'une ville du Nord était complètement ivre quand il a confondu une voiture de police avec un taxi. La situation a dégénéré.*



Un magistrat en vacances à Montpellier s'en est pris à des policiers, début août, alors qu'il se trouvait sous l'emprise de l'alcool. Selon une information révélée par RTL, le juge de 48 ans était accompagné de ses deux enfants quand il a hélé la voiture des policiers la confondant avec un taxi. Complètement ivre, il leur a demandé de le ramener chez lui. Puis, devant leur

refus, il a insulté les deux policiers qui ont fini par l'embarquer au commissariat.

Arrivé à l'hôtel de police, le magistrat aurait ensuite tenté de mordre un policier, et aurait frappé un autre à l'entrejambe, rapporte le *Midi Libre*. Placé en dégrisement puis en garde à vue, il a reconnu les faits le lendemain matin. Il a ensuite été remis en liberté. « *Il n'était pas dans son état normal* », explique à la *Voix du Nord* Patrick Desjardins, procureur adjoint de Montpellier. « *Il a eu un comportement tout à fait inadapté, qui est passible de sanctions pénales* ». L'homme va être jugé en correctionnelle pour « *outrage aux forces de l'ordre* ». Il risque une amende de 7500 euros ainsi qu'une peine d'emprisonnement de six mois.

#### « Faute disciplinaire »

Selon la *Voix du Nord*, il s'agit du vice-président du tribunal d'Avesnes-sur-Helpe (Nord). Le magistrat pourrait faire l'objet d'une sanction disciplinaire. En effet, selon l'article 43 de la loi organique relative au

statut de la magistrature, « *tout manquement par un magistrat aux devoirs de son état, à l'honneur, à la délicatesse ou à la dignité, constitue une faute disciplinaire* », passible de sanctions allant du blâme à la révocation. L'avenir de ce magistrat dépend donc en partie de la Garde des Sceaux qui pourrait saisir le Conseil supérieur de la magistrature.

Informé dès le lendemain des faits, le président du tribunal de grande instance d'Avesnes-sur-Helpe, Jean-Claude Czech, a fait part au quotidien nordiste de son étonnement vis-à-vis de ces « *faits malheureux* » commis par un « *magistrat très investi au sein de la juridiction et très appré-*

*cié ici. C'est un dossier délicat qu'il va falloir gérer en urgence* ».

<http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2014/08/18/01016-20140818ARTFIG00168-un-magistrat-risque-une-sanction-disciplinaire-apres-avoir-agresse-des-policiers.php>

Registres normatifs :

.....  
.....  
.....  
.....

#### Cas de figure n°14

##### **Buraliste de Lavour : 7 ans de prison pour riposte « disproportionnée »**

Le buraliste de Lavour (Tarn) Luc Fournié a été condamné, mercredi, à sept ans de prison pour avoir tué en 2009 un cambrioleur de 17 ans d'un coup de fusil de chasse, la cour ayant jugé sa riposte « disproportionnée ». La Cour d'assises d'Albi a estimé que M. Fournié était coupable du meurtre de Jonathan Lavignasse et de blessure sur Ugo Bernardon et a rejeté la qualification de légitime défense, demandée par l'avocat général.

La cour a condamné M. Fournié à sept ans d'emprisonnement au motif essentiel que « sa riposte avait été disproportionnée compte tenu du temps écoulé » – quatre jours – entre le moment où la sœur de M. Fournié avait constaté que les barreaux d'une fenêtre du bar-tabac avaient été endommagés et le drame.

Après avoir été alerté que les barreaux avaient été sciés, M. Fournié s'était « préparé au retour des voleurs : son fusil était chargé et il dormait dans la réserve », avait indiqué à l'audience un des experts psychiatres ». « On ne peut pas être en état de légitime défense quand on prépare sa défense », avait insisté pendant sa plaidoirie l'avocat de la partie civile, Me Simon Cohen.

Dans son réquisitoire, l'avocat général Pierre Bernard, avait lui estimé que l'accusé « avait eu la conduite parfaitement adaptée » et qu'il « était dans une situation de danger imminent ». Dans la nuit du 14 décembre, M. Fournié, 58 ans, avait tué d'un coup de fusil de chasse Jonathan Lavignasse, venu cambrioler son bar-tabac avec son ami Ugo Bernardon. « M. Fournié s'est retrouvé face à deux silhouettes dans l'obscurité, il était mort de frousse », avait indiqué l'avocat de l'accusé, Me Georges Catala. « Le droit à la peur, c'est le droit de défendre sa personne », a-t-il ajouté lors de sa plaidoirie. Dès l'annonce du verdict, il s'est déclaré « sidéré par le fait que la justice vienne frapper un homme honnête » et a indiqué que son client allait faire appel.

## **Un deuxième coup en direction du fuyard**

M. Fournié habitait dans un appartement spartiate au-dessus de son bar-tabac avec sa mère, sa sœur et son neveu. « Ce que je défendais c'est une famille », avait-il déclaré juste avant que les jurés se retirent pour délibérer.

Le deuxième avocat de la partie civile, Me Patrick Maisonneuve, avait lui insisté sur « la disproportion » entre les deux coups de feu « et l'acte de Jonathan et Ugo ». Il avait aussi précisé qu'au cours de l'instruction « cinq magistrats » avaient rejeté le principe de la légitime défense. La nuit du drame, M. Fournié, alerté par du bruit, s'était rendu à l'étage de son établissement s'emparer d'un fusil de chasse, déjà chargé. Suivi par sa sœur, il était descendu et « pris par la peur et la panique j'ai tiré sans viser », avait-t-il indiqué pendant l'audience. Touché au ventre, Jonathan s'était effondré et Ugo, son acolyte, avait pris la fuite. « Vous avez ensuite enjambé le cadavre de Jonathan et tiré dans la direction du fuyard », a souligné Me Maisonneuve. M. Fournié et sa sœur s'étaient dits « surpris » de découvrir un jeune homme gisant à terre. « On pensait pas à des jeunes, mais à une bande de Roumains », avait déclaré lundi à l'audience la sœur de l'accusé.

« Nous sommes particulièrement satisfaits », a déclaré à la presse Me Maisonneuve à l'annonce du verdict. « C'est important qu'on dise que dans ce pays on ne peut se faire justice soi-même », a-t-il ajouté.

<http://www.ledauphine.com/france-monde/2015/04/02/buraliste-d-albi-7-ans-de-prison-pour-riposte-disproportionnee>

## **Accusé de meurtre sans preuve ni mobile**

« Nous crions à l'erreur judiciaire ». Françoise Leblanc a des sanglots dans la voix. Son mari, Jean-Michel, est en détention préventive depuis dix mois, soupçonné du meurtre de son beau-frère, Eric Calers. « On a tué mon frère, j'ai vu partir mon mari encadré par les gendarmes. Ma belle-sœur est sûre qu'il est coupable, elle ne veut plus voir mes parents, qui soutiennent à 100 % Jean-Michel. On se sent vraiment tout petit dans ce grand malheur, on ne sait plus à qui s'adresser ». Françoise vit au rythme des demandes de remise en liberté, refusées les unes après les autres.

Pneus crevés. L'affaire commence le 2 novembre 2001. Eric Calers, 40 ans, ouvrier à la Cristallerie d'Arques, rentre chez lui, à Busnes, un village du Pas-de-Calais situé près de Béthune. Il est environ 21 heures ; la nuit est déjà tombée. Il s'aperçoit que sa Renault 11, garée devant chez lui et qu'il a mise en vente, a les pneus crevés. Il ressort pour examiner le véhicule. Il tarde à revenir. Sa femme part à sa recherche et le trouve mort, abattu d'une balle dans le dos. D'importants moyens sont déployés, avec la création d'une cellule « Eric ». Mais l'enquête piétine pendant quatre mois. Eric Calers est un homme sans histoires et sans ennemi connu. A tel point que le bruit court qu'il est tombé dans un guet-apens imaginé pour un autre. Ce n'est pas l'avis des enquêteurs. Françoise Leblanc soupire. « Au départ, les gendarmes disaient que c'était un drame familial ».

Mi-février, ils trouvent enfin une faille : Jean-Michel Leblanc leur avait affirmé ne pas posséder de fusil, mais des voisins ont vu son fils tirer sur des oiseaux. Les gendarmes découvrent



dans le grenier une 22 long rifle, la marque de l'arme du crime. Jean-Michel Leblanc reconnaît son mensonge, explique qu'il détenait cette arme sans permis et qu'il a préféré taire cette irrégularité aux gendarmes. « Pour ne pas avoir d'ennuis, explique son avocat, Me Mario Califano. Cela a été sa grosse bêtise ».

Jean-Michel Leblanc est mis en examen le 17 février pour meurtre avec préméditation. Il nie toute implication. Mais l'expert en balistique est formel : sa 22 long rifle est l'arme qui a abattu Eric Calers. Les gendarmes expliquent son geste par une histoire d'héritage, une pâture derrière sa maison qu'il aurait voulu racheter à ses beaux-parents. Mais ils abandonnent cette piste : les parents d'Eric et de Françoise sont toujours vivants et le terrain n'était l'objet d'aucune querelle. Du côté judiciaire, on admet aujourd'hui que les motivations de Jean-Michel Leblanc sont « encore floues ».

Pétition. La famille et les amis de Jean-Michel Leblanc croient en son innocence. Un comité de soutien est créé dans son entreprise d'intérim, où il est délégué syndical. Son patron lui garde son poste. Une pétition circule dans son village, qui rassemble 150 signatures. « A ce moment-là, Jean-Michel vivait sa détention comme quelque chose d'expiatoire, explique sa sœur, Elizabeth. Il avait menti aux gendarmes, il devait donc en passer par là. Mais il était tout de même très révolté d'être soupçonné d'un délit de cette nature ». Tous attendent, confiants, les résultats de la contre-expertise.

Signée par deux experts parisiens, elle intervient le 22 juillet : en 100 pages, avec description de la procédure scientifique, elle démontre que la balle retrouvée sur les lieux du crime ne peut avoir été tirée par la 22 long rifle de Jean-Michel Leblanc. « L'avocat a tout de suite demandé une remise en liberté, raconte Elizabeth. On y croyait vraiment. Jean-Michel aussi. Les gardiens de la prison qui partaient en vacances lui disaient : "Alors, on ne vous reverra pas". Mais le juge a refusé. Là, ça a vraiment été très dur pour Jean-Michel ».

Une troisième expertise est demandée par le juge d'instruction. Deux autres 22 long rifle, trouvées chez des proches d'Eric Calers, partent également chez les experts. Me Califano s'interroge : « Une de ces armes a été trouvée au même moment que celle de M. Leblanc, dans le même voisinage. Pourtant, elle n'a pas été examinée immédiatement. Il est vrai qu'à l'époque, M. Leblanc était le coupable assez idéal ». De son côté, le parquet du tribunal de grande instance de Béthune précise : « La contre-expertise ne réglait pas tous les points techniques. Et un dossier ne se limite pas à la seule analyse balistique. Il y a des contradictions dans l'emploi du temps de M. Leblanc que nous vérifions ».

« Engrenage ». Reste que les conclusions du troisième rapport d'expertise, pièce essentielle du dossier, étaient prévues pour le 15 novembre. Un mois plus tard, elles se font toujours attendre. « Une telle analyse ne prend évidemment pas quatre mois !, s'exclame Elizabeth. Est-ce que l'innocence d'un homme compte si peu que cela ? J'ai l'impression qu'aux yeux d'un juge, il est plus important de se protéger que de reconnaître son erreur. La justice est vraiment un univers kafkaïen. Quand vous êtes pris dans l'engrenage, votre vie peut être foutue en l'air ».

La semaine prochaine, une nouvelle demande de remise en liberté va être examinée. Françoise est inquiète pour son mari. « Il voit que cela traîne, que les fêtes approchent. Il se demande ce

qu'il fait là, alors qu'il n'a rien à voir avec cette affaire. Moi, j'espère que l'enquête continue quand même, pour pouvoir un jour faire notre deuil de la mort d'Eric. Car l'assassin de mon frère, il est libre. Il court encore, lui.».

Par Stéphanie Maurice, Libération, 11 décembre 2002, [http://www.liberation.fr/societe/2002/12/11/accuse-de-meurtre-sans-preuve-ni-mobile\\_424362](http://www.liberation.fr/societe/2002/12/11/accuse-de-meurtre-sans-preuve-ni-mobile_424362), Consulté le 10/09/2015

### **Nord : une punition collective à l'origine de la pneumopathie d'une enfant de 7 ans ?**

Le 9 décembre dernier à Cuincy, dans le Nord, une élève de 7 ans a contracté une pneumopathie. Des surveillants de la cantine de son école avaient puni plusieurs élèves en les faisant s'allonger sur le sol froid du préau. Pour les parents, la punition est en cause dans la maladie de leur fille.

Le 9 décembre dernier à Cuincy, près de Douai, après un léger chahut à la cantine, des enfants ont, selon *La Voix du Nord*, été punis par les animateurs chargés de les surveiller, et contraints de s'allonger sur le sol, entre un quart d'heure et une heure sous le préau, en plein hiver. Malgré la présence de radiateur, la température est basse, rapporte le journal. Le lendemain de cette punition, une des enfants âgée de 7 ans subit une montée de fièvre. Son état de santé se dégrade. Sa mère, médecin, diagnostique par la suite une pneumopathie.

D'après sa mère, la petite fille aurait déclaré en rentrant de l'école que « la cantine, c'était nul ». « Dès le lendemain, ma fille a dit qu'elle avait mal au ventre » poursuit la mère. S'en suit 12 jours d'hospitalisation pendant les vacances de Noël et une longue absence à l'école. Selon la mère de l'enfant, le fait d'être restée longtemps sur un sol froid aurait provoqué un choc thermique, et les autres enfants punis auraient également connu des soucis de santé.

Une conclusion nuancée par la période hivernale, propice à la propagation des maladies. L'Association des Parents d'élèves a alerté le service des affaires scolaires et l'adjoint aux écoles. Des sanctions auraient été prises à l'encontre de trois personnes. L'un des auteurs a été contraint d'exercer dans une autre école, où... la famille concernée a également un enfant en maternelle, toujours selon *La Voix du Nord*. « Comment peut-on encore lui faire confiance pour garder des enfants ? », ont commenté les parents de l'enfant en question.

Les parents n'ont pas trouvé les sanctions suffisantes et ont déposé plainte. Depuis cette mésaventure, la petite fille va mieux et a repris l'école le 19 janvier dernier.

<http://lci.tf1.fr/france/faits-divers/nord-une-enfant-victime-d-une-pneumopathie-apres-une-punition-8556292.html>, consulté le 10/09/15

Dans les trois récits précédents, certains des actes posés par l'un des protagonistes ne paraissent pas « normaux ». Lesquels ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Quels sont les registres normatifs de référence ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Quatorze registres normatifs ont été identifiés :

1. ....
2. ....
3. ....
4. ....
5. ....
6. ....
7. ....
8. ....
9. ....
10. ....
11. ....
12. ....
13. ....
14. ....

Il nous faut maintenant mettre de l'ordre dans les registres normatifs distingués.

D'une part, parce qu'ils n'ont pas tous le même degré de précision.

D'autre part, parce qu'il y a des fautes ou des erreurs plus graves et plus lourdes de conséquences que d'autres. Les risques sont donc plus grands si certains registres normatifs sont enfreints. Autrement dit, toutes les fautes et tous les registres normatifs ne se valent pas.

**Premièrement**, on peut distinguer les registres selon la façon dont ils ont été constitués. Certains ont été codifiés – c'est-à-dire précisés et formulés dans des textes discutés, approuvés puis publiés par des organes habilités à cette fin – ; d'autres sont formalisés avec un degré moindre de précisions – comme dans le cas de traités de savoir-vivre – et les derniers enfin restent très informels.

**Deuxièmement**, au sein des registres codifiés, certains occupent un rang supérieur et d'autres, un rang subalterne.

<b>Normes</b>	<b>Registres</b>	<b>Sanctions négatives</b>
Informelles	Traditions	
Formalisées	Savoir-vivre	
Codifiées	Principes fondateurs d'un Etat de droit	

A la lecture de cet extrait de *La Division du travail social*, quelles considérations peut-on tirer au sujet des liens existant entre les registres normatifs ?

Les relations sociales peuvent se fixer sans prendre pour cela une forme juridique. Il en est dont la réglementation ne parvient pas à ce degré de consolidation et de précision ; elles ne restent pas indéterminées pour cela, mais, au lieu d'être réglées par le droit, elles ne le sont que par les mœurs. Le droit ne réfléchit donc qu'une partie de la vie sociale et, par conséquent, ne nous fournit que des données incomplètes pour résoudre le problème.

Il y a plus : il arrive souvent que les mœurs ne sont pas d'accord avec le droit ; on dit sans cesse qu'elles en tempèrent les rigueurs, qu'elles en corrigent les excès formalistes, parfois qu'elles sont animées d'un tout autre esprit.

Ne pourrait-il pas alors se faire qu'elles manifestent d'autres sortes de solidarité sociale que celles qu'exprime le droit positif ? Mais cette opposition ne se produit que dans ces circonstances tout à fait exceptionnelles. Il faut pour cela que le droit ne corresponde plus à l'état présent de la société et que pourtant il se maintienne, sans raison d'être, par la force de l'habitude. Dans ce cas, en effet, les relations nouvelles qui s'établissent malgré lui ne laissent pas de s'organiser ; car elles ne peuvent pas durer sans chercher à se consolider. Seulement, comme elles sont en conflit avec l'ancien droit qui persiste, elles ne dépassent pas le stade des mœurs et ne parviennent pas à entrer dans la vie juridique proprement dite. C'est ainsi que l'antagonisme éclate. Mais il ne peut se produire que dans des cas rares et pathologiques, qui ne peuvent même durer sans danger. Normalement, les mœurs ne s'opposent pas au droit mais au contraire en sont la base (Durkheim, 1893, pp.68-69).

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

## 8.- Les choses qui ne se font pas (bis)

Nous avons porté notre regard sur le monde balnéaire côté plage. Tournons-nous à présent côté mer.

Vue de la plage de Sarzeau (Morbihan, France) à marée basse.



Que voyons-nous ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Poursuivons notre regard sur cette partie de l'univers balnéaire.

**Vue n°1**



**Vue n°2**





**Vue n°3**



**Vue n°4**



Ce qu'il y a de commun :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Ce qu'il y a de différent :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Vu au passage de Saint-Armel (Morbihan, France), à proximité d'un embarcadère pour le « Petit Passeur » (bateau assurant la traversée entre Séné et St Armel).



Et juste à côté, apposé derrière une vitre d'un bâtiment public, le document suivant.

De quoi y est-il question ?

.....

.....

.....

.....

.....

Notre regard se porte à la fois sur des objets, des « artefacts » physiques, des choses fabriquées par l'homme, et sur des textes rédigés et publiés par une autorité publique. Ces choses fabriquées par l'homme et ces textes rédigés traduisent eux aussi un travail normatif. Sur quoi porte ce travail normatif ?

.....  
.....  
.....

Considérons plus précisément l'un de ces objets, présent sur chacune des photos, mais sous des formes et des couleurs différentes. Auquel des registres normatifs précédemment identifiés cet objet est-il relié ?

.....  
.....  
.....

Considérons également les « corps-morts ». Auquel des registres normatifs précédemment identifiés ces objets sont-ils reliés ?

.....  
.....  
.....

Considérons enfin les tenues vestimentaires des personnes présentes sur les embarcations (vues n°1 et n°4). Se pourrait-il qu'elles soient, elles aussi, liées à certains registres normatifs ? En d'autres termes, pourquoi ou en fonction de quoi serait-il « normal » de porter ces tenues vestimentaires ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

## 9.- Légitimité et légitimation

Considérons le témoignage suivant, relaté lors d'une formation continuée par un enseignant d'atelier en fonction dans une école secondaire.

### UNE TAPE AMICALE

Je suis dans mon atelier de soudure, avec mes élèves, vers 13h30. Un élève de la section carrosserie entre dans l'atelier et entame une discussion sans fin avec un de mes élèves.

Je l'interpelle par son prénom : « *Quentin, pourrais-tu s'il te plaît retourner à ton atelier et laisser David travailler* », avec un ton très doux et respectueux. Je l'accompagne avec une certaine bonne humeur vers l'atelier carrosserie.

Devant la double porte grande ouverte, je lui mets une tape amicale dans le dos et lui dis : « *Allez, oups, au boulot !* ». Il se retourne, m'empoigne et me colle contre une armoire. Totalement surpris et désarçonné, perdu et sous le choc de cette agressivité, je ne savais plus quoi faire.

Il a fallu l'intervention d'un collègue et d'un élève pour lui faire lâcher prise.

Relevez les faits, détaillez le déroulement de la séquence décrite.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

L'un des protagonistes de ce récit aurait-il fait des choses pour lesquelles il n'était pas habilité ou des choses qui ne lui étaient pas autorisées ? En d'autres termes, certains faits, certaines paroles, certains gestes ont-ils fait l'objet d'une sanction « négative » ? Argumentez.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Pour préciser les choses autorisées ou interdites, il faut pouvoir identifier les registres normatifs d'usage dans une situation donnée. Ces registres vont nous permettre de qualifier les fautes ou les erreurs commises lors d'un incident survenu à l'école, que ce soit en classe, dans les couloirs, dans un atelier ou dans la cour de récréation. Nous avons précédemment établi que certains de ces registres normatifs étaient hiérarchisés.

Quelles seraient alors les fautes les plus graves qui aient été commises ? Et par qui ?

.....

.....

.....

.....

.....

Dans cette situation, les protagonistes se sont touchés : le professeur a touché l'élève, l'élève a touché le professeur, d'autres personnes ont touché l'élève. Toutes ces interventions étaient-elles « normales », c'est-à-dire conformes à un registre normatif ?

.....

.....

.....

.....

Le professeur d'atelier a vu l'élève entrer dans l'atelier. Il n'a pas réagi tout de suite, mais semble avoir attendu quelques instants. Etait-ce normal ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Et s'il était intervenu dès l'entrée de l'élève, cette intervention aurait-elle été légitime ?

.....

.....

.....

.....

.....

La légitimité d'un acte, d'un geste ou d'une parole n'est pas toujours acquise d'emblée : il nous faut parfois convaincre nos interlocuteurs ou nos partenaires du bien-fondé de ce que nous avons fait ou dit, du geste que nous avons posé ; il nous faut alors justifier, argumenter, négocier,...

Dès lors, au-delà de la légitimité qui désigne plutôt un fait accompli, ce qui nous intéressera ici, c'est l'aspect dynamique : **le processus de légitimation**, c'est-à-dire la façon dont nous pouvons faire accepter et reconnaître nos actes, nos paroles et nos gestes.

Le sociologue italien Vilfredo Pareto (1848-1923) s'était penché sur les « théories justificatives » de la conduite humaine. Il se questionnait sur les moyens utilisés par les individus et les groupes pour donner une logique apparence à ce qui n'en a pas ou pas autant qu'on voudrait le faire croire. Il distinguait quatre façons de faire.



1. Les simples affirmations.

Exemple type : « Pourquoi dois-je faire cela ? Parce que c'est comme cela ».

Ces justifications ne fonctionnent que dans un type déterminé de relations interpersonnelles : par exemple, des parents vis-à-vis de leur enfant.

2. L'argument d'autorité.

Exemple : « Tu dois obéir parce que papa le veut ».

3. L'appel aux sentiments, aux intérêts individuels ou collectifs, à des entités juridiques (le Droit, la Justice), à des entités métaphysiques (la Solidarité, le Progrès, l'Humanité, la Démocratie), ou à des entités surnaturelles.

4. Les preuves verbales.

Exemple : les démonstrations logico-expérimentales ; la répétition (« La répétition vaut plus et mieux que la meilleure démonstration logico-expérimentale. La répétition agit surtout sur les sentiments ; la démonstration logico-expérimentale agit sur la raison mais a peu d'effet sur les sentiments »).

Revenons-en au professeur de soudure, bien mal embarqué dans la gestion de l'incident survenu dans son atelier. Il a laissé l'élève agir, il n'est pas intervenu d'emblée. Mais aurait-il pu légitimer une intervention rapide ? En d'autres termes, quel argument aurait-il pu avancer pour convaincre l'élève de la légitimité de son intervention dès l'entrée dans l'atelier ?

.....

.....

.....

.....

Entre l'élève et le professeur, qu'est-ce qui a posé problème ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....



Certains faits, certaines paroles ou certains gestes des deux protagonistes ne pouvaient-ils être légitimés ? Argumentez.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

## Evaluation formative n°3

Identifiez dans la situation suivante les différents registres normatifs qui encadrent les conduites des différents protagonistes. Argumentez brièvement.

### **Crème solaire trop sensuelle**

#### **Une mère de famille a appelé la police à cause d'une femme qui se massait trop sensuellement la poitrine avec de la crème solaire**

**ROME** – L'histoire plutôt insolite se déroule sur une plage italienne. Luisa, une italienne plutôt bien gâtée par la nature prend un bain de soleil en topless.

Pour éviter tout coup de soleil, la demoiselle s'enduit le corps de crème solaire. Jusque-là rien d'anormal. Sauf que la façon avec laquelle Luisa s'applique la crème sur ses seins dénudés ne plait pas à une mère de famille installée non loin de là. Elle ne veut pas que ses deux fils de 12 et 14 ans voient ce spectacle et demande donc la demoiselle de bien vouloir arrêter d'exhiber ses seins de cette manière. Mais Luisa a refusé de cacher sa nudité.

Cela aurait pu en restait là mais la mère décida d'appeler la police, expliquent La Repubblica et le Daily Mail.

Le policier appelé sur les lieux indique que « la jeune femme accusée d'atteinte aux mœurs était très très attirante ». Plainte a été déposée et Luisa a été obligée de prendre un avocat pour se défendre. Ce dernier trouve la plainte stupide et est persuadé d'avoir gain de cause. Dans la presse italienne le débat est lancé : faut-il interdire le monokini sur les plages publiques ?

<http://www.dhnet.be/actu/monde/creme-solaire-trop-sensuelle-51b78b6ce4b0de6db980d6d8>, 03/01/2011

## 10.- Les manières de plage

Au-delà du cas précis du topless, nous nous sommes attardés sur **un fait social**, c'est à-dire (sur base des définitions que nous avons exposées dans la partie introductive) :

- une manière d'agir, de penser et de sentir qui existerait en dehors des consciences individuelles,
- un type de conduite ou de pensée qui s'impose à l'individu, qu'il le veuille ou non,
- une manière de faire commune à l'étendue d'une société donnée et indépendante de ses manifestations individuelles.

Nous désignerons ce fait social qui inclut, entre autres, la pratique du topless, sous le terme de « manières de plage » que nous empruntons à l'historien Christophe Granger (2010, « Du relâchement des mœurs en régime tempéré. Corps et civilisation dans l'entre-deux-guerres », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2, n°106, 115-125).

Nous avons déjà identifié des manières de faire dans le cadre de la pratique du topless, ainsi qu'une partie des manières de penser (ou de concevoir, de se représenter), de sentir (ou de ressentir, d'apprécier) le topless.

A titre d'exemple, nous avons mis en évidence l'exercice périlleux qui consistait à s'enduire la poitrine de crème solaire.

Dans cet exemple, quelles seraient les manières de penser et de sentir qui « encadrent » la pratique du topless ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Avec la notion de **conscience collective**, Emile Durkheim introduit l'idée que les membres d'une même société (pas tous les membres, mais ce qu'il considère comme la moyenne des membres) partagent des croyances, des représentations, des conceptions et des sentiments communs, auxquels ils sont affectivement attachés. Ces croyances et ces sentiments s'ancrent dans la durée en se transmettant entre générations, et s'étendent dans l'espace, état partagés au sein d'un même ensemble territorial. Et que, par ailleurs, cette conscience collective forme un système déterminé qui a sa vie propre.

Nous allons à présent explorer les dimensions de cette conscience collective que nous révèle l'analyse des « manières de plage », fait social que nous avons retenu.

Nous partirons de l'idée que si nous sommes affectivement attachés à certaines croyances et représentations, c'est que nous ne sommes pas indifférents aux objets auxquels se rattachent ces croyances et ces représentations. Nous ne serions donc pas indifférents à la plage, aux vacances, au soleil, au bronzage,... Peut-être leur trouvons-nous une certaine utilité. En des termes plus proches de la théorie durkheimienne, ces choses remplissent une **fonction**.

Nous chercherons donc à quel **besoin** ces choses correspondent.

Dans *De la division du travail social* (1893), Emile Durkheim porte son regard sur les « conduites » humaines. Il n'utilise pas le terme d'actions, d'actes ou d'activités, mais celui de « conduite ». L'observation des conduites humaines renseigne sur l'organisation des sociétés et leurs évolutions. C'est sous l'angle des **fonctions** que Durkheim va caractériser l'organisation et l'évolution des sociétés :

- les fonctions économiques, dont l'importance grandit au moment où il rédige son analyse ;
- les fonctions militaires, administratives et religieuses, dont l'importance décroît ;
- les fonctions scientifiques, qui peuvent contrebalancer la force des fonctions économiques.

Son époque est celle des sociétés industrielles.

On a pu, non sans quelque raison, dire de nos sociétés qu'elles sont ou tendent à être essentiellement industrielles (Durkheim, 1893, p.16).

Mais surtout, un temps de dérégulation de cette activité économique.

Une forme d'activité qui a pris une telle place dans l'ensemble de la vie sociale ne peut évidemment rester à ce point dérégulée sans qu'il en résulte les troubles les plus profonds. C'est notamment une source de démoralisation générale. Car, précisément parce que les fonctions économiques absorbent aujourd'hui le plus grand nombre des citoyens, il y a une multitude d'individus dont la vie se passe presque tout entière dans le milieu industriel et commercial ; d'où il suit que, comme ce milieu n'est que faiblement empreint de moralité, la plus grande partie de leur existence s'écoule en dehors de toute action morale (Durkheim, 1893, pp.16-17).

Certains semblent avoir succombé à la poursuite de leur seul intérêt personnel et perdu le goût au désintéressement, à l'oubli de soi, au sacrifice...

## 10.1.- Les vacances d'été

Un premier fait s'impose : le nombre d'hommes, de femmes et d'enfants sur les plages varie selon les moments de l'année.



Comment expliquer la présence d'un si grand nombre de personnes au bord de la mer durant les mois de juillet et d'août ?

Considérons ici les textes suivants.

### **Dix jours de grève qui ont changé le monde...**

En 1936, à Paris, les grèves de mai éclatent. La situation politique intérieure, avec la montée des extrémismes, finit par précipiter l'instauration des congés payés. La Belgique suivit. C'était il y a précisément septante ans.

Si en Allemagne, le principe des congés payés était déjà reconnu quelques années avant la Première Guerre mondiale, il ne s'imposa réellement dans l'ensemble de l'Europe qu'au lendemain de la « grande boucherie ». Les vainqueurs mais aussi les vaincus s'étaient rendus compte des sacrifices de « leur » prolétariat. Les syndicats belges se montrèrent très actifs mais ne parvinrent pas d'emblée à convaincre les gouvernements qui se succédèrent dans les années vingt. Comme l'a montré Jean Puissant (ULB) dans une étude sur les « congés taxés avant les congés payés », il y avait certes certains congés lors de grandes fêtes mais les ouvriers avaient tendance à les prolonger le lundi... Et les patrons trouvaient dans ce qu'on appelait « les lundis perdus » un bon prétexte pour ne pas instituer de vrais congés payés. Mais il y eut aussi des exceptions : dès le début des années vingt, les Cimenteries et Briqueteries octroyèrent de trois à six jours à leurs 5.000 ouvriers. La brèche était ouverte et de plus en plus d'entreprises firent preuve de peu ou prou de générosité. L'Etat ne fut pas en reste : en 1925, le ministre des Communications, le socialiste Edward Anseele, instaura un congé de huit jours pour les cheminots.

Malgré ces percées réelles, il n'y avait pas encore de consensus entre les syndicats et, c'est bien connu, il aura fallu que Paris éternue pour que Bruxelles tousse. Pire, l'immobilisme marqua le dossier au début des années trente. La véritable avancée se situa de fait en 1936 dans la foulée de la France. Les grèves françaises de mai qui débouchèrent sur les décisions que l'on sait du Front populaire amenèrent le monde belge du travail à recourir lui aussi à cette arme sociale. Les dockers d'Anvers démarrèrent en trombe, les mineurs liégeois s'installèrent dans leur sillage, le mouvement était lancé. De manière sauvage dans un premier temps, ce qui désarçonna les leaders syndicaux mais ces derniers reprirent la main et la tête d'un grève qui toucha jusqu'à plus d'un demi-million de travailleurs. Les trois grandes familles syndicales furent conviées à rencontrer le patronat sous la présidence de Paul van Zeeland, devenu Premier ministre. Ce dernier joua un rôle décisif dans la persuasion du Comité central de l'Industrie. Le travail pu reprendre le 22 juin 1936. Dix jours de grève avaient été plus efficaces que quinze ans d'hésitations politiques mais aussi syndicales. Selon Jean-Pierre Descan, un historien qui a particulièrement étudié la question (et qui a inspiré largement ce papier), le résultat des élections du 24 mai 1936 avec la percée des extrémistes a amené les syndicats à prendre le dossier à bras le corps face à la crainte « d'aventuriers et de démagogues » qui pourraient récupérer le mouvement. Un réflexe similaire se fit jour au gouvernement d'union nationale. Et cela expliquait aussi la détermination de Paul van Zeeland à boucler au plus vite un accord global. D'autant qu'on les présenta aussi comme une occasion pour les entreprises de souffler tout en

entretenant le matériel et comme une promesse de meilleurs rendements tant mécaniques qu'humains.

Restait à permettre aux ouvriers de profiter réellement de leurs nouveaux avantages. C'est ce qui amena les syndicats à créer un réseau d'infrastructures adaptées et le 3 mai 1937, un Office national des vacances ouvrières vit le jour. Mais ce n'est qu'en août 38 qu'une loi précisa que les congés payés étaient un droit pour tous les travailleurs.

Laporte, C., « Enfin des congés ! Et payés », La Libre, 03.07.2006

### **Le bienfait social pourrait être nul**

Les congés payés octroyés, le gouvernement et les organisations sociales ne se désintéressent pas de la question. Au contraire, le souci d'organiser ces congés, de permettre à la masse des salariés d'en profiter sainement et intelligemment, est le point de départ d'une véritable politique de développement du tourisme social. 1.500.000 ouvriers sont concernés. *« Ce serait évidemment une erreur que d'imaginer le problème des vacances populaires résolu sous prétexte que la grande masse des salariés bénéficie chaque année d'un nombre appréciable de jours de congé payé. Un simple vote de loi ne suffit pas. Si l'on s'en tenait là, le bienfait social que l'on en attend serait pratiquement nul. Que ferait en effet l'ouvrier bénéficiaire d'un congé ? Il s'occuperait de menus travaux d'intérieur, il « bricolerait », il tuerait le temps en errant dans son coron ou son faubourg industriel, se livrerait à des jeux de hasard, et les pessimistes ajoutent « à la boisson » », écrit Henri Janne, futur directeur de l'Office national des vacances ouvrières<sup>(a)</sup>.*

Le premier été de « congés payés » a surpris les bénéficiaires : si les routes de Belgique ont vu défiler de nombreux vacanciers à bicyclette, une grande partie des travailleurs sont restés chez eux, faute de moyens... et d'une offre adéquate. « On peut cependant, comme il est d'ailleurs naturel, marquer une différence entre les ouvriers habitant les régions rurales et ceux qui vivent dans les agglomérations urbaines. Les premiers se sont, en grande partie, occupés de la culture de leur jardin et de leur lopin de terre. Dans les deux catégories, on signale de petits voyages, excursions à bicyclettes, visites à des parents. Des ouvriers, parmi ceux touchant de hauts salaires principalement, ont fait un séjour au bord de la mer, en famille. Il semble que la mer exerce, dans ces milieux aussi, une attraction qui ne fera qu'augmenter »<sup>(b)</sup>.

A partir de 1937, on assiste donc, sous l'égide de la Commission des vacances ouvrières à la multiplication d'initiatives publiques ou privées. La Fédération nationale du camping et la Fédération nationale des auberges de jeunesse sont créées cette année-là. La Caisse d'Épargne et de Retraite met au point un système qui permet d'épargner en vue des vacances. Plusieurs initiatives similaires sont prises par les syndicats ou les organisations de jeunesse. Les chemins de fer, les sociétés d'autobus émettent des billets à tarifs réduits. C'est également le point de départ de l'organisation des excursions ludiques et/ou culturelles de la part des associations fon-

dées par les mouvements ouvriers. « Loisirs et Vacances » naît en 1937 sous l'égide de la Ligue Nationale des Travailleurs Chrétiens. « Vacances et Santé », créée la même année, en est l'équivalent socialiste. Au sein des deux mouvements, il existait déjà quelques homes de vacances et certains programmes en matière de voyages organisés. Ils sont appelés à se développer et, selon le principe de la liberté subsidiée cher aux chrétiens, ils bénéficieront pour cela du soutien de l'Etat.

<sup>(a)</sup> Henri Janne, « Vacances populaires en Belgique », in *Revue internationale du travail*, vol. XXXIV, n°2, février 1939, cité par *Congés payés 1936. Histoire et idéologies*, sous la direction d'André Hut, Actes du colloque organisé à Bruxelles le 29 novembre 1986 par le mouvement Culture-Tourisme-Loisirs CTL, Reflet, 1991, p.106.

<sup>(b)</sup> Bulletin social des industriels, n°85, juin 1937, cité par *Congés payés 1936. Histoire et idéologies*, sous la direction d'André Hut, Actes du colloque organisé à Bruxelles le 29 novembre 1986 par le mouvement Culture-Tourisme-Loisirs CTL, Reflet, 1991, p.55.

Extrait de Huberty C., 2006, « Les congés payés ont 70 ans », Supplément au Regards n°59, Juillet-Août, MOC Liège, 4 pages. Disponible sur : [http://mocliege.be/IMG/pdf/reg059\\_dossier.pdf](http://mocliege.be/IMG/pdf/reg059_dossier.pdf)

### **Le Valeureux Liégeois à Oostduinkerke**

Autre activité qui a fait la renommée des Femmes prévoyantes socialistes : les vacances pour les enfants. Organisées dès le début des années trente (soit six ans avant les congés payés !), elles sont conçues comme des cures d'air et d'alimentation saine. Le succès est d'ailleurs foudroyant et entraîne l'acquisition par les FPS de plusieurs homes : les Floricots à Tihange (1933), le Valeureux Liégeois à Oostduinkerke (1949) et la Cité ardente à Nieuport (1955).



Au fil du temps, l'action de la mutualité envers les enfants a pris diverses formes et s'est adaptée à l'évolution de la société : en 1947, la Fédération met en place deux nouveaux services axés sur la jeunesse, la Mutualité des jeunes travailleurs (MJT) et l'épargne pré-nuptiale qui remportent eux aussi un vif succès et lui permettent



d'augmenter sensiblement le nombre de jeunes affiliés. Après-guerre, des formations d'animateurs sont dispensées par les FPS afin d'encadrer au mieux ces activités pour les enfants et les adolescents.

Extrait de Bettens L., 2007, *La FMSS : 115 ans de solidarité*, FMSS, FPS, pp.26-27. Disponible sur : [http://www.solidaris-liege.be/solidaris\\_be/qui-sommes-nous.html](http://www.solidaris-liege.be/solidaris_be/qui-sommes-nous.html) (Onglet : Voir aussi : les 115 ans de la FMSS).

### **Les nouveaux pèlerinages**

L'été 1936, seuls 600.000 Français partirent en vacances pour la première fois. Mais ce fut suffisant pour estomaquer les vacanciers les plus aisés, qui eurent tôt fait, la moue méprisante, de rebaptiser ces néo-estivants « les congés payés ». L'été 1937, l'engouement se poursuivit : on recensa 1,8 million de départs en vacances. Le tourisme populaire était né. Et avec lui, toute une imagerie elle aussi populaire : ce rituel collectif de la descente estivale vers le sud qui remplaça les grands pèlerinages d'antan.

Les congés payés ne modifièrent pas que le rapport au travail ; ils bouleversèrent profondément les relations entre les villes et la campagne, voire le rapport global à la société. Le sociologue Jean Viard, directeur de recherches au CNRS, le soulignait récemment : à partir de 1936, grâce aux congés payés, « partir travailler loin de ses parents n'interdit plus de les revoir, habiter la ville n'interdit pas de connaître la campagne, s'installer à la campagne autorise quand même les séjours en ville, vivre en France autorise à connaître d'autres pays. La mobilité et les libertés qu'elle représente sont devenues le compagnon inséparable de ces temps libres multipliés ».

L'innovation des congés payés transforma la physionomie, l'économie et la sociologie françaises. Elle fut à l'origine du développement du réseau d'auberges de jeunesse Léo Lagrange (du nom du secrétaire d'Etat aux Loisirs de l'époque), de l'ascension de la famille Trigano, de l'invention de l'ambre solaire (et son fameux slogan : « Bronzez sans brûler »), du succès de la nationale 7, de l'essor des Maisons de la culture, des fédérations sportives, des gîtes ruraux ou même de la pétanque.

Extrait de Delattre B., « Cet été 1936 qui bouleversa la France », *La Libre*, 03.07.2006

Ainsi que ce document vidéo : <http://www.ina.fr/video/CPD10002723>

Quelles seraient alors les fonctions des vacances à la mer ? A quel(s) besoin(s) répondent-elles ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Quelles seraient les conceptions, les représentations, les croyances,... associées aux vacances d'été et qui constitueraient la conscience collective de la société française des années 30 ? En d'autres termes, à quoi croit-on ? A quoi attache-t-on de l'importance ? A quoi aspire-t-on ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

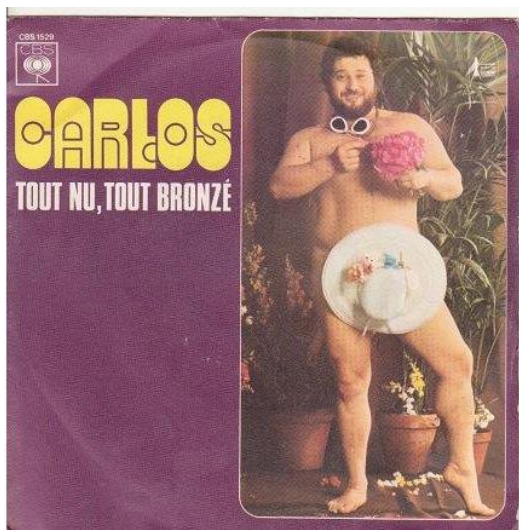
.....

.....

.....

.....

## 10.2.- On est bien, on est beau quand revient l'été



Tout nu et tout bronzé  
On est bien, on est beau  
Quand revient l'été  
Tout nu et tout bronzé  
Au soleil, sur le sable  
Ou sur les galets  
Tout nu et tout bronzé  
Depuis la mer du Nord  
Jusqu'aux Pyrénées  
Tout nu et tout bronzé  
On prend enfin le temps  
Le temps de rêver.  
Tout nu, tout nu, on ne pense plus  
Au métro, ni au bureau  
Bronzé, bronzé, décontracté  
Un grand chapeau, pieds dans l'eau  
Tout nu, tout nu, comme des Jésus  
On fait trempette chez les mouettes  
Bronzé, bronzé, on va chasser  
Dans la retraite des crevettes  
Ah les vacances, ah les vacances  
Moi quand j'y pense ça me démange !  
Tout nu, tout nu, on voit craquer  
Roméo en pédalo  
Bronzé, bronzé, toutes les filles sont  
Des Vénus en maillot  
Tout nu, tout nu, on ne pense plus  
Qu'au safari fesses-partie  
Bronzé, bronzé on va draguer  
Les p'tites dans l'eau, quel boulot !  
Ah les vacances, ah les vacances  
Moi quand j'y pense ça me démange !

*Carlos<sup>2</sup>, 1973.*

*Auteurs-compositeurs : J. Blot, Ch.  
Orioux*

---

<sup>2</sup> « Barbe fleurie, silhouette de bon vivant enveloppée dans des chemises à fleurs et des salopettes amples, il a enchaîné les tubes populaires et drôles dans les années 1970-80, parmi lesquels *Tout nu, tout bronzé* (1973), *Rosalie* (1978), *Papayou* (1983), *T'as l'bonjour d'Albert* (1985) ou *Le tirelipimpon* (1989). Le site officiel du chanteur, indique qu'Yvan-Chrysostome Dolto, est né le 20 février 1943, à midi. Il est le fils de Françoise Dolto, née Marette, spécialiste réputée de psychologie des enfants et de Boris Dolto, émigré russe et professeur de kinésithérapie » ([http://www.lemonde.fr/disparitions/article/2008/01/17/le-chanteur-carlos-est-mort\\_1000412\\_3382.html](http://www.lemonde.fr/disparitions/article/2008/01/17/le-chanteur-carlos-est-mort_1000412_3382.html), 17/01/2008).

Dans les années septante, il n’y a donc aucun doute : les vacances se passent au soleil et au bord de la mer. C’est probablement à ce moment que s’affirme une nouvelle façon de vivre cette période de l’année. La pochette du disque à succès (disque d’or en France) ne prête pas à confusion : les vacances se vivent tout nu.

Avant d’en arriver là, il a fallu que les mœurs évoluent singulièrement.

**10.2.1.- Quelque chose s’est passé dans l’entre-deux-guerres**

« Quelque chose se passe, dans l’entre-deux-guerres, qui rend possible l’avènement d’un ordre assoupli des conduites. Disputé, inégal et mal cadastré encore, il conjugue volontiers le relâchement des allures et l’assouplissement des convenances à la dénudation plus poussée des corps en public. Parmi les incarnations les plus lisibles de cet ébranlement historique des manières d’être, parmi celles qui ont été sans doute les plus mobilisées pour dire le changement des mœurs, se tiennent les conduites estivales, et en particulier les manières de plage » (Granger, 2010, p.115).

L’historien Christophe Granger, membre du Centre d’Histoire sociale du 20<sup>e</sup> siècle (Université Paris 1), évoque ici un important changement des mœurs, particulièrement perceptible lorsqu’on se penche sur les « manières de plage ». Et en lisant la proposition initiale de l’historien, nous pouvons identifier un fait social qui se manifeste à travers les « manières de plage ». Quel est ce fait social ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

### 10.2.2.- L'essor des vacances modernes et la nudité balnéaire

Suivons l'analyse de Christophe Granger en partant d'un élément objectif et objectivable : l'essor des vacances modernes.

« Entre le début des années 1930, triomphe de la saison estivale, et la mort des Trente Glorieuses, s'opèrent l'avènement et le plein essor des vacances modernes, celles dites de masses. Avec cet avènement, le temps des vacances devient, dans l'ordre des représentations, une circonstance particulière dans les rapports de l'individu à son corps et dans la prise de conscience de ces rapports. Sur la période, se met en place une progressive primauté du corps dans la définition même des vacances d'été : peu à peu, la promesse des vacances s'associe à la nudité balnéaire, de la décontraction et de l'horizontalité des corps, mais aussi et surtout, l'arrivée des vacances impose la préparation du corps-vitrine de soi » (Granger, 2002, « Culture somatique et sentiment de soi ; 1930-1975 », *Hypothèses*, Publications de la Sorbonne, n°1, p.59).

L'univers balnéaire est pour lui le domaine le plus lisible pour comprendre l'évolution du rapport à son corps et l'affirmation du « corps en vacances ». Plus encore, les vacances sont la saison du corps. De deux manières.

#### **Premièrement : une visibilité accrue qui ne fait pas que des heureux...**

« La toute-présence du corps tient avant tout à sa visibilité accrue. La mise à nu des corps sur la scène balnéaire, développée tout particulièrement avec les années 1930 en une culture de la rupture vacancière, est appréciée et représentée comme un retour à l'état de nature. Et c'est précisément ce qui en fait la controverse. La légitimation de la dénudation des corps, appuyée sur les théories naturistes, associe la (semi-)nudité de la plage à la santé par la nature, et disqualifie le vêtement, indice du mal-être civilisé. Cette représentation s'affermite après 1955, assortie des notions de bien-être et d'épanouissement de soi (Ribo E., 1935, *Nudisme*, Bordeaux). La condamnation, elle, relève du principe de la décence et de la civilisation, qui fait des corps dénudés un spectacle déplacé ou inconvenant, mais toujours périlleux dans sa naturalité pour les scrutateurs prompts à déceler les désordres publics. Le corps des vacances s'inscrit avant-guerre au cœur de la politique municipale d'une multitude de stations balnéaires. Après-guerre encore, la dénonciation de ces débordements de chair perdure, en un versant moins réglementariste, dans ses rapports avec l'impureté de la pensée : il faut savoir porter le corps nu, c'est-à-dire ne pas l'assortir de postures équivoques ou d'intentions déplacées » (Géraldy P., « Le nu est difficile à porter », *Elle*, n°41, 27 août 1946, p.2) » (Granger, 2002, p.60).

Dans « Batailles de plage. Nudité et pudeur dans l'entre-deux-guerres » (2008, *Rives méditerranéennes*, n°30)<sup>3</sup>, Granger livre quelques exemples qui illustrent l'animosité qui entoure les nudités de plage.

« En 1932, *La Nation*, journal de la droite catholique, consacre un long article à ces « abominations ». L'auteur, anonyme, de retour sur une plage qu'il fréquente depuis sa jeunesse s'épouvante des « ravages provoqués par la crise actuelle de la conscience morale et du bon sens » : « Familles françaises ? Ces ramassis de nudités vautrées sans plus de pudeur dans l'attitude que dans la vêtue, si l'on peut dire ? Où le père est plus ridicule que le fils par sa bedonnance ; où, la mère mafflue, on cherche, en vain, s'il faut incriminer davantage le crime contre l'esthétique que contre la décence ? Quel respect peuvent, désormais, avoir, l'un pour l'autre, ces animaux à face humaine et à langage articulé ? (...) Ils compromettent les qualités foncières de la race, de la décence, la pudeur, la modestie, la tenue, le sens du respect. Il est, partout, des inconscients et des vicieux » (*La Nation*, 27 août 1932).

En 1927, dans un petit village de la côte Bretonne, les nudités balnéaires causent un émoi considérable. Chaque jour, après avoir profité de la plage, les baigneuses, toujours en maillot, longent la plage et se promènent un petit peu dans le petit bois attenant. Les femmes du pays s'en offusquent. La presse parisienne, qui rapporte l'événement, croit pouvoir dire qu'elles trouvent « que leurs maris s'intéressent trop aux "étrangères" ». Elles organisent « une petite conspiration », se munissent de branches de ronces et d'orties, guettent les baigneuses, se jettent sur elles et les fouettent énergiquement (*Le Petit Journal illustré*, 11 septembre 1927).

Dans un village du Quercy, quelques années plus tard, un groupe de jeunes vacanciers, venus des villes alentours, met en émoi la petite communauté. Sur les bords de l'étang communal, ils improvisent une plage, où ils jouent, s'allongent et se baignent en maillot. Le tumulte grandit au village, et le curé, un dimanche, menace de leur interdire la communion du 15 août. Le maire, médecin radical, prend, pour ramener la paix, un arrêté municipal interdisant « le nu dans sa choquante matérialité ». C'est l'instituteur du village qui raconte. Il en fera un livre (E. Lafon, *Les Vacanciers*, Cahors, 1939).

Pour identifier les arguments des tenants des nouvelles manières de plage, l'historien appuie son argumentation sur l'analyse de la presse féminine : Vogue, Eve, Femina, Votre Beauté et Marie-Claire. Dans ces magazines, on porte « à l'état explicite les valeurs qui gouvernent les manières de plage » (Granger, 2010, p.120).

---

<sup>3</sup> Granger C., « Batailles de plage. Nudité et pudeur dans l'entre-deux-guerres », *Rives nord-méditerranéennes* [En ligne], 30/2008, mis en ligne le 15 juin 2009, consulté le 1<sup>er</sup> septembre 2013. URL : <http://rives.revues.org/2423>

Dans son analyse, Granger ne veut pas réduire les manières de plage à un simple arrangement entre la pudeur et la nudité. Voici ce qu'il écrit à ce propos dans un article daté de 2010.

« Il ne suffit pas, à ce propos, de décrire l'avènement d'un physique de l'été, dont les formes principales sont pour partie parvenues jusqu'à nous, et qui exige de soigner les apparences, autrement dit d'apprendre à voir comment on va apparaître. Il faut surtout observer qu'il réclame, dans son existence même, l'aptitude à se montrer informel, à renoncer pour un temps à la coquetterie, « souci permanent de l'hiver », à la sophistication de la coiffure et au maquillage, qui se font ici marque de vulgarité, pour adopter les codes d'une « beauté du dehors », qui conjugue la simplicité du maillot et celle des postures, et plus largement la compétence à « vivre sportivement », c'est-à-dire à « aller sans contrainte », à retrouver sa « nature primitive », son animalité (« Vivez sportivement », *Eve*, 17 juillet 1927, p.3). Il commande aussi l'aisance à se montrer deminue, à tolérer des voisinages et des formes de sociabilité inenvisageables le reste du temps, à s'allonger en public en faisant taire ses préventions usuelles, en un mot à se jouer de la pudeur, avec un naturel qui emprunte à la fois aux « mœurs du sauvage » et à « la simplicité des enfants »<sup>(\*)</sup>. Cette manière de faire, en un lieu où l'abolition de repères ordinaires est portée à son comble, est d'autant mieux incorporée qu'elle s'accorde à la définition « bourgeoise » du corps, et du corps féminin surtout, qui, le dépouillant de ses usages proprement utilitaires, fait de lui un spectacle à donner et à déchiffrer » (Granger, 2010 : 120).

<sup>(\*)</sup> « C'est le moment, lit-on dans *Eve* (28 juin 1939, p.11), où nous devons abandonner cette coquetterie qui est un souci permanent l'hiver. Certaines d'entre nous n'ont-elles pas renoncé à leurs boucles d'été ? N'est-ce pas là le plus grand sacrifice que l'on puisse demander à une femme coquette ? » Sur l'effet de transgression que porte alors cette beauté du dehors, si étrangère à l'univers de la jeune fille comme il faut, lire les analyses de Georges Vigarello, *Histoire de la beauté : le corps et l'art d'embellir de la Renaissance à nos jours*, Paris, Seuil, L'univers historique, 2004, p.197-199.

Reprenons succinctement les étapes de la démonstration de Granger.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

## Deuxièmement : le tempérament masculin est mis à rude épreuve

« Cette pleine visibilité estivale du corps, en ce qu'elle charge le théâtre balnéaire d'un érotisme diffus, transforme les rapports intimes au corps. Sur la plage, la curiosité (masculine) des regards – du viol oculaire dans la cabine au coup d'œil en coin – est exacerbée et avec elle la gamme des sollicitations sensuelles<sup>(\*)</sup>; ce qui impose l'accentuation temporaire du contrôle de soi. La période d'avant-guerre, qui dévoile les jambes au plus haut, découvre les bras jusqu'aux épaules, colle au plus près des formes et dévoile déjà quelques seins, impose une nécessaire discipline du corps en vacances. La montée du désir masculin impose ses codes et ses subterfuges. Il s'agit pour l'homme d'apprendre à faire avec cette exacerbation estivale des tentations ou, à défaut de parvenir à gouverner son corps, de masquer son trouble en se couchant sur le ventre (Ribérac C., 1934, *Amours de plage*, Paris, pp.108-109). Et sur ce point, la pacification de la plage après-guerre est toute relative. Il suffit de songer aux débats renouvelés qui entourent la massification de la pratique des seins nus dans les années 1970. Reste que ce qui se dit ici, c'est bien l'intériorisation d'une indifférence contextualisée au corps dénudé et exposé, qui le dépouille d'une lecture proprement érotique. L'exhibition balnéaire joue alors un rôle important dans la recomposition de l'imaginaire sexuel du corps » (Granger, 2002 : 60-61).

<sup>(\*)</sup> « Dans la cabine, gare aux indiscrets. Quand vous aurez retiré votre chemise, bouchez le trou de la serrure avec », prévient M. Arnac dans ses *Conseils aux baigneurs et baigneuses* (v. 1925). Sur la genèse de ce viol oculaire : A. Corbin, *Le territoire du vide. L'Occident et le désir du rivage, 1750-1840*, Paris, 1988.

En quoi consiste cette deuxième manière de vivre le corps ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



### 10.2.3.- Les repères se brouillent... d'autres apparaissent

Il s'agit donc de porter un « autre » regard sur le corps dénudé. Ce changement de regard se double d'une autre façon de faire.

« L'espace public est explicitement privatisé en un simulacre d'intimité. Pour un temps, les repères corporels ordinaires se brouillent : les corps sont allongés, les occasions de frôlements et de contacts, multipliées, la proxémique, c'est-à-dire la distance des corps dans l'interaction, réduite. Autant de traits qui imposent alors avec plus de force la gamme des gestes licites et des postures décentes : baisers poussés et caresses amoureusement prodiguées sont vite jugés déplacés, et suscitent la réprobation (Marsard P., 1959, *L'amour à la plage*, Paris, p.83). Pour une large part, la routine des rapports au corps des vacances est, après-guerre, assez fermement établie pour soustraite à la conscience individuelle l'ensemble de ces tensions » (Granger, 2002, p.61).

Qu'est-ce qui change dans les façons de faire à la plage ?

.....  
.....  
.....

Que doit-on apprendre ?

.....  
.....  
.....

Attardons-nous sur la dernière phrase de cet extrait : « La routine des rapports au corps des vacances est, après-guerre, assez fermement établie pour soustraire à la conscience individuelle l'ensemble de ces tensions ». Pourrions-nous la référer à des considérations théoriques abordées dans la partie introductive ?

.....  
.....  
.....

Parce que le corps en vacances est omniprésent, parce que la (semi-)nudité s'affiche plus ouvertement, le corps n'a plus la même valeur sociale.

« Le corps en vacances est le territoire de l'oubli et même de la disqualification des contingences sociales (...) Cette abstraction du social – déjà attachée à la vie des bains de mer détaillée par le Proust des jeunes filles en fleurs – se double, après-guerre, du principe de re-découverte de soi. Il s'agit alors, au cœur du formidable dédouanement qu'est le « laisser-aller des vacances », de se dépouiller de ses masques quotidiens pour « remettre en ordre son état civil », et être véritablement soi-même (Gracq J., *Un beau ténébreux*, Paris, 1945, p.184 et suivantes). Ceci aboutit à valoriser socialement l'attention à soi, et tout particulièrement les manières d'éprouver et d'investir son corps. Il s'agit de « faire peau neuve » pour faciliter les retrouvailles avec soi (Deschamps F., « Votre seconde vie commence en vacances », *Elle*, 1019 (1<sup>er</sup> juillet 1965), pp.74-79) » (Granger, 2002 : 61).

Quelle préoccupation émerge alors pour le temps des vacances ?

.....

.....

.....

Les sensations liées à l'environnement de la plage sont particulièrement valorisées : « C'est la chaleur du sable brûlant sous les pieds nus, celle de la caresse du soleil sur la peau ; c'est aussi la grisante fraîcheur de l'eau qui saisit (Ribériac R., *Amours de plage, op.cit.*, p.29-30) » (Granger, 2002 : 61).

Toutes ces sensations prennent plus d'importance en raison d'une règle (un code de conduite, une façon de se tenir) qui s'impose pour ceux qui vont à la plage. Quelle règle ?

.....

.....

.....

L'identité du vacancier – qui je suis quand je vais à la plage – tourne autour de la dimension corporelle. Pour Granger, « le vacancier n'a plus un corps, il est son corps » (Granger, 2002 : 62). Le corps ne peut être oublié lorsqu'on entre en relation avec d'autres personnes sur la plage.

« Le corps est le support premier et presque exclusif de toute interaction vacancière. Les scènes de premières rencontres sur la plage sont ici particulièrement explicites. Elles montrent combien le corps, en une formidable tension, ne parvient jamais à être oublié au cœur des civilités, combien il produit l'impression d'accéder immédiatement

à la transparente vérité de l'autre : « l'on vous présente à une dame qui vous sourit dans son deux-pièces, tandis que vous vous inclinez dans un slip. C'est l'heure de la vérité. Vous pouvez parler à cette dame de Kant ou de Kierkegaard, mais vous n'oublierez jamais tout à fait qu'elle a été vaccinée dans le haut de la cuisse droite » (Bernard M., *La bonne humeur*, Paris, 1957, p.125) » (Granger, *ibid.*).

Un « physique de l'été » s'impose à tous. Mais les façons de le concevoir ont changé depuis les années trente. Identifions ici les différentes représentations associées à ce physique.

Avant-guerre, les discours populaires pointent les « ventres à l'aise » des « messieurs obèses » qui pendent lamentablement, les femmes aux « ventres ballonnés », aux « cuisses en gélatine » et aux « seins flétris », les femmes qui n'ont « pas de derrière ». « On pense à un étal de boucher ».

Objet des préoccupations : .....

Avec les années 1930, « la pilosité féminine, mais aussi masculine, est proscrite pour ce qu'elle impose le corps dans son intolérable naturalité (...) Plus encore que cette vaste dépilation du corps à corps balnéaire, c'est le bronzage qui définit le physique de l'été » (Granger, 2002, p.63).

Objet des préoccupations : .....

« Le goût du hâle se répand avant-guerre dans la fascination de l'exotisme et dans la popularisation du discours médical » (Granger, *ibid.*). Un basculement va se produire dans le courant du 20<sup>ème</sup> siècle : « Il conduit d'une valorisation médicale du brunissement à une valorisation esthétique, alors même que le corps médical, scrutant les mécanismes de la pigmentation, se met à en dénoncer les effets » (Granger, *ibid.*). Mais avant d'en arriver là, « le bronzage – dont la technique reste au moins jusqu'à la fin des années 1950 celle de la progressivité de l'exposition issue des cures d'héliothérapie de la Belle Epoque – devient alors tout à la fois l'indice social de bonne santé et de distinction sociale » (Granger, *ibid.*).

Objet des préoccupations : .....

Autre repère, temporel celui-là : un calendrier saisonnier s'impose également à tous. D'une part, la réussite des vacances se mesure au bronzage : réussir ses vacances, c'est rentrer bronzé. D'autre part, il faut préparer son entrée sur la plage.

« Ce principe de préparation du corps aux objectifs de l'été est essentiel à partir du milieu des années 1950. Les magazines féminins imposent un calendrier de l'attention (souvent anxieuse) au corps : « Il vous reste deux mois pour soigner ce que vous n'osez montrer » (*Marie-Claire*, 31, mai 1957, p.51). Ils multiplient avant l'été – le

plus souvent à partir du mois de mai – les suggestions de régimes, de massages ou d'exercices physiques, qui tracent une mouvante géographie intime de la confection de soi : une semaine les hanches, une autre les cuisses, le ventre (...) Un bel article paru en 1957 dans *Elle*, sous la plume du Dr O.P., apprend à la femme, chez elle, en maillot de bain, à se pincer le corps en divers endroits stratégiques (le dos, les bras, la taille, les cuisses), pour tester la qualité de sa silhouette, ses points faibles, ses disgrâces et le travail à accomplir. Si le bourrelet saisi par des « pinçons logiques et rationnels » dépasse 2 cm, une série de régimes et/ou de mouvements appropriés est recommandée (Dr.O.P., « Pincez-vous », *Elle*, 697, 4 mai 1959, p.68). L'essentiel de la disqualification vacancière porte ici sur le corps gros et sur la cellulite qui ruine la ligne » (Granger, 2002, p.64).

N'y aurait-il pas alors quelque chose de contradictoire par rapport à l'idéal initial de renouer avec la nature ?

.....

.....

.....

#### **10.2.4.- Une nouvelle éthique balnéaire ?**

La préparation du corps des vacances devient une obligation. Non pas envers soi-même, mais envers une morale du bien-être.

« Les vacances déguisent en droit au bien-être un moderne souci du corps » (Granger, *ibid.*).

Hommes et femmes ne sont pas traités de la même façon en regard de la préparation du corps en vacances.

« Se multiplient, à partir des années 1960 surtout, les descriptions d'hommes, pas toujours jeunes, qui arpentent la plage pendant des kilomètres affichant fièrement leur corps. Dans une posture qui fait saillir leurs muscles et ressortir leur élanement, ils s'arrêtent de temps en temps « pour attirer l'attention du voisinage » (*Vos vacances*, enquêtes du BEJ, Paris, 1974, p.28-29). Ce qui s'exhibe ici, bien plus que les muscles, c'est l'assurance personnelle et la quête d'admiration sociale. De la même façon, quoiqu'un peu moins lisible, le corps est le support du jeu de l'indifférence et du détachement, qui caractérise socialement le vacancier et qui recompose les frontières entre l'effacement rituel et la pleine conscience du corps. Il s'agit, pour être vacancier, de se

souvenir d'oublier son corps. C'est ce qu'enseignent à partir des années 1950 de nombreux articles qui multiplient les conseils sur l'art de « faire 'relax' » (le terme est neuf). Il ne suffit pas de s'étaler voluptueusement sur la plage, il faut encore savoir se décontracter, relâcher ses muscles, oublier ses nerfs, se détacher du monde par l'oubli du corps, après n'avoir pensé qu'à lui ».

Ne peut-on déceler ici une autre contradiction ?

.....  
.....  
.....

En fonction de tout ce qui vient d'être mis en évidence, comment comprendre le complexe du maillot de bain ?

« Un article paru en 1957 dans Marie-Claire met en scène un mal-être nouveau : le « complexe du maillot de bain ». La saisie des déficiences du corps rend insupportable la perspective de devoir se montrer en maillot de bain. Et ce, jusqu'au dégoût de soi » (Granger, 2002 : 65). De nombreuses femmes redoutent ainsi l'arrivée de l'été, espèrent qu'il soit pluvieux ou maussade. Comment comprendre l'inquiétude du Commissaire Maigret ? « C'est ainsi que, pendant ses vacances, le commissaire Maigret, homme d'assurance et d'autorité, découvre son inadaptation à la théâtralité balnéaire, dont il s'exclut à regret. Les vacances lui font « perdre son équilibre », lui donnent « des timidités ridicules », qui l'empêchent d'aller s'asseoir sur le sable parmi les familles (Simenon G., *Les vacances de Maigret*, Paris, 1948, p.18 et p.44) » (Granger, *ibid.*).

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Quelle serait donc la nouvelle « injonction » qui émerge avec la nécessité d'une préparation du corps en vacances ?

« En une équivalence nouvelle, la disgrâce physique devient signe de déficience morale : être gros, blanc, fluet au temps des vacances, c'est manquer de caractère, de volonté ou de contrôle sur soi. C'est être paresseux ou négligent. C'est, en tout cas, avoir un problème de personnalité<sup>(\*)</sup> » (Granger, 2002, p.67).

<sup>(\*)</sup> C'est le ressort argumentaire de nombreux encarts publicitaires et conseils de préparation du corps, à titre d'exemple : A. Chavane, « Soleil ! », *Elle*, 500 (11 juillet 1955), p.22-25.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

### 10.2.5.- Les nouvelles manières se doublent de nouveaux clivages

Ce nouveau modèle était-il accessible à tous dans les années trente ? Au vu du point précédent portant sur l'introduction des congés payés, il semble bien que ce sont d'abord les plus aisés des salariés qui aient eu accès aux vacances estivales et aux stations balnéaires. Qu'en dit à ce propos l'historien ?

« Le relâchement estival, s'il n'assure pas à lui seul la formation de nouvelles hiérarchies, entre bel et bien dans le tracé de nouveaux principes de différenciation sociale. Il constitue l'un des éléments suivant lesquels les classes moyennes « avancées » – cette bourgeoisie salariée qui, des « cadres » d'industrie aux personnels supérieurs des administrations, tirant profit de la diffusion d'une morale de la « modernité par la consommation », est alors portée à s'investir dans les formes nouvelles de dépense symbolique (d'apparence, de temps, de loisir, etc.) – deviennent en ces années le fragment dominant des classes moyennes, celui qui en incarne la représentation moderne. A égale distance des postures « tape-à-l'œil » et des scrupuleuses rectitudes de la vieille bourgeoisie, la célébration estivale des allures décontractées, qui est aussi une promotion du corps dans les échanges sociaux, participe à imposer un monde au sein duquel les individus, irréductibles à leur position d'autorité ou à leurs conditions économiques, sont jugés sur leurs « capacités » personnelles, et où les distances se mesurent à l'aune des libertés prises avec la formalisation usuelle des relations sociales.

Le long de ce jeu avec les règles, en effet, passent de nouvelles lignes de démarcation sociale, invisibles à ceux qui n'en maîtrisent pas l'usage. De même que le recours au tutoiement ou aux gestes publics d'affectivité, auquel répugne encore largement le monde des employés, le relâchement estival disqualifie non seulement les manières de l'aristocratie et de la grande bourgeoisie d'avant-guerre, dont Marcel Proust consignait déjà le déclin amorcé, mais aussi celles, frappées d'excessive correction, d'une indéfinissable classe moyenne « inférieure ». Rien n'est mieux réprouvé, ici que ces « silhouettes de vacances », employés de bureau « étripés » et petits commerçants de province, note Léo Larguier en 1927, qui, incapables de se laisser aller, se « font des politesses », maintiennent des postures cérémonieuses et arborent des tenues « endimanchées ». « Prisonniers de leurs habitudes » et du souci des impressions produites et à produire, ils s'obstinent à mettre des formes et à « faire des manières ». La pudeur qui enveloppe leurs faits et gestes les rend suspects de simulation et de dissimulation : ils « jouent un rôle, ils ne sont pas naturels », jamais ils n'entrent dans le jeu des conduites informelles, qui, justement, donne dorénavant tout son prix, objectif et subjectif, à l'expérience balnéaire (Léo Larguier, « Silhouettes de vacances », *Eve*, 28 août 1927, p.2. Et aussi, mais sur un mode différent : Paul Allard, *Le rouspéteur en vacances*, Paris, Editions de France, 1939) » (Granger, 2010, p.121).

Si l'on suit Granger, cette nouvelle façon de faire sera portée par un nouveau groupe social. Lequel ?

.....  
.....  
.....

Ce groupe social s'oppose à d'autres groupes sociaux. Lesquels ?

.....  
.....  
.....

Sur quoi se jouent les oppositions ?

.....  
.....  
.....  
.....

### 10.2.6.- Les fonctions des nouvelles manières de plage ?

A quel(s) besoin(s) répondent les nouvelles manières de plage ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Quelles seraient les conceptions, les représentations, les croyances,... associées aux vacances d'été et qui constitueraient la conscience collective de la société française des années 30 ? En d'autres termes, à quoi croit-on ? A quoi attache-t-on de l'importance ? A quoi aspire-t-on ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

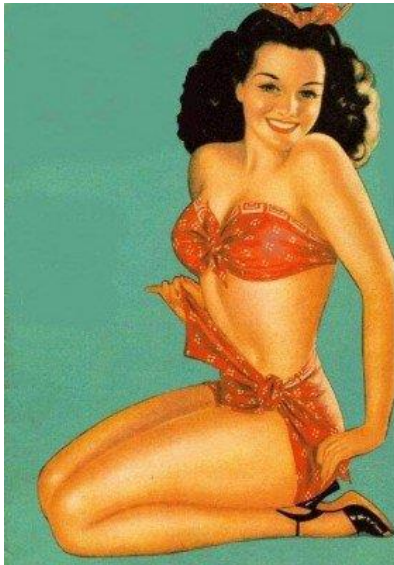
.....

.....

.....



### 10.3.- Itsy Bitsy Teenie Weenie Yellow Polka Dot Bikini



She was afraid to come out of the locker  
She was as nervous as she could be  
She was afraid to come out of the locker  
She was afraid that somebody would see  
One, two, three, four, tell the people what she wore  
It was an itsy, bitsy, teenie, weenie, yellow polka-dot  
bikini  
That she wore for the first time today  
An itsy, bitsy, teentie, weenie, yellow polka-dot bikini  
So in the locker she wanted to stay  
Two, three, four, stick around we'll tell you more

...

(Brian Hyland, juin 1960)

<http://www.youtube.com/watch?v=ICkWjdQuK7Q>

Auparavant...



Il y a trente ans...

Les modes changent : cette année-là, ce serait le retour de plus de tissu sur la peau. Le string n'est plus à la mode, les une-pièce sont de retour sur la plage...

<http://www.ina.fr/video/CAB8400973601>

Aujourd'hui...



Il est donc question ici des tenues vestimentaires des femmes, qui couvrent certaines parties du corps et en dévoilent d'autres, et plus particulièrement du maillot de bain.

On peut aisément s'accorder sur une fonction manifeste du maillot de bain et du sous-vêtement.

.....

.....

.....

Quel serait alors le besoin rencontré ? A quoi cela sert-il de porter un vêtement ?

« Le propre corps physique des êtres humains est déjà un opérateur et une donnée fondamentale de la production de la "propre image de chacun". Le corps attribue au sujet une histoire à raconter. S'il est commun à notre civilisation d'exhiber le corps couvert par le vêtement, ce dernier devient alors un élément fondamental et médiateur qui établit un lien entre le physique et le social, contribuant à la configuration de notre inscription sociale dans une certaine culture.

Si l'on reprend le travail de Marshall McLuhan (1964, *Understanding Media. The Extensions of Man*, McGraw-Hill Book Company, New-York), on observe que déjà à cette époque l'habillement était vu et pensé comme une extension de la peau. Que proclame et diffuse exactement cette notion d'extension de la peau ? Il affirme que « le vêtement, en tant qu'extension de la peau, peut être considéré comme un mécanisme de contrôle thermique et comme un moyen de définition de l'être social » (McLuhan, 1964, p.140). L'auteur entrevoit, en 1964, la potentialité de l'habillement comme moyen d'expression quand il affirme que, lors de la Révolution française, on utilisait un vêtement de coupe très simple comme mécanisme de manifestation non verbale de subversion politique. Et que, de la même manière, « on peut noter dans l'Amérique des années soixante une attitude révolutionnaire qui s'exprime dans nos vêtements, dans nos cours, dans nos voitures compactes » (ibid., p.142).

Il suggère ainsi que, bien que le vêtement s'affiche comme matériel utilitaire, dont la première finalité est de couvrir le corps humain, une pièce extrapole cette valeur fonctionnelle et y joint une valeur symbolique, surtout quand quelqu'un la porte » (Pitombo Cidreira, 2009, « Vêtements en scène. La dimension spectaculaire de l'habillement », *Sociétés*, 2009/1, n°103, pp.60-61).

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Le maillot de bain n'est pas un vêtement comme les autres. Il est lié à certaines circonstances sociales : on le porte dans certains lieux ou dans certaines occasions. Nous allons tenter d'identifier les fonctions remplies par le port d'un maillot de bain ou, en d'autres termes, cerner les besoins qui sont rencontrés ou que l'on tente de rencontrer à travers ces pratiques. Et pour ce faire, nous rapprocherons le maillot de bain du sous-vêtement féminin, en soulignant d'emblée une différence fondamentale entre les deux pièces de vêtement.

.....

.....

.....

.....

.....

## Avertissement

Les maillots de bain, chose trop frivole pour devenir un objet académique légitime ?

Ce n'est pas l'option prise par l'historien Christophe Granger qui voit dans ces usages, « le produit de la rencontre entre un contexte historique particulier, fait de contraintes et d'incertitudes spécifiques, et les stratégies, particulières elles aussi, des acteurs en présence (...), le résultat de conflits et d'arbitrages, marqués les uns et les autres par la promotion historique de usages du corps et les reclassements sociaux qu'elle sert, par le regain de l'Eglise catholique, le tassement du pouvoir étatique et la résurgence des violences civiles » (Granger, 2010, p.117).

## Document n°1 :

### Les maillots de bain les plus tendances de l'été 2013 ?

<http://videos.tf1.fr/jt-20h/2013/quels-sont-les-maillots-de-bain-les-plus-tendances-de-l-ete-8246766.html>

Quels sont les caractéristiques du « beau » maillot qui sont mises en avant dans le reportage ?

.....  
.....  
.....

La plage aurait-elle quelque chose de spécifique ?

.....  
.....  
.....  
.....

Par-delà les modes, certains modèles garderaient-ils la préférence des femmes ?

.....  
.....  
.....  
.....

Pourquoi ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**Document n°2 :**

**Effeillage holographique, par Cécile Queniart (texte) et Claude Vittiglio (vidéo)**

C'est un petit film de quelques minutes, soutenu par une musique de cabaret, qui montre l'évolution de la silhouette et de la gestuelle féminine définie par la lingerie depuis la fin du XIXème siècle. On voit très bien qu'en 1900 la femme est contrainte par le corset, qu'elle ne peut pas se baisser. Puis l'amélioration va être amenée par la division du corset en deux parties, un soutien-gorge et une gaine. Dans les années 20, le corps est plat, on cherche à faire disparaître les seins, alors que dans les années 50, le corps exprime l'amour avec une gestuelle très mesurée, très posée, très féminine. Les années 60 jettent aux orties les bas et les porte-jarretelles pour adopter le collant, puis brûler le soutien-gorge sur l'autel de l'émancipation dans les années 70. Les années 80 marquent le retour du glamour avec l'introduction de la fibre lycra et c'est sur cette lancée que vont continuer les années 90 et 2000 avec l'apparition de la lingerie gainante qui va façonner le corps féminin.

<http://www.tv5.org/cms/chaine-francophone/Terriennes/Dossiers/p-22888-Histoire-de-dessous.htm>

Ce film rend compte du modelage du corps féminin par la lingerie. Selon la forme, la matière et les dimensions du sous-vêtement, certaines apparences peuvent être modifiées et certaines postures limitées.

Quelle serait alors la fonction « latente » (par opposition à « manifeste ») du sous-vêtement féminin ?

.....

.....

.....

## Document n°3 :

### Regard d'une historienne sur l'évolution du vêtement féminin

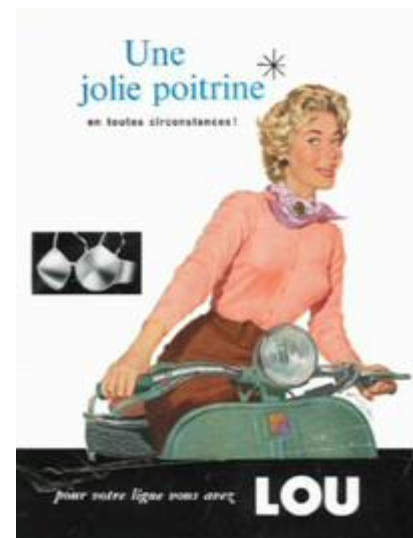
#### La fin du corps ceint dans le corset



Si toute l'histoire de la mode du 20<sup>ème</sup> siècle retrace la marche vers l'émancipation féminine, la lingerie joue un rôle tout à fait particulier dans cette lente évolution des mœurs et de la sensibilité. Aux alentours de 1910, lorsque la femme se libère du corset, c'est une véritable révolution, souligne Catherine Ormen, historienne de la mode : « *Tout à coup la femme a pu bouger, faire du sport, commencer à mener une vie active. Elle a cessé d'être contrainte comme elle l'était pendant des siècles par ce corset qui la rendait improductive, passive* ». Divisé en deux parties, le corset donnera naissance à la gaine (l'ancêtre de nos culottes) et au soutien-gorge, lesquels vont se moderniser, se perfectionner pour devenir de plus en plus confortables. La lingerie a évolué au gré des avancées techniques des matières, le tricot élastique au début du siècle, puis le nylon dans les années 50 (découvert et utilisé 20 ans avant pour faire des toiles de parachutes et des bas) et à partir des années

60 la fibre lycra. « *La spécificité française est d'être à l'avant-garde du progrès technique, mais aussi d'être attentive à toutes les évolutions de style* », résume Catherine Ormen.

#### Vers une tyrannie du corps sculpté



Dans le même temps, cette lingerie va aussi et surtout servir à coller à une image, à correspondre à un critère esthétique dominant. « *Elle va servir à améliorer les formes du corps féminin, à les parfaire et à les mettre aux normes de la beauté de chaque époque* », précise Catherine Ormen. Pour répondre aux critères de beauté du début de siècle – taille fine, hanches rondes... – les femmes portent le corset les aidant ainsi à promener une silhouette de rêve. S'ensuivit la guêpière, « *un lointain héritage du corset qui oblige la femme à se tenir droite, à cambrer les reins, à sortir la poitrine et à marcher d'une certaine façon, c'est-à-dire en croisant les jambes pour ne pas faire craquer ses bas et ses porte-jarretelles* », s'amuse Catherine Ormen. Puis les années 20 imposent aux femmes des silhouettes plates, les obligeant à dis-

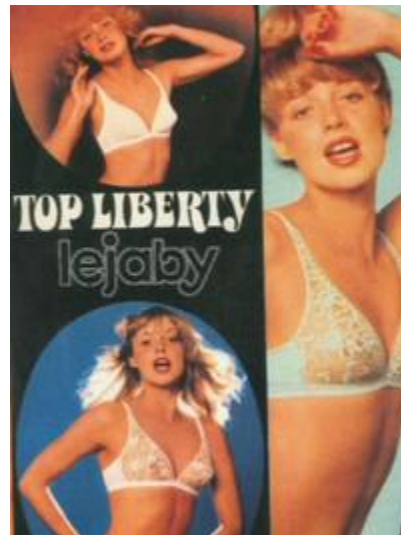
simuler leurs formes avec, par exemple le « boyish form », un soutien-gorge aplatisseur inventé par Marguerite Cadolle. A l'ultra féminité des années 50 où les femmes vont faire pigeonner leurs seins façon pin-up, va succéder l'androgynie des années 60, puis le corps triomphant des années 80. Bref, « à chaque époque va correspondre une silhouette que la lingerie va façonner » résume Catherine Ormen. Dans cette lignée que peuvent attendre les femmes du XXIème siècle ? « Les choses ne peuvent qu'évoluer vers un plus grand éventail de possibles », avance l'historienne. « Les dernières créations vont vers une lingerie beaucoup plus structurée, plus glamour, qui reprend la notion de gainage pour aider les femmes à façonner leurs corps, à lisser leurs silhouettes, le tout sans effort ». Et Catherine Ormen de conclure : « En ce moment on est plutôt dans une tendance où le corps se recouvre pour mieux se faire deviner, pour mieux se faire désirer sans doute aussi, c'est un des paradoxes de la lingerie qui cache et révèle à la fois... ».

### Le paradoxe de la culotte

La lingerie émancipe donc les femmes autant qu'elle les contraint ? Toute l'histoire de la féminité à travers le sous-vêtement repose sur un paradoxe saisissant puisque finalement quand le dessous est libre, la femme est contrainte, et quand le dessous est contraignant, la femme est libérée.

« Pendant des siècles, le sexe féminin a été à disposition, puisque les femmes ne portaient pas de culotte », explique Catherine Ormen. « Elles portaient une multitude de jupons qui le cachaient, puis par-dessus une crinoline... des choses qui étaient encombrantes, mais laissaient son sexe ouvert, contrairement à l'homme dont le sexe

est, dès le XIVème siècle, enfermé dans un pantalon. La marche vers l'émancipation a conduit la femme à porter une culotte sous le second empire, à cause de l'ampleur de la crinoline, puis petit à petit cette culotte s'est imposée à partir des années 1920. Et au moment où la femme obtient enfin le droit à la contraception, en 1967, elle met un panty, par-dessus des collants (qui sont sortis en 1965) et par-dessus un pantalon », s'amuse l'historienne. Une triple fermeture donc, au moment même où elle est enfin libre de procréer, de disposer de son corps comme elle l'entend ! Et Catherine Ormen de conclure : « Ce paradoxe-là est assez drôle ! ».



En un peu plus de 100 ans d'histoire de la lingerie, la femme s'est dégagée du corset qui faisait d'elle un bel objet improductif. Mais si le corps a gagné en liberté de mouvement, il reste néanmoins tributaire, esclave parfois, d'une image imposée par une société prônant un corps toujours plus sportif, parfait, sculpté... D'où l'arrivée dans nos tiroirs, de toute une lingerie « gainante », qui par la magie des nouveaux matériaux, remonte les fesses et aplatit le ventre. Tyrannie de la beauté ? Probablement, mais plus assumée, plus amusée...

Quels seraient, selon l'historienne interrogée, les éléments qui ont influencé l'évolution des formes prises par le sous-vêtement féminin ?

.....  
.....  
.....

Quelles parties du corps féminin sont-elles plus particulièrement visées ?

.....  
.....  
.....

Le corps féminin peut être façonné par le sous-vêtement. De quelles façons ? Par exemple, le sous-vêtement peut cacher ou dévoiler...

.....  
.....  
.....

Comment dès lors mesurer la valeur ajoutée d'un sous-vêtement de qualité ?

.....  
.....  
.....

Quelle serait la grande tendance amorcée au cours du 20<sup>ème</sup> siècle ?

.....  
.....  
.....



## Document n°4 :

### Les dessous ont une histoire

*Documentaire de Christine Prigent et Marianne Lamour*

L'histoire du corset, du soutien-gorge, de la culotte ou du collant est une longue marche vers la liberté et le confort du corps féminin. Un chemin tout en zigzags, avec des hauts et des bas, bien entendu.

Le sous-vêtement est l'expression du pouvoir des femmes dans un monde dominé traditionnellement par des hommes ; l'émancipation féminine s'inscrit dans le dessous, dans l'invisible, voilà l'idée force de ce documentaire ambitieux, qui va chercher exemples et illustrations jusque dans l'Antiquité. « Porter la culotte », justement. Cette expression s'explique par le fait qu'il s'agissait au Moyen Âge d'un attribut uniquement masculin. À l'homme la culotte, les responsabilités, les décisions. Au XVI<sup>e</sup> siècle, Catherine de Médicis a bien imposé le caleçon aux dames de sa cour, mais ce n'est qu'après une lutte de plusieurs siècles et l'arrivée de fortes têtes comme George Sand et Colette que les femmes ont véritablement porté la culotte. Puis le pantalon, car il s'agit bien du même combat.

Le corset a une histoire encore plus tumultueuse. Depuis le Moyen Âge, où est apparu le corset lacé par-devant, jusqu'à aujourd'hui, où John Galliano et Christian Lacroix en font une constante de leurs collections, c'est une pièce de choix dans l'épopée du dessous. Au XV<sup>e</sup> siècle, une favorite de Charles VII lance même la mode « un sein dehors, un sein dedans » ! Herminie Cadolle, corsetière renommée, amie de Louise Michel pendant la Commune, a voulu libérer les femmes du corset. Elle l'a alors coupé en deux, a ajouté une protection à la poitrine, créé une armature et déposé un brevet en 1889. Cette féministe revendiquée venait d'inventer le soutien-gorge... Sur la longue route de la libération du corps féminin, la dernière étape en date est l'apparition du collant dans les années 1970. Jarretières et porte-jarretelles, accessoires contraignants, disparaissent alors brutalement du quotidien des femmes modernes.

<http://www.arte.tv/fr/les-dessous-ont-une-histoire/3728488,CmC=3634770.html>

Le documentaire peut être visionné sur <http://www.youtube.com/watch?v=eZ1M5jctUnA>

Une question est posée par le journaliste : « Le sous-vêtement serait-il l'expression d'un certain pouvoir des femmes dans un univers dominé par les hommes ? ». Nous tenterons d'y répondre ultérieurement.

Quelles sont les explications avancées pour l'évolution du sous-vêtement féminin ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Pourquoi les révolutionnaires de 1789 ont-ils interdit le port du corset ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Pourquoi l'invention d'Herminie Cadolle a-t-elle été adoptée par les femmes ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Les années trente apparaissent ici aussi comme une période de référence pour la mode féminine. Comment comprendre cette période « faste » ?

.....  
.....  
.....

Durant les années trente, le retour du drapé tend à concilier deux préoccupations. Lesquelles ?

.....  
.....  
.....

Le « faux-cul » pourrait-il revenir en grâce ?

.....  
.....  
.....

Une pièce de vêtement a été centrale dans la diffusion des bains de mer. Mais cela ne s'est pas fait sans mal.

.....  
.....  
.....

Revenons-en à la question initialement posée dans le reportage d'Arte : « Le sous-vêtement serait-il l'expression d'un certain pouvoir des femmes dans un univers dominé par les hommes ? »

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Document n°5 :**

**« Les femmes et la lingerie : intimité corporelle et morale sexuelle »**

Aurélia Mardon a réalisé une enquête auprès de femmes et de jeunes filles habitant Paris et la région parisienne pour étudier les usages et les représentations que les femmes ont des sous-vêtements (Mardon Aurélie, 2002, « Les femmes et la lingerie : intimité corporelle et morale sexuelle », *Champ Psychosomatique*, 3, n°27, 69-80. DOI : 10.3917/cpsyc.027.0069).

« On trouve fréquemment sous la plume des historiens de la mode, l'idée selon laquelle les pratiques des femmes en matière de sous-vêtements seraient aujourd'hui libérées de toutes contraintes sociales (...) et notamment celles liées à la morale sexuelle : « La lingerie permet d'échapper aux notions traditionnelles de la moralité et à la respectabilité imposée aux femmes du XIXe siècle » (Cox, 2000, *Lingerie. Langages du style*, Paris, Editions du collectionneur, p.129). L'importance accordée par la publicité et par les femmes à la dimension érotique de la lingerie depuis les trente dernières années sert de support à ces affirmations. La lingerie est présentée dans ces ouvrages comme un principe d'émancipation des femmes et de la féminité, leurs auteurs reprenant ainsi à leur compte la rhétorique du discours publicitaire (Duclert, 1999, « Clio a lu », *Clio, Histoire, Femmes et sociétés*, n°10, p.256-267). L'étude des représentations et des pratiques qu'ont les femmes des sous-vêtements ne permet-elle pas au contraire de mettre en évidence le rôle essentiel que joue la morale de la sexualité dans la gestion de l'intimité corporelle ? Autrement dit, quelles règles et quelles normes guident leurs pratiques ? Ces normes varient-elles en fonction de leur appartenance générationnelle ? Enfin, de quelle marge de manœuvre disposent-elles vis-à-vis de ces normes ? » (Mardon, 2002, pp. 69-70).

Quelle question soulève la sociologue ?

.....  
.....  
.....  
.....

Considérons à présent les modalités des choix individuels en matière de lingerie.

**Blancs ou rouges ?**

La préférence des femmes rencontrées par la sociologue française va vers des couleurs discrètes, sobres, classiques ou douces. Les couleurs vives, « et plus particulièrement le rouge vif ou vermillon, sont associées à une séduction excessive qui évoque l'image stéréotypée et repoussoir de la prostituée, maquillée avec excès et habillée avec voyance » (Mardon, 2002, p.71).

Certaines évitent les couleurs aux connotations érotiques parce que cela « reviendrait pour elles à privilégier l'apparence et le paraître dans ses relations amoureuses, au détriment du sentiment et de la relation affective pure : « Vis-à-vis du regard d'un homme, s'il t'aime toi, il n'en a plus rien à faire de ce qu'on porte. Enfin moi ces gens-là ne m'intéressent pas, ceux qui sont vraiment fétichistes, c'est pas ceux-là que je rencontre » (Danielle, 46 ans, célibataire) » (Mardon, 2002 : 72-73).

Les sous-vêtements renvoient également à l'intimité : « Ce que je n'apprécie pas trop, c'est que ça se remarque beaucoup, que ça se voit à travers le vêtement. Je trouve que c'est quelque chose d'intime » (Alexandra, 23 ans) » (Mardon, *ibid.*). Elles évoquent alors une faute de goût, qui pourrait devenir transgression des codes de bienséance et marque d'impudeur.

### **Au-dessus ou en-dessous ?**

« Si l'observance des normes est d'une manière générale vérifiée, on constate parfois un décalage entre les pratiques des femmes et les codes édictés par les traités de savoir-vivre. C'est notamment le cas des prescriptions visant à garantir l'invisibilité des bretelles du soutien-gorge dont le respect varie en fonction de l'appartenance générationnelle. Jusqu'en 1960, les bretelles devaient être maintenues sous le vêtement à l'aide d'une bande de tissu et d'un bouton-pression cousu à l'intérieur du vêtement car les bretelles élastiques réglables n'avaient pas encore été adaptées sur les soutiens-gorge (Fontanel, 1992, *Corsets et soutiens-gorge*, Paris, Editions La Martinière). Sous certaines tenues, comme une robe d'été, un T-shirt à fine bretelle ou une robe décolletée, ces systèmes de fixation sont susceptibles d'apparaître dans la sphère publique. Les interlocutrices les plus âgées (entre 50 et 65 ans) respectent les prescriptions des traités et ont recours à des soutiens-gorge spéciaux, tels que les modèles sans bretelles ou à bretelles amovibles. Chez les jeunes femmes et les jeunes filles, cette visibilité n'est pas considérée comme une transgression. Celles-ci laissent donc volontiers les bretelles du soutien-gorge apparaître à l'extérieur du vêtement. L'influence de la mode, et notamment de couturiers tels que Jean-Paul Gaultier ou Vivienne Westwood, qui ont réalisé à partir des années 1980 des collections jouant sur la permutation des dessous en dessus (Simon, 1998, *Les dessous. Les carnets de la mode*, Paris, Editions du chêne), a sans doute contribué à l'émergence de ce nouveau système de valeur, désormais adopté par les jeunes générations » (Mardon, 2002 : 74-75).

Le choix d'un sous-vêtement est-il vraiment libre ?

.....

.....

.....

Envisageons à présent les circonstances auxquelles la femme peut être confrontée et qui affectent le choix du sous-vêtement.

« Le port d'une lingerie raffinée, l'utilisation de couleurs associées à l'érotisme comme le bordeaux ou le noir est valorisé dans les moments partagés avec le conjoint ou le petit ami, pendant lesquels l'intimité est susceptible d'être dévoilée mais aussi dans les moments festifs puisque la lingerie participe à la mise en valeur de l'apparence. A ces occasions, la suggestion du soutien-gorge sous le vêtement est autorisée. Précisons que cette pratique n'est pas adoptée par toutes les femmes. Les plus jeunes y sont plus réceptives parce que leur socialisation s'est faite à un moment pendant lequel ces nouveaux codes de mise en valeur étaient médiatisés par la mode. Cette pratique s'organise autour de normes qui garantissent la limite entre la mise en valeur autorisée et l'exhibition. Le plus souvent noir et opaque, le soutien-gorge est associé à un vêtement de la même couleur, transparent, qui le laisse ainsi apparaître, tout en le recouvrant symboliquement.

(...) Chez le médecin, nos interlocutrices excluent l'utilisation d'objets tels que le string, qui confère une dimension érotique au corps dénudé, et privilégient des sous-vêtements blancs, généralement en coton. La nécessité de respecter ces règles implicites est souvent affirmée en référence à des anecdotes personnelles ou empruntées à d'autres, mettant en scène les conséquences fâcheuses de transgressions involontaires.

Dans le cadre de l'univers domestique, les normes sont plus souples, ce qui explique le caractère hétéroclite des pratiques des femmes. Certaines privilégient la dimension esthétique tandis que d'autres la laissent de côté et recourent à des sous-vêtements en coton, considérés comme plus confortables.

(...) Le temps des vacances présente des similitudes avec la sphère domestique en ce sens que les normes sociales s'y relâchent. C'est dans ce contexte que le soutien-gorge peut être mis de côté ou que l'on s'accorde plus facilement le droit de laisser apparaître ses bretelles de soutien-gorge au-dessus du vêtement

(...) A l'inverse, si les normes de l'apparence se relâchent dans l'intimité de la sphère domestique, elles ont tendance à se renforcer sur les lieux de travail. Ludivine, 22 ans, par exemple, n'éprouve pas le besoin d'utiliser un soutien-gorge tout le temps, mais s'efforce d'en revêtir un lorsqu'elle travaille, par peur de paraître impudique : « Sans soutien-gorge, c'est un peu le week-end. Les jours où je suis au bureau, sans soutien-gorge, ça fait tout de suite négligée, allumeuse. Par contre, sous une chemise très vaste, je peux très bien ne pas en mettre, si je reste à la maison » » (Mardon, 2002 : 76-77).

Le degré de liberté peut varier selon les circonstances. A quelles occasions peut-on faire preuve de plus de relâchement ?

.....

.....

.....

.....

N’y a-t-il pas quelque chose de paradoxal si l’on considère ces deux circonstances ?

.....

.....

.....

.....

L’analyse sociologique contribue à relativiser quelque peu les constats des historiens. On peut discuter notamment de la pertinence de l’argument d’une émancipation féminine. Pourquoi ?

.....

.....

.....

.....

### **Document n°6**

Extraits d’un reportage d’Arte, notamment disponible sur <http://www.tuxboard.com/le-culte-des-seins/>, et consacré aux seins « valeur refuge d’un monde sous pression ».

« Les seins, organe phallique de la femme, est l’objet de tous les complexes. Notre époque est marquée par une recherche du naturel qui relève d’une certaine schizophrénie voire d’une grande hypocrisie. Comment peut-on se réjouir d’un retour du sein libre s’il continue d’exister un sein canonique parfait, ni trop gros ni trop petit, ferme, discret mais attention... de taille suffisante ».

« Rappelant un événement médiatique qui avait fait le buzz (la vision d’un téton de la chanteuse Janet Jackson lors de la finale du Superbowl, qui réunit les deux meilleures équipes de football du pays), la journaliste souligne que la société américaine semble totalement « mammoschizophrène ». L’une des interlocutrices, l’écrivaine Elisabeth

Dale, souligne l'indignation publique qui a suivi, parce que ce programme est suivi par de très nombreux enfants. « On ne peut pas voir de téton dans notre société, c'est vraiment trop effrayant, ça risquerait de vous crever un œil », commente Elisabeth Dale. « Aux Etats-Unis, les femmes portent comme soutiens-gorges ce qu'on appelle des contours-bras qui couvrent les tétons. Le fait est que les américaines possèdent une très forte conscience personnelle qui leur interdit de montrer leurs tétons. Donc elles portent des soutiens-gorges durs qui leur donnent une forme lisse. On dirait vraiment que les seins sont déjà dedans, vous ne trouvez pas ? *(Elle montre un modèle à la journaliste)* Je pense que les américains sexualisent les seins au point de croire qu'ils sont tout le temps en érection. Ce qui signifie que la femme serait dans un état de désir sexuel permanent. On provoque ainsi un sentiment de gêne des femmes vis-à-vis de leur corps. Or le téton en érection n'a souvent rien à voir avec un quelconque désir sexuel. Cela peut arriver par exemple à une femme qui se trouve dans une pièce où il fait froid ou alors au rayon réfrigéré d'une épicerie. C'est quelque chose qui arrive tout à fait naturellement. Mais peut-être que cette idée reçue est un moyen pour les hommes de s'auto-persuader qu'ils sont les seuls à pouvoir jouir du téton. Ce qui est faux ». Et l'écrivaine conclut : « Nous devons nous réapproprier nos tétons ».

Ces deux extraits semblent conforter l'idée que le temps des corsets n'est pas totalement révolu... Les femmes seraient-elles prises dans de nouveaux carcans ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Quelles seraient alors les fonctions du sous-vêtement et, par extension, du maillot de bain ?  
A quel(s) besoin(s) répondent-ils ?

.....

.....

.....

.....

.....



Quelles seraient les conceptions, les représentations, les croyances,... associées au maillot de bain ? En d'autres termes, à quoi croit-on ? A quoi attache-t-on de l'importance ? A quoi aspire-t-on ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

## 10.4.- Enlever le haut

La pratique des seins nus est apparue en 1964 à Saint-Tropez et on peut considérer qu'elle est actuellement installée dans les habitudes de la plage. Mais pourquoi bronzer les seins ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Considérons également les textes suivants, rédigés par des défenseurs du naturisme.

Nus, nous jetons aux orties l'hypocrisie du vêtement, nous nous acceptons tel que nous sommes, nous acceptons le regard de l'autre et considérons que la beauté est intérieure. Nus, nous prônons le droit à la différence. Nus, nous jouissons du bien-être que procure le soleil, le vent, la pluie, les embruns.... Nus, nous retrouvons des relations nouvelles avec les éléments naturels que le port du vêtement nous a fait oublier. Nus, nous retrouvons la sincérité et la naïveté de l'enfance.

[http://www.languedoc-naturisme.com/j/index.php?option=com\\_frontpage&Itemid=1&limit=4&limitstart=4](http://www.languedoc-naturisme.com/j/index.php?option=com_frontpage&Itemid=1&limit=4&limitstart=4)

*Conseil aux débutantes par une ex-débutante*

La marque du maillot est le symbole d'une soumission aveugle aux règles de la société (l'équivalent de la marque du collier pour les chiens). Il n'est pas question de remettre en cause les lois qui en principe garantissent le respect d'autrui, mais simplement de vivre en gardant les yeux ouverts, sans être marqué de l'empreinte de la soumission. Garder son maillot à la plage, c'est traîner comme un boulet la société avec soi, même en vacances, c'est conserver une certaine dose de stress.

<http://www.clubnaturiste.net/documentation/conseils-aux-debutantes.html>

Les arguments invoqués ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Ajoutons à ces causes profondes liées à un mouvement vers le corps, une motivation plus générale relevée dans l'enquête de Jean-Claude Kaufmann : le topless serait une pratique non « raisonnée » : « *C'est comme ça* », disent certaines femmes. Un peu comme si le corps avait commandé sans que la tête ait son mot à dire.

En définitive, pourrait-on considérer que la pratique du topless répond à un besoin dont l'importance est allée en s'accroissant au cours du 20<sup>ème</sup> siècle ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Plus récemment, certains évoquent la fin de la pratique du topless. Sur les plages, les seins nus se font plus rares. C'est le cas dans ce reportage télévisé de l'été 2011.

<http://languedoc-roussillon.france3.fr/2013/08/11/le-topless-sur-les-plages-n-est-plus-la-mode-300985.html>

Quels sont les arguments avancés ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Quelles seraient les conceptions, les représentations, les croyances,... associées au topless et qui constitueraient la conscience collective de la société française des sociétés occidentales de la fin du vingtième siècle et du début du vingt-et-unième siècle ? En d'autres termes, à quoi croit-on ? A quoi attache-t-on de l'importance ? A quoi aspire-t-on ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

## 10.5.- Le soleil au zénith

Considérons attentivement les situations suivantes. Elles mettent en scène des accessoires devenus essentiels sur les plages actuelles. Lesquels ?



Les accessoires indispensables ?

.....

.....

.....

Ces accessoires seraient-ils plus indispensables aux uns qu'aux autres ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....



Pour s'en convaincre, on peut consulter : <http://www.futeausoleil.be/>

**Protégez-vous des rayons UV. Evitez d'abîmer inutilement votre peau**

Avec quoi voulez-vous finir l'été ? De bons souvenirs ou une peau vieillie ?

La meilleure recette pour une peau vieillie et ridée ? Les bains de soleil sans protection et les bancs solaires. En vous exposant trop aux rayons UV, vous augmentez non seulement le risque d'avoir un cancer de la peau mais vous endommagez également votre peau et vous accélérez ainsi son processus de vieillissement. Et aucune crème antirides ne pourra vous aider face à cela.

Cet été, nous traversons toute la Belgique pour proposer un scan UV gratuit de la peau. Il s'agit d'une photo avec un appareil spécial qui permet de visualiser l'état réel de la peau. Vous pouvez de cette manière connaître votre score UV. Votre peau est-elle déjà abîmée ? Faites le test et apprenez comment profiter du soleil en toute sécurité en prenant bien soin de votre peau.

*Une initiative de la Fondation contre le Cancer, 2013.*

Et si l'on n'avait pas encore compris, parcourons ce texte d'initiation au français proposé par la Faculté St Jean de l'Université d'Alberta (Canada).

Conjuguez le verbe des phrases suivantes au présent de l'indicatif.

Chaque été, des milliers de touristes (envahir) ..... les plages du monde entier et (jouir) ..... du soleil.

Ils ont entendu dire que c'est une pratique dangereuse mais ils (finir) ..... tous par ne suivre qu'une partie des recommandations.

Pourtant, pharmaciens et médecins nous (avertir) ..... des dangers du soleil.

Les rayons du soleil (vieillir) ..... prématurément la peau et (affaiblir) ..... le système immunitaire.

Les rides (trahir) ..... parfois une exposition prolongée au soleil.

Vous (subir) ..... les conséquences d'une exposition prolongée au soleil sans protection. Vous pourriez souffrir d'un cancer de la peau.

Le soleil est aussi dangereux pour les yeux. Au fil des ans, les rayons ultra-violet (ternir) ..... le cristallin. Cela peut provoquer des cataractes et même rendre presque aveugle.

Notre peau (réagir) ..... au soleil en fabriquant un rideau de pigments bruns appelés mélanine.

Les chercheurs (établir) ..... des catégories de peaux allant du type I au type VI.

On (définir) ..... les peaux à haut risque comme étant celles des personnes qui ont les yeux clairs et le teint clair.

Les peaux de type VI (brunir) ..... mais n'attrapent jamais de coup de soleil. Ces gens ont généralement les yeux et le teint foncés.

Mais quel que soit notre type de peau, nous (subir) ..... tous les effets nocifs du soleil.

On (choisir) ..... une crème solaire appropriée à sa peau et à la force du soleil. On porte aussi un chapeau.

Certaines crèmes (nourrir) ..... même la peau.

Le premier signe d'un coup de soleil est que votre peau (rougir) .....

La couche d'ozone, qui filtre les rayons ultra-violet, (amincir) ..... à chaque année.

A cause de ce phénomène, le nombre de cancer de la peau (grandir) ..... d'une année à l'autre.

Les lunettes solaires (agir) ..... comme un filtre et bloquent les rayons qui pourraient endommager les yeux.

Certaines lunettes (ne pas fournir) ..... de protection adéquate parce qu'elles n'ont pas de filtre solaire.

Elles (obscurcir) ..... la vision mais ne bloquent pas les rayons du soleil.

Suivre toutes ces consignes de sécurité (ne pas garantir) ..... une protection inaltérable.

De nos jours, on (réfléchir) ..... longtemps avant de s'exposer sans protection au soleil.

*Sur le site web de la Faculté Saint-Jean français, University of Alberta, cours de français intermédiaire, <http://www.fsj.ualberta.ca/griff98/1-11-10.htm>*

Après tout cela, il y a donc une chose qu'on ne pourra dire que du bout des lèvres en cas de coup de soleil. Laquelle ?

.....  
.....  
.....

Il y a donc bronzage et bronzage. Le « beau » bronzage et le « bon » bronzage : d'un côté, des codes esthétiques ; d'un autre côté, des normes médicales. Le Soleil n'est pas qu'une source de bienfait.

« Le *nouveau* bronzage doit donc concilier les contradictions survenant entre la conscience des dangers que l'on court et l'envie plus forte que tout. Comment parvenir à surmonter ces contradictions ? En n'y réfléchissant pas trop. Ou en trouvant les gestes qui rassurent : mettre de la crème solaire, régler la durée des expositions, décrire un contre-exemple négatif,... Le nouveau bronzage est plus pensé, plus réfléchi et plus contrôlé » (Kaufmann J.C., 1998, *op.cit.*).

Considérons à présent les textes qui suivent, et identifions les arguments invoqués pour justifier l'attention accordée à certains groupes d'individus plus exposés aux risques d'une exposition prolongée aux rayons UV.



## Texte n°1

### **Soleil, sauve qui peau !**

Depuis quatorze ans, la ligue contre le cancer informe annuellement la population suisse sur les risques et les dangers du bronzage ainsi que sur les méthodes de protection efficaces contre les rayons UV nocifs au moyen de campagnes ciblées.

Interview de Ruth Barbezat, Responsable du programme de cancer de la peau auprès de la ligue suisse contre le cancer.

*Quel bronzage est raisonnable ?*

Une peau bronzée n'est jamais saine. Le bronzage signifie que la peau essaie de se protéger de dommages plus importants. Un peu de couleurs reste cependant inévitable. Il est important, surtout au printemps, de laisser le temps à la peau de s'habituer aux rayons solaires et d'éviter tout coup de soleil. Malheureusement, il existe encore un trop grand nombre de personnes qui ne se soucient pas des conséquences d'un bronzage excessif sur le long terme.

*Une campagne en faveur de la protection scolaire est nécessaire.*

Lorsque les mesures de sensibilisation de la ligue suisse contre le cancer virent le jour il y a quatorze ans, avec le spot légendaire « Baywatch », un teint hâlé était considéré comme l'expression même de la santé, de la jeunesse et de la réussite. Malheureusement, ce mode de pensée reste encore très présent dans les esprits. C'est la raison pour laquelle notre campagne en faveur de la protection scolaire est si importante, car chaque coup de soleil est un coup de soleil de trop.

*Le dépistage précoce est une première victoire !*

La ligue contre le cancer appelle à la responsabilité personnelle des personnes. Toutes et tous devraient connaître leur type de peau. Car avoir conscience de son type de peau permet de mieux adapter le comportement de protection. La campagne de la ligue contre le cancer s'est également fixée pour objectif le dépistage précoce de mélanomes et autres formes de cancers de la peau depuis 2000. Nous motivons la population à surveiller les modifications nettes des grains de beauté et à les faire examiner à temps par un dermatologue. En effet, si une tumeur de la peau est dépistée et traitée à temps, les chances de guérison sont très bonnes.

Caisse-maladie d'entreprise Atupri, Suisse, [www.atupri.ch/fileadmin/dokumente/Meta/](http://www.atupri.ch/fileadmin/dokumente/Meta/)

## Texte n°2

### **Les faits sur le cancer en Ontario**

#### **Le cancer de la peau et les rayons ultraviolets : le bronzage artificiel**

- Les rayons ultraviolets (rayons UV) émis par le soleil et les appareils de bronzage artificiels sont des cancérigènes connus pour les humains, causant le cancer de la peau.

- Le cancer de la peau est le type de cancer le plus courant au Canada, représentant le tiers de tous les nouveaux diagnostics de cancer. Bien que la plupart des cancers de la peau soient traitables et qu'ils aient un excellent pronostic, ils peuvent être mortels et le traitement peut entraîner une morbidité importante.
- Le risque de cancer de la peau est réduit en prenant les précautions nécessaires pour minimiser l'exposition aux rayons UV.
- L'exposition aux rayons UV pendant l'enfance et l'adolescence (c-à-d avant 18 ans) augmente le risque de développer un cancer de la peau plus tard dans la vie.
- Il n'y a pas de différence entre un bronzage produit par le soleil et le bronzage artificiel. L'exposition aux rayons UV du soleil ou des appareils de bronzage artificiel augmente le risque d'une personne de développer un cancer de la peau. Dans certains cas, les appareils de bronzage émettent des rayons UV jusqu'à cinq fois plus puissants que ceux du soleil de midi (Sinclair C., *Artificail Tanning Sunbeds : Risks and Guidance*, World Health Organization, 2003).
- Une loi gouvernementale visant à restreindre l'utilisation d'appareils de bronzage artificiels par les jeunes de moins de 18 ans aidera à prévenir le cancer de la peau et à réduire les coûts associés aux soins de santé à l'avenir. Cette loi existe déjà dans d'autres provinces, dans certaines parties des Etats-Unis et dans d'autres pays occidentaux.

**Un sondage récent a démontré ce qui suit relativement aux jeunes et aux attitudes relatives au bronzage en Ontario :**

- Le bronzage est une habitude attrayante pour les jeunes gens. Presque 65% des élèves de la 7<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année se font bronzer d'une façon ou d'une autre.
- Les méthodes de bronzage sont variées et beaucoup de jeunes ontariens utilisent plus d'une méthode de bronzage mais s'étendre au soleil est encore la méthode la plus utilisée.

**Habitudes relatives au bronzage artificiel**

Beaucoup de jeunes utilisent des appareils de bronzage artificiel.

- 5,7% des élèves de la 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> année et 7,4% des élèves de la 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année utilisent des appareils de bronzage artificiel.
- 11,4% des filles de la 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année utilisent des appareils de bronzage artificiel comparativement à 3,4% chez les garçons.
- Par conséquent, environ 32.000 filles et 18.000 garçons de la 7<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année en Ontario ont déjà utilisé des appareils de bronzage artificiel.
- Les filles plus jeunes ont plus de chances de citer les amies et les parents comme raisons pour lesquelles elles utilisent des lits de bronzage bien que plus de filles de 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> aient des amies qui les utilisent.

Source : Sondage Youthography Inc. demandé par la Société canadienne du cancer, Division de l'Ontario, octobre 2006,

[http://www.cancer.ca/vgn/images/portal/cit\\_86755361/37/59/1858305185InsightFS\\_SkinCancerFR07\\_v2.pdf](http://www.cancer.ca/vgn/images/portal/cit_86755361/37/59/1858305185InsightFS_SkinCancerFR07_v2.pdf)

## Texte n°3

### Des coûts très élevés

Amalric F. (sous la direction de), 2007, *Analyse économique des coûts du cancer en France. Impact sur la qualité de vie, prévention, dépistage, soins, recherche*, Institut National du Cancer, Etudes et expertises, pp.13-14), [http://www.e-cancer.fr/v1/fichiers/public/etude\\_economieducancer.pdf](http://www.e-cancer.fr/v1/fichiers/public/etude_economieducancer.pdf)

Le cancer a des effets dévastateurs sur le bien-être des Français. Chaque année, 280.000 nouveaux cas sont recensés en France. La survenue de la maladie a un impact important sur la vie des individus et leurs proches : les traitements sont lourds et détériorent la qualité de vie des malades. Et trop souvent encore, la maladie entraîne la mort. En 2002, on a recensé environ 153.000 décès dus au cancer. Ils ont souvent lieu à un âge précoce et représentent, dans l'ensemble, environ 2.300.000 années potentielles de vie perdues par rapport à l'espérance de vie de personnes décédant d'autres causes. Telle est l'ampleur du premier coût de la maladie pour la société française.

Le cancer entraîne également une perte de revenu économique disponible pour la collectivité. Celle-ci est composée de deux éléments, le coût des soins et les pertes de production dues à l'impact de la maladie sur l'offre de travail.

Le coût de soins pour l'Assurance Maladie s'élève à environ 11 milliards d'euros en 2004, pour les deux tiers en établissements de santé et pour un tiers en soins de ville. Cela représente environ 90% de l'effort financier fait par les administrations publiques – l'Etat, l'Assurance Maladie, les collectivités locales – pour lutter contre la maladie, la prévenir, la dépister. Le coût réel des soins pour la société est encore plus important, puisqu'il comprend également certaines dépenses incombant directement aux patients, ou encore tous les soins prodigués par les proches aux patients. Les pertes de production dues à l'impact de la maladie sur l'offre de travail sont également importantes. Le coût, pour les employeurs, des arrêts maladie liés à un cancer est de l'ordre de 500 millions d'euros. La valeur de la production potentielle perdue du fait de la mortalité par cancer est, elle, de l'ordre de 17 milliards d'euros. L'Etat, l'Assurance Maladie, ou encore les collectivités locales, ont investi environ 1,1 milliard d'euros en 2004 pour renforcer notre capacité à lutter contre la maladie : 250 millions d'euros dans le dépistage des cancers, afin de diagnostiquer plus tôt et ainsi améliorer le pronostic vital ; 120 millions d'euros dans la prévention de comportements individuels à risque (tabac, alcool) et la promotion d'une hygiène de vie permettant de réduire les risques de survenue de la maladie – actions qui participent également à la prévention d'autres maladies et qui ne sont donc pas entièrement attribuables à la lutte contre le cancer ; et 670 millions d'euros dans la recherche scientifique, avant tout biomédicale, pour découvrir de nouvelles méthodes diagnostiques et des stratégies thérapeutiques.

Qui sont les groupes-cibles ?

.....

.....

.....

.....

Quelles actions sont mises en place à leur égard ?

.....

.....

.....

.....

A côté de ces actions qui visent plus particulièrement le bronzage, ces groupes font-ils l'objet d'autres initiatives du même ordre ?

.....

.....

.....

.....

.....

Dans toutes ces actions, quelle est l'idée qui s'impose ?

.....

.....

.....

Pourquoi ces groupes sont-ils la cible privilégiée de toutes ces actions ?

.....

.....

.....

Quelle est alors la fonction de la crème solaire, du parasol et du couvre-chef ?

.....  
.....  
.....

A quels besoins cela répond-il ?

.....  
.....  
.....

## SYNTHESE

### Ce que nous apprend l'analyse du topless sur le fonctionnement de nos sociétés contemporaines

Nous avons disséqué l'univers de la plage et analysé plusieurs des composantes du décor.

Nous avons répertorié les fonctions remplies par ces composantes ou par des accessoires présents sur la plage. Nous avons tenté d'identifier les besoins auxquels ces composantes ou ces accessoires répondent.

Il nous faut à présent rassembler les pièces du puzzle, en prenant un peu de hauteur.

Notre modèle de référence est donc l'approche durkheimienne des faits sociaux, telle qu'elle a été développée dans *De la division du travail social* (1893). Rappelons que Durkheim voit dans un fait social « *une manière de faire, fixée ou non, susceptible d'exercer sur l'individu une contrainte extérieure ou bien encore, qui est générale dans l'étendue d'une société donnée tout en ayant une existence propre, indépendante de ses manifestations individuelles* ».

La définition du fait social proposée par Durkheim nous a aidés à interroger la pratique du topless et plus globalement les manières de plage. En tant que fait social, ces manières recouvrent :

- des manières de faire, d'agir, par exemple en termes de positionnement du corps...

.....

.....

.....

- des manières de penser, de concevoir, par exemple en termes d'esthétique...

.....

.....

.....

- des manières de sentir, d'apprécier, par exemple en termes de sensations corporelles...

.....

.....

.....

Lorsqu'il analyse les « conduites » humaines, Durkheim interroge les fonctions que remplissent les conduites qui ont une épaisseur dans le temps et dans l'espace. Se demander quelle est la fonction d'un fait social, c'est donc chercher à quel besoin elle correspond : en d'autres termes, à quoi ça sert ?

Rappelons brièvement les fonctions qui peuvent être associées aux pratiques balnéaires.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Venons-en à présent à la dernière des pièces conceptuelles de l'édifice durkheimien que nous avons isolées dans la partie introductive : la notion de conscience collective.

Peut-on relever, dans le cadre de l'analyse du topless, des représentations, croyances et sentiments partagés par nos contemporains ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Pour compléter votre réponse, lisez attentivement le texte qui suit.

Entre 1981 et 1999, une évolution spectaculaire s'est produite. La Belgique est passée durant cette période d'une culture où les limites externes posées à la disposition corporelle de soi étaient majoritaires à une culture où la libre disposition de soi domine. Les plus spectaculaires changements se sont produits dans les attitudes par rapport à l'homosexualité, à l'euthanasie et au divorce. En 1999, il n'y a plus que le suicide qui paraisse toujours ou presque injustifié aux yeux d'une majorité.

La régulation normative du rapport à son propre corps a été soustraite de manière croissante aux prescriptions des religions du Livre ; elle est de plus en plus soumise à la juridiction du choix individuel, ou du moins, à d'autres institutions normalisatrices qui agissent à travers l'influence sur les préférences individuelles plutôt que par des prescriptions normatives explicites.

(d'après Chaumont J.M., Elchardus M., « Incertitude morale et nouvelle respectabilité », in Bawin-Legros B., Voyé L., Dobbelaere K., Elchardus M. (sous la direction de) *Belge toujours. Fidélité, stabilité, tolérance. Les valeurs des Belges en l'an 2000*, Bruxelles, De Boeck Université, Ouvertures Sociologiques)

On y évoque l'idée d'une « régulation normative du rapport à son propre corps ». Que recouvre cette expression ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Dans nos sociétés contemporaines, d'où proviennent les « normes » comportementales ? En d'autres termes, qui m'apprend le « bon » usage ou l'usage « correct » de mon corps ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....



Poursuivons la réflexion.

En ce qui concerne le civisme et le respect d'autrui, on assiste par contre à une diminution de la permissivité. Jeter des ordures dans un lieu public, rouler après avoir bu de l'alcool, accepter des pots de vin au travail, tricher dans sa déclaration d'impôt si on en a l'occasion, mentir dans son propre intérêt,... sont des comportements plus souvent condamnés en 1999 qu'en 1990 et qu'en 1981 (les trois années de réalisation de l'enquête). On peut franchement parler d'une nouvelle « respectabilité », un terme qui, en l'an 2000, pointe également un nouveau style de mode, dont les Responsible Young Drivers, fournissent une image assez adéquate (des jeunes filles et des jeunes gens qui apparaissent comme les meilleurs, mais aussi comme les plus ennuyeux, les élèves de gréco-latine des années 50).

(d'après Chaumont J.M., Elchardus M., « Incertitude morale et nouvelle respectabilité », in Bawin-Legros B., Voyé L., Dobbelaere K., Elchardus M. (sous la direction de) *Belge toujours. Fidélité, stabilité, tolérance. Les valeurs des Belges en l'an 2000*, Bruxelles, De Boeck Université, Ouvertures Sociologiques)

Tolérance, certes, mais avec des limites. A la lumière des comportements dénoncés ci-dessus, peut-on identifier la conduite « idéale » sous-jacent ; en d'autres termes, la ligne de conduite « normale » attendue de chacun de nous dans nos sociétés contemporaines ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Mais cette ligne de conduite de référence est générale. Elle doit s'exercer dans des circonstances ou dans des contextes plus précis, comme la plage.

Fidèle à l'orientation épistémologique – c'est-à-dire à la façon dont on appréhende les choses – du programme durkheimien, nous devons être à l'affût des contradictions, des choses étonnantes ou qui font désordre dans nos sociétés contemporaines.

Par exemple :

- 1. Comment se fait-il que les modes de consommation ne changent pas alors que les réserves de la planète semblent s'épuiser ?
- 2. Comment se fait-il que les gens continuent à prendre leur voiture alors que les embouteillages à l'entrée de Bruxelles sont quotidiens ?
- 3. Comment se fait-il que les taux d'échec en première année à l'Université restent importants alors que tous, étudiants et enseignants, en sont informés ?
- 4. Comment se fait-il que les gens continuent à se marier alors que l'on prétend que deux mariages sur trois se terminent par un divorce ?
- 5. Comment se fait-il que les feuilletons policiers inondent nos écrans alors que le nombre d'homicides est très bas dans nos sociétés occidentales ?
- 6. Comment se fait-il qu'alors que les institutions de socialisation (école maternelle, école primaire, école secondaire, enseignement supérieur,...) axent leur action sur l'acquisition de l'autonomie de ceux qui les fréquentent, on déplore autant de difficultés de la part des jeunes à acquérir leur autonomie ?

Quelle contradiction pourrions-nous identifier dans le cadre de la pratique du topless ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Il y a dans la pratique du topless une sorte d'idéal, qui n'a pas été pleinement atteint jusqu'à présent. Qu'est-ce qui a limité sa pleine réalisation ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Considérons, pour étoffer notre réponse, les pistes ouvertes par Emile Durkheim dans la préface de son ouvrage *De la division du travail social*.

La morale est pour nous un système de faits réalisés, lié au système total du monde. Or, un fait ne se change pas en un tour de main, même quand c'est désirable. D'ailleurs, comme il est solidaire d'autres faits, il ne peut être modifié sans que ceux-ci soient atteints, et il est bien souvent difficile de calculer par avance le résultat final de cette série de répercussions ; aussi l'esprit le plus audacieux devient-il réservé à la perspective de pareils risques. Enfin et surtout, tout fait d'ordre vital – comme sont les faits moraux – ne peut généralement pas durer s'il ne sert à quelque chose, s'il ne répond pas à quelque besoin ; tant donc que la preuve contraire n'est pas faite, il a droit à notre respect (Durkheim, 1897, p.42).

## 11.- Sur toutes les plages du monde ?

On va aujourd'hui sur la plage pour bronzer. Cela paraît aller de soi, mais, nous l'avons vu, ce n'est que progressivement qu'on est allé vers une peau de plus en plus nue, d'abord dans le souci de se baigner puis par souci de l'apparence. Dans la société rurale, le soleil était l'objet d'une critique virulente : le code bourgeois est tout empreint de l'idéal de blancheur ; une peau bronzée révélant une origine modeste. C'est dans le courant des années trente que le bronzage est considéré plus positivement, du moins par certains groupes sociaux. C'est à l'aube des golden sixties (1950-1960) qu'un nouveau code esthétique s'impose : le bronzage devient un facteur de beauté et de santé (Kaufmann J.C., 1988, *op.cit.*).

Oui mais...

### **Le tour du monde de la plage**

Les diktats corporels ne sont pas forcément les mêmes partout. Ainsi, en Chine, pour sacrifier à la mode du teint pâle, les plagistes veillent à se protéger farouchement des UV en restant sous le parasol, ce qui donne lieu à certaines scènes surréalistes pour nous autres, Occidentaux : dès que le soleil se voile, tout le monde se lève comme un seul homme pour courir vers l'eau ! Découvrant les toutes nouvelles joies du temps libre (les Chinois ne bénéficient de leurs week-ends que depuis 1996), les touristes locaux restent sur la réserve et expérimentent à tâtons les plaisirs de la plage. La plupart d'entre eux ne savent pas encore nager, d'où cette nuée de bouées noires flottant sur les vagues. Même la tenue vestimentaire reste très chaste, peu de bikinis et beaucoup de maillots une pièce.

Amandine Hirou, L'Express du 20.06.2005,

<http://www.lexpress.fr/info/societe/dossier/plages/dossier.asp?ida=433580>



Oui mais... D'une rive à l'autre de la mer Méditerranée...

*Nice*



*Languedoc-Roussillon*



*Nador et Saidia, Maroc*





Ce qu'il y a de commun (considérez ici les éléments du décor, les objets et la disposition des personnes présentes sur la plage) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Ce qu'il y a de différent :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

En prenant appui sur les notions durkheimiennes de fonction, de besoin et de conscience collective, quelles questions pouvons-nous formuler au départ de la comparaison des manières de plage des deux côtés de la Méditerranée ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



## Chapitre 2

### Le combat des dieux

La notion de conscience collective renvoie chez Durkheim à l'idée qu'un ensemble de croyances et de sentiments sont communs à « la moyenne » des membres d'une société. Ces croyances et sentiments ne sont donc pas partagés par tous les membres d'une société, mais il se pourrait bien qu'ils constituent une référence dont il est difficile de se couper. Par ailleurs, cet ensemble de croyances et de sentiments a sa vie propre : en d'autres termes, il peut survivre même si les êtres individuels meurent et sont remplacés par d'autres. Ces sentiments et ces croyances sont donc transmis d'une génération à l'autre, dans les limites d'un espace physique donné.

Considérons à présent les notions de « modèle culturel » et de « système de pertinence ».

#### 1.- Les hommes s'inventent constamment des dieux

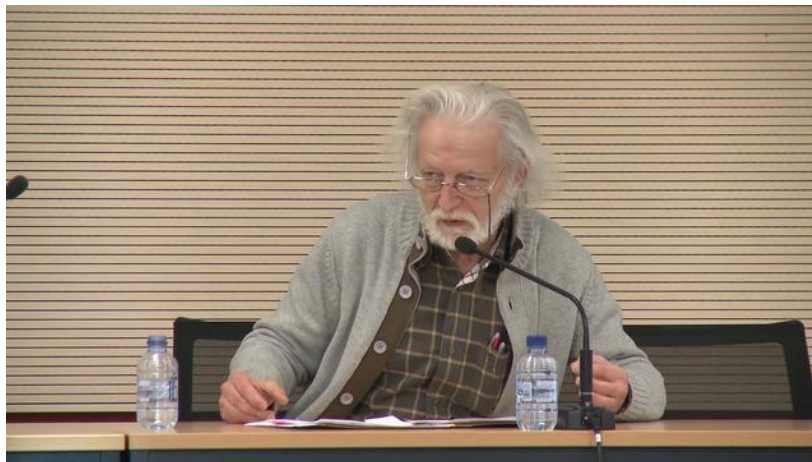
Pour Jean Remy, Liliane Voyé et Emile Servais (1978, *Produire ou reproduire ? Une sociologie de la vie quotidienne*, Tome 1, Bruxelles, Les Editions Vie Ouvrière, p.20), « le terme de « modèle » ne renvoie pas seulement à un processus d'imitation ou de rejet, il se réfère aussi à une combinaison particulière des divers éléments nécessaires à la vie collective et à partir desquels un ordre social se propose et s'impose ».

Complétons cette première approche de l'idée de « modèle culturel » en empruntant la citation qui suit au sociologue belge Guy Bajoit (2003, *Le changement social. Approche sociologique des sociétés occidentales contemporaines*, Armand Colin, Coursus, p.53).

« L'abeille, du moins nous pouvons le supposer, n'a pas besoin, pour apprendre son rôle et le jouer, de recevoir ni de se donner des explications, des raisons, des justifications. L'être humain, au contraire, parce que sa conscience peut lui faire dire « non », parce qu'il peut se rebeller contre les conditionnements combinés de son patrimoine génétique et des attentes des autres, a besoin, pour se soumettre aux contraintes sociales, de leur trouver un sens : elles ne peuvent lui paraître ni arbitraires ni absurdes, elles doivent être à ses yeux légitimes. Autrement dit, les contraintes de la vie sociale ne sauraient trouver leur justification en elles-mêmes.

Qu'elles permettent de résoudre les problèmes vitaux de la vie collective ne suffit pas à les rendre supportables : l'homme ne travaille pas parce qu'il faut travailler, ne se

soumet pas à des lois parce qu'il faut qu'il s'y soumette, n'apprend pas des rôles parce qu'il faut occuper des places dans la division du travail, ne renonce pas à certains de ses intérêts parce qu'il faut respecter ceux des autres... Pourquoi faut-il ? A quels besoins, à quelles attentes – explicites ou implicites, conscientes ou inconscientes –, cela répond-il ? Au nom de quoi fait-il cela ? Cette place importante du sens dans la vie sociale des êtres humains permet de comprendre pourquoi ils produisent et en appellent constamment à des *références culturelles* pour justifier leurs conduites à leurs propres yeux et aux yeux des autres. On peut donc dire que les hommes s'inventent constamment des « dieux » et, oubliant que ce sont eux qui les ont inventés, leur obéissent comme s'ils existaient vraiment. D'ailleurs, ils existent vraiment, puisqu'ils y croient et s'y soumettent ! ».



Guy BAJOIT

Au nom de quoi agit-on ? On peut identifier deux puissants moteurs de l'action humaine : les valeurs et les intérêts.

## VALEURS

« Les valeurs expriment les objectifs poursuivis par le groupe. Elles apparaissent comme des évidences partagées par tous, auxquelles chacun est affectivement lié. A court terme, elles ne sont pas remises en question au sein du groupe. Ainsi, l'accès de tous à l'enseignement est-il, à l'heure actuelle, une valeur reconnue par la plupart des sociétés. Il en va de même de l'expansion économique, dans la mesure où aucun parti politique n'oserait la remettre en cause et prôner la stagnation sans se ridiculiser. Ce fait indique qu'on se trouve devant une évidence sociale à laquelle le groupe est affectivement lié. Le sens du concept de valeur tel qu'il est proposé ici est très différent du sens que lui donnent les moralistes : en effet, ceux-ci associent le terme valeur à un principe sous-jacent à partir de quoi ils dérivent par raisonnement un certain nombre de critères d'action ; dans notre propos, par contre, valeur est associée davantage à un

processus qui assure la mobilisation affective sur certaines orientations » (Remy, Voyé et Servais, 1978, p.72).

« Motivation de l'action d'un individu ou d'un groupe animé par la poursuite d'un bien collectif ou d'une cause commune (par opposition à intérêt). Les valeurs orientent et justifient les conduites. Elles ne sont pas statiques : elles changent selon les lieux et les périodes. Elles forment des ensembles structurés, plus ou moins cohérents, qu'on peut appeler système de valeurs » (Bajoit, 2003, p.182).

On retrouve dans ces deux définitions des traces de l'héritage durkheimien. Lesquelles ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Les valeurs ne sont pas immuables. Dans l'extrait emprunté à Remy, Voyé et Servais, on peut percevoir un changement dans le modèle culturel de référence affirmé à l'époque où l'ouvrage a été écrit (fin des années 70) et celui qui prévaut aujourd'hui. Quel est ce changement ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

## **INTÉRÊT**

« Motivation de l'action d'un individu ou d'un groupe animé par la poursuite de son avantage particulier. L'avantage visé n'est pas uniquement matériel (un bien, de l'argent) ; il peut aussi consister en d'autres objets de convoitise, tels que le pouvoir, le prestige ou le plaisir. Souvent, les acteurs tendent à justifier leurs intérêts en les faisant passer pour des valeurs » (Bajoit, 2003 : 182).

## 2.- A chacun ses petits dieux ?

Le sociologue Alfred Schütz s'est lui aussi interrogé sur l'orientation prise par les conduites humaines. Son point de départ est toutefois bien différent de celui d'Emile Durkheim : Schütz considère le monde au départ des individus, des acteurs sociaux. Il s'interroge sur ce qui peut rendre compte des choix concrets, des attitudes, des décisions et des engagements que l'individu exprime et prend : n'y a-t-il pas des principes sous-jacents de sélection qui orientent les choix individuels ?

Schütz introduit la notion de « pertinence » pour éclairer les types d'actions que nous entreprenons. Dans le cours de l'action, je suis amené à décider d'une direction plutôt que d'une autre à la lumière de ce qui me semble être pertinent pour mes convictions ou mes intérêts les plus profonds.

Pour Schütz, il existerait ainsi une sorte d'Ici et Maintenant de la structure pertinente de sa vie, un point zéro au centre précis de son existence axiologique, en regard duquel toute prédication évaluative acquiert une signification et une direction. Chaque acteur a son système de pertinence : certains peuvent être partagés avec ses contemporains, mais chacun sait aussi que ce qui est intéressant pour moi peut ennuyer un autre.



*Alfred Schütz*

On constate donc l'étroite proximité entre la notion de « conviction » et celle de « valeur », et la même référence à la notion d'intérêt.

Il y aurait donc là deux puissants moteurs de l'action humaine et des prises de position sur certains faits de société.

### 3.- Les moments de lutte

Revenons-en aux manières de plage et considérons-les à présent sous l'angle de la confrontation de « modèles culturels » ou de « systèmes de pertinence ».

Dans les années 30, l'apparition de ces nouvelles manières de faire ne faisait pas l'unanimité. Certains en appelaient à la régulation des pratiques balnéaires. Granger (2010 : 122) estime très instructifs « les mots de haine qui condamnent cette « vermine », ce « ramassis de mêtèques », « cette promiscuité sans pudeur qui fait songer à une "partouze" licite » (*Paris-Matinal*, 30 août 1927, p.1-3), les pétitions, les usages politiques du thème, à l'image du pamphlet nationaliste qu'y consacre Georges Anquetil en 1927 (Georges Anquetil, *Le Bal sur le volcan : mœurs de vacances*, Paris, Anquetil, 1927), mais aussi l'intervention des autorités et les empoignades publiques, comme à Malo-les-Bains ou à Sanary-sur-Mer à l'été 1933 ».

Qui s'opposait à ces nouvelles manières ? Avant tout, des ligues de moralité qui faisaient de la tenue sur la plage, une priorité dans l'assainissement du pays.

« Les anciens combattants l'ont crié à Paris le 6 février : "La France veut vivre dans la propreté" ; Nous ne tolérerons donc pas que les plages soient déshonorées par des exhibitions et des jeux malpropres, qui constituent parfois de véritables attentats publics à la pudeur », proclame la Protestation des pères de famille, placardée en juillet à travers le pays. Portée par une nébuleuse de comités et de groupements locaux, et forte du soutien du clergé, qu'un mandement épiscopal appelant à « répudier le libertinage des costumes et des mœurs » est venu enhardir, la « lutte contre l'immoralité des plages » est dotée d'un véritable « plan de bataille ». Déployé sous la forme d'affiches, de meetings, de sermons du dimanche, de « commandos de noyautage » et de pétitions à adresser aux maires, aux préfets ou au ministre de l'Intérieur<sup>(a)</sup>, il consiste, dans l'ordre, à « former les consciences », à « mettre en mouvement les autorités publiques » et à « réprimer les excès »<sup>(b)</sup>.

L'important, ici, est que la protestation s'enracine dans les rangs d'une petite-bourgeoisie conservatrice (médecins, avocats, professeurs d'université, journalistes, militaires, etc.), souvent liée à la droite chrétienne et issue de ces classes moyennes libérales, dont on sait que, animée de ressentiments, elles mobilisent en ces années la morale, et surtout la morale familiale, comme capital symbolique de substitution face à la perte de leur influence politique et culturelle<sup>(c)</sup>. Hostiles à l'assouplissement estival des conduites, ils en font le signe d'un laisser-aller universel, d'un relâchement général des mœurs qu'ils relient au goût pour les « sports faciles et les plaisirs instantanés » et à la montée du « m'as-tu-vu ». Ils se pensent en défenseurs de la « pudeur chrétienne », de la tenue et de la retenue, de la modestie et du respect pour soi-même, ces « vertus naturelles des femmes ». Ils exaltent le « devoir de constance » et l'esprit de discipline, ces signes de caractère et de volonté, qui font la qualité des « chefs » (de famille). Et par-dessus tout, ils marquent ainsi leur attachement à un ordre traditionnel des comportements, fondé sur une logique formelle et hiérarchisée des rôles (familiaux, sociaux, etc.), qui dénie aux manières et à leur relâchement l'importance qu'ils

prennent sur les plages : « Vous seules pouvez lutter efficacement contre les désordres qui se produisent dans les plages (...). Votre dignité de mère, votre honneur de femme, votre réputation de Française, votre noblesse de chrétienne vous en font une rigoureuse obligation »<sup>(d)</sup> » (Granger, 2010, p.123).

- (a) L'une d'elles disait ceci : « Considérant que la plage de Calais est surtout une plage de famille, [le Comité] déplore le laisser-aller, signalé dans la presse locale, pendant les dernières saisons (...). Pour éviter ces inconvénients, le Comité demande à M. le Maire de vouloir bien prendre un arrêté réglementant le port du costume de bain, le déshabillage à la plage, le port du peignoir, les bains de soleil, comme cela a été fait dans un grand nombre de stations balnéaires, notamment à Biarritz, Bayonne, Deauville, Wimereux, Malo-les-Bains, etc. » (Pétition du Groupement calaisien pour le relèvement de la moralité publique à M. le Maire de Calais, 25 mai 1934, publiée sous le titre « Un exemple à suivre », *Le Relèvement social*, 1<sup>er</sup> juillet 1934, p.4).
- (b) Pour une présentation d'ensemble, lire l'ouvrage de Henri Pradel (chanoine honoraire de Paris et directeur de l'école Massillon), « La lutte contre l'immoralité des plages », *Les Devoirs de vacances des parents*, Paris, Desclée de Brouwer, « Problèmes d'éducation », 1935, p.233-245.
- (c) On peut se faire une idée du recrutement social des acteurs qui se mobilisent à la lecture des listes que publie régulièrement le *Bulletin de la Fédération française des Sociétés contre l'immoralité publique*. Sur cette Fédération, par ailleurs, protestante à l'origine (1905), œcuménique par la suite et versée à droite dans les années 1920, lire l'étude de Jean-Yves Le Naour, « Un mouvement anti-pornographique : la Ligue pour le relèvement de la moralité publique (1833-1946) », *Histoire, Economie et Société*, 3, 2003, p.385-394. Importants éclairage, également, sur les logiques sociales de la morale familiale dans Remi Lenoir, *Généalogie de la morale familiale*, Paris, Seuil, « Liber », 2003.
- (d) Pour saisir les logiques qui structurent cette protestation, voir les tracts de la Ligue féminine d'action catholique et notamment de l'*Appel aux femmes chrétiennes* (1934), dont est tirée la citation, mais aussi la *Revue des lectures*, 5 juin 1936, et plus largement Henri Pradel, *op.cit.*, p.233-245.

Quels sont les arguments avancés par les opposants ?

.....

.....

.....

.....

Qui sont ces opposants ?

.....

.....

.....

Quelles valeurs mobilisent-ils dans leur plaidoyer ? De quoi sont-ils convaincus ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Qu'ont-ils à perdre dans le relâchement estival ? En d'autres termes, pourquoi se battent-ils sur ce terrain-là ? En d'autres termes, quels sont leurs intérêts ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Par-delà le contrôle des costumes de bain ou du déshabillage à la plage – des conduites « manifestes » ou des « manifestations » individuelles –, n'y a-t-il pas des préoccupations plus profondes chez les opposants au relâchement estival ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Pourrait-on alors opposer les deux modèles culturels qui s’entrechoquent autour des « nouvelles manières de plage » ? Procédons ici par couple d’opposition. Par exemple :

***Egalité de droits individuels ⇔ hiérarchie des positions***

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

On notera que, bien qu’interpellé par les diverses ligues de moralité, l’Etat français ne prend pas position : il se désengage et renvoie la balle aux municipalités.

« Les estivants ont alors à compter avec un broussailleux massif d’arrêtés municipaux. Suivant l’infinie déclinaison des périmètres locaux et des politiques municipales, ces derniers interdisent les déshabillages et les rhabillages sur la plage, et parfois les « cures de soleil », commandent une « attitude correcte » et « non provocante », et exigent le port d’un « costume de bain décent », dont certaines municipalités, à l’exemple de La Rochelle en 1934, précisent qu’il « doit être établi de manière telle qu’il recouvre entièrement les cuisses, les hanches, l’abdomen, la poitrine et le dos » (Archives municipales de La Rochelle, 2 Fi 4140 ; arrêté municipal du 24 juin 1934, commune de Calais, extraits du *Recueil de décisions juridiques et administratives concernant les outrages aux bonnes mœurs*, Bordeaux, 1937). En réalité, ces arrêtés, habités d’importantes questions de droit, et dont la mise en exécution se révèle souvent difficile, n’ont rien de manuels de civilité. Ils ne sont pas là pour redresser le relâchement des manières, mais pour organiser la coexistence pacifique d’attitudes sans eux inconciliables » (Granger, 2010, p.124).



Poursuivons l'analyse des moments de lutte « idéologique » par la lecture de ces deux textes, plus récents et qui nous amènent au débat sur le topless. Le premier relate un mouvement féministe suédois, initié en 2007, qui a porté sur la scène publique une revendication apparemment audacieuse.

**Un mouvement féministe suédois demande que les nageuses puissent accéder aux piscines seins nus. Comme les hommes !**

Un détail ? Pensez-vous ! En Suède, le sujet a entraîné une véritable tornade médiatique. Le débat est délicat : les femmes devraient-elles avoir le droit d'accéder seins nus aux piscines ? Tout a commencé suite à un incident. Le 5 septembre dernier, au centre aquatique d'Uppsala, deux étudiantes, Ragnhild et Kristin, nagent simplement vêtues d'un slip de bain. La « performance » ne dure que quelques minutes, puisque la direction de l'établissement les oblige rapidement à sortir de l'eau. Fâchées, les deux jeunes filles vont alors faire de cette interdiction un combat symbolique pour l'égalité hommes-femmes. Elles créent le mouvement *Bara Börst*, qui signifie à la fois « seins nus » et « juste des seins », en suédois. A ce jour, plusieurs dizaines de militantes les ont déjà rejointes. Pour provoquer le débat, elles multiplient les opérations-commandos, allant se baigner topless dans diverses piscines du pays et s'en faisant éjecter à chaque fois par les maîtres-nageurs. « Lorsqu'on nous dit qu'en apparaissant ainsi nous risquons de susciter une attirance, nous rétorquons que les hommes doivent être capables de ne pas nous agresser parce que nous sommes seins nus », a commenté Ragnhild (22 ans), initiatrice du mouvement. Elle souhaite forcer les hommes politiques suédois à se prononcer sur la question. Eux, au moins, ne doivent pas passer des nuits à débattre de BHV...

François Brabant, Le Vif/L'Express, 7/12/2007, p.40

Identifiez et précisez les valeurs ou les convictions, et les intérêts qui motiveraient la revendication des militantes suédoises.

Les valeurs (pour rappel : motivation de l'action d'un individu ou d'un groupe animé par la poursuite d'un bien collectif ou d'une cause commune)

.....

.....

.....

.....

.....

Les intérêts (pour rappel : motivation de l'action d'un individu ou d'un groupe animé par la poursuite de son avantage particulier, matériel ou symbolique) :

.....

.....

.....

.....

.....

Dans Le Figaro, la journaliste Pauline Verduzier s'interroge sur l'adhésion des femmes au topless sur les plages.

### **Le topless sur les plages est-il encore un acte féministe ?**



*Dans les années 70-80, le topless était une façon de revendiquer une certaine liberté sur la plage.*

« Les femmes ont galéré pendant des années pour qu'on leur laisse le droit d'enlever leurs horribles costumes de bain qui les empêchaient de se mouvoir ». Pour cette militante féministe du collectif « Garçons », tomber le haut est d'un droit chèrement acquis : « Le droit de faire ce que l'on veut avec son corps, à la plage ou ailleurs, (qui) est totalement féministe! ».

Les médias l'ont relevé depuis quelques années : le topless est de moins en moins visible sur les plages. Préoccupation pour son capital soleil, peur d'être instagramée par un voyeur malveillant ou retour de pudibonderie, les observateurs ne manquent pas d'arguments. Sous ce constat, une autre question se dessine, celle de la symbolique du téton libre dans l'imaginaire social. En couvrant leur poitrine, les femmes renoncent-elle à un geste émancipateur?

Dans les années 1970-1980, le topless est effectivement une façon de revendiquer une certaine liberté, une facette de la révolution sexuelle. « Les femmes qui restaient jusque-là en retrait sur la plage, soumises, passent en première ligne et affichent un

corps plein d'aisance », explique le sociologue Jean-Claude Kaufmann dans *Méto*. Pour l'auteur de *Corps de femmes, regards d'hommes. Une sociologie des seins nus sur la plage*, le topless tombe pourtant rapidement dans la banalité à mesure qu'il se généralise. Voire dans le conformisme. « Sous la plage, les pavés », écrit-il dans son livre. Soit autant de « petits fragments de conformité » que l'on retrouve dans l'exposition des corps à demi-nus. Bronzer topless ne serait qu'un rituel reproduisant la hiérarchie des corps, où le « beau » s'exposerait plus facilement que le « laid », le « jeune » que le « vieux ». « C'est pour se sentir aimée, parce que regardée », confesse l'une des vacancières interrogées dans son enquête. Bien loin des revendications féministes...

### **Un sujet qui divise les féministes**

Du côté des militantes, la question fait débat. Comme pour la controverse autour des Femen, un certain courant fustige l'utilisation du corps comme outil de contestation, quand l'autre y voit un support hautement politique. Pour l'écrivain et militante britannique Zoe Margolis, il faudrait même « plus de nudité » pour faire face aux clichés sexistes, en rendant visible le corps féminin dans l'espace public. « L'amalgame de la chair des femmes avec le mal et le péché est toujours d'actualité », assure-t-elle dans une chronique sur le site du *Guardian*. Il faudrait donc s'en émanciper par l'exposition de ses formes.

C'est aussi la ligne que revendique l'association des « Tumultueuses ». En 2011, ce groupe de féministes organise des « bains revendicatifs » : elles visitent une piscine municipale torsées nus en proposant aux nageurs de couvrir les leurs. Une action qui visait à montrer leur « ras-le-bol » de la sexualisation du corps féminin.

D'autres femmes prennent l'argument à rebours : montrer ses seins, c'est justement souscrire à cette sexualisation, ou tout du moins à certaines normes esthétiques. L'essayiste Agnès Poirier écrit sur son blog hébergé par le *Guardian* que « tomber le haut n'a jamais été un acte féministe, mais plutôt une quête vaine et narcissique d'un corps sans marques de bronzage. Ça a toujours été une mode, celle de la femme-objet, et sûrement pas le manifeste de la femme libérée ». Le débat reste entier.

Pauline Verduzier, 11 août 2014

<http://madame.lefigaro.fr/societe/topless-sur-plage-encore-acte-feministe-110814-899884>

Les valeurs (pour rappel : motivation de l'action d'un individu ou d'un groupe animé par la poursuite d'un bien collectif ou d'une cause commune)

.....

.....

.....

.....

Les intérêts (pour rappel : motivation de l'action d'un individu ou d'un groupe animé par la poursuite de son avantage particulier, matériel ou symbolique) :

.....

.....

.....

.....

.....

Nous pouvons donc constater une divergence entre certaines valeurs prônées par les unes et par les autres. Quels seraient donc les deux modèles culturels qui s'opposent ?

.....

.....

.....

.....

.....

Les seins nus ont été l'enjeu d'un autre combat, récemment au cours de l'été 2015 par la presse européenne.

### **Etats-Unis : bataille pour les seins nus à Times Square**

AFP publié le vendredi 21 août 2015 à 9h00. Mis à jour le vendredi 21 août 2015 à 10h04.

Elles sont nues, si ce n'est pour un string et de la peinture sur les seins et elles posent avec vous sur la plus célèbre place de New York, en échange d'un bon pourboire. Mais ces « artistes de rue » comme elles aiment à se présenter, leur poitrine généreuse, leurs talons hauts et un N et un Y sur les fesses, ont du mal à conquérir le cœur de la presse new-yorkaise et encore moins celui du gouverneur de l'Etat, Andrew Cuomo, qui veut qu'elles partent. Et vite. « Je pense que c'est illégal, je pense que nous devons appliquer la loi et nettoyer tout ça et c'est exactement ce que nous allons faire », a-t-il promis sur la chaîne de télévision locale NY1. « C'est une affaire sérieuse. Et cela commence à me rappeler le temps où Times Square était mal famé », a-t-il ajouté, exagérant un tantinet la comparaison historique.

Avant de devenir la place où les touristes du monde entier viennent en famille faire des selfies avec les gratte-ciel couverts de panneaux lumineux, Times Square était un haut lieu du trafic de drogue et de la prostitution. Deux commerces qui se faisaient au milieu de cinémas pornos, clubs de strip-tease et autres peep-shows glauques. « Ce n'est

pas bien », a renchéri le maire de la ville, Bill de Blasio et « nous allons nous y attaquer de façon très agressive ».

### « On nous aime »

Elles étaient jusque-là une douzaine à venir tous les jours mais aujourd'hui, face à la levée de bouclier, seule une toute petite poignée continue à défier les autorités. « Chacun a le droit d'avoir une opinion. S'il (le maire) veut se débarrasser de nous qu'il essaye ! » lance Saira Nicole. « On s'amuse. Nous sommes des artistes et les gens nous aiment », renchérit sa collègue Angel. Elle ne voit pas malice dans son métier et même une pointe de revendication féministe. « Le corps d'une femme ne devrait pas être un objet sexuel. Un enfant ne devrait pas grandir en pensant que le corps d'une femme est quelque chose de purement sexuel », avance-t-elle.

Mais Times Square Alliance – l'association qui supervise les activités du quartier – souligne que les visiteurs se plaignent, pas seulement des seins nus mais aussi d'autres personnes déguisées en personnage de bande dessinée. Un sondage montre que 45% des gens qui travaillent autour de Times Square ont eu ou ont été témoins d'une expérience désagréable avec ces artistes de rue qui font la manche.

Et qu'en pense l'un des piliers de la place, mondialement célèbre, le Naked Cowboy ? Qu'il pleuve ou qu'il vente, depuis 16 ans Robert Burck vient sur Times Square, en slip blanc, chapeau et bottes de cowboy assorties, la guitare en bandoulière. Pour marquer sa différence et sa désapprobation, il a même porté un haut de bikini aux couleurs du drapeau américain. « J'essaye de leur apprendre les bonnes manières », plaisante-t-il dans un entretien en costume et en situation. Il souligne que contrairement aux autres artistes de rue, il attend que les gens viennent vers lui.

« Si encore vous êtes nus et que vous marchez vers quelqu'un et le prenez par le bras – encore que si vous êtes un mec et que c'est une fille avec des gros nichons je ne vois pas où est le problème – mais elles s'en prennent à tout le monde ». « Je pense qu'ils ont franchi une ligne rouge, ils font la manche de façon très agressive », estime-t-il. « On peut être audacieux, mais il ne faut pas trop se distinguer. Il ne faut surtout pas énerver tout le monde et devenir célèbre parce qu'on est un idiot », conseille le vétéran.

### Seins nus, c'est un droit

Il est tout à fait légal de se promener torse nu à New York. Le premier amendement de la Constitution des Etats-Unis permet de se promener dans la rue dans n'importe quel costume et on a aussi le droit de faire la manche dans la rue. Les autorités n'ont donc guère de marge de manœuvre si elles veulent mener leurs promesses à bien. La seule chose interdite c'est de quémander de façon agressive.

Le Daily News, un des tabloïds de la ville qui fait campagne pour que les jeunes femmes soient interdites sur la place, propose de faire un parc de Times Square. Faire la manche y serait alors interdit.

<http://www.lalibre.be/light/societe/etats-unis-bataille-pour-les-seins-nus-a-times-square-55d6cc9135708aa437a2b73b>, consulté le 10/09/2015

Les valeurs (pour rappel : motivation de l'action d'un individu ou d'un groupe animé par la poursuite d'un bien collectif ou d'une cause commune)

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Les intérêts (pour rappel : motivation de l'action d'un individu ou d'un groupe animé par la poursuite de son avantage particulier, matériel ou symbolique) :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Y aurait-il une divergence entre les valeurs prônées par les unes et par les autres ?

.....  
.....  
.....  
.....

Y aurait-il un conflit entre les intérêts des uns et des autres ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Envisageons enfin les apports d'un documentaire diffusé sur la chaîne Arte, notamment disponible sur <http://www.tuxboard.com/le-culte-des-seins/n>

En voici le pitch.

### **Les seins, la valeur refuge d'un monde sous pression ?**

ARTE enlève le haut ! Entre fantasmes et créations, Laure Michel explore les représentations des seins dans la culture contemporaine. Un voyage culturel sensuel et poétique au pays des rondeurs mammaires.

Femmes qui s'effeuillent, défilés de mode qui font la part belle aux transparences, séries TV à la féminité affichée (comme la saga Tudors sur ARTE), vidéoclips, pub... : assisterait-on au retour du sein dans l'art et la culture ? Symbole de pureté ou d'émancipation, source nourricière ou objet érotique, la représentation que l'on s'en fait a souvent été associée à la place des femmes dans la société. Après des années 1990 assurément androgynes, les seins repointent le bout du téton, entre retour au naturel (écologie et allaitement) et désir de perfection esthétique.

<http://www.arte.tv/fr/les-seins-la-valeur-refuge-d-un-monde-sous-pression/3676246.html>

Un bref regard historique montre que les seins n'ont pas toujours été abordés de la même façon : les idéaux ont varié selon les époques.

<http://www.arte.tv/fr/vouons-nous-a-tous-les-seins/6934794.html>

Une question est posée dans le reportage d'Arte : « Mais à qui appartiennent les seins ? Aux enfants qu'ils nourrissent ? Aux hommes ? A la société qui les cache ou les exhibe selon les époques ? Ou aux femmes ? ».

La réponse de l'historienne Marilyn Yalom, auteur de l'ouvrage *Le sein. Une histoire* : « Depuis la révolution française, les seins des femmes ont été utilisés à des fins politiques. Il y a eu Marianne, le symbole de la France, avec ses seins dévoilés, emblématiques de la naissance d'une nouvelle nation. Les américains ont suivi ce modèle pendant la seconde guerre mondiale en recouvrant le nez des avions militaires. Les stars et les actrices apparues après la seconde guerre mondiale, Marilyn Monroe, Anita Edberg, Jane Russell, Lana Turner avaient toutes des seins empaquetés qui ressemblaient à des missiles et les soutiens-gorges étaient fabriqués dans l'intention de les faire pointer avec ostentation. C'était généralement les gros seins qui étaient le symbole du confort, de la prospérité et du retour à la normale. C'était le signe que les femmes étaient là pour fournir ce que la société attendait d'elles et le modèle à suivre à l'époque, c'était quatre enfants, deux voitures, du papier-peint et de la moquette au sol ».

Le reportage d'Arte se poursuit par un très rapide panorama sur les grandes orientations prises par la représentation des seins au cours des dernières décennies.

Dans les années soixante, avec l'apparition des seins nus sur les plages, les seins deviennent un symbole de la libération des mœurs : « La poitrine devient l'emblème de l'émancipation des femmes ». La révolution sexuelle des années soixante-dix achèvera de libérer le sein. « L'inclination est aux seins menus valorisant les femmes androgynes ». Puis les années

quatre-vingt, « années pub et marketing » voient émerger les seins siliconés et standardisés : « C'est à ce moment-là que la poitrine redevient sexuée, avec la lingerie coquine de Chantal Thomas. Comme si les hommes se réappropriaient ces seins qui leur avaient échappé ». Au milieu des années quatre-vingt-dix, l'esthétique Calvin Klein favorise la confusion des genres masculins et féminins : l'androgynie domine encore. « Et aujourd'hui, retour à la rassurante féminité dans une époque stressée ». Dans les séries télévisées, la publicité, la mode, « les seins paraissent plus que jamais déferler sur nos vies ». Au vingtième-et-unième siècle, les seins resteraient une valeur refuge face à la peur de l'avenir dans un monde sous pression. L'un des témoins interrogés dans le reportage d'Arte, une députée allemande, estime que dans une période de crise, l'être humain a tendance à se tourner nostalgiquement vers sa mère : « La poitrine est un symbole maternel, c'est un lien ». Mais la représentation est monolithique : le sein retouché par Photoshop, auquel on a donné du volume et une forme de petite pomme ronde.

En quoi s'agirait-il donc d'une « valeur refuge » ?

.....

.....

.....

.....

.....

Quel(s) intérêt(s) cette valeur refuge conforte-t-elle ?

.....

.....

.....

.....

.....

Au début de ce chapitre, nous avons rappelé que la notion de conscience collective renvoie chez Durkheim à l'idée qu'un ensemble de croyances et de sentiments communs à « la moyenne » des membres d'une société. Durkheim suggérait dès lors que ces croyances et ces sentiments ne sont donc pas partagés par tous les membres d'une société, mais il se pourrait bien qu'ils constituent une référence dont il est difficile de se couper. Avec les notions de « modèle culturel » et de « système de pertinence », nous introduisons l'idée de la coexistence possible de plusieurs conceptions du monde.



Synthétisons à présent ce qui vient d’être dit autour de la question des seins nus. Y aurait-il une référence commune ? Y aurait-il plusieurs modèles culturels qui entrent en concurrence ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

## 4.- Jouer avec les dieux

Interrogeons-nous à présent sur les usages « stratégiques » du corps dans la sphère publique ou dans l'arène politique. En d'autres termes, nous allons envisager les cas où des individus – dans le cas qui nous concerne, des femmes – jouent avec leur corps et avec les représentations sociales de leur corps pour imposer leur point de vue ou leur façon de faire.

### Texte n°1

#### **Mgr Léonard prouve que les Femen sont solubles dans l'eau bénite**

Vincent Genot, Le Vif.be, Mercredi 24 avril 2013 à 12h20

*Issu d'Ukraine occidentale et porté par des femmes qui fréquentaient les cercles marxistes à l'adolescence, le mouvement Femen a fait des émules partout en Europe. Hier soir à l'ULB, les membres de la branche belge ont fait la démonstration des limites de la contestation topless.*



© Image Globe

Comme Act-Up en son temps, les Femen ont fait de la provocation visuelle leur marque de fabrique. Quand elles déboulent seins nus devant les caméras de télévision, elles le font sans nuance. L'action doit être vue, quitte à perdre une partie de la revendication dans la démonstration. Mais que voulaient-elles exactement dénoncer, hier soir à l'ULB, en aspergeant d'eau bénite Mgr André Léonard, l'archevêque de Malines-Bruxelles ? Aux cris de « Léonard y'en a marre », « Stop Homophobia » ou encore « God saves the gouines », les quatre femmes voulaient pointer du doigt des propos tenus par Mr Léonard et qu'elles estiment être à caractère homophobe... « Aujourd'hui, jour de légalisation du mariage gay en France, les Sextrémistes de la branche belge de Femen ont attaqué l'un des principaux colporteurs de l'homophobie en Europe, peut-on lire sur le site officiel de l'association. L'archevêque Léonard a été attaqué durant une conférence sur le blasphème alors qu'il s'apprêtait à répandre ses

messages de haine... Femen persiste et signe : la violence de la propagande religieuse est incompatible avec les droits des femmes, incompatible avec l'existence d'une société libérée ».

Fort bien, mais ce que l'on retient surtout de cette action, c'est quatre furies s'excitant autour d'un Mgr Léonard qui attend sagement que l'ondée passe. Impassible, il prendra juste la peine de mettre sa montre à l'abri de la pluie d'eau bénite. Du message de haine supposé de l'archevêque, on n'apprendra rien puisque celui-ci a été interrompu. Dans cette action, les activistes de Femen donnent l'impression d'une totale improvisation. Plus pénible encore, elles semblent avoir oublié les critiques qui ont suivi la destruction par les flammes d'un drapeau salafiste devant la Grande Mosquée de Paris. Une action qui a suscité plus d'indignation que d'admiration, mais qui a surtout été jugée inappropriée et contre-productive par la jeune Tunisienne que le mouvement était supposé soutenir.

En s'agrandissant à travers l'Europe, le mouvement de protestation des Femen semble avoir perdu une partie de son énergie révolutionnaire au profit d'une sorte de grand défoulement récréatif. Avec leur caricature du combat pour l'égalité des genres et leur message réducteur, les Femen belges ont surtout donné l'impression de rechercher une visibilité médiatique pour elles-mêmes et pour leur mouvement. Elles renforcent l'idée défendue par la journaliste française Mona Chollet, qui souligne que « l'intérêt médiatique pour les Femen s'avère parfaitement compatible avec l'antiféminisme le plus grossier ». Pas certain que c'était le résultat escompté par les fondatrices du mouvement qui, dans la première moitié des années 2000, se rassemblaient régulièrement dans une cour d'immeuble pour lire « Le Capital » de Marx...

<http://www.levif.be/info/levif-blog/le-midi-du-vif/mgr-leonard-prouve-que-les-femen-sont-solubles-dans-l-eau-benite/opinie-4000286366951.htm#>, consulté le 13/09/2013

## Texte n°2

### « Est-ce que le public y voit autre chose que des seins ? »

Le Monde.fr, 22.02.2012 à 14h05. Par Elise Barthet – Kiev, envoyée spéciale

Féministes ou pas, les activistes aux seins nus ? En Ukraine, la question divise profondément universitaires et associations engagées depuis longtemps dans la défense des droits des femmes. Parce qu'elles se distinguent des organisations traditionnelles, tant dans leurs messages que par la manière de les véhiculer, les membres de Femen ont été les premières à entretenir cette ambiguïté, refusant jusqu'à récemment de se définir comme un groupe féministe.

*« Leur grand mérite par rapport aux autres mouvements est d'être extrêmement visibles. Elles font de l'activisme carnaval, occupent le pavé pour attirer l'attention, et ça marche »,* observe Tamara Martsenyuk, sociologue spécialiste des études de genre à l'université nationale Kiev-Mohyla. Le procédé est inédit dans un pays où les difficultés économiques et le poids de l'histoire entretiennent l'immobilisme. En multipliant les performances, Femen rompt avec « cet activisme de cuisine, très répandu

*dans la société, et qui consiste à se plaindre dans son coin dans l'attente d'une réponse d'en haut* », estime la chercheuse.

Mais si ce sens aigu de la mise en scène a permis au groupe de bénéficier d'une médiatisation sans précédent, il soulève des questions quant au sens profond de son engagement. *« En manifestant contre tout et n'importe quoi, les membres de Femen s'approprient des questions qui ne sont pas liées directement aux droits des femmes. Leur dénonciation de la prostitution et des discriminations se dissout dans cette agitation tous azimuts. Difficile, dans ce cas, de faire la part des choses entre la communication et le propos réel »*, note Tamara Martsenyuk.

Or les inégalités entre les sexes sont bien réelles. A travail égal, les femmes ukrainiennes sont généralement payées à 70 % du salaire touché par leurs collègues masculins. D'après la sociologue, un épais « plafond de verre » les empêche d'accéder à des postes à responsabilité dans les administrations où elles sont pourtant l'immense majorité. Près de 73 % de la population estime même que le mari doit être le principal soutien de la famille. *« Les femmes sont perçues comme des mères avant tout »*, insiste Tamara Martsenyuk.

Est-ce que les protestations de Femen permettent de bousculer ces réalités ? La question est d'autant plus épineuse que nombre d'observateurs accusent le groupe d'entretenir par ces actions des clichés sexistes et une image dégradée de la femme. *"Protester contre le tourisme sexuel en se déguisant en prostituées, c'est faire d'une certaine manière la promotion de ce contre quoi on combat"*, relève Tetyana Bureychak, professeure au département d'histoire et de théorie de la sociologie à l'université nationale de Lvov. Les activistes s'en défendent, assurant qu'en s'exposant ainsi, elles cherchent à déconstruire un système de représentation patriarcale.

Mais le problème, aux yeux d'associations comme la Strada, une fondation néerlandaise très active en Ukraine contre la prostitution, c'est que le message ne peut être compris s'il est porté ainsi. *« Pour beaucoup de gens, cette manière de défiler seins nus est beaucoup plus choquante que les pratiques que les manifestantes sont censées dénoncer »*, explique Tetyana Bureychak. *« Est-ce que le public y voit autre choses que des seins ? Est-ce que les autorités ont réagi d'une manière ou d'une autre à ces protestations ? Ont-elles fait changer les choses ? J'en doute »*, remarque la chercheuse.

Force est de constater que les problématiques liées à l'égalité des sexes intéressent peu les Ukrainiens. Le Parlement national est toujours composé à 92 % d'hommes et le gouvernement ne compte aucune femme dans ses rangs. Pour la plupart des personnes interrogées dans la rue, les activistes aux seins nus ne sont rien d'autre que « des folles ». Et pourtant, quand elle demande à ces étudiants de citer des exemples de mouvements féministes, Tetyana Bureychak obtient invariablement la même réponse : Femen.

[http://www.lemonde.fr/europe/article/2012/02/22/est-ce-que-le-public-y-voit-autre-chose-que-des-seins\\_1645757\\_3214.html](http://www.lemonde.fr/europe/article/2012/02/22/est-ce-que-le-public-y-voit-autre-chose-que-des-seins_1645757_3214.html), consulté le 10/09/2013

### Texte n°3

#### Derrière les Femen aux seins nus, un gourou ambitieux

Par L'EXPRESS.fr, publié le 05/09/2013 à 15:14

Présenté à la Mostra de Venise, le film *L'Ukraine n'est pas un bordel* lève le voile sur les coulisses des Femen et révèle la personnalité égocentrique du fondateur du mouvement féministe.

Qui sont réellement les Femen ? La réalisatrice australienne Kitty Green tente de le découvrir dans *L'Ukraine n'est pas un bordel*, présenté mercredi à la Mostra de Venise. Elle y révèle notamment le rôle méconnu joué par un homme au sein du mouvement féministe.

En effet, c'est un quadragénaire, Victor Svyatski, qui a fondé le mouvement en guerre "contre le patriarcat et la mainmise des hommes sur les femmes" en 2008 à Kiev. Non pas que la présence d'un homme au sein d'un mouvement féministe soit incohérent, mais le paradoxe réside dans sa personnalité et son rôle : dans le film, on ne le voit pas mais on l'entend donner des ordres au téléphone. A travers les conversations, les commentaires des jeunes femmes filmées au quotidien, Victor apparaît dans le documentaire comme un homme très égocentrique, à la recherche du pouvoir, mélange de gourou et de *pater familias* de substitution.



#### Dissensions

Inna Chevtchenko, l'une des fortes têtes du mouvement, a expliqué que Victor Svyatski a depuis quitté les Femen. Selon elle, le mouvement s'est largement divisé depuis sa création, notamment à cause de Victor : nombre de Femen avaient choisi de se soustraire à « l'emprise » de cet homme. Le film s'achève d'ailleurs sur ces dissensions.

Inna Chevtchenko ne craint pas le paradoxe et rend hommage à l'homme qui lui a ouvert les yeux. « Victor nous a donné la possibilité de comprendre ce que fait le système patriarcal : les femmes sont esclaves du sexe, la violence est exercée contre elles dans les foyers, il nous a fait comprendre aussi combien les hommes peuvent être des salauds ». Elle ajoute : « C'est un paradoxe mais c'est la réalité. Sans ce monde patriarcal dans lequel nous avons grandi et que nous voulons fuir, nous n'aurions peut-

être pas eu le courage de construire ce mouvement, sans cette violence que nous avons connue nous-mêmes ».

### **Déception**

Kitty Green, 28 ans, a d'abord été perturbée par la présence de ce fameux Victor. « Après quelques mois j'ai découvert la vérité sur le mouvement et j'ai été un peu déçue. Pendant un temps j'ai même cru qu'il ne s'agissait pas de réelles féministes. Mais j'ai décidé de continuer quand même à tourner pour montrer la vraie face de l'organisation ».

La réalisatrice se réjouit toutefois que « les filles » aient pu avancer à l'étranger et lutter « l'homophobie, la collusion entre l'Etat et l'Eglise, les régimes autoritaires et les fraudes aux élections ». Des féministes de tous les combats.

Avec AFP.

[http://www.lexpress.fr/actualite/monde/europe/derriere-les-femen-aux-seins-nus-un-gourou-ambitieux\\_1278866.html](http://www.lexpress.fr/actualite/monde/europe/derriere-les-femen-aux-seins-nus-un-gourou-ambitieux_1278866.html), consulté le 10/09/2013

## **Texte n°4 : Epilogue**

### **Les Femen de Belgique annoncent leur dissolution**

La branche belge du groupe féministe Femen a annoncé mardi sa « fermeture » en raison de « différends » avec le mode d'organisation du mouvement international Femen, connu pour ses manifestations seins nus. « Nous annonçons la fermeture de la branche Femen Belgique. Nous avons pris cette décision à l'unanimité suite à des différends sur l'organisation interne du mouvement international Femen », indique le groupe sur sa page Facebook, sans donner de détails sur les divergences en cause. « Nous ne regrettons rien, nous avons mené toutes nos actions sincèrement. Il n'est pas question pour nous d'arrêter le combat, nous le mènerons autrement. Vive la Révolution ! », ajoute le bref communiqué des Femen belges, qui comptait 14 membres. « Nous ne revenons pas sur l'idéologie du mouvement, mais bien sur la manière dont fonctionne ce groupe à l'échelle internationale », a expliqué la porte-parole du groupe, Margo Fruitier, citée par l'agence Belga.

Le Nouvel Obs, avec AFP, 10/09/2013

<http://tempsreel.nouvelobs.com/monde/20130910.OBS6303/les-femen-de-belgique-annoncent-leur-dissolution.html>, consulté le 10/09/2013

Quels sont les arguments principaux des Femen ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Quels « dieux » mobilisent-elles pour s'imposer dans les médias ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Le mouvement Femen prend-il le contrepied de certains modèles culturels identifiés dans les pages qui précèdent ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

L'échec des Femen belges voudrait-il dire que les femmes sont condamnées à perdre à ce jeu ? Envisageons ici un dernier extrait du reportage d'Arte déjà cité.

En Allemagne, le sein nu est omniprésent dans un pays écolo-citoyen, chantre d'un certain retour à la nature. Ces seins en liberté se retrouvent bien évidemment dans les représentations culturelles et même politiques, puisqu'on fait grand cas dans les médias des seins d'Angela Merkel. C'est ainsi qu'en 2008 alors qu'elle se rendait à l'Opéra d'Oslo, la chancelière assumait un décolleté généreux repéré par tous et surtout par l'ex-députée conservatrice Vera Lengsfeld qui s'en est servi pour faire campagne.

« On peut être conservateur, dit Vera Lengsfeld, et afficher un beau décolleté. Ce n'est pas non plus une invention de gauche, mais de l'ancienne tradition bourgeoise. Le slogan sur l'affiche était très fort : *Nous avons plus à offrir*. C'était une décision de dernière minute mais c'était la bonne. Bien sûr, je me suis attendue à des réactions et à attirer l'attention. Mais que toute la planète en parle, ça je ne m'y attendais pas. Très souvent, on peut voir les femmes réduites à leurs attributs féminins mais nous, nous jouons avec ça en disant : « Nous avons plus, nous avons un cerveau ou un programme, nous avons des idées fortes et nous pouvons faire de la politique ».



La presse internationale s'est fait l'écho de cette utilisation de l'image marquante d'Angela Merkel...

### **Deux décolletés pour un enjeu électoral**

La photo de la chancelière en tenue de soirée lors d'une réception à Stockholm en 2008 avait beaucoup fait parler. Vera Lengsfeld s'en est souvenu. Aujourd'hui, la photo des deux femmes à la gorge dévoilée figure sur 750 affiches dans les quartiers est de la capitale où la CDU n'est pas très populaire. La candidate a avoué avoir agi en solo : « Je n'ai pas demandé l'autorisation à la chancelière, je ne l'aurais jamais eue », a-t-elle confié au quotidien populaire Bild. Le résultat dépasse largement ses espérances : « Nous n'avions pas prévu qu'un tel tourbillon se produise, mais nous en sommes bien sûr très heureux ! »

Extrait de : <http://www.lefigaro.fr/international/2009/08/13/01003-20090813ARTFIG00004-deux-decolletes-pour-un-enjeu-electoral-.php>

Dans quels termes pouvons-nous qualifier l'usage qui a été fait du décolleté ?

.....

.....



L'article de presse qui suit propose en quelque sorte un état des lieux sur la pratique du topless.

Il vous faudra interroger la pertinence du titre de l'article : « A-t-on le droit de se balader seins nus ? », au départ des différentes notions que nous avons mobilisées jusqu'à présent.

### **A-t-on le droit de se balader seins nus ?**

Par Pauline Verduzier, Le Figaro.fr Madame, 10 juillet 2015

Profiter d'un bain dans la piscine de son quartier la poitrine libérée de toute entrave ou bronzer dans un parc les seins dénudés, cela sonne comme une sorte de liberté. Pourquoi, après tout, le topless serait-il réservé à la plage ? Sous son apparente légèreté, la question cache un débat ayant trait à la représentation du corps des femmes. Plus du tout transgressif sur le sable, le sein nu a pris un ton revendicatif et demande à s'exposer dans la rue, avec les actions que l'on connaît, des Femen au mouvement outre-Atlantique 'Free The Nipple, en passant par la nudité des intermittents du spectacle. Il est devenu, dans certaines occasions, un objet « signifiant », comme nous l'explique l'historien du corps Georges Vigarello (*lire notre interview plus bas*). Mais il réclame aussi, par la voix de certaines féministes, des militantes qui contestent l'état actuel de la législation française, le simple droit à un traitement égalitaire avec le torse masculin.

En matière de téton libre, la loi fixe le cadre général dans l'article 222-32 du Code pénal. Selon cet article, « l'exhibition sexuelle imposée à la vue d'autrui dans un lieu accessible aux regards du public » est passible d'une peine d'un an d'emprisonnement et de 15.000 euros d'amende. Un délit qui a remplacé l'« outrage à la pudeur ». Or, en n'énonçant pas la liste des parties du corps à dissimuler, le texte ne dit à aucun moment que montrer ses seins dans l'espace public constitue une infraction. Théoriquement, il n'y a donc rien d'illégal à le faire. En décembre dernier, l'ex-Femen Éloïse Bouton a pourtant été condamnée à un mois de prison avec sursis et à des dommages et intérêts pour « exhibition sexuelle » après une action seins nus, une décision dont la jeune femme a fait appel. Or le sein doit-il systématiquement être perçu comme un attribut sexuel ? La jurisprudence sur le sujet remonte à 1965. Une femme qui avait joué au ping-pong seins nus sur la Croisette à Cannes avait été condamnée pour outrage à la pudeur. La Cour de cassation avait établi que son comportement revêtait une connotation sexuelle en raison des mouvements de ses seins...

Cela ne veut évidemment pas dire que chaque personne s'exposant topless se verra condamnée pour exhibition sexuelle. « C'est toléré depuis longtemps sur les plages et on n'est jamais poursuivi pour cela. On a aussi l'autorisation dans des spectacles et des lieux fermés. Pour le reste, l'appréciation se fait vraiment au cas par cas », commente Me Michaël Ghnassia, avocat au barreau de Paris, qui a défendu Éloïse Bouton. Tout est donc question d'interprétation et laissé à l'appréciation du procureur et du juge.

### **« Tenue correcte » exigée**

Dans nombre de lieux publics, c'est le règlement intérieur, défini par la municipalité, qui autorise ou non la poitrine dénudée. À Paris, la Mairie a interdit le monokini dans les piscines municipales (exception faite de la piscine Roger Le Gall, dans le XII<sup>e</sup> arrondissement, où un créneau a été aménagé pour les naturistes), dans les jardins et les bois de la ville, ainsi que sur les quais de Seine dans le cadre de l'évènement estival Paris-Plage, malgré le sable et les parasols qui rappellent la « vraie » plage. Le string y est également proscrit. Dans le règlement de 2006, le string et le topless apparaissent dans le paragraphe consacré aux « tenues indécentes ». L'indisciplinée peut écoper d'une amende de 38 euros. « On exige une tenue correcte et non dénudée dans la mesure où il y a des enfants, des touristes. Ce n'est pas une plage à proprement parler », se justifie-t-on à la Mairie. S'il n'y a pas toujours de référence explicite aux seins nus dans les règlements que nous avons consultés, « la mention exigeant une tenue décente exclut cette possibilité ». En 2012, la préfecture de police allait encore plus loin et faisait une interprétation littérale de la loi, affirmant que « toute tenue qui laisserait entrevoir les parties génitales ou la poitrine constitue une exhibition sexuelle punissable d'un an d'emprisonnement ».

Qu'en est-il de la rue ? Dans certaines villes, notamment en bord de mer, les mairies ont pris des arrêtés pour interdire le torse nu, principalement pour répondre à une exhibition jugée excessive de bustes masculins. « Si certains maires prennent des arrêtés, cela veut bien dire que déambuler torse nu est autorisé en théorie », souligne Me Tewfik Bouzenoune, nouveau conseil d'Éloïse Bouton, qui s'est engagé à ses côtés pour rédiger une proposition de loi destinée à transformer le droit actuel. D'autant que la légalité de ces mesures a déjà été contestée par certains tribunaux. Mais dans la pratique, que se passe-t-il si l'on se promène en ville sans le haut ? « On peut vous arrêter, vous obliger à vous rhabiller ou, même si c'est rare, décider de vous poursuivre ».

### **Le sein, un morceau de peau comme un autre ?**

Or, pour l'avocat, l'imprécision de la loi sur l'exhibition sexuelle pose problème car elle est susceptible de déboucher sur des décisions « arbitraires ». « D'autres actions des Femmes n'ont pas donné lieu à des poursuites. Les actions des intermittents du spectacle manifestant nus non plus », ajoute-t-il. Ce caractère aléatoire est aussi pointé du doigt par des militantes féministes, qui le jugent discriminant envers les femmes, lesquelles ne peuvent, comme les hommes, aller librement torse nu. « Ce n'est pas plus un organe sexuel que les seins des hommes » qui peuvent eux aussi être érotisés, explique Éloïse Bouton. « J'aimerais qu'il soit précisé dans la loi ce que sont les organes sexuels ainsi que la notion d'intention sexuelle de la personne, qu'il faut distinguer d'une intention militante », ajoute-t-elle.

D'autres juristes, comme l'avocat spécialiste du droit pénal Antoine Fabre, estiment pourtant que la loi n'a rien d'inégalitaire. Selon lui, le droit en la matière n'est pas particulièrement imprécis puisque des arrêtés ont été pris contre les torses nus et que « la règle de droit est toujours comme cela : ce sont aux juges de dire si le délit est caractérisé ou pas. La question se pose exactement de la même façon dans le cas où un homme urine dans la rue. De même que la femme dira qu'elle ne souhaitait pas être observée, l'homme dira qu'il ne voulait pas être vu. Ce qui ne l'empêche pas de pouvoir faire l'objet de poursuites ». Selon lui, le sujet est

plutôt d'ordre sociétal : « Pourquoi est-on plus choqué par un torse de femme que par un torse d'homme ? ».

Une question dont se sont emparées les militantes et qui justifie, selon elles, un travail sur le droit. L'association féministe les Tumultueuses avait organisé il y a quelques années des « bains revendicatifs » en se baignant seins nus dans une piscine publique pour dénoncer la différence de traitement entre les corps des femmes et ceux des hommes. Dans d'autres villes, ce genre de revendication a débouché sur un changement de la législation. Dans l'État de New York, une décision de 1992 avait annulé l'interdiction faite aux femmes de tomber le haut, au nom de l'égalité. En 2013, les autorités avaient même fait un rappel aux policiers en précisant qu'il ne s'agissait pas d'une infraction. À Malmö, en Suède, la commune a décidé d'autoriser les seins nus à la piscine. « On a l'impression qu'en faisant cette autorisation en France, tout le monde va aller au travail sein nu ! s'exclame l'avocat Michaël Ghnassia. Non, c'est juste qu'on arrêtera d'incriminer des revendications politiques ou des personnes qui s'exposent dans des parcs sans vouloir forcément choquer les autres ». Reste à convaincre le législateur français que le sein n'est qu'un morceau de peau comme un autre.

### ***Georges Vigarello : « Les corps sont beaucoup plus dénudés qu'avant »***

Retour historique sur la symbolique du sein nu avec l'historien du corps et de la beauté Georges Vigarello.

### **Lefigaro.fr/madame. On a le sentiment que le topless n'est plus tellement plébiscité. Assiste-t-on à un retour de pudeur ?**

**Georges Vigarello.** – J'ai tendance à dire que non. L'effet de mode, qui se doublait d'un effet de conquête à la fin des années 1960 et au début des années 1970, moment où le sein nu était le symbole d'un affranchissement, est passé. L'affirmation du féminin n'a plus besoin de passer par ce type d'indice puisqu'il est acquis. Les formes féminines dans l'espace sont aujourd'hui beaucoup plus visibles qu'elles ne l'étaient auparavant et les corps sont relativement plus dénudés. Le pantalon, qui a commencé à être porté par quelques artistes comme Jean Seberg, était d'abord relativement ample alors qu'il est infiniment plus serré depuis quelques années. Désormais, c'est l'anatomie qui impose ses formes à l'habit et non l'inverse. On a tendance à oublier ces micro-affranchissements qui ont fait que le corps est plus disponible. Il y a aussi (*dans le fait d'abandonner le sein nu, NDLR*), la volonté de ne pas vouloir accentuer l'effet public de l'offre de son propre corps. Finalement, c'est presque *has been* et la mode n'a plus besoin de cela.

### **Comment le statut du sein nu a-t-il évolué historiquement ?**

Il a toujours été à la fois maternel et érotique. Quand les nobles mettaient, au XVIIe siècle, leurs enfants en nourrice, l'argument était en partie : « Je ne veux pas que les seins de ma femme soient abîmés ». On a donc à la fois l'érotisation et le sein nourricier. Avant que le sein nu ne devienne un symbole d'émancipation, l'une des premières victoires a été que certains magazines, comme *Le Courrier français* (*hebdomadaire illustré satirique créé à la fin du XIXe siècle, NDLR*), ont exposé dans leurs illustrations une représentation du nu banale et non plus académique, qui avait dominé auparavant. Il s'agissait d'une présentation du nu de tout le monde et des formes plus ou moins disgracieuses, ce qui était intolérable à l'époque.

## Et aujourd'hui ?

Il y a un mouvement paradoxal. Le fait de gagner de en individualité me conduit à mieux m'affirmer et m'exposer – notamment seins nus –, mais aussi, dans une certaine mesure, à me rétracter sur moi et à privilégier un espace intime que l'on n'a pas le droit de transgresser. D'un autre côté, des militantes comme les Femen formulent une nouvelle revendication, celle du sein nu dans l'espace public comme quelque chose de politique. Le sein devient objet signifiant.

**Des mouvements comme Free The Nipple revendiquent de pouvoir exposer ses seins comme les hommes le font avec leur torse, comme si la poitrine n'avait rien de sexuel.**

Le statut du sein est pluriel. C'est exactement comme le statut du féminin. Il ne peut se comprendre que si l'on accepte qu'il puisse être « objet » érotique, fonctionnel, neutre, politique ou support de revendication. Les femmes ne veulent plus être vues comme de simples porteuses d'objets mammaires. Elles s'affirment comme des personnes n'étant plus exclusivement génitrices, qui peuvent être dans l'épreuve de force et dont les qualités physiques se distinguent de ces attributs. Les premières porteuses de ce message sont, à mon sens, les sportives, qui montrent et portent ce message : « Nos galbes ne sont pas des galbes sexuels ».

*Histoire de la beauté. Le corps et l'art d'embellir de la Renaissance à nos jours*, de Georges Vigarello, Éditions Points, collection Histoire, 352 p., 9,50 €.

<http://madame.lefigaro.fr/societe/ai-je-le-droit-oui-ou-non-de-me-balader-seins-nus-100715-97450>,  
08/19/2015

Consulté le

## 5.- Mais où se forgent et se confortent les modèles culturels ?

### 5.1.- L'effet structural de l'organisation spatiale

Nous avons précédemment pris appui sur une proposition du sociologue Jean Remy (1975, « Espace et théorie sociologique. Problématique de recherche », *Recherches sociologiques*, vol.6, n°3, *Espace et théorie sociologique*, 279-280) pour questionner l'organisation spatiale. Pour Remy, « l'espace ne doit pas simplement être considéré comme un système d'objets dont on analyserait la disposition réciproque : il matérialise la communication et la représentation des échanges ».

Remy part donc de l'idée que la structure physique de l'espace concret stabilise un certain type de rapports sociaux. Il faut alors tenter de **comprendre les interactions sociales et les modèles culturels en tant qu'ils s'appuient sur un espace et en tant que l'espace leur permet de se concrétiser** (Remy, Jean et Liliane Voyé, 1982, *La ville et l'urbanisation*, Cabay).

Dans le premier chapitre, nous avons appréhendé l'espace comme le support physique des échanges. Nous allons à présent le considérer comme une catégorie de base qui structure les codes culturels et sert de support aux représentations (Remy J., 1975 : 280).

La perception de l'espace est organisée autour de schémas (ou de « schèmes ») tels que l'opposition dedans-dehors, haut-bas, centre-périphérie. Chacun des termes des oppositions est connoté positivement ou négativement.

Quartiers de la basse ville mal famés, faubourgs populaires,... constituent des exemples de ces modes de subdivision de l'espace et de leur perception. La fiction s'en est emparée elle aussi...

Comme son nom l'indique, la ville basse est située dans la partie basse de Shattrath, dans la forêt de Terokkar. Peuplée par des réfugiés en provenance des nombreuses guerres qu'a subies l'Outreterre, la ville basse est un lieu où se regroupent une multitude d'êtres qui n'ont d'allégeance envers quiconque. Les aventuriers peuvent améliorer leur réputation en effectuant des quêtes en provenance de la ville basse elle-même, ainsi qu'en aidant les citoyens de la ville basse en d'autres lieux, comme à la caravane de réfugiés du désert des Ossements.

(Extrait du scénario du jeu World of Warcraft)

La division de l'espace vaut également pour l'habitat.

Le sociologue français Pierre Bourdieu (1980, *Le sens pratique*, Editions de Minuit) a analysé les oppositions qui organisent la perception de l'espace dans la société kabyle. La vision du monde repose sur un principe de division des choses en deux classes complémentaires. Les activités sont divisées selon l'opposition entre le masculin et le féminin, et cette opposition traverse plusieurs domaines : l'espace de la maison et les parties du corps, l'année agraire, la cuisine, la journée, les travaux quotidiens. Ainsi, la maison s'organise selon un jeu d'oppositions entre feu et eau, cuit et cru, haut et bas, lumière et ombre, jour et nuit, fécondant et fécondable, masculin et féminin. La maison est le domaine féminin, celui de l'intimité et du secret, alors que le monde extérieur, celui de la vie publique et des activités agricoles, est celui des hommes. La division du travail entre les sexes confie aux femmes la charge de la plupart des objets appartenant à la partie sombre de la maison : le transport du bois, de l'eau et du fumier, par exemple.

Certains espaces peuvent alors devenir la base d'une identité sociale et d'un projet collectif. Un groupe peut investir un « territoire propre », qui est investi d'une dimension communautaire et parfois de revendications. Dans l'analyse suivante, l'organisation spatiale est étroitement chevillée à un modèle culturel, dans lequel nous allons tenter d'identifier les valeurs et les intérêts.

Dans une conception traditionnelle de la vie villageoise, l'intérieur du village, doté de qualités positives, s'opposait à l'extérieur de celui-ci et notamment à la ville perçue comme espace dangereux pour l'identité collective et individuelle. Au plan pratique, ce type de représentation entraînait une dévalorisation des contacts avec l'extérieur, sauf pour une catégorie sociale, celle des notables, à laquelle ils étaient réservés ; chargés ainsi du monopole de la mission de médiation entre l'espace villageois et l'extérieur, ces notables se voyaient, en retour, dotés d'un pouvoir qui s'exprimait par le développement à leur égard d'une relation de clientèle.

A travers cet exemple, on peut voir comment s'élaborent des associations et des oppositions – village-positif / extérieur-négatif – qui construisent une représentation du monde et de soi d'où dérivent des règles de communication. On peut aussi comprendre comment une modification de ces oppositions et de ces associations engendre une autre représentation du monde et de soi ; ainsi, si c'est l'extérieur qui, à un moment donné, se voit doté des caractéristiques positives, il s'ensuit normalement que, les contacts avec l'extérieur étant considérés comme enrichissant l'expérience et permettant de devenir davantage soi-même, ceux qui restent au village ou qui se cantonnent aux nouvelles locales dans la lecture des journaux, risquent d'apparaître comme manquant de perspective sinon comme arriérés.

(Remy, Jean, Liliane Voyé et Emile Servais, 1978, *Produire ou reproduire ? Une sociologie de la vie quotidienne*, Tome 1, Bruxelles, Les Editions Vie Ouvrière, p.20).

Les valeurs (pour rappel : motivation de l'action d'un individu ou d'un groupe animé par la poursuite d'un bien collectif ou d'une cause commune)

.....

.....

.....

Les intérêts (pour rappel : motivation de l'action d'un individu ou d'un groupe animé par la poursuite de son avantage particulier, matériel ou symbolique) :

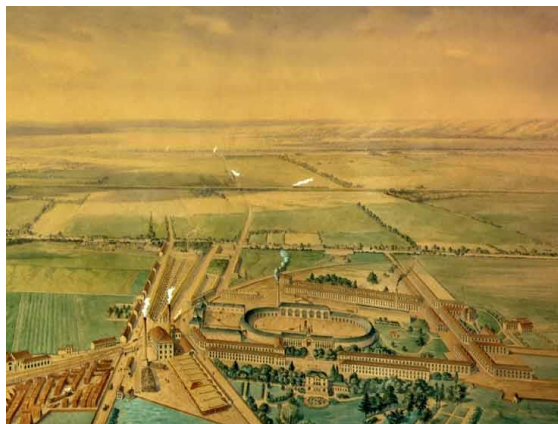
.....

.....

.....

A la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, les logements ouvriers étaient disposés autour de l'usine. On y retrouvait aussi une école, une garderie, parfois un centre de loisirs. C'était le cas, par exemple au Grand Hornu dans la Province du Hainaut.

Le Grand-Hornu est un ancien complexe industriel minier, témoin remarquable de la Révolution industrielle. Erigé entre 1810 et 1830 par Henri De Gorge, capitaine d'industrie d'origine française, il constitue un véritable projet de ville, exemple unique d'urbanisme fonctionnel sur le continent européen au début de la grande ère d'industrialisation. Construit dans le style néoclassique, le Grand-Hornu comprend des ateliers, des bureaux, une cité ouvrière et la résidence des administrateurs, appelée « Château De Gorge ». Ponctué d'arcades, de frontons et de fenêtres en demi-lunes, les ateliers et bureaux du charbonnage constituent un majestueux ensemble. Ils sont bâtis autour de deux magnifiques cours : l'une vaste et ellipsoïdale, l'autre, carrée et de dimensions plus réduites.



On y trouve les magasins, écuries, ateliers de construction, fonderies de fer et de cuivre, fourneaux à coke et bureaux d'ingénieurs encore appelés « Grands bureaux ». La cité De Gorge est voisine du complexe industriel. Elle fut la première du genre en Europe. Dortoir puis résidence, elle accueillait les ouvriers venus de régions diverses dans quelque 440 maisons exceptionnellement confortables pour l'époque et dotées chacune d'un jardin. La cité se compléta ensuite d'une école, d'une bibliothèque, d'un établissement de bain, d'une salle de danse ainsi que d'un hôpital. Ensemble tout à la fois exceptionnel et représentatif d'une époque, le Grand-Hornu est une réalisation grandiose, quoique sans excès, où règnent l'équilibre et l'harmonie entre les aspects stylistiques et fonctionnels de l'architecture.

Texte extrait du site <http://www.grandhornu.be>

Dans cet aménagement de l'espace, l'entreprise occupe une position centrale, de telle sorte que les relations nouées dans la sphère professionnelle se répercutent dans la vie extra-professionnelle, dans la famille, le voisinage, les loisirs,... Les hiérarchies dans l'usine trouvaient leur équivalent dans la vie de voisinage ; les conflits qui se produisaient dans les ateliers n'étaient pas sans impact sur la sociabilité locale. Par contre, dès que le logement et le lieu de travail se dissocient spatialement, une coupure plus nette sépare la vie professionnelle et la vie familiale, et le milieu de travail perd de son influence sur la vie personnelle.

L'organisation spatiale est également en lien avec un modèle culturel.

Les valeurs (pour rappel : motivation de l'action d'un individu ou d'un groupe animé par la poursuite d'un bien collectif ou d'une cause commune)

.....  
.....  
.....

Les intérêts (pour rappel : motivation de l'action d'un individu ou d'un groupe animé par la poursuite de son avantage particulier, matériel ou symbolique) :

.....  
.....  
.....

En résumé :

« Le rapport à l'espace est aussi analysé par la distinction et la conjonction de deux types d'effet : l'espace peut avoir un effet sur la formation des réseaux d'interaction (dans ce cas nous parlerons d'effet de pouvoir ou d'**effet structurel**) ; l'espace a également un effet sur la représentation de soi, de son projet, de son rapport aux autres (dans ce cas, nous parlerons



d'effet de conscience ou d'**effet structural**). La conjugaison de ces deux types d'effets permet d'analyser le champ de contraintes et de possibilités que l'espace contribue à constituer » (Remy J., 1975, p.281).

## 5.2.- La situation biographique

Le sociologue Alfred Schütz, nous l'avons vu, estimait que chaque acteur a son système de pertinence : certaines convictions et certains intérêts peuvent être partagés par des groupes d'individus, mais chacun sait aussi que ce qui est intéressant pour l'un peut ennuyer un autre.

Comment comprendre l'orientation différente que peuvent prendre ces systèmes de pertinence ? Pour Schütz, il faut prendre en considération la façon les individus « interprètent » la réalité sociale, la façon dont ils font du monde qui les entoure leur propre monde.

Le monde ordinaire (« common-sens world », « world of daily life », « every-day world », selon les expressions utilisées par Schütz) existait bien avant notre naissance. Nos prédécesseurs avaient expérimenté ce monde et l'avaient organisé : et c'est cette expérience et son organisation qui sont livrés à notre propre expérience.

Dans le monde quotidien, je ne prête guère d'attention aux objets qui le composent, ils font partie du décor habituel : selon les termes de Schütz, ils s'inscrivent dans un horizon de familiarité et de préconnaissance.

Cela dit, ce qui est familier pour les uns ne l'est pas forcément pour les autres.

Certes la réalité de tous les jours est donnée dans des formes historiques et culturelles qui sont valables de façon universelle : il y a entre tous les contemporains un accord sur un minimum d'éléments de la vie quotidienne. Mais la façon dont ces formes sont traduites dans une vie individuelle va dépendre de la totalité de l'expérience qu'une personne construit au cours de son existence concrète. Pour Schütz, la situation actuelle de l'acteur comprend son histoire ; elle est la sédimentation de toutes les expériences antérieures du sujet. L'acteur ne perçoit pas ces expériences comme des événements anonymes, mais il les considère comme des faits uniques et subjectivement donnés à lui et à lui seul.

Schütz utilise le concept de **situation biographique** pour définir la façon dont chacun situe le cadre de son action, interprète ses possibilités et engage ses défis. Le monde est transposé dans « son monde à soi », en concordance avec les éléments signifiants de sa situation biographique. La « situation biographique » permet de situer chacun d'entre nous. Chacun de nous est né de parents uniques, a été éduqué par des adultes qui sont ainsi les guides d'un segment personnel de l'existence, qui deviendra le nôtre.

Précisons ici que chacun de nous a non seulement « sa » vision du monde mais aussi « sa » vision de ce qu'il est dans ce monde, de sa place dans le monde. Et si l'on suit les propositions de Schütz, il est fort probable que cette vision de soi évoluera, se modifiera en fonction des expériences vécues.

Il revient alors à chacun de mettre un peu d'ordre dans cette masse d'expériences vécues, pour en faire une histoire, l'histoire de sa vie, son histoire...

*Chacun sa chance  
Chacun sa vie  
Chacun son histoire de France  
Chacun son monde son état d'urgence  
Son décompte son premier pas  
Sa toute dernière seconde  
C'est comme ça qu'on s'en ira en marchant vite et tout droit  
Tout le monde y pense  
C'est notre force  
C'est notre histoire qui avance  
Une rage féroce un courage insolent  
Insouciant  
Tout c'qu'on y jette même si la raison  
Nous guette  
C'est pas la peine d'expliquer  
Rien ne peut nous arrêter  
Refrain  
Chacun son histoire son p'tit moteur  
Son p'tit cinéma du cœur  
Chacun son histoire sa p'tite boîte noire  
Son p'tit réservoir d'espoir  
Chacun son histoire son roman  
Son film couleur celui qu'on se fait  
A l'intérieur  
Chacun son histoire  
C'est notre cause  
Rivée au fond de l'âme de ceux qui osent  
Chuchotée chez tous ceux qui rêvent en rose  
Ou en mal  
Tous ceux qui savent mentir  
Qui nous empêchent de choisir  
Refrain  
C'est un état d'urgence  
La confiance  
Le premier pas*

*Le fil sur lequel on danse  
C'est comme ça qu'on s'en ira  
En rêvant vite et tout droit  
Jeff Bodart (1994)*

La situation biographique constitue, nous l'avons vu, un important déterminant de la définition du monde. Mais on peut considérer la position dans le temps sous un autre angle : le moment ou la période historique auxquels nous appartenons. Dans la perspective phénoménologique de Schütz, il s'agit de considérer le « Maintenant » actuel qui est l'origine de toutes les perspectives temporelles à partir desquelles les événements dans le monde sont organisés.

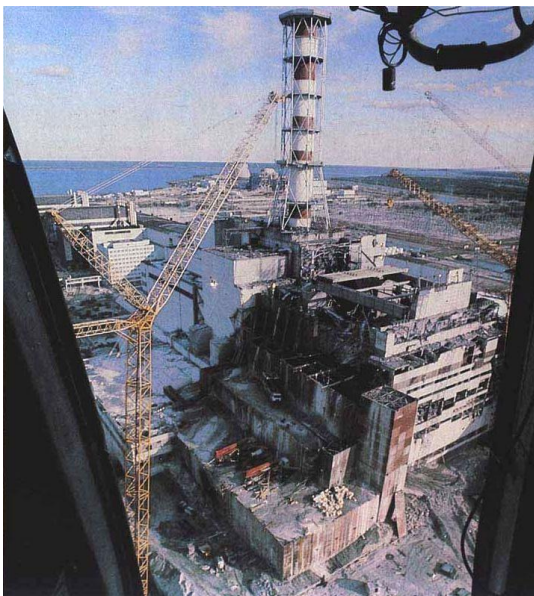
Considérons les événements suivants : auraient-ils pu peser dans la vision du monde de ceux qui les ont vécus ? Et dans la vision du monde de ceux qui leur ont succédé ?



Dachau, 1945



Lune, 1966



Tchernobyl, 1986



Berlin, 1989



Bruxelles, 1996



New-York, 2001

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

### 5.3.- Le positionnement dans l'espace

Le monde social relie des acteurs corporels, en chair et en os. Selon Schütz, la place que le corps occupe dans le monde, son « Ici » actuel est le point de départ à partir duquel les repères sont pris dans l'espace. C'est l'origine 0 de mon système de coordonnées : le corps est donc le centre des coordonnées de la matrice sociale et le point d'origine de mes jugements. Les éléments de la scène sont devant moi ; et ce que je considère comme marginal est marginal par rapport à ce que j'estime central. La connaissance que j'ai de mon environnement reste dépendante de mon positionnement physique dans le monde, ainsi que de mon positionnement dans le temps.

Dans les différents contextes repris ci-dessous, considérez les effets induits par le positionnement physique sur la vision du monde et des jugements que les personnes peuvent porter sur leur environnement.

Cas de figure n°1



.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Cas de figure n°2



.....

.....

.....

.....

Cas de figure n°3



.....

.....

.....

.....

Cas de figure n°4



.....

.....

.....

.....

.....

.....

Cas de figure n°5



.....

.....

.....

.....

## Cas de figure n°6



.....

.....

.....

.....

### 5.4.- Le stock de connaissances disponibles

Toute lecture de ce monde, toute interprétation est fondée sur un stock d'expériences antérieures (« stock of knowledge at hand ») qui fournit un schéma de référence.

D'individu à individu, nous ne disposons pas d'un même **stock de connaissances**, actuel ou actualisé. Dans la vie de tous les jours, nous en sommes d'ailleurs bien conscients : nous pouvons connaître des choses que d'autres ne connaissent pas, et vice-versa.

Envisageons à ce propos les arguments présentés par l'auteur d'une carte blanche parue dans La Libre du 15 septembre 2010, à propos des faits de pédophilie survenus dans l'Eglise catholique belge. A quelles sources de connaissances Marthe Mahieu puise-t-elle pour traiter de la question des abus sexuels ?



## **Nous sommes tous complices des abus sexuels**

**Peut-on s'indigner vertueusement contre les pédophiles et habiller nos petites filles en Lolita ? Que les entreprises cessent d'utiliser le corps des femmes et des enfants pour vendre plus. Une opinion de Marthe Mahieu, Grand-mère, enseignante et psychologue.**

J'ai bientôt soixante-dix ans. Samedi dernier, j'ai travaillé au jardin tout l'après-midi, la pensée en roue libre, tout entière occupée par les terribles révélations du rapport Adriaenssens. Le diable est dans les détails, me disais-je, imaginant les dents jaunes et l'haleine chargée de l'abuseur, son discours tordu sur "la tendresse humaine", impossibles à effacer du souvenir cuisant de ces anciens enfants. Une immense pitié me prenait pour ces victimes piégées, abandonnées à leur stupeur, à leur honte. Mais, au fil de l'après-midi, d'autres réflexions me sont venues.

Deux choses m'apparaissent, que personne ne relève : d'abord que les abuseurs sont tous des hommes. Les religieuses, pourtant formées dans le même moule idéologique de diabolisation du sexe – je me souviens de l'apologie exaltée de Maria Goretti dans les années 50 ! – ne semblent pas en cause. Ensuite, que les garçons cessent souvent d'être "entrepris" vers 15 ans, lorsqu'ils deviennent des hommes, alors que pour les filles (moins nombreuses d'ailleurs, mais cela s'explique par la ségrégation qui régnait dans les pensionnats et les sacristies à cette époque) cela continue bien au-delà.

Comment interpréter ce fait ? Mon hypothèse est que toute situation de pouvoir s'accompagne chez les mâles d'une tentation de pouvoir sexuel. Pas besoin de beaucoup d'enquêtes pour savoir ce qui se passe et s'est passé depuis des siècles avec tant de gamines, ouvrières, dactylos, domestiques. Le chef d'atelier, le chef de bureau, le maître de maison "abusait". Et, jusqu'il y a quelques décennies, l'employée enceinte était simplement renvoyée dans ses foyers. Cela se passait dans les meilleurs milieux – chez Marguerite de Crayencour, alias Yourcenar, par exemple, aussi bien que dans les filatures. Sur les bateaux, on raconte que le mousse ou l'aide-cuisinier "passait régulièrement à la casserole". Tout le monde le savait. Tout le monde se taisait. Pareil dans l'Eglise. Parce que, jusqu'il y a environ 40 ans, dans l'ensemble de notre société, les femmes et les enfants étaient des catégories inférieures. Les hommes – politiques, ecclésiastiques, patrons – s'arrangeaient entre eux. Le viol des femmes ou la brutalisation des enfants ne choquaient pas vraiment. On laissait faire. On refusait d'écouter ceux, plutôt rares, qui osaient évoquer leur sort. On disait aux femmes "*Vous l'avez sûrement provoqué, et d'ailleurs, elles aiment toutes ça*". Et aux enfants, qu'il s'agisse du curé ou de l'oncle : "*Cesse avec tes bêtises, tu inventes*". Parce que ceux à qui on aurait pu se plaindre, c'étaient des hommes : évêques, mais aussi bien policiers, directeurs... Ils riaient, minimisaient. Entre eux, ils en faisaient des plaisanteries. La société catholique, les parents, les familles, avaient conféré aux prêtres un pouvoir absolu sur les âmes et les corps, dans des lieux clos, de jour comme de nuit, hors contrôle. Quelle imprudence ! Quelle responsabilité collective ! Dans la formation des séminaires, exclusivement intellectuelle et dogmatique, la femme était présentée comme la chose à fuir, le diable en personne. Comme les pulsions sexuelles ne se laissent pas maîtriser

par l'endoctrinement, il restait les enfants. Vraiment logique. On ne peut expliquer le silence, la complicité de la société que par un consentement tacite à ce risque.

Il y eut ensuite les années 70, avec la "libération sexuelle". C'est l'époque – j'étais alors enseignante – où circulaient dans les écoles des ouvrages suédois qui prônaient les caresses entre personnes âgées esseulées et enfants abandonnés, dans le but d'apporter à tous la "tendresse" si indispensable à "l'épanouissement". Il y avait les romans de Gabriel Matzneff – publié par les meilleurs éditeurs et complaisamment interviewé à la télévision de service public – racontant comment il draguait les adolescentes à la piscine Molitor. Je me souviens d'un livre américain à succès intitulé "Touch to teach". Ce qui semblait une libération tournait à la confusion. Nous n'en sommes pas sortis. Mais ce fut aussi l'époque où les femmes devinrent indépendantes, occupèrent de plus en plus de postes de pouvoir. Il fallut encore du temps pour que le viol soit vraiment poursuivi, et surtout pour que les femmes osent déposer plainte. Et sans doute l'affaire Dutroux pour qu'on se mette sérieusement à protéger les enfants, à leur apprendre à dire "non". A dire, tout simplement. Il reste beaucoup de chemin à faire. Mais enfin, on parle, on prend les souffrances des victimes en considération. Nous avons tous à demander pardon, à présenter des excuses pour cette période d'aveuglement volontaire, de soumission à la domination mâle. Pour plagier André Cayatte, qui pour dénoncer la peine de mort avait tourné "Nous sommes tous des assassins", on peut écrire : nous sommes tous et toutes complices des abus sexuels.

Il faut bien sûr des aveux et des sanctions. Il faut surtout de l'aide, de l'écoute à ceux qui ont souffert et ont étouffé si longtemps dans le silence. On le dit partout et c'est vrai. Mais cela ne suffira pas si on n'instaure pas une culture respectueuse de l'autre sexe, non-violente, où le temps de l'enfance et la différence des générations soient sacrés. S'indigner vertueusement contre les pédophiles, et en même temps acclamer un chanteur rap qui hurle "Suce ma bite jusqu'à ce qu'elle te fasse un trou dans la tête", sourire aux insultes sexistes de nos gamins, habiller nos petites filles en Lolita, ou les faire défiler à sept ans en déshabillé suggestif pour des concours de "Miss junior"... non, ça ne va pas.

On peut espérer que la société toute entière, prise d'horreur, devienne plus vigilante sur l'éducation au respect de l'intégrité, particulièrement des femmes et des enfants. Que l'Eglise abandonne ses postures de pouvoir pour des chemins de service d'une société plus juste et plus humaine, avec une révision complète de la formation de ses prêtres. Et que les entreprises – mais ça, ce sera le plus dur, je crois – cessent d'utiliser le corps des femmes et des enfants pour vendre toujours plus de marchandises superflues.

Sources des connaissances :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Comparez les opinions suivantes au témoignage de Mme Marthe Mahieu. Qu'est-ce qui les différencie ?

Source : <http://www.forumreligion.com/t857-abus-sexuels-sur-mineurs-dans-l-eglise-catholique>

**Croyant**      Homme                      Croyance : Islam                      Localisation : Ma-  
roc

y pas besoin d'être un chercheur de talent ou être une personne qui fouille dans les plis cachés de l'histoire de l'humanité pour se rendre compte que la chasteté, et la vie d'un prêtre n'est pas une partie de plaisir

s'imposer une loi, à savoir le célibat permanent parait-il est contre nature

tout homme normalement constitué peut témoigner de cette difficulté !!!

les prêtres hommes normalement constitués ne peuvent l'observer

ainsi les affaires d'abus sexuel dans l'église sont connus de tout le monde

Dieu le tout puissant qui a fait que l'homme est fait de tel manière qu'il a un besoin important d'avoir des relations sexuelles, de donner des enfants, et de fonder une famille, peut-il au même temps lui imposer une chasteté qu'il ne peut observer,

un joli proverbe pour méditer : lorsque les murs de ta demeure sont en verre, abstiens-toi de jeter des cailloux sur les autres !!!

à lire entre autre :

wikipedia est une encyclopédie sur le net

**Serviteur**      Homme

Il y en a partout pourquoi désigné l'Eglise Catholique, je ne suis pas d'accord avec leur enseignement mais faut arrêter de les rabaisser .

Si tu prends un cas ou un autre pour une généralité, c'est toi qui voit et si tu juge toute l'Eglise a cause de ça c'est toi qui voit, par contre heureusement que Dieu n'est pas comme ça, on serait tous jugés

Serviteur

**EP** Homme Croyance : Protestantisme

Promotion de l'Islam oblige! Mais de tels cas nous les trouvons dans toutes les religions, dans toutes les sociétés.

Un exemple avec un Imam :

<http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2010/02/17/01011-20100217FILWWW00722-abus-sexuels-l-imam-arrete-en-espagne.php>

Un exemple avec un Pasteur :

[http://www.swissinfo.ch/fre/nouvelles\\_agence/international/Abus\\_sexuel:\\_un\\_pasteur\\_de\\_lEglise\\_reformee\\_argovienne\\_souconne.html?cid=8970540](http://www.swissinfo.ch/fre/nouvelles_agence/international/Abus_sexuel:_un_pasteur_de_lEglise_reformee_argovienne_souconne.html?cid=8970540)

Avec un Témoin de Jéhovah :

[http://www.watchtowerlies.com/watchtowerlies\\_010.htm](http://www.watchtowerlies.com/watchtowerlies_010.htm)

Je ne vois pas pourquoi s'en prendre uniquement aux catholiques quand :

**Lc 6:41** *Et pourquoi regardes-tu le fétu qui est dans l'oeil de ton frère, et tu n'aperçois pas une poutre dans ton propre oeil?*

**Verhoye** Femme

**Lc 6:41**

*Et pourquoi regardes-tu le fétu qui est dans l'oeil de ton frère, et tu n'aperçois pas une poutre dans ton propre oeil?*

Et pourquoi ne pas parler des conséquences problématiques et dramatiques que posent des commandements d'hommes ? Jésus n'a pas été sans critiquer les mauvais agissements de ses contemporains. Il a bien renversé les tables des marchands dans le temple, et condamné ouvertement l'hypocrisie des Pharisiens. Pourquoi ne pas dénoncer aujourd'hui les mauvaises actions ? Un forum, c'est fait pour s'exprimer, non ?

Quand Jésus a prononcé les paroles selon Luc 6 : 41, il parlait des relations entre frères spirituels et il encourage à ne pas chercher à voir les défauts de nos compagnons. Il n'a pas dit qu'il ne faut pas dénoncer les crimes, ni en parler.

Quelle que soit sa religion, la personne qui commet un abus sexuel est condamnable. Ca ne condamne ni sa religion ni Dieu.

Mais la question de cette discussion concerne le rôle d'un commandement d'homme dans ce genre de crime. Parce qu'être obligé de rester célibataire n'a jamais été un commandement, un ordre, de Dieu. Même des prêtres catholiques disent qu'il faudrait

que leur Eglise évolue dans ce domaine. Ils en parlent dans les émissions religieuses à la télé.

Les différences :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Prolongeons la réflexion au départ de l'idée que la structuration du stock individuel de connaissances s'origine dans le système de pertinence dominant. Rappelons que la notion de « pertinence » renvoie aux convictions et aux intérêts les plus profonds. Et si l'on évoque un système « dominant », c'est donc que l'on considère qu'il y a plusieurs systèmes de pertinence qui entrent en désaccord, en opposition, en rivalité, etc. et que l'un d'eux s'impose dans ce qui a les apparences d'une lutte « idéologique ».

Dans les témoignages repris ci-dessus, quels systèmes de pertinence peut-on identifier ? Lequel constituerait la référence dominante dans nos sociétés occidentales ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

## 5.5.- La mémoire des choses

Les expériences passées, les connaissances ou les représentations contenues dans notre mémoire peuvent remonter à la surface. Le sociologue anglais Anthony Giddens (1987) distingue trois grands modes de rappel.

1. La conscience discursive : exprimer verbalement ses souvenirs ou ses expériences passées.
2. La conscience pratique : faire émerger des expériences passées ou des enseignements tirés des expériences passées dans le cours de l'action sans nécessairement les exprimer verbalement.
3. L'inconscient : des expériences passées ne sont pas accessibles au langage, ne peuvent pas être soumises à un contrôle réflexif parce qu'une sorte de barrière négative fait obstacle. Dans l'inconscient se rangent les toutes premières expériences de l'enfant, qui « se produisent avant qu'il ait développé une compétence linguistique différenciée » ainsi que « des éléments refoulés qui inhibent la formulation discursive » (Giddens A., 1987, p.98).

Identifiez dans les différents cas de figure qui suivent le ou les mode(s) de rappel de l'expérience passée.

### Cas de figure n°1



Mode(s) de rappel :

.....  
.....  
.....

### Cas de figure n°2

Il y avait déjà bien des années que, de Combray, tout ce qui n'était pas le théâtre et le drame de mon coucher, n'existait plus pour moi, quand un jour d'hiver, comme je rentrais à la maison, ma mère, voyant que j'avais froid, me proposa de me faire prendre, contre mon habitude, un peu de thé. Je refusai d'abord et, je ne sais pourquoi, me ravissai. Elle envoya chercher un de ces gâteaux courts et dodus appelés Petites Madeleines qui semblent avoir été moulés dans la valve rainurée d'une coquille de Saint-Jacques.

Et bientôt, machinalement, accablé par la morne journée et la perspective d'un triste lendemain, je portai à mes lèvres une cuillerée du thé où j'avais laissé s'amollir un morceau de madeleine. Mais à l'instant même où la gorgée mêlée des miettes du gâteau toucha mon palais, je tressaillis, attentif à ce qui se passait d'extraordinaire en moi. Un plaisir délicieux m'avait envahi, isolé, sans la notion de sa cause. Il m'avait aussitôt rendu les vicissitudes de la vie indifférentes, ses désastres inoffensifs, sa brièveté illusoire, de la même façon qu'opère l'amour, en me remplissant d'une essence précieuse : ou plutôt cette essence n'était pas en moi, elle était moi. J'avais cessé de me sentir médiocre, contingent, mortel. D'où avait pu me venir cette puissante joie ? Je sentais qu'elle était liée au goût du thé et du gâteau, mais qu'elle le dépassait infiniment, ne devait pas être de même nature. D'où venait-elle ? Que signifiait-elle ? Où l'appréhender ? Je bois une seconde gorgée où je ne trouve rien de plus que dans la première, une troisième qui m'apporte un peu moins que la seconde. Il est temps que je m'arrête, la vertu du breuvage semble diminuer. Il est clair que la vérité que je cherche n'est pas en lui, mais en moi. [...] Je pose la tasse et me tourne vers mon esprit. C'est à lui de trouver la vérité. Mais comment ? Grave incertitude, toutes les fois que l'esprit se sent dépassé par lui-même ; quand lui, le chercheur, est tout ensemble le pays obscur où il doit chercher et où tout son bagage ne lui sera de rien. Chercher ? Pas seulement : créer. Il est en face de quelque chose qui n'est pas encore et que seul il peut réaliser, puis faire entrer dans sa lumière. Et je recommence à me demander quel pouvait être cet état inconnu, qui n'apportait aucune preuve logique, mais l'évidence, de sa félicité, de sa réalité devant laquelle les autres s'évanouissaient. Je veux essayer de le faire réapparaître. Je rétrograde par la pensée au moment où je pris la première cuillerée de thé. Je retrouve le même état, sans une clarté nouvelle. Je demande à mon esprit un effort de plus, de ramener encore une fois la sensation qui s'enfuit. Et, pour que rien ne brise l'élan dont il va tâcher de la ressaisir, j'écarte tout obstacle, toute idée étrangère, j'abrite mes oreilles et mon attention contre les bruits de la chambre voisine. Mais sentant mon esprit qui se fatigue sans réussir, je le force au contraire à prendre cette distraction que je lui refusais, à penser à autre chose, à se refaire avant une tentative suprême. Puis une deuxième fois, je fais le vide devant lui, je remets en face de lui la saveur encore récente de cette première gorgée et je sens tressaillir en moi quelque chose qui se déplace, voudrait s'élever, quelque chose qu'on aurait désancre, à une grande profondeur ; je ne sais ce que c'est, mais cela monte lentement ; j'éprouve la résistance et j'entends la rumeur des distances traversées. Certes, ce qui palpite ainsi au fond de moi, ce doit être l'image, le souvenir visuel, qui, lié à cette saveur, tente de la suivre jusqu'à moi. Mais il se débat trop loin, trop confusément ; à peine si je perçois le reflet neutre où se confond l'insaisissable tourbillon des couleurs remuées ; mais je ne peux distinguer la forme, lui demander, comme au seul interprète possible, de me traduire le témoignage de sa contemporaine, de son inséparable compagne, la saveur, lui demander de m'apprendre de quelle circonstance particulière, de quelle époque du passé il s'agit. Arrivera-t-il jusqu'à la surface de ma claire conscience, ce souvenir, l'instant ancien que l'attraction d'un instant identique est venue de si loin solliciter, émouvoir, soulever tout au fond de moi ? Je ne sais. Maintenant je ne sens plus rien, il est arrêté, redescendu peut-être ; qui sait s'il remontera jamais de sa nuit ?

Dix fois il me faut recommencer, me pencher vers lui. Et chaque fois la lâcheté qui nous détourne de toute tâche difficile, de toute oeuvre importante, m'a conseillé de laisser cela, de boire mon thé en pensant simplement à mes ennuis d'aujourd'hui, à mes désirs de demain qui se laissent remâcher sans peine. Et tout d'un coup le souvenir m'est apparu. Ce goût, c'était celui du petit morceau de madeleine que le dimanche matin à Combray (parce que ce jour-là je ne sortais pas avant l'heure de la messe), quand j'allais lui dire bonjour dans sa chambre, ma tante Léonie m'offrait après l'avoir trempé dans son infusion de thé ou de tilleul. La vue de la petite madeleine ne m'avait rien rappelé avant que je n'y eusse goûté ; peut-être parce que, en ayant souvent aperçu depuis, sans en manger, sur les tablettes des pâtisseries, leur image avait quitté ces jours de Combray pour se lier à d'autres plus récents ; peut-être parce que, de ces souvenirs abandonnés si longtemps hors de la mémoire, rien ne survivait, tout s'était désagrégé ; les formes – et celle aussi du petit coquillage de pâtisserie, si grassement sensuel sous son plissage sévère et dévot – s'étaient abolies, ou, ensommeillées, avaient perdu la force d'expansion qui leur eût permis de rejoindre la conscience. Mais, quand d'un passé ancien rien ne subsiste, après la mort des êtres, après la destruction des choses, seules, plus frêles mais plus vivaces, plus immatérielles, plus persistantes, plus fidèles, l'odeur et la saveur restent encore longtemps, comme des âmes, à se rappeler, à attendre, à espérer, sur la ruine de tout le reste, à porter sans fléchir, sur leur gouttelette presque impalpable, l'édifice immense du souvenir.

(Marcel Proust, *À la recherche du temps perdu. Du côté de chez Swann*, 1913)

Mode(s) de rappel :

.....  
.....

**Cas de figure n°3**



Mode(s) de rappel :

.....  
.....



#### Cas de figure n°4

En été, il était habituel de sentir l'odeur d'un feu... ça et là dans les jardins... Qui ne se souvient pas de l'odeur de l'encre à l'école... quand la maîtresse venait avec sa grande bouteille pour remplir nos encriers... l'odeur de l'éponge mouillée qui traînait dans le seau... Quelle délice de sentir vers 12 heures, l'odeur des pommes de terre pêtées que l'on mettait cuire sur le poêle en pierre de l'école... Le son de la cloche tinte encore dans mes oreilles d'enfant... Et puis il y avait toutes les odeurs de la nature... l'odeur de la pluie après l'orage... l'odeur de la menthe sauvage, du persil... et de la petite branche de céleri que ma grand-mère mettait pour cuire ses pommes de terre... l'odeur de la terre et des feuilles mortes à l'automne... j'adorais faire des gros tas de feuilles devant chez moi et puis je sautais dedans... il y avait aussi l'odeur du vieux garage sur la route d'Aywaille, là où j'allais faire réparer mon vélo.

« Mes odeurs et mes sons. Souvenirs du passé », par Francine Lamer, <http://www.histoire-genealogie.com/spip.php?article748>

Mode(s) de rappel :

.....  
.....

Considérons à présent le texte suivant.

Nous pouvons explorer la dimension psychologique de la routine en étudiant ce qui résulte de situations dans lesquelles les modes établis de la vie quotidienne sont profondément attaqués ou détruits – en étudiant des « situations critiques ». (...)

Par « situation critique », je fais référence à des événements radicalement perturbants et de nature imprévisible qui menacent ou détruisent la « certitude » des routines institutionnalisées chez un grand nombre d'individus. Pour le moment, je ne procède pas à l'analyse des origines sociales de telles situations ; je m'intéresse plutôt à leurs conséquences d'ordre psychologique et à la signification de ces conséquences au regard de la généralité du caractère routinier de la vie sociale (...) [Bruno] Bettelheim [psychiatre et psychanalyste américain, détenu pendant deux ans dans les camps nazis] décrit et analyse les expériences qu'il a vécues avec ses compagnons dans les camps de Dachau et Buchenwald. Dans les camps, écrit-il, « j'étais témoin de changements rapides non seulement du comportement mais de la personnalité. Ces changements étaient beaucoup plus rapides et souvent beaucoup plus profonds que ceux que peut opérer une cure psychanalytique » (Bettelheim B., 1972, *Le cœur conscient*, Paris, Laffont, p.41). La séquestration n'est pas l'unique trait de l'expérience du camp de concentration ; les conditions d'existence avilissantes, la menace constante de violence ou la violence effective des gardes, la rareté de nourriture et d'autres choses de base nécessaires au maintien de la vie perturbaient de façon radicale les formes habituelles de la vie quotidienne.

Les changements dans la personnalité que décrit Bettelheim se produisirent chez tous les déportés détenus pendant plusieurs années, et suivirent une séquence particulière de stades de régression. L'emprisonnement initial lui-même fut traumatisant pour la plupart des déportés. Arrachés à leurs familles et à leurs amis, le plus souvent sans avertissement ou très peu de temps après en avoir eu un, bon nombre d'entre eux furent torturés pendant leur transport au camp. Les personnes de classe moyenne ou de formation professionnelle qui, pour la plupart, n'avaient jamais eu de contact avec les forces policières ou le système carcéral éprouvèrent leurs plus grands chocs dès les premiers moments de leur transport vers le camp et de leur « initiation » à la vie du camp. Selon Bettelheim, les déportés qui s'enlevèrent la vie pendant le transport ou dans les camps appartenaient surtout à ce groupe. Par ailleurs, la grande majorité des déportés nouvellement arrivés tentèrent de se maintenir, sur le plan psychologique, à bonne distance des terribles pressions de la vie du camp, et de conserver des modes de conduite inspirés de leurs modes de vie antérieurs. Ces tentatives furent vaines. L'« initiative » qui, selon Erikson, est au cœur de l'autonomie d'action chez les humains, fut très rapidement minée ; de façon partiellement délibérée, la Gestapo força les prisonniers à adopter des comportements infantiles.

La plupart des prisonniers n'étaient jamais fouettés publiquement. Mais ils entendaient plusieurs fois par jour la menace de recevoir vingt-cinq coups sur les fesses. [...] Ces menaces et les injures dont les SS et les kapos abreuyaient les prisonniers concernaient presque tous la sphère anale. Il était rare qu'on s'adressât au prisonnier autrement qu'en le qualifiant de « tas de merde » ou de « trou du cul » (Bettelheim B., op.cit., p.183).

Les gardes exerçaient un contrôle strict mais délibérément irrégulier des toilettes et de tout ce qui concerne l'hygiène corporelle, qu'il s'agisse de la défécation ou de la propreté générale du corps. Toutes ces activités étaient accomplies en public. La vie de camp détruisit virtuellement toute cette différenciation entre les régions « avant » et « arrière », faisant de cette dernière une préoccupation physiquement et socialement centrale de la vie de camp.

Bettelheim insiste de façon particulière sur l'imprévisibilité générale des événements dans les camps. Le sentiment d'autonomie d'action ressenti par les personnes qui accomplissent leurs routines quotidiennes dans des cadres sociaux coutumiers avait presque complètement disparu. Le caractère de toute évidence contingent de la vie de camp, y compris de l'espoir d'être encore vivant le jour suivant, avait détruit ce sentiment d'être en quelque sorte « orienté vers le futur », qui accompagne habituellement la durée de la vie sociale. En d'autres mots, les prisonniers vivaient une situation d'insécurité ontologique extrême : « C'étaient les tâches absurdes, l'absence de loisirs, l'impossibilité de faire des prévisions en raison des changements subits de politique à l'intérieur du camp qui étaient destructrices » (Bettelheim B., op.cit., pp.202-203). Certains prisonniers devinrent des « cadavres ambulants » (Museulmänner) parce que, cédant au fatalisme, ils se subordonnèrent à tout ce que le futur pouvait contenir. Ils cessèrent de se comporter comme des agents humains ; ils évitaient de croiser le regard des autres, ils avaient des mouvements balourds, se traînaient les pieds. Ces

hommes et femmes moururent très tôt. Parmi les détenus, seuls purent survivre ceux et celles qui s'arrangèrent pour conserver le contrôle d'une petite sphère de leur vie quotidienne, qu'ils continuèrent de considérer comme « leur affaire ». Comme l'a écrit Bettelheim (op.cit., p.213), « ces convictions, il fallait les défendre avec une ténacité extrême. On devait les garder constamment présentes à l'esprit, car c'était seulement ainsi qu'elles pouvaient servir de support à une humanité terriblement réduite mais toujours existante ». En dépit de cela, ces détenus ne purent éviter d'avoir une série d'attitudes infantiles, de perdre en grande partie le sens du temps et la capacité de « penser à l'avenir », et d'afficher une grande imprévisibilité dans leurs humeurs, qui variaient au gré d'événements sans importance.

(Giddens A., 1987, *La constitution de la société*, Paris, PUF, pp.109-112)

Commentaires :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Dans le témoignage qui suit, les choses ne se passent pas comme l'espérait l'internaute. Certes, nous sommes bien loin de la situation décrite par Bettelheim, mais une question semblable est soulevée. Une jeune femme appelle à l'aide sur le forum « doctissimo » (« C'est quoi ce b.... avec l'amour », posté le 01/06/09 à 23:02).

Bonjour à toutes et à tous,

Je vais essayer d'être brève mais complète à la fois... Il y a trois ans, j'ai rencontré un garçon pendant mes études (qu'on appellera W). On s'est plus et dragouillés. Puis plus rien. Je suis restée deux ans avec un autre garçon, je continuais toujours à parler à W, qui revenais régulièrement vers moi. On est sorti ensemble 3 semaines, il était parfait,

et moi pas trop hystérique, ce qui est une prouesse. Puis du jour au lendemain, il a arrêté de me donner des nouvelles. Brutalement, alors qu'on avait passé une excellente soirée la veille. Puis, il est revenu vers moi il y a quelques jours, m'expliquant qu'il était attaché à moi et avait eu peur. Il m'a dit qu'il m'aimait, et j'ai répondu que moi aussi. Après échange de texto et conversation msn, ayant retrouvé intacte notre complicité, je lui est proposé de le voir cet aprem. Il a accepté. Mais il m'a posé un lapin, et est injoignable. Que cherche-t-il avec ces va et viens incessants? Est-il apeuré ou indécis, ou se fiche-t-il royalement de moi? Je n'y comprends plus rien et j'ai besoin de votre aide.

Dans quels termes pouvons-nous caractériser l'état d'esprit de cette internaute ?

.....  
.....  
.....  
.....

George Herbert Mead (1963) distingue trois principales sources d'interférence qui peuvent empêcher d'entamer ou de poursuivre une action :

- une barrière externe,
- une incapacité de l'organisme,
- l'absence des objets requis pour la résolution de l'impulsion.

Dans le cas de la jeune internaute, quelle est l'action qu'elle voudrait poursuivre ?

.....  
.....

Et quelle est la principale source d'interférence ?

.....  
.....

Dans cet exemple, comme dans bien d'autres circonstances de la vie quotidienne, je suis « bloqué » et poussé à réfléchir. Selon Mead (1963), quand un acte est bloqué, des ajustements secondaires se produisent, avec des aspects émotifs et une réflexion conscience. De telle sorte qu'un acte interrompu peut éventuellement être achevé. Toute impulsion qui

n'est pas immédiatement résolue est transformée en une « image » qui sert de base pour la réflexion. Les images sont des actes qui ne se sont pas traduits en comportements effectifs, des actes qui ont été imaginés mais qui n'ont pas été réalisés. Chaque image peut être considérée comme un projet d'action, une façon possible de compléter l'acte interrompu. Un individu perplexe expérimente une succession d'images et la pensée réflexive est une répétition imaginaire, une comparaison et une évaluation de voies alternatives pour parvenir à la résolution.

Selon Mead (1963, 77-78), « il existe dans l'expérience de l'individu une inhibition temporaire d'action, qui correspond à la pensée, ou qui permet la réflexion. Les diverses possibilités d'action future offertes au choix de l'individu dans une situation sociale donnée sont présentes à l'avance dans son expérience ; ce sont différents moyens d'achever l'acte social où il est engagé, ou qu'il a lui-même déjà commencé. La réflexion, ou comportement réfléchi, ne se produit que lorsque sont réunies les conditions où il y a conscience de soi ; ainsi deviennent possibles le contrôle volontaire et l'organisation de la conduite individuelle relativement à un milieu social ou physique, c'est-à-dire relativement aux diverses situations sociales ou physiques où l'organisme agit ou auxquelles il réagit ».

En d'autres termes, quand suis-je amené à « réfléchir » ?

.....

.....

.....

.....

## 6.- Ce que recouvre et ce qu'implique la notion de « système »

### 6.1.- Des objets dans leur horizon

Pour Schütz, les objets, les choses, les paroles, les gestes,... que nous percevons ne sont jamais des objets, des choses, des paroles, des gestes isolés. Ils sont dès le début perçus comme « des objets dans leur horizon », ce qu'il appelle un « horizon de familiarité typique et de connaissances ». On peut voir là une parenté étroite avec les présupposés de la psychologie de la forme (*gestalt*).

Envisageons les deux situations ci-dessous pour préciser l'idée d'un **horizon** de familiarité. Un même objet y est commun. Et il y occupe une position centrale.

#### *Situation n°1*



**Situation n°2**



Nous sommes vraisemblablement tous d'accord pour qualifier cet objet central :

.....

.....

Mettons-nous à côté de l'homme en uniforme bleu, puis à côté de l'homme en pantalon beige et tee-shirt blanc et enfin, à côté de l'homme en costume-cravate agenouillé près du chien.

Chacun d'eux perçoit son environnement en tant que monde d'objets plus ou moins bien circonscrits, à qui ils attribuent un certain nombre de qualités. Ces objets et leurs qualités ne sont pas perçus de façon isolée, mais de façon intégrée. Nous pouvons également n'être attentif qu'à certaines qualités de l'objet perçu ou nous satisfaire d'une perception globale sans avoir à nous pencher sur certaines des qualités de cet objet. Les deux définitions de l'objet central se construisent au départ de certaines qualités saillantes de cet objet commun. Quelles sont les qualités qui comptent...

Du point de vue de l'homme en uniforme bleu :

.....

.....

.....

.....

Du point de vue de l'homme en pantalon beige et tee-shirt blanc :

.....

.....

.....

.....

.....

Du point de vue de l'homme en costume-cravate :

.....

.....

.....

.....

.....

## 6.2.- La typification du réel

Comment se fait-il que nous soyons tous ou presque tous tombés d'accord pour désigner l'objet central d'un même mot ?

Selon Schütz (1962 : 13), la plus grande partie de notre connaissance du monde est d'origine sociale : à travers le langage quotidien, à travers les mots que j'ai appris ou que l'on m'a appris, on m'a appris comment définir l'environnement et en faire « mon » environnement. Dans la lignée des travaux de Schütz, Peter Berger et Thomas Luckmann (1986, *La construction sociale de la réalité*, Paris, Méridiens Klincksieck) soulignent eux aussi la place centrale du langage dans la transmission des connaissances : le langage véhicule un ensemble de connaissances « typiques » dont chaque membre d'un même groupe a besoin pour tenir sa place dans les situations qu'il va rencontrer.

Plus précisément encore, le langage propose une « typification » du réel : les mots que l'on utilise ne renvoient pas à des expériences singulières mais ils désignent des expériences génériques, typiques.

Poursuivons notre réflexion sur l'idée de « typification ». Sur l'image qui suit, de quoi s'agit-il ?





En comparant les trois images et les réponses qui ont été apportées, comment pouvons-nous préciser l'idée de « typification » ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Dans ces comptes rendus d'observation rédigés par un étudiant en sciences sociales, le narrateur fait largement usage de ces typifications.

- Un SDF passe avec son chien, demande quelque chose à plusieurs personnes et puis s'arrête, ouvre son sac à dos et donne à manger à son petit chien (morceau de pain).
- Un employé de la SNCB passe en même temps qu'un étudiant.
- Deux personnes stressées marchent.
- Un ami passe avec un de ses potes.
- Un petit garçon court en criant gaiement et sa mère le rattrape et le prend par la main.
- Un couple passe avec un chien.

- Une bande de jeunes scouts s'est regroupé en face du panneau d'horaire des trains situé devant la gare, emmenés par quelques scouts plus âgés. Ils se sont mis à chanter le plus fort possible leurs chansons de scouts ; leurs parents respectifs sont venus les récupérer juste après.

Identifiez ces typifications de la réalité observée.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

On peut parfois être induit en erreur, parce que l'on a un peu trop vite succombé à la « facilité » de la typification...

Extrait d'un compte-rendu d'observation.

« Un homme m'interpelle par l'arrière et prend direct un ton à la fois gêné et poli. Ma première réflexion, avant qu'il ne me dise quoi que ce soit, c'était de me dire que cet homme était un mendiant qui me réclamait un peu de sous, comme on en voit malheureusement trop souvent à la gare. Je m'étais en réalité bien trompé. Le bonhomme m'a en réalité demandé d'un ton très gêné si on était bien à Liège. Cela m'a surpris, étant donné la célébrité de la nouvelle gare de Calatrava et les innombrables panneaux « Liège-Guillemins » un peu partout ; la question du Monsieur m'a interpellé. Mais en y réfléchissant un peu, je me dis que, pour un étranger, il est bien possible de ne pas être au courant de l'existence de la « gare révolutionnaire » de Liège-Guillemins ».

En quoi le narrateur va-t-il un peu vite en besogne ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Quelle question faut-il se poser si l'on entend prendre distance à l'égard du sens commun et si l'on veut éviter de succomber à un jugement hâtif ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Les horizons de « familiarité » ou de « typicalité » permettent donc d'agir dans le monde.

Si les expériences antérieures sont disponibles sous une forme « typique », elles ne sont pas pour autant figées : au contraire, l'horizon reste ouvert, les types peuvent être étoffés ou complétés par des expériences nouvelles...

### 6.3.- La perception sensorielle

Nous sommes en contact avec le monde qui nous entoure au départ de nos perceptions sensorielles, parce que nous sommes des êtres biologiques.

La perception n'est pas une somme de perceptions isolées ou d'unités distinctes mais elle est un ensemble intégré de stimuli visuels, auditifs, olfactifs, tactiles et gustatifs émanant du cadre dans lequel nous nous trouvons à un moment donné.

L'intégration des différentes perceptions sensorielles supporte ou permet un sentiment de continuité spatiale – nous percevons un même lieu – et temporelle – nous partageons un même moment. Cette continuité, il nous faut l'organiser en tant que telle : elle ne va pas de soi. Etre « présent » dans un contexte d'interaction, c'est se déplacer et agir le temps de l'échange et dans les limites spatiales de cet échange. Habituellement, nous n'avons pas le sentiment d'une succession de différents moments, mais plutôt celui d'une continuité de toutes nos activités : le déroulement de nos actions quotidiennes n'a pas de destination particulière, nous nous laissons en quelque sorte porter par tout ce que nous percevons.

Quand nous observons passivement une scène qui se déroule devant nous ou quand nous sommes effectivement impliqués dans l'action, nous ne faisons donc pas qu'enregistrer passivement les sensations que nous éprouvons ou les informations que nous percevons dans notre environnement. Nous devons traiter l'information, l'organiser mentalement. Ce qui

veut dire que nous devons intégrer l'information à ce que nous avons préalablement perçu et qu'en même temps nous prévoyons la nouvelle information qui doit (logiquement) arriver.

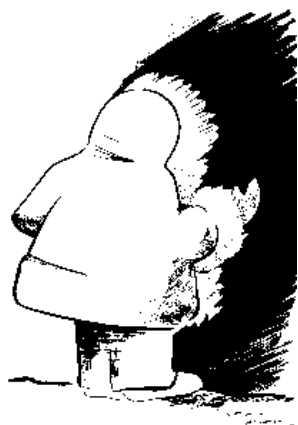
Pour bien maîtriser le cours de l'action que nous observons ou dans laquelle nous sommes impliqués, nous devons donc nous efforcer d'en reconstruire mentalement la continuité spatiale et temporelle, ce qui suppose de constants allers et retours entre ce qui a été, ce qui est et ce qui sera, entre ce que nous avons déjà vu, entendu, senti, goûté et/ou touché, ce que nous voyons, entendons, sentons, goûtons et/ou touchons et ce que nous allons voir, entendre, sentir, goûter et toucher. Pour comprendre ce qu'il se passe dans une situation donnée ou pour y agir, il faut donc puiser dans l'ensemble des perceptions sensorielles déjà éprouvées et « imaginer » la suite probable de ce qui vient d'être perçu.

En termes plus techniques, on peut dire que **la perception s'organise via des schèmes d'anticipation grâce auxquels une personne prévoit la nouvelle information qu'elle recevra en même temps qu'elle traite et organise mentalement celle qui a déjà été reçue. Ces schémas sont le médium par lequel le passé influence le futur** (Giddens A., 1987, *La constitution de la société*, Paris, PUF).

Mead (1963, *op.cit.*, p.61) considère qu'« il existe une influence de la fin de l'acte sur son commencement » et que « les phases qui se dérouleront les dernières sont déjà ébauchées et affectent les premières, c'est-à-dire celles qui sont en train de se dérouler et dont il faudra attendre la fin avant que les dernières viennent les compléter ». Pour Mead, le système nerveux central est le siège de tous ces processus : « le système nerveux central possède un nombre presque indéfini d'éléments qui peuvent être organisés aussi bien dans le temps que dans l'espace. C'est pourquoi notre conduite est composée d'une série de phases qui se suivent et les phases postérieures peuvent déjà être commencées et affecter celles qui précèdent » (ibid.).

Dans les images qui suivent, on peut distinguer plusieurs formes. Combien et lesquelles ?

**Figure n°1**



.....

.....

.....

.....

.....

.....

Figure n°2



.....

.....

Figure n°3



.....

.....

.....

.....

Dans la figure n°3, plusieurs visages peuvent être distingués. Mais il n'est pas simple d'en cerner les contours. Se détacher d'une représentation « cohérente », déconstruire une image pour en concevoir une autre n'est de toute évidence pas une chose facile.

De la même façon – convenons toutefois que l'analogie peut paraître audacieuse – il peut être très difficile de se défaire d'une vision bien établie d'une situation où tout paraît « normal » ou « naturel ». Cela peut être très déstabilisant, énervant, inquiétant et parfois angoissant. On peut donc hésiter à abandonner une représentation des choses quand on ne voit pas par quoi la remplacer. Il n'est pas toujours facile de se défaire de l'expérience passée. Mais tout cela n'est pas simple. Pour comprendre ces difficultés, considérons avec George Herbert Mead (1963, p.98) que le système nerveux central est en relation avec le reste de l'organisme.

« Si quelqu'un a acquis une certaine habileté à jouer du violon, l'expérience passée est enregistrée dans les nerfs et les muscles eux-mêmes, mais surtout dans des connexions qu'on trouve dans le système nerveux central, dans tout l'ensemble de voies qui sont gardées ouvertes de sorte que le stimulus, en parvenant à ces dernières, libère un ensemble complexe de réactions élaborées.

Le passé reste en nous sous forme de changements qui résultent de l'expérience et qui y sont enregistrés. L'intelligence propre à l'espèce humaine réside dans ce contrôle élaboré acquis à travers ces expériences du passé. Le passé de l'homme est constamment présent dans la facilité avec laquelle il agit ; mais on aurait tort de dire que le passé est simplement localisé dans le système nerveux central.

Il est vrai que l'existence d'un tel mécanisme est nécessaire pour que le passé puisse apparaître dans notre expérience, mais c'est une des conditions, non la seule. Si vous reconnaissez quelqu'un, c'est parce que vous l'avez déjà vu ; quand vous le revoyez, vous avez les mêmes tendances à réagir que dans le passé ; mais il faut que l'individu ou un être qui lui ressemble soit là pour qu'il y ait reconnaissance.

Il faut chercher le passé dans le monde présent ».

## Deux exemples a contrario...

### **Mes sens étaient mes ennemis...**

Tout a débuté il y a huit mois. Je venais de vivre un chagrin d'amour si bête qu'il vaut mieux ne pas en parler. A ma souffrance s'ajoutait la honte de ma souffrance. Pour m'interdire une telle douleur, je m'arrachai le cœur. L'opération fut facile mais peu efficace. Le siège de la peine restait, qui logeait partout, sous et sur ma peau, dans mes yeux, mes oreilles. Mes sens étaient mes ennemis qui ne cessaient de me rappeler cette stupide histoire.

Je décidai alors de tuer mes sensations. Il me suffit de trouver le commutateur intérieur et de basculer dans le monde du ni-chaud-ni-froid. Ce fut un suicide sensoriel, le commencement d'une nouvelle existence.

Dès lors, je n'eus plus mal. Je n'eus plus rien. La chape de plomb qui bloquait ma respiration disparut. Le reste aussi. J'habitais une sorte de néant.

Passé le soulagement, je me mis à m'ennuyer ferme. Je songeai à rebasculer le commutateur intérieur et m'aperçus que ce n'était pas possible. Je m'en inquiétai. (...)

Après coup, je compris : ce qui désormais m'émouvait, c'était ce qui ne correspondait à rien de connu. Si une émotion évoquait la joie, la tristesse, l'amour, la nostalgie, la colère, etc., elle me laissait de glace. Ma sensibilité n'ouvrait plus ses portes qu'aux sensations sans précédent, celles qui ne pouvaient être classées parmi les bonnes ou les mauvaises. Il en alla de même pour ce qui, dès lors, me tint lieu de sentiments : je n'éprouvai plus que ceux qui vibraient par-delà le bien et le mal.

L'oreille m'avait ramené parmi les vivants. Je décidai d'ouvrir une nouvelle fenêtre : l'œil. Il semblait que l'art contemporain fût conçu pour les êtres de mon espèce.

On me vit là où je n'étais jamais allé auparavant, à Beaubourg, à la FIAC. J'y regardais des propositions qui ne rimaient à rien : c'était ce qu'il me fallait.

Pour le toucher, c'était mal parti : du temps où je n'étais pas frigide, j'avais essayé la voile et la vapeur. Je n'avais donc plus de territoire sexuellement neuf et remis à plus tard la solution de ce problème.

Pour le goût non plus, cela n'allait pas être facile. On m'avait parlé de restaurateurs fous qui avaient inventé des aliments gazeux aux saveurs fabuleuses, mais le menu moyen de leurs établissements coûtait cinq cents euros, la moitié de mon salaire de coursier. Il n'y fallait pas songer.

L'odorat a ceci de merveilleux qu'il n'implique aucune possession. On peut être poignardé de plaisir, dans la rue, par un parfum porté par une personne non identifiée. C'est le sens idéal, autrement efficace que l'oreille toujours bouchée, autrement discret que l'œil qui a des manières de propriétaire, autrement subtil que le goût qui ne jouit que s'il y a consommation. Si nous vivions à ses ordres, le nez ferait de nous des aristocrates.

J'appris à vibrer des odeurs encore non connotées : le goudron chaud des chaussées refaites, la queue des tomates, la pierre crue, le sang des arbres fraîchement tranchés, le pain rassis, le papier bible, les roses mortes de très longue date, le vinyle et les gommes vierges me devinrent des sources de volupté sans borne.

Quand j'étais d'humeur snob, j'allais chez ces nouveaux parfumeurs qui siègent dans leur boutique et créent à la demande des jus inédits. Je sortais de là enchanté de leurs démonstrations et haï des vendeurs qui s'étaient donné tant de mal pour que je ne leur achète rien. Ce n'était pas ma faute s'ils coûtaient si cher.

(Amélie Nothomb, 2006, *Journal d'Hirondelle*, Albin Michel, pp.9-16)

En quoi l'expérience relatée va-t-elle à l'encontre de ce qui se passe habituellement dans notre vie quotidienne ? Qu'y a-t-il de différent dans la façon dont nous percevons les choses dans la vie quotidienne ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Pourquoi la dégustation d'un vin constitue-t-elle une tâche complexe, voire compliquée ?

La dégustation, voire l'analyse sensorielle, met en jeu nos sens naturels : la vue, l'odorat, le goût et le sens tactile. Certains citent l'ouïe, mais à part l'ambiance créée par le bouchon qui saute ou la logorrhée du dégustateur, ce sens est plutôt gênant, interférant sur les autres.

Organe	Sens	caractère perçu	
Œil	Vision	couleur, limpidité, effervescence,...	Aspect
Nez	Olfaction	arôme et bouquet	Odeur
	Rétroolfaction	arôme de bouche	
Bouche	gustation	saveur	goût – flaveur
	sensations tactiles	astringence, pétillance, onctuosité,...	Toucher
	sensibilité thermique	température	



La plus simple des façons pour apprendre à déguster est, à mon sens, tout d'abord de bien situer ses sensations puis de les ordonner et enfin, autant que faire se peut, de faire abstraction de son goût personnel, trop souvent limité.

Pour ce faire, il suffit de suivre, mentalement ou par écrit, une « fiche de dégustation » à laquelle on adhère ou que l'on se crée selon ses propres critères.

Source : Collin E., 1995, *Bacchanales ou Un essai d'initiation à la dégustation des vins*, document ronéotypé, pp.2-3.

Ce qu'il y a de complexe ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

#### 6.4.- De la sensation à l'interprétation

Lorsque nous évoquons la notion « système » pour désigner la façon dont nous nous réapproprions le monde de la vie quotidienne, la façon dont nous orientons nos choix et nos conduites, nous prendrons appui sur la distinction entre sensation, perception et interprétation, proposée par Mead (1963).

1. Une sensation est liée à un stimulus sensoriel (vue, ouïe, odorat, toucher, goût).
2. Une sensation devient une perception dès lors que je lui accorde une attention et que j'envisage la possibilité d'agir (j'ai donc une intention).
3. L'interprétation consiste en l'élaboration mentale d'une réaction à la séquence de gestes que j'ai perçue.

Imaginons que je sois assis, comme d'autres personnes, sur une chaise. Les chaises sont alignées en rangées parallèles. J'étais en train de parler avec ma voisine, comme chacune des personnes présentes. Il régnait donc un bruit de fond, une sorte de bourdonnement parsemé d'éclats de rires, de toussotements, de bruits de chaise qu'on déplace,... Et tout à coup...



Décrivez le geste posé par cet homme.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Certains artefacts (objets, ustensiles, vêtements, etc.) peuvent-ils nous aider à comprendre le geste posé par l'homme qui lève la main ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Qu'est-ce qui permettra de donner la signification de ce geste ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Pour compléter votre réponse, inspirez-vous des réflexions suivantes.

Dans toute notre expérience, écrit Mead, la réaction donne l'interprétation du stimulus. C'est l'interprétation qui donne à la réaction son contenu. Penser, c'est simplement élaborer cette interprétation dans le cadre de notre propre réaction.

En d'autres termes, j'ai vu la main se lever et j'ai perçu que cet homme voulait prendre la parole et qu'il me (ou nous) demandait de me (nous) taire ou de faire moins de bruit.

La nature de la signification est intimement liée au processus social dans lequel l'acte d'un organisme provoque une adaptation dans la réaction d'un autre organisme.

Dans l'acte social, la réaction adaptative au geste d'un autre est une interprétation de ce geste ; c'est la signification de ce geste. Ainsi, pour Mead (1963, p.97), « dans toute notre expérience, la réaction donne l'interprétation du stimulus, et c'est une telle attention qui transforme ce que nous appelons « sensation » en perception. C'est l'interprétation qui donne à la réaction son contenu. Penser, c'est simplement élaborer cette interprétation dans le cadre de notre propre réaction ».

Dans la situation évoquée ci-dessus, j'étais en train de parler avec ma voisine. Peut-être d'autres personnes étaient-elles occupées à faire de même. Il y avait donc un bruit de fond. J'en avais la sensation, mais je n'y prêtais pas une attention précise. Mais voilà que mon regard est attiré par un homme qui se lève, micro en main, et qui lève la main gauche.

A partir de quel moment et pourquoi vais-je « percevoir » le bruit de fond ?

.....

.....

.....

.....

Et si malgré le geste de l’homme, les gens présents dans la salle continuaient à parler, pourrais-je interpréter le bruit de fond ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Peut-on introduire la notion de « système » dans le schéma « sensation-perception-interprétation » ? Si oui, à quelle(s) étape(s) ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

## 7.- Comment la vie sociale est-elle alors possible ?

Mais comment comprendre que si nous vivons dans un monde où chacun définit son propre monde, se réapproprie les données « objectives » de la vie quotidienne en les intégrant dans « son » monde, la vie sociale est encore possible ? Comment alors la compréhension des autres et de leurs conduites est-elle possible sans jamais se poser comme un problème formel pour les acteurs ordinaires ?

Etre au monde et naître au monde, c'est se situer dans un monde d'intersubjectivité. L'intersubjectivité va de soi : nous vivons dans un monde peuplé d'autres êtres humains et nous considérons qu'il s'agit là d'une qualité évidente de notre monde.

La réponse de Schütz tiendra en trois éléments essentiels.

**Premièrement**, les échanges que suppose une vie sociale restent possibles parce que dans toute situation de rencontre que nous vivons, nous ne doutons pas :

- 1) de l'existence d'un monde commun ;
- 2) de l'existence d'autrui dans ce monde ;
- 3) de la possibilité de communiquer avec autrui.

L'échange humain repose sur **une triple conviction ontologique**, c'est-à-dire un postulat que l'on ne met pas en question, ou que l'on interroge dans de rares occasions. Ainsi, dans *Façons de parler* (1987, Editions de Minuit), le sociologue américain Erving Goffman souligne l'inquiétude que suscite le « soliloque ». Mais qu'y a-t-il d'inquiétant dans la rencontre d'une personne qui parle toute seule ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Si le soliloque, la surdité ou d'autres déficits sensoriels, neurologiques ou psychiques, peuvent faire douter de la possibilité même d'échanger, il se pourrait qu'il y ait des circonstances où on est amené à parler tout seul, et que cela soit au contraire bien utile quand on est en présence d'autrui.

Exemples :

Lorsque sur un parking public, quelqu'un tente d'ouvrir la porte d'une voiture sans y parvenir et qu'il émet : « Zut ! » et se met à fouiller ses poches à la recherche de la clef (Rigaux N., 2008, *Introduction à la sociologie par sept grands auteurs*, De Boeck, Ouvertures sociologiques, p.91).

Lorsque je me trébuche en rue, lorsque je fais un faux pas, et que je prononce un « Oups ! » sonore.

Quelle utilité pour l'échange social ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**Deuxièmement**, l'échange humain reste également possible parce que nous ne doutons généralement pas que l'on peut changer de position avec autrui et voir à peu près les mêmes choses : le monde vu de mon côté est à peu près le même que le monde vu du côté d'autrui, et le monde qu'il verrait à ma place est à peu près le même que celui que je vois, et vice-versa. C'est ce que l'on peut désigner en termes plus techniques de *réciprocité des perspectives*. Pour chacun de nous, la position de notre corps est un « Ici » en relation avec celle du corps de notre partenaire qui est « Là ». D'ordinaire, nous estimons qu'il est possible de changer de position et de bouger d'Ici à Là, le Là devenant l'Ici. Nous sommes donc capables de nous attribuer subjectivement une perspective qui est celle d'un partenaire et de lui attribuer celle qui est la nôtre.

Les objets et les événements du monde sont communs à chacun de ceux qui l'habitent parce que nous pouvons tous percevoir de Là les mêmes choses que d'ici, même si nous avons changé de perspective. Dans cette attitude routinière, nous considérons comme allant de soi que les objets et événements de l'expérience humaine sont disponibles intersubjectivement et sont plus ou moins les mêmes pour tout récepteur « normal ». On notera que l'état de

normalité est défini à partir de considérations implicites portant sur la structure de la perception sensorielle. Cette interchangeabilité de l'ici et du là est une condition nécessaire pour que puisse être partagée une réalité.

Question : dans quelles circonstances, en raison de quelles contraintes ou de quels déficits serait-il difficile de changer subjectivement de position ?

Exemple :

« L'autre nuit, il faut bien dire, un lamentable incident, un grave incident s'est produit dans cette région sinistrée. En effet aux abords de l'incendie, sur une petite route qui avait été interdite à la circulation pour faciliter les manœuvres des sauveteurs, une voiture a "forcé" un barrage de gendarmes. Une poursuite s'est engagée aussitôt au cours de laquelle les policiers ont ouvert le feu. Blessé, l'un des occupants du véhicule a été hospitalisé. Or enquête faite, il s'est avéré que cet automobiliste, atteint de surdité n'avait pas entendu les sommations. Le malheureux est dans un état grave » (<http://www.lamarseillaise.fr/societe-quartiers/sourd-il-n-entend-pas-les-sommations-27789.html>)

Autres circonstances :

.....  
.....  
.....

**Troisièmement**, les objets physiques ne constituent pas les seuls éléments qui composent l'expérience du monde externe : ce monde est également peuplé d'autres individus, semblables à moi, des « alter ego ». La rencontre du corps d'autres êtres humains est qualitativement différente de la rencontre de corps inertes. En effet :

- le corps est expérimenté, appréhendé comme une partie d'une unité psycho-physique. En plus de son corps, l'autre possède un système de capacités cognitives et d'action en général commun à tout acteur ;
- la connaissance que je peux avoir des autres transcende la connaissance que je peux avoir de moi-même. Cette connaissance de soi peut seulement s'établir à partir des actes passés : le présent du soi est inaccessible pour l'attitude réflexive, tandis que la connaissance de l'autre est possible dans un présent immédiat. L'intersubjectivité se vit donc sous le mode de la simultanéité : simultanéité entre la parole de l'autre et l'écoute de l'acteur. L'acteur saisit la subjectivité de l'alter ego en même temps qu'il vit dans son propre courant de conscience.

Parmi les alter ego, Schütz distingue :

1. **les prédécesseurs** : des personnes qui ont vécu dans une époque antérieure et connues seulement à travers les paroles d'autres. Leur connaissance appartient au mode du passé. Leurs actes et leurs idées peuvent avoir une influence sur mes actes et sur moi, mais je ne peux pas les influencer. Je peux avoir une connaissance à leur sujet, à des degrés divers de clarté et de détail ;
2. **les contemporains** : quelqu'un qui est actuellement en vie et avec qui une réalité temporelle est partagée ;
3. **les partenaires** (*consociates*) : un contemporain avec qui je partage une relation de face-à-face et avec qui je vis donc dans un même segment spatial, avec qui je partage une communauté d'espace dont les limites sont connues. Contemporains et partenaires sont connus, appréhendés sous le mode de typifications.
4. **les successeurs** : ceux qui vivront après notre mort et qui resteront anonymes durant toute notre vie. Ils occupent une perspective plus fantômatique, restant inconnaisables.

Exemple :

Montagne 2040. Pour sortir de l'urgence, du temps court et prendre de la hauteur ; pour imaginer ce que sera la vie en montagne(s) dans 30 ans ; pour rassembler les acteurs et leurs initiatives à long terme ; pour mettre en perspective les nombreux travaux sur le sujet ; pour associer aux débats ceux qui vivront et feront la montagne de demain, les jeunes. Huitièmes assises européennes de la montagne : les jeunes au sommet ! (<http://www.rhonealpes.fr/763-montagne-2040.htm>)

Alter ego ?

.....  
.....



## Evaluation formative n°5

Considérez les deux situations qui suivent. Sont-elles analogues ? Qu'en est-il de la disposition spatiale ?

Situation 1



Situation 2



Envisagez tout d'abord les lieux, les limites spatiales, la disposition des personnes, les accessoires, etc., de façon à établir les différences entre les deux situations. Précisez ensuite la nature de l'activité en cours dans la 2<sup>ème</sup> situation.

Arrêtez-vous ensuite sur cette dernière situation pour développer une réflexion autour du modèle culturel sous-jacent ou lié à l'organisation spatiale de cette activité. Mettez en évidence les valeurs propres à ce modèle culturel.

Pour répondre à la question des intérêts – en d'autres termes, qui a intérêt à une telle organisation spatiale –, vous prendrez appui sur l'approche de deux sociologues français, Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron. Leur analyse du système scolaire a été un moment dé-

terminant dans la reconnaissance d'une sociologie critique et dans la dénonciation des illusions suscitées par l'école démocratique de masse.

Dans un article intitulé « L'examen d'une illusion » (1968, *Revue française de sociologie*, vol.9, pp.227-253), ils délivrent une critique radicale de cette pratique d'évaluation. Dans l'extrait suivant (pp.238-239), ils établissent un lien entre origine sociale et modalité d'évaluation.

En fait, pour soupçonner que les fonctions de l'examen ne se réduisent pas aux services qu'il rend au corps universitaire, il suffit d'observer que la plupart de ceux qui, aux différentes phases du cursus scolaire, sont exclus des études s'éliminent avant même d'être examinés et que la part de ceux dont l'élimination est ainsi masquée par la sélection manifeste de l'examen ne se répartit pas au hasard entre les différentes classes sociales. Les inégalités entre les classes sociales sont incomparablement plus fortes, dans tous les pays, lorsqu'on les mesure aux probabilités de passage (calculées à partir de la proportion des enfants qui, dans chaque classe sociale, accède à un degré donné de l'enseignement, à réussite antérieure équivalente) que lorsqu'on les mesure aux probabilités de réussite<sup>(20)</sup>. Autrement dit, à réussite égale, les élèves originaires des classes défavorisées ont plus de chances de « s'éliminer », si l'on peut dire, de l'enseignement secondaire (ou supérieur) en renonçant à y entrer que de s'en éliminer une fois qu'ils y sont entrés, et plus encore, a fortiori, que d'en être éliminés par la sanction expresse d'un échec à l'examen<sup>(21)</sup>. Mieux, ceux qui ne s'éliminent pas au moment du passage dans un autre degré ont plus de chance d'entrer dans les filières (établissements ou sections) auxquelles sont attachées les chances les plus faibles d'accéder au degré suivant, en sorte que lorsque l'examen semble les éliminer il ne fait la plupart du temps que confirmer cette autre sorte d'auto-élimination qu'était le choix de la filière comme élimination différée.

L'opposition entre les « reçus » et les « collés » constitue donc le principe d'une illusion de perspective sur le système scolaire comme agent de sélection : fondée sur une expérience de candidat actuelle ou potentielle, directe ou médiate, présente ou passée, cette opposition entre les deux sous-ensembles découpés par la sélection de l'examen à l'intérieur de l'ensemble des candidats cache la relation entre l'ensemble des candidats et l'ensemble comprenant les candidats et les non-candidats et, par là, empêche de s'interroger sur les mécanismes de sélection de ceux entre lesquels l'examen opère sa sélection. Nombre d'études sur le système d'enseignement conçu comme entreprise continue de sélection ne font que substituer à cette opposition de la sociologie spontanée la relation entre ceux qui entrent dans un cycle et ceux qui en sortent avec succès, omettant d'examiner la relation entre ceux qui sortent d'un cycle et ceux qui entrent dans le suivant : cette relation ne peut être appréhendée qu'en prenant sur l'ensemble du processus de sélection le point de vue de ceux que le système scolaire ignore ou élimine (point de vue qui, si le système ne leur imposait le sien, serait celui des classes sociales qui sont les victimes de l'auto-élimination, immédiate ou différée, plutôt que de l'échec aux examens). Ce qui fait la difficulté de ce renversement de la problématique, c'est qu'il requiert plus et autre chose qu'une simple conversion logique : si le

problème du taux de déchet aux examens et plus précisément, en France, du taux d'échec au baccalauréat occupe le devant de la scène, c'est que ceux qui ont les moyens de le poser appartiennent du même coup aux couches sociales pour qui le risque d'élimination ne peut venir que de l'examen.

(20) M. Paul Clerc observe que, bien que le taux de réussite scolaire et le taux d'entrée en sixième dépendent étroitement de la classe sociale, l'inégalité globale des taux d'entrée en sixième tient plus à l'inégalité d'entrée en sixième à réussite égale qu'à l'inégalité de réussite scolaire (cf. P. Clerc, «Nouvelles données sur l'orientation scolaire au moment de l'entrée en sixième » (II), Population, oct.-déc, 1964, p. 871). De même, les statistiques du passage d'un degré à un autre selon l'origine sociale et la réussite scolaire montrent que, tant pour les Etats-Unis que pour l'Angleterre, le processus de sélection n'est pas, au sens strict, le fait de l'Ecole même (cf. R. J. Havigurst et B. L. Neugarten, Society and education, Boston, Allyn and Bacon, 1962, pp. 230-235).

(21) Cf. R. Ruiier, The past and future inflow of students into the upper levels of education in the Netherlands, O.E.C.D., DAS/EIP/63. Cf. aussi J. Floud, «Rôle de la classe sociale dans l'accomplissement des études » in Aptitude intellectuelle et éducation, A. H. Halsey (éd.) Paris, O.C.D.E., 1961. Cf. enfin T. Husen, « La structure de l'enseignement et le développement des aptitudes », ibid., p. 132, tableau présentant le pourcentage d'élèves non- candidats à l'enseignement secondaire, selon l'origine sociale et les aptitudes intellectuelles en Suède.

Répondez à présent à la question suivante : qui cette organisation spatiale sert-il ? Qui donc aurait intérêt au maintien d'un tel mode d'organisation des apprentissages scolaires ?

Et terminez votre analyse par un retour sur la notion d'effets structuraux.

Quels sont les effets « structuraux » induits par l'organisation spatiale du contexte d'apprentissage et d'évaluation ?

Ne perdez pas de vue que l'aménagement de l'espace et le positionnement des acteurs propres à ces contextes d'apprentissage ont une incidence sur l'organisation des interactions et la représentation de soi (ou de sa valeur sociale). Il y a toutefois d'autres façons d'apprendre ; il est possible d'apprendre « autrement » que dans un amphi... Par exemple :





# Chapitre 3

## Les acteurs entrent en scène

### 1.- L'interaction

On peut considérer la plage comme un **contexte d'interaction**, c'est-à-dire comme un cadre déterminé pour des échanges entre des personnes physiques. Il y a d'autres contextes d'interaction : relations intimes, repas ou fêtes de famille, vestiaires d'un hall sportif, piscine, concerts, manifestations, jeux d'enfant dans une cour de récréation, etc. A chaque contexte, ses limites spatiales, c'est-à-dire le cadre dans lequel on peut adopter certains comportements et pas d'autres ; ses habitudes ; ses façons de faire ; ses objets usuels ; etc.

Toute situation d'interaction est un contexte de co-présence physique, qui comporte une ouverture et une fermeture, un début et une fin.

Dans ce contexte d'interaction, des acteurs corporels entrent en relation, échangent des propos, des regards, des choses, des gestes, etc. Avec le sociologue américain Erving Goffman (1974, *Les rites d'interaction*, Paris, Editions de Minuit, Le sens commun), on considérera qu'un échange requiert les conditions suivantes :

1. une proximité corporelle suffisante pour qu'il y ait une conscience claire, une perception de ce que fait l'autre et d'être perçu par l'autre ;
2. chacun des protagonistes est une source d'informations pour l'autre (contenu de l'échange ; l'acteur lui-même à travers le choix des expressions, son accent, les mimiques, la posture, l'apparence, etc.) ;
3. l'échange n'est engagé que s'il y a entre protagonistes une sorte d'accord préalable pour pouvoir le faire.

Dans certains contextes d'interaction, il se peut que certains stimuli sensoriels prennent une place plus importante. Le texte qui suit est celui d'une chanson d'Arno, *Les yeux de ma mère*. Quels registres sensoriels y occupent-ils une position centrale ?

Ma mère elle a quelque chose  
Quelque chose dangereuse  
Quelque chose d'une allumeuse  
Quelque chose d'une emmerdeuse

Elle a des yeux qui tuent  
Mais j'aime ses mains sur mon corps  
J'aime l'odeur au-dessous de ses bras  
Oui je suis comme ça  
Dans les yeux de ma mère  
Il y a toujours une lumière  
Dans les yeux de ma mère  
Il y a toujours une lumière  
L'amour je trouve ça toujours  
Dans les yeux de ma mère  
Dans les yeux de ma mère  
Il y a toujours une lumière  
Ma mère elle m'écoute toujours  
Quand je suis dans la merde  
Elle sait quand je suis con et faible  
Et quand je suis bourré comme une baleine  
C'est elle qui sait que mes pieds puent  
C'est elle qui sait comment j'suis nu  
Mais quand je suis malade  
Elle est la reine du suppositoire  
(refrain)  
L'amour je trouve ça toujours  
Dans les yeux de ma mère  
Dans les yeux de ma mère  
Il y a toujours une lumière  
Ma mère a quelque chose  
Quelque chose dangereuse  
Quelque chose d'une allumeuse  
Quelque chose d'une emmerdeuse  
(refrain)

Les perceptions sensorielles :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Le contexte d'interaction :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Le regard du sociologue se portera sur la façon dont s'organisent les échanges entre les personnes physiques dans un contexte donné. Et plus précisément, sur le cadre spatial et ses composantes habituelles ; la séquence temporelle des échanges, la succession des actions « typique » ou « propre » au contexte envisagé ; la façon dont on peut communiquer et utiliser le langage verbal (quand puis-je interrompre quelqu'un, quand est-ce à moi de prendre la parole, etc.) ; le positionnement des corps.

## 2.- Une épreuve de force

La scène suivante se déroule dans une classe de 5<sup>e</sup> professionnelle, option menuiserie, d'une école du centre-ville. Il y a neuf élèves. Le cours porte sur la montée du nazisme en Allemagne ; les élèves vont visionner une vidéo retraçant le portrait d'Hitler. Une stagiaire assure seule le cours, le professeur titulaire, malade, est absent. La stagiaire décrit la situation dans le cadre d'un cours de sa formation d'agrégation de l'enseignement secondaire supérieur.

Lors de l'entrée des élèves dans le local vidéo, je leur donne pour unique consigne de s'installer à une table car à la fin de la vision de la cassette, ils devront répondre par écrit à une série de questions. Dans la classe, il y a des chaises disposées un peu au hasard.

Il me semble que cette consigne n'est pas vraiment contraignante. Pourtant, un des neuf élèves décide de ne pas la respecter et s'installe dans le fond de la classe, sans table devant lui, les bras croisés et la casquette sur la tête. Je lui répète donc la consigne mais il fait alors semblant de ne pas m'entendre. Je vais plus près de lui afin qu'il ne puisse plus m'éviter du regard et je lui redemande de bien vouloir se lever et se déplacer. A ce moment, il me répond qu'il ne bougera pas, qu'il a de toute façon « la haine » depuis ce week-end (il s'est apparemment battu lors d'une soirée) et que ce n'est pas la peine d'insister.

Je reste un instant sans voix, me demandant quelle attitude je suis censée adopter dans ce genre de situation. Je décide alors de m'installer face à l'ensemble de la classe en disant que je ne mettrai la cassette en route que quand tout le monde aura respecté mon unique consigne. L'élève concerné ne bouge toujours pas. Quelques minutes s'écoulent, pratiquement dans le silence. Puis quelques étudiants prennent alors l'initiative de demander à leur condisciple de bien vouloir s'asseoir à côté d'eux. Rien ne se passe. Je dis alors à l'ensemble de la classe que pour moi, ce n'est pas un problème, que la cassette est censée être vue et que cela ne me dérange aucunement de passer le restant de l'heure de la sorte.

Je garde une apparence très calme, mais intérieurement je suis très nerveuse. Je me demande si mon attitude n'est pas trop catégorique, si je ne suis pas trop rigide. Mais céder à ce moment me ferait perdre la face. J'ai été trop loin dans mes menaces pour pouvoir reculer. Et puis je pense ne pas avoir été trop exigeante dans ma consigne !

Après quelques minutes (qui me semblent interminables), l'étudiant décide finalement, après en avoir une fois de plus été invité par ses camarades, de se lever et de s'installer à table. Je suis soulagée. On peut enfin visionner la cassette. A la fin du film, lors de la petite séance « questions-réponses », je suis même très étonnée de la participation active de l'élève concerné. Voulait-il se faire pardonner ?



Toutefois, je ne sais toujours pas si j'ai adopté la bonne attitude. Si l'élève n'avait pas bougé, j'aurais alors privé l'entièreté de la classe du film. N'était-ce pas injuste vis-à-vis de ceux qui avaient respecté la règle ? N'ai-je pas voulu dans cette situation faire preuve d'un excès d'autorité ?

Bref, dans cette situation, j'ai eu beaucoup de chance mais si cela devait se reproduire, quelle attitude devrais-je adopter ? J'ai eu à maintes reprises l'occasion de m'interroger sur ce problème.

Représentez schématiquement le lieu et la disposition vraisemblable des accessoires et des objets.

Retracez ensuite le déroulement de la séquence : isolez ici les éléments objectifs, les choses que verrait un observateur extérieur, impartial et attentif à la scène.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

L'un des protagonistes de ce récit, ou plusieurs d'entre eux, auraient-ils enfreint une règle ou une norme ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Quel est le but poursuivi par la stagiaire ?

.....

.....

.....

.....

Comment s'y prend-elle pour parvenir à ses fins ?

.....

.....

.....

.....

.....

En définitive, qu'est-ce qui va jouer en sa faveur ?

.....

.....

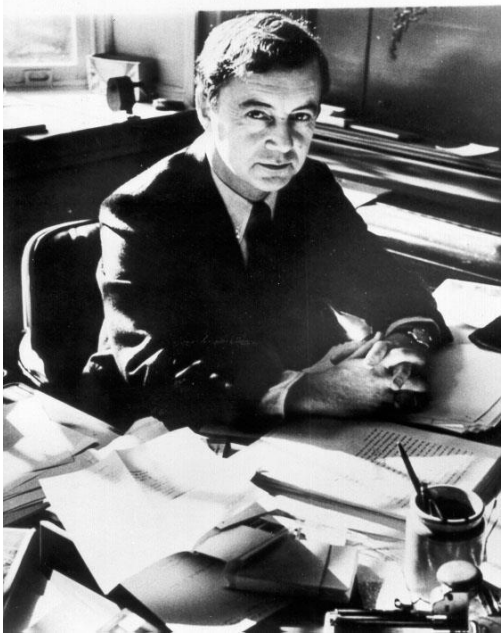
.....

.....

.....

.....

Reconsidérons ce qui précède à la lumière des propositions théoriques du sociologue américain Erving Goffman (1974, *Les rites d'interaction*, Les Editions de Minuit, Le Sens Commun) qui centre son analyse sur les éléments rituels inhérents aux interactions sociales.



Erving GOFFMAN

« Toute personne vit dans un monde social qui l'amène à avoir des contacts, face à face ou médiatisés, avec les autres. Lors de ces contacts, l'individu tend à extérioriser ce qu'on nomme parfois une *ligne de conduite*, c'est-à-dire un canevas d'actes verbaux et non-verbaux qui lui sert à exprimer son point de vue sur la situation et, par là, l'appréciation qu'il porte sur les participants, et en particulier sur lui-même. Qu'il ait ou non l'intention d'adopter une telle ligne, l'individu finit toujours par s'apercevoir qu'il en a effectivement suivi une. Et, comme les autres participants supposent toujours chez lui une position plus ou moins intentionnelle, il s'ensuit que, s'il veut s'adapter à leurs réactions, il lui faut prendre en considération l'impression qu'ils ont pu se former à son égard » (Goffman, 1974, p.9).

La stagiaire a-t-elle extériorisé une ligne de conduite ? Laquelle ? Considérez ici les éléments constitutifs de cette ligne de conduite ?

.....

.....

.....

.....

.....

Avait-elle l'intention d'adopter cette ligne de conduite ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Aurait-elle fini par s'apercevoir qu'elle en a effectivement suivi une ? Et que ressent-elle ?

.....

.....

.....

.....

« On peut définir le terme de *face* comme étant la valeur sociale positive qu'une personne revendique effectivement à travers la ligne d'action que les autres supposent qu'elle a adoptée au cours d'un contact particulier » (*ibid.*).

En d'autres termes, mon intention est plutôt de donner une bonne image de moi. Non pas dans l'absolu, mais en regard de certains attributs sociaux, qui trace le contour de la face : lorsqu'il s'agit de montrer qu'on est un bon professeur, un bon chauffeur, un bon époux, etc., cela se fait en regard de certains codes sociaux qui encadrent l'exercice de ces fonctions. Je suis donc attaché à ma face : je la soigne, je m'y attache.

Dès lors, l'engagement dans une relation en face-à-face n'est pas sans susciter des émotions telles que :

- l'indifférence si la rencontre confirme l'image de soi que l'on tient pour assurée ;
- le bonheur si les événements font apparaître une face plus favorable qu'initialement espéré ;
- la déception ou une blessure si les espoirs initiaux ne sont pas rencontrés.

L'idée d'un engagement dans l'interaction amène à considérer qu'à côté de cette orientation vers soi, je dois également prendre en considération la face portée par ses interlocuteurs, même si je n'y suis pas aussi sensible qu'à ma propre face. Pour comprendre le degré de sentiment attaché à chaque face (sa face personnelle et celle de son interlocuteur) ainsi que

la répartition de ce sentiment entre toutes les faces, il convient de prendre en considération les règles du groupe et la définition de la situation.

A titre d'exemple, on peut considérer que dans ces différents contextes, on ne s'engage pas avec la même intensité et que les enjeux émotionnels n'ont pas la même force quand on prépare un repas à deux, quand on partage la salle de bains au matin avant de partir au travail, quand on croise une connaissance dans la rue, quand on se retrouve à la buvette d'une salle de sports avec ses coéquipiers pour une troisième mi-temps, quand on se retrouve dans l'intimité d'une relation sexuelle, quand on achète son pain chez son boulanger, etc.

Arrêtons-nous quelque peu sur ce point précis, pour élucider une question que nous avons précédemment laissée en suspens.

Lorsque nous avons évoqué les nouvelles manières de faire à la plage, en empruntant un détour par le sous-vêtement féminin, nous avons noté que c'est dans l'intimité domestique et sur la plage que l'on semble pouvoir se relâcher.

En introduisant l'idée de face et d'attachement émotionnel à la face que l'on entend afficher, en d'autres termes en partant de l'idée que nous voulons donner une bonne image de nous-mêmes dans toutes les circonstances, qu'est-ce qui limite le risque d'atteinte à la face ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

On retrouve dans toute interaction un défi permanent, un difficile travail d'équilibre : comment garder la face, ne pas faire piètre figure tout en ne compromettant pas la face d'autrui ? Comment, en d'autres termes, concilier souci de soi et souci d'autrui ?

« Un individu *garde la face* lorsque la ligne d'action qu'il suit manifeste une image de lui-même consistante, c'est-à-dire appuyée par les jugements et les indications venus des autres participants, et confirmée par ce que révèlent les éléments impersonnels de la situation. Il est alors évident que la face n'est pas logée à l'intérieur ou à la surface de son possesseur, mais qu'elle est diffuse dans le flux des événements de la rencontre, et ne se manifeste que lorsque les participants cherchent à déchiffrer dans ces événements les appréciations qui s'y expriment » (Goffman, 1974 : 10).

Durant la leçon houleuse, la stagiaire a-t-elle gardé la face ?

Considérons d'abord la question de savoir si l'image donnée est appuyée par les jugements et les indications venus des autres participants.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Puis la question de savoir si elle est confirmée par ce que révèlent les éléments impersonnels de la situation.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

L'image de soi donnée par la stagiaire est-elle dès lors consistante ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Qu'en pense la stagiaire ?

.....

.....

.....

.....

.....

Vérifions si notre appréciation de la situation est fondée, compte tenu de ce qui suit :

« La ligne d'action d'une personne pour d'autres personnes est généralement de nature légitime et institutionnalisée. Lors d'un contact particulier, tout interactant dont les attributs personnels sont connus ou visibles peut trouver normal et moralement justifié qu'on l'aide à se garder une certaine face. Etant donné ses attributs et la nature conventionnelle de la rencontre, les lignes d'action, et donc les faces qu'il peut se choisir, sont peu nombreuses. De plus, la possession de quelques attributs connus lui donne la responsabilité d'en porter beaucoup d'autres. Il est rare que les autres participants soient conscients de la nature de ces attributs, à moins que leur possesseur supposé ne se discrédite ouvertement par ses actes. A ce moment, chacun en prend conscience et considère que la personne en question a volontairement feint de les posséder » (Goffman, 1974, pp.10-11).

Comment faut-il comprendre le terme de « légitime » ?

.....

.....

.....

.....

.....

Et celui d'« institutionnalisée » ?

.....

.....

.....

.....

.....

Quels seraient les attributs personnels de la stagiaire qui sont connus ou visibles des autres participants, c'est-à-dire des élèves ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

La stagiaire avait-elle le choix entre plusieurs lignes d'action ?

.....

.....

.....

.....

.....

Aurait-elle porté d'autres attributs que ceux qu'elle a montrés aux élèves ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Se serait-elle discréditée par ses actes ?

.....

.....

.....

.....

.....



Il arrive que les choses ne se passent pas comme on l'avait espéré.

**Perdre la face**, c'est courir le risque que les autres concluront qu'ils n'ont pas à se soucier de celui qui a « fauté ». On notera que les risques sont plus importants avec des interlocuteurs qui comptent qu'avec des inconnus de passage.

« Une personne qui parvient à garder la face dans la situation en cours est quelqu'un qui, dans le passé, s'est abstenu de certains actes auxquels il aurait été difficile de faire face plus tard. Par ailleurs, si cette personne craint maintenant de perdre la face, c'est en partie parce que les autres risqueraient d'en conclure qu'ils n'ont plus à se soucier de ses sentiments à l'avenir.

Il y a néanmoins une limite à cette interdépendance entre la situation actuelle et le monde social en général : une personne qui rencontre des gens avec qui elle n'aura plus d'autres rapports est libre d'adopter une ligne de conduite ambitieuse que l'avenir démentira, ou de souffrir des humiliations qui rendraient embarrassantes toutes relations futures » (Goffman, 1974, p.11).

**Faire mauvaise figure**, c'est que l'on ne peut intégrer, quoi que l'on fasse, ce qu'on vient d'apprendre sur la valeur sociale dans la ligne d'action qui lui est réservée.

En d'autres termes, ce que nous voyons de la personne n'est pas compatible avec ce qu'elle devrait faire et même avec la meilleure volonté du monde, on ne voit pas comment comprendre ce qu'elle est en train de faire. Ce n'est vraiment pas ce qui est attendu d'elle...

**Faire piètre figure**, c'est prendre part à une interaction sans disposer d'une ligne d'action attendue en pareille circonstance.

« Lorsqu'une personne ressent qu'elle réussit à garder la face, sa réaction est typiquement de confiance et d'assurance. Suivant fermement sa ligne d'action, elle estime qu'elle peut garder la tête haute et se présenter ouvertement aux autres. Elle se sent en quelque sorte légère et en sécurité – ce qu'elle ferait tout aussi bien si les autres estimaient qu'elle fait mauvaise figure, mais parvenaient à lui cacher ce sentiment.

Lorsqu'une personne fait mauvaise ou piètre figure, ce fait introduit dans la rencontre des facteurs expressifs qu'il est impossible d'engrener directement à la machinerie expressionnelle du moment. Dans un tel cas, il est fréquent que cette personne se sente honteuse et humiliée, à cause de ce qui est arrivé par sa faute à la situation et à cause de ce qui risque d'arriver à sa réputation de participant. De plus, la cause de son malaise peut être qu'elle avait compté sur la rencontre pour confirmer une image d'elle-même à laquelle elle est sentimentalement attachée, et qu'elle voit maintenant menacée. Un tel manque de confirmation peut provoquer de la surprise, de la confusion et une incapacité momentanée en tant qu'interactant. Le maintien s'altère, fléchit et s'effondre. La personne ressent embarras et répit ; elle baisse la tête. Ce sentiment, jus-

tifié ou non, d'être vu en état de trouble et de n'offrir aucune ligne d'action utilisable  
risque d'aggraver encore la blessure, de même que baisser la tête, après avoir fait  
mauvaise ou piètre figure, peut désorganiser encore plus le niveau expressif de la si-  
tuation. Suivant l'usage commun, j'emploierai le terme *assurance* pour désigner  
l'aptitude à supprimer et à dissimuler toute tendance à baisser la tête lors des ren-  
contres avec les autres » (Goffman, 1974, p.12).

Résumons-nous. Parce que c'est dans la relation à autrui que s'éprouve, se conforte ou se  
perd le sentiment d'estime de soi, il y a de réels enjeux émotionnels à garder la face ou à  
faire mauvaise figure :

- sentiment de sécurité d'un côté, nourri par une confiance en soi et une assurance : on  
peut garder la tête haute, se présenter ouvertement aux autres ;
- honte et humiliation, incapacité à agir de l'autre côté : on ne peut que baisser la tête...  
et ce sentiment est encore plus fort quand l'acteur comptait sur la rencontre pour  
confirmer une image de soi à laquelle il était particulièrement attaché.

La stagiaire a-t-elle perdu la face ? Fait mauvaise figure ? Fait piètre figure ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Aurait-elle sauvé la face ?

« Dans notre société, comme dans quelques autres, l'expression « perdre la face » signifie, semble-t-il, faire mauvaise figure, faire piètre figure ou baisser la tête. L'expression « sauver la face » paraît se rapporter au processus par lequel une personne réussit à donner aux autres l'impression qu'elle n'a pas perdu la face. Suivant l'usage chinois, on peut dire que « donner la face », c'est faire en sorte que quelqu'un suive une ligne d'action meilleure qu'il aurait pu l'espérer : par là, l'autre revêt la face qu'on lui offre, ce qui est une des façons de trouver sa face » (Goffman, 1974 : 12).

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Dans ce difficile exercice d'équilibre, un code (socialement et culturellement variable) organise les échanges : il détermine ainsi le point jusqu'où une personne peut aller pour sauver la face (chacun doit faire preuve d'un minimum d'amour-propre, répudier certaines actions ou se forcer à en accomplir d'autres même si cela coûte). Il impose également à chaque protagoniste la responsabilité de surveiller le flux des événements. Et cette responsabilité peut :

- valoir vis-à-vis de soi (c'est alors une question de fierté personnelle) ;
- valoir vis-à-vis d'instances sociales plus larges (une question d'honneur) ;
- ou concerner la façon de s'exprimer (garder sa dignité en maîtrisant son corps, ses émotions et les objets avec lesquels elle est physiquement en contact). Il convient donc de faire preuve de considération ou de commisération : ne pas faire perdre la face aux autres, ne pas assister froidement à l'humiliation d'un autre.

« Dans tous les cas, alors même que la face sociale d'une personne est souvent son bien le plus précieux et son refuge le plus plaisant, ce n'est qu'un prêt que lui consent la société : si elle ne s'en montre pas digne, elle lui sera retirée. Par les attributs qui lui sont accordés et la face qu'ils lui font porter, tout homme devient son propre geôlier. C'est là une contrainte sociale fondamentale, même s'il est vrai que chacun peut aimer sa cellule » (Goffman, 1974, p.13).

Dans toute interaction, on retrouve donc une part d'amour-propre (garder sa propre face) et de considération (garder la face des autres participants) : il faut tout à la fois éviter de jeter le discrédit sur sa propre capacité et de subir le reproche d'avoir plongé l'autre dans le désarroi.

« Par conséquent, il devrait répugner à assister à la déconfiture d'une autre personne. Dans notre société, on dit de quelqu'un qui peut assister froidement à l'humiliation d'un autre qu'il « n'a pas de cœur », de même que celui qui contribue avec indifférence à sa propre déconfiture se voit qualifié de « sans vergogne ». L'effet combiné des règles d'amour-propre et de considération est que, dans les rencontres, chacun tend à se conduire de façon à garder aussi bien sa propre face que celles des autres participants » (Goffman, 1974, p.14).

Durant la leçon houleuse, quelqu'un aurait-il fait preuve de commisération ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Habituellement, chacun accepte temporairement la ligne d'action de tous les autres : Goffman y voit « un trait structurel fondamental de l'interaction, et particulièrement des interactions à l'œuvre dans les conversations face-à-face » (ibid.).

« Il s'agit typiquement d'une acceptation « de convenance » et non « réelle », car elle est le plus souvent fondée non pas sur un accord intime, mais sur le bon vouloir des participants à émettre sur le moment des opinions avec lesquelles ils ne sont pas vraiment d'accord.

Une telle acceptation mutuelle exerce un effet conservateur important sur les rencontres. Dès qu'une personne a présenté sa ligne d'action, les autres et elle-même ont tendance à y aligner leurs réponses ultérieures et, en un sens, à s'y attacher. S'il arrive alors que cette personne modifie radicalement sa ligne d'action, ou bien se discrédite, il en résulte une certaine confusion, puisque les participants se trouvent préparés et engagés à des actions maintenant inapplicables » (Goffman, 1974 : 14-15).

Dans la leçon houleuse, l'un des protagonistes aurait-il modifié radicalement sa ligne d'action ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Un code de bonne conduite est donc nécessaire pour garder ou pour sauver la face : cette nécessité est d'un ordre éthique et d'autant plus vital que la relation est investie d'enjeux intimes ou identitaires forts.

« Etudier les moyens de sauver la face, c'est étudier les règles de circulation des interactions sociales ; cela permet de connaître le code que l'individu respecte à chaque fois qu'il croise les chemins ou les projets des autres, mais cela ne nous apprend pas où il va, ni pourquoi il désire y aller. Cela ne nous apprend même pas pourquoi il est disposé à suivre ce code, car il peut y être également incité par un très grand nombre de motifs différents.

Il se peut qu'il veuille sauver la face parce qu'il est sentimentalement attaché à l'image de lui-même qu'il exprime, ou bien à cause du pouvoir que son statut présumé lui permet d'exercer sur les autres participants, ou encore par fierté ou par honneur, etc. S'il cherche à sauver la face des autres, il se peut que ce soit par attachement à une certaine image de ceux-ci, par sentiment de la nécessité morale d'une telle protection, ou par crainte de leur hostilité à son égard s'ils venaient à perdre la face. Il se peut encore qu'il sente que les autres supposent qu'il fait partie des gens capables de sympathie et de compassion, si bien que, pour préserver sa propre face, il se sent alors obligé de prendre part aux lignes d'action des autres participants » (Goffman, 1974 : 15).

Durant la leçon houleuse, quelqu'un a-t-il sauvé la face d'un autre des protagonistes ? Si tel est le cas, pour quel motif ?

.....

.....

.....

.....

Le travail de préservation des faces est désigné par Goffman sous le terme de **figuration** (*face-work*), soit tout ce qu'une personne entreprend pour que ses actions ne fassent perdre la face à personne. Ce savoir-faire peut être personnel, ou propre à un groupe social, à un ensemble sociétal plus large ; on y retrouve des compétences exprimées en termes de tact, de savoir-faire, de diplomatie, d'aisance, de discernement ou d'assurance (soit la capacité à maîtriser son embarras et à éviter que son embarras ne suscite celui des autres).

Pourtant, les situations où on met en danger la face des autres ne manquent pas :

- les faux-pas, gaffes, impairs ou bourdes (des actions innocentes, involontaires, non intentionnelles) ;
- les offenses méchantes avec l'intention évidente d'insulter sa victime ;
- les offenses fortuites, sous-produit non désiré et non prévu d'une action accomplie en dépit de telles circonstances.

Dans la situation étudiée, une « gaffe », une « offense méchante » ou « une offense fortuite » ont-elles été commises ? Si oui, par qui ?

.....

.....

.....

.....

Afin de ne pas se confronter à l'irréparable ou aux difficultés, on peut éviter la confrontation à des situations périlleuses.

« Le plus sûr moyen de prévenir le danger est d'éviter les rencontres où il risque de se manifester. C'est un procédé que l'on peut observer dans toutes les sociétés, à travers les relations d'évitement et le rôle des intermédiaires dans certaines transactions délicates. De même, dans de nombreuses sociétés, on sait se retirer élégamment pour sauver la face avant que le danger prévu n'ait eu l'occasion de se manifester » (Goffman, 1974 : 17-18).

Autres stratégies d'évitement : écarter les sujets ou les activités qui pourraient être contradictoires avec la ligne d'action que l'on suit ; manifester respect et politesse ; faire preuve de discrétion et ne pas aborder les sujets délicats ; employer le ton de la plaisanterie ; se détourner pour laisser à celui qui a commis une gaffe le temps de se reprendre ; etc.

Mais l'évitement n'est pas toujours possible... et il faut parfois réparer l'erreur ou la faute commise. Goffman décrit avec précision le rituel de réparation en vigueur dans les contextes d'interaction même anodins (en apparence, du moins).

- **La sommation** : les participants prennent la responsabilité d'attirer l'attention sur la faute commise et indiquent qu'ils entendent rester fermes sur les droits mis en danger, et exigent un retour à l'ordre.
- **L'offre** : on donne à l'offenseur une chance de réparer l'offense et de rétablir l'ordre expressif. Par exemple, en minimisant la portée de l'événement, en atténuant la responsabilité de l'auteur, éventuellement en se rachetant (offrir une compensation à la victime, offrir de se punir, de faire pénitence et d'expié).
- **L'acceptation** : les personnes offensées acceptent l'offre comme un moyen suffisant pour rétablir l'ordre expressif qui leur permet de sauver la face.
- **Le remerciement** : l'acquitté manifeste sa gratitude à ceux qui ont eu la bonté de lui pardonner.

Des dérogations sont toutefois possibles : pas de sommation, mais une offre directement ; compléter et réitérer l'offre ; présenter des excuses au nom de l'offenseur. L'offenseur peut refuser d'entendre l'avertissement ou ne pas l'entendre : il poursuit l'offense et renvoie la balle aux auteurs de la sommation. Si ces derniers laissent faire, ils ont l'air de fanfarons. Ils peuvent entamer des représailles brutales et détruire le rebelle. Ou se retirer indignés mais sûrs de leur bon droit...

Ce qui est essentiel ici, c'est qu'un code rituel organise les échanges les plus banals. Toute situation d'interaction est donc organisée par des règles.

« Le code rituel lui-même demande un équilibre délicat que peut aisément détruire quiconque le soutient avec trop ou insuffisamment d'ardeur, par rapport aux idéaux et aux attentes du groupe dont il fait partie. Trop peu de discernement, trop peu de savoir-faire, trop peu de fierté et de considération, et une personne devient quelqu'un dont on ne peut être sûr qu'il comprendra à demi-mot ou saura faire le signe qui sauvera les autres de l'embarras. Une telle personne est bien vite une menace pour la société ; on ne peut pas faire grand-chose avec elle, et il est fréquent qu'elle impose sa façon d'agir. Trop de discernement et de fierté, et une personne devient un écorché qu'il faut manier avec des gants et qui exige souvent plus de soins qu'elle n'en est reconnue digne. Trop de *savoir-faire* ou trop de considération, et elle apparaît alors comme une personne trop policée, qui donne aux autres l'impression de ne pas savoir exactement où ils en sont avec elle, ni ce qu'il faudrait faire pour adopter envers elle une attitude adapté et durable » (Goffman, 1974, p.38).

Et, concluant cette réflexion sur les enjeux émotionnels de l'interaction, Goffman rejoint des préoccupations durkheimiennes.

« L'idée impliquée dans mon propos est que, sous leurs différences culturelles, les hommes sont partout semblables. S'il est vrai qu'il existe une nature humaine universelle, ce n'est pas en examinant les personnes elles-mêmes que nous l'éclairciront. Il faut plutôt considérer le fait que, partout, les sociétés, pour se maintenir comme telles, doivent mobiliser leurs membres pour en faire des participants de rencontres autocontrôlés. Le rituel est un des moyens d'entraîner l'individu dans ce but : on lui apprend à être attentif, à s'attacher à son moi et à l'expression de ce moi à travers la face qu'il garde, à faire montre de fierté, d'honneur et de dignité, à avoir de la considération, du tact et une certaine assurance. Ce sont là quelques-uns des comportements élémentaires qu'il faut intégrer à une personne pour qu'elle puisse servir d'interactant, et c'est en partie à eux que l'on se réfère quand on parle de nature humaine universelle.

La nature humaine universelle n'est pas une réalité très humaine. En l'acquérant, la personne devient une sorte de construction, qui ne se développe pas sur des tendances psychiques intérieures, mais est élaborée à partir de règles morales qui lui sont imprimées de l'extérieur. Ces règles déterminent l'évaluation personnelle et des autres, la répartition des sentiments et les types de pratiques employées pour maintenir un équilibre rituel d'un genre défini et obligatoire. Il est bien possible que l'aptitude générale à être lié par des règles morales appartienne à l'individu, mais les règles particulières qui font de lui un être humain proviennent des nécessités inhérentes à l'organisation des rencontres sociales. Et si une personne ou un groupe ou une société particulière paraît avoir un caractère unique et qui lui est propre, la raison en est que les éléments communs de la nature humaine possèdent chez elle un ton et une combinaison particuliers : peu de fierté au lieu de beaucoup ; plutôt que d'obéir aux règles, un effort général pour les enfreindre sans risque. Mais, pour qu'une rencontre ou une entreprise restent un système d'interaction viable et organisé sur des principes ritualistes, il est nécessaire que ces variations soient contenues dans certaines limites et qu'elles soient exactement compensées par des modifications correspondantes de certaines autres règles et conventions » (Goffman, 1974, pp.41-42).



### 3.- Une audience houleuse

Considérons le compte-rendu de presse suivant, et tentons d'en extraire les éléments objectifs. Il s'agit de décrire les faits qui sont rapportés et de ne retenir que les seuls éléments factuels présents dans l'article.

#### **Jugé tout de go pour insulte à magistrat !**

Insolent dans la salle d'audience, un spectateur est condamné illico presto à 3 mois de prison ferme.

**Bruxelles** – C'est rarissime. Hier, un homme a été condamné immédiatement, *sur les bancs*, dit-on dans le jargon judiciaire, pour avoir insulté la présidence du tribunal correctionnel de Bruxelles.

Mercredi matin, 50<sup>e</sup> chambre du tribunal correctionnel de Bruxelles. Les habitués le savent : l'acoustique y est très mauvaise. Au fond, un homme discute. A plusieurs reprises, la présidente Martine Devos lui demande de se taire. Il faisait semblant de ne pas être concerné.

La présidente insiste. Elle décrit sa tenue vestimentaire. Le ton monte et la présidente lui demande de sortir. Des insultes verbales éclatent. Mais surtout, sur le seuil d'entrée, il exécute un doigt d'honneur. Cette fois, c'en est trop.

La présidente appelle le service de sécurité. Une procédure rarissime se met en route. L'homme va être jugé immédiatement. C'est ce qu'on appelle un délit d'audience. « *En vertu des articles 275 et suivants du code pénal, le tribunal a la possibilité de juger immédiatement un prévenu sur les bancs pour les délits commis à l'audience* », nous a expliqué le procureur Franco.

La peine peut osciller entre 2 mois et 2 ans. Le procureur Franco a réclamé une peine de prison de 6 mois, compte tenu de 2 condamnations figurant déjà au palmarès du prévenu. Ce dernier a déclaré : « *J'étais énervé. Je ne me suis pas rendu compte* ». Le tribunal s'est retiré pour délibérer. Quelques instants plus tard, la 50<sup>e</sup> chambre correctionnelle condamnait le prévenu à 3 mois de prison ferme et à une amende de 1.000 euros. Les magistrats sont souvent insultés à l'audience. La plupart du temps, ils passent l'éponge. Mais cette fois, les insultes et l'insolence étaient vraiment inacceptables.

Philippe Boudart, DH, Jeudi 9 mars 2006

1°) Relevez les faits repris dans ce récit : décrivez les événements comme s'il s'agissait d'établir un constat. Vous êtes un témoin objectif, installé dans la salle d'audience.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

2°) Quels moyens la magistrate a-t-elle utilisés pour faire taire l'homme qui parle ?

.....

.....

.....

.....

3°) Leur utilisation a-t-elle été couronnée de succès ? Développez.

.....

.....

.....

.....

4°) Quels moyens n'a-t-elle pas utilisés ? Pourquoi ?

.....

.....

.....

Complétons quelque peu la réflexion

Le prêtre, le professeur, le père de famille, le représentant de l'Etat, mais aussi le dirigeant syndical ou politique et les membres des couches sociales privilégiées disposaient, jusque dans les années 60, d'un pouvoir légitime, d'une autorité liée à leur statut ou à leur fonction.

En une trentaine d'années, ces figures de l'autorité ont perdu une bonne part de leurs capacités à imposer une conduite à leurs subordonnés.

1°) Expliquez avec d'autres mots l'idée suivante : l'autorité est un pouvoir légitime.

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

2°) Dans la situation « insulte à magistrat », qui a du pouvoir ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

3°) « Avoir du pouvoir », qu'est-ce que cela veut dire ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

4°) Dans la situation « insulte à magistrat », qu'est-ce qui donne du pouvoir à la présidente du tribunal ? Et l'homme qui discute au fond de la salle d'audience ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Le sociologue anglais Anthony Giddens (1984) considère que tout acteur social « compétent » est capable de déployer continuellement, dans la vie quotidienne, une batterie de capacités causales. En d'autres termes, il est capable de « créer la différence » dans le cours des événements. Il est également capable d'influencer les capacités causales déployées par d'autres agents. Cette double capacité est ce que l'on appelle plus couramment « le pouvoir ». Le pouvoir est une dimension de toute action, quelle qu'elle soit : en agissant, chaque acteur est susceptible de modifier l'environnement dans lequel il évolue.

Pour Giddens, le pouvoir n'est donc pas intrinsèquement nocif, malsain ; il n'est jamais la seule contrainte mais est avant tout une capacité transformatrice qui repose sur la maîtrise de ressources. En agissant, nous sommes susceptibles de modifier l'environnement dans lequel nous évoluons. Chacun de nous a la capacité, par exemple, d'ouvrir une porte si celle-ci n'est pas verrouillée ou fermée à clef. Ce à quoi parviendra plus difficilement un enfant de 15 mois commençant à marcher. En tant que femme ou qu'homme doté de certaines caractéristiques corporelles identifiées comme étant révélatrices de la beauté physique (morphologie, teint de la peau, taille, poids, etc.), nous sommes capables par notre attitude gestuelle ou comportementale (sourire, maintien, etc.) d'attirer l'attention de notre interlocuteur et de l'amener à faire une chose qu'il n'aurait pas nécessairement faite en dehors de notre présence.

Les relations de pouvoir ne s'expriment-elles que dans des affrontements violents ?

Entre la juge et l'homme qui parlait au fond de la salle d'audience, il y a eu un affrontement assez intense. Chacun essayait d'imposer sa façon de voir les choses. Mais après tout, n'est-ce pas un peu la même chose dans toute situation d'interaction, y compris les plus « amicales » ? En quoi la relation amoureuse et la séduction peuvent être comprises comme un jeu de pouvoir.

Votre réponse :

.....

.....

.....

.....

#### 4.- Pourquoi je ne peux pas rester dans tes bras ?

Partons à présent d'une proposition théorique d'Anthony Giddens – et partagée par d'autres sociologues, notamment issus de l'école marxiste : toute interaction est structurée, traversée par un rapport de domination, séparant dominant(s) et dominé(s).

Pour parvenir à une position de domination, nous pouvons nous appuyer ou mobiliser deux types de « ressources » – ce terme désigne ce qui nous permet d'agir sur notre environnement, matériel et humain.

D'une part, des **ressources d'allocation** : il s'agit de toutes les capacités qui permettent de transformer notre environnement en utilisant des objets, des biens ou des phénomènes matériels. Ces ressources dérivent de l'emprise des humains sur la nature. Plus précisément, il s'agit :

- de la force physique ;
- de la maîtrise d'objets (outils, armes, etc.) ;
- des revenus ou les capitaux économiques ;
- des moyens de production et de reproduction matérielle ;
- etc.

D'autre part, des **ressources d'autorité** : il s'agit de ressources non matérielles engagées dans la génération du pouvoir. Elles dérivent de la capacité de contrôler les activités des êtres humains :

- l'organisation du temps et de l'espace de la vie en société : par exemple, le pouvoir d'affecter aux différents professeurs d'une école certaines classes ou de leur attribuer un horaire plus ou moins agréable ;
- la production et la reproduction du corps : par exemple, le pouvoir de définir qui est en droit d'exercer l'art de soigner et de guérir ; qui est en droit d'accéder à la parenté biologique ; qui est en droit d'adopter un enfant ; comment organiser la reproduction des cellules humaines ;
- l'organisation des chances de vie : par exemple, le pouvoir de définir qui est en droit de bénéficier de certains soins médicaux et jusqu'à quel âge ;
- la coordination des personnes dans une société : par exemple, le pouvoir d'organiser la circulation automobile, la transmission des informations dans une école entre les professeurs, entre l'établissement et les parents, etc.

Considérons qu'un acteur, même petit, n'est pas dépourvu de ressources. L'élève n'est pas impuissant face au professeur. Ainsi, dans les relations de pouvoir, les moins puissants organisent et utilisent leurs ressources de manière à exercer un contrôle sur les plus puissants. Et les moins puissants peuvent être très habiles...

### **Observation réalisée dans une école maternelle, par une étudiante stagiaire de l'Université de la Vallée d'Aoste (Italie)**

Juste avant le repas, les enfants de la classe de Melle Anaïs – elle effectue un remplacement dans cette école – se préparent pour sortir du bâtiment. Ils doivent s'habiller puis se mettre en rang devant la porte où se tient Mme Catherine – une enseignante « expérimentée », la seule enseignante titulaire de l'école.

Une autre enseignante, Anne, aide un petit enfant à enfiler son manteau.

Le petit Didier qui se trouve à côté d'Anaïs, lui demande si elle peut le prendre dans ses bras. Anaïs accepte.

Mais Catherine, qui se trouve devant la file des enfants près de la porte, gronde Didier en lui disant : « Va tout de suite avec tes petits copains. Tu n'es pas différent d'eux ».

Anaïs pose donc l'enfant par terre.

Didier demande alors à Anaïs : « Pourquoi je ne peux pas aller dans tes bras ? ».

Anaïs répète alors, un peu énervée, les mots de sa collègue Catherine.

Didier, 4 ans, était arrivé cette année-là dans l'école. L'année précédente, il était dans une école privée. L'équipe socio-sanitaire avait signalé des problèmes comportementaux chez Didier : de bonnes aptitudes cognitives mais un comportement agressif envers les autres enfants de la classe et parfois envers certains adultes. Face à ce comportement « difficile », les enseignantes de l'école avaient décidé d'adopter une ligne de conduite intransigeante. Cette décision avait été prise lors d'une réunion informelle, en l'absence d'Anaïs. Informée par ses collègues, Anaïs estimait que cette ligne de conduite était plutôt une possibilité parmi d'autres pour rencontrer les difficultés vécues par Didier. Elle avait décidé d'adopter un autre comportement avec l'enfant, cherchant à obtenir sa confiance en lui accordant une attention particulière. Elle poussait Didier à réfléchir sur ses actes et à les expliquer aux autres.

1°) Identifiez dans la situation ci-dessus les différents protagonistes.

.....

.....

.....

.....

2°) Pour chacun des protagonistes, identifiez le but « vraisemblablement » poursuivi dans le cadre de cette interaction.

.....

.....

.....

.....

3°) Pour chacun des protagonistes, identifiez les ressources utilisées pour parvenir à réaliser leur but.

.....

.....

.....

.....

.....





## 5.- Le prologue du Giro

Considérons à présent le compte-rendu d'observation suivant.

La scène se passe à Seraing, lors du prologue du Tour d'Italie.

La grosse foule est au rendez-vous.

Dans une rue, bon nombre de spectateurs circulent sur la chaussée pour se rendre sur le parcours.

Ce jour-là, la rue est réservée aux seuls piétons.

Un policier intervient et leur demande de rester sur les trottoirs et de ne pas emprunter la chaussée.

Un piéton, étonné, fait remarquer à l'agent de police : « Monsieur, vous voyez bien que c'est impossible, la foule est trop nombreuse et les trottoirs trop étroits ».

Le policier n'écoute pas – ou n'entend pas – et renouvelle son ordre.

Le piéton s'énerve : « Je viens de te dire que c'était impossible. Va faire ton travail ailleurs ».

Le policier, imperturbable, cherche encore et toujours à mettre les gens sur les trottoirs.

Devant la foule attentive à l'échange « vigoureux », le piéton, joignant le geste à la parole – son index pointé vers l'extrémité de la rue – explose : « Je t'ai dit d'aller travailler ailleurs ! ».

Et le policier s'en alla, la matraque entre les jambes...

1°) Relevez les faits repris dans ce récit : décrivez les événements comme s'il s'agissait d'établir un constat. Vous êtes un témoin objectif, installé à un balcon donnant sur la rue.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

2°) Quelles ressources le policier a-t-il mobilisées ?

.....  
.....  
.....  
.....

3°) Leur utilisation a-t-elle été couronnée de succès ? Argumentez.

.....  
.....  
.....  
.....

4°) Lesquelles n'a-t-il pas utilisées ?

.....  
.....  
.....  
.....

5°) Pourquoi le policier n'a-t-il pas « pu » mobiliser ces ressources pour obliger les piétons à circuler sur le trottoir ?

.....  
.....  
.....  
.....

6°) Qualifiez l'injonction du policier en fonction du contexte. Justifiez cette qualification.

.....  
.....  
.....  
.....

## 6.- Regarde-moi dans les yeux

La scène suivante est extraite d'un reportage « Une vie de prof », décrivant une année scolaire dans un collège d'une Zone d'Education Prioritaire à Saint-Denis (France). Dans cet extrait, l'enseignante saisit fermement le bras de l'élève et l'oblige à lui tendre son carnet de correspondance en la regardant dans les yeux.

1°) Quel est le but poursuivi par l'enseignante ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

2°) Quelles ressources l'enseignante a-t-elle utilisé pour parvenir à ses fins ?

.....

.....

.....

.....

3°) Quelle a été l'issue de cette interaction ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

4°) Dans cette situation, les acteurs étaient-ils encore dans une classe et dans une école ?  
Argumentez.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Complétez vos réponses initiales en considérant qu'une ressource n'est effective que si son usage est légitime et/ou légitimé ; en d'autres termes, il convient de tenir compte du contexte et des règles ou des normes qui l'organisent pour qu'une ressource soit efficace. Rappelons que plusieurs registres normatifs peuvent coexister, voire entrer en concurrence ou en conflit.

On ne peut pas influencer le cours des événements en employant une ressource qui n'est pas pertinente (par exemple, il est difficile voire vain de tenter d'enfoncer un clou avec une scie) ; on ne peut pas non plus tenter d'infléchir l'attitude de ses interlocuteurs en utilisant une ressource illégitime compte tenu des codes en vigueur (par exemple, il est difficile voire périlleux de tenter d'influencer la prise de parole des élèves durant un cours en fixant un barème financier pour chaque intervention orale).

Des ressources qu'il est possible d'employer dans certains contextes ne sont pas pertinentes dans d'autres contextes. Il faut donc se pencher sur le processus de légitimation : comment les sanctions sont-elles appliquées dans certains contextes sociaux ?

Attardons-nous alors sur l'utilisation de la force physique dans la classe du collège parisien.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Prolongeons la question de la légitimation de l'usage de certaines ressources, au départ de ce témoignage sur la descente des étudiants liégeois sur la foire en 1966.

Il y a bien des années, c'était dans le courant des années soixante, en 1966, nous participions à la descente des étudiants liégeois sur la foire. Il s'agissait avant tout de mettre un peu de vie et un peu de désordre sur les attractions : bloquer un manège pour empêcher ceux qui s'y trouvaient de descendre et les laisser tourner de longues minutes ; investir une baraque à croustillons pour obtenir du tenancier une dîme en nature ; etc.



Puis le cortège des étudiants se dirigeait vers le Carré. Pour encadrer les étudiants, un seul policier. Il n'était plus tout jeune, et se comportait comme un « bon père de famille ». Il avait sa façon à lui d'organiser les choses. A l'arrivée dans le Carré, il plaçait un premier lot d'étudiants dans un premier café, puis un second lot dans un deuxième café, et ainsi de suite, jusqu'à ce que tout le monde soit casé. Il n'y avait guère de choix. L'avantage, c'est qu'on se retrouvait à parler avec des gens qu'on ne connaissait pas nécessairement ou qu'on n'aurait pas côtoyés dans d'autres circonstances.

Le policier continuait d'exercer une surveillance sur les événements. A son passage devant le café, un « poil » venait lui apporter une bière.



Dans la situation suivante, l'intervention de l'enseignante souffre d'un manque de légitimité : le petit André, un jeune élève très énervé, n'écoute pas les injonctions qui lui sont adressées. Pourquoi ?

La situation relatée se passe dans une école élémentaire de la Vallée d'Aoste (Italie), dans une classe de 4<sup>ème</sup> année. Il y a 12 enfants.

A la rentrée de la récréation de la matinée, André est énervé et n'est plus capable de reprendre son travail. L'enfant dérange les autres enfants et l'enseignant dans le déroulement de l'activité : il fait du bruit avec son matériel scolaire, fait des grimaces et pousse de cris, s'agite sur sa chaise.

Mathilde, l'institutrice, semble ignorer l'attitude de défi de l'élève et elle continue la leçon avec le reste de la classe. Mais André persiste dans son attitude. Mathilde lui lance alors un regard « foudroyant » plein de reproche. André se calme... momentanément. Puis il se lève de sa chaise, renverse le matériel scolaire qui est sur les bancs de tous ses camarades.

Mathilde le gronde alors en lui sommant d'arrêter son comportement inacceptable et de ranger tout ce qu'il a fait tomber. André se calme, retourne s'asseoir à sa place mais n'obéit pas aux injonctions de Mathilde. Mathilde lui répète, d'un ton plus sévère, de tout ranger. André finit par céder et range le matériel.

Une fois le calme revenu, au lieu de continuer la leçon, Mathilde décide de discuter avec la classe de ce qui s'est passé.

André explique les raisons de son attitude ; il déclare être fâché sur trois de ses copains, Alain, Jean et Paul parce qu'ils lui ont cassé son avion pendant la récréation. Les trois garçons interviennent alors en apportant des détails sur le conflit. Avec Mathilde, on se met à chercher des solutions pour le problème.

1°) Relevez les faits, retracez l'attitude de l'institutrice durant l'échange.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

2°) Quel but poursuit Mathilde, l'institutrice ?

.....

.....

.....

.....

3°) Quels moyens utilise-t-elle pour y parvenir ?

.....

.....

.....

.....

5°) Mathilde n'est-elle pas allée un peu vite en besogne ?

.....

.....

.....

.....

6°) Mathilde a-t-elle fait preuve d'autorité ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



## 7.- Je regrette cette faute

Il y a quelques années, cette image avait fait la une de l'actualité. C'était le dimanche 30 août 2009.



Les commentaires, analyses et prises de position ont été nombreuses. Et la simple évocation de ce fait continue de soulever les passions chez les supporters des clubs du Standard et d'Anderlecht. A l'époque, de nombreux sites web (belges et étrangers) et blogs avaient été dédiés à cet événement. Comment comprendre les positions suivantes, extraites du site web de la Dernière Heure, réactions à l'article *Axel Witsel* : « *Je regrette cette faute* » (31.08.09) ?

**Karole Anne 22 – Ransart 03.09.09**

**10 votes favorables**

je suis desolé pour wasil malgré sans grande erreurs a chaque match sait un bon joueur qui merite une medaille.

mais alors si vous regardé bien witsel jeune joueur de 20ans de l or dans les souliers un vrai don juan du foot

j ai revisionné la video bien 10fois et je vois tjr le meme il as essayé au font de s arrêté et il etait trops tard il etait sur la jambe et quand il as senti un truc il as fermer ses yeux si mal. le sourir moi je ris quand je suis nerveuse et je pense qu il osai po y croire.

puis quand il as vu la verité en face il as pleuré comme un homme qui as fait une erreur sans le vouloir.

je suis desolé mais si wasil es honnête avec lui meme il comprendra que ca faute n etait pas voulue et que des fautes tout le monde peux en faire.

malheureusement axel en fait tres rarement et pour une fois qu il en fait une sans faire expres bien il se fait fusillé par tout coté.

sait mal fait cela!!! witsel tu es un bon ca se vois

**benduj – Uccle 01.09.09 9 votes favorables**

Il merite la prison pour coup et blessure volontaire, un point c est tout!!!!

Sale gamin de m...

**Vr1960 – Waterloo 01.09.09 5 votes favorables**

Je regrette cet assassinat

Clair que :

1. Wasyl va logiquement effectuer ce tackle glissé on ne peut plus correct
2. Witsel va au contact par dessus et avec les studs de son tallon pour faire le plus mal possible. Sans vouloir casser la jambe, il ne manquerait plus que cela!

**Brice – Forest 31.08.09 12 votes favorables**

pour tout ceux qui disent, que witsel ne l'a pas fait exprès, qu'ils regardent bien la vidéo au ralenti, il lance sa jambe et ca, ce n'est pas pour prendre la balle.

Et pour casser comme ca 2 os, il faut y mettre beaucoup de force.

c'était pour crever la balle peut-etre???

**Bellerophon – Belgique 03.09.09 3 votes favorables**

Qu'on se place d'un côté ou de l'autre, les avis divergent.

Une chose est certaine : Wasilewski et Witsel jouent le ballon. Le polonais arrive plus tôt sur le ballon que le Soulier d'Or. D'une fraction de seconde. Witsel touche et dévie le ballon mais retombe sur la jambe de Wasil. Celà n'a rien à voir avec un attentat ou un geste délibéré. Rien ne permet de dire qu'Axel Witsel commet une faute volontaire. Le Comité a pris une décision rocambolesque qui discrédite la Belgique. On veut faire payer pour un fait de jeu ce que Mitu, Nikoloski, etc... n'ont pas pris pour corruption. Plus que De Bilde pour avoir cassé la machoire d'un joueur d'un coup de poing ou que Conceição pour avoir molesté l'arbitre. Plus que le procureur ne réclamait. Dix fois plus l'amende. Tout ca pour avoir joué le ballon. Les filles... arrêtez tout de suite le football.

Delire n'a jamais joué au football et Crasson a oublié son métier quand il commentent ce geste. Celà ne méritait pas plus que quatre semaine.

De toute évidence, les avis ne concordent pas entre ceux qui commentent le fait. Sur quoi porte le désaccord ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Qu'est-ce qui peut expliquer ce désaccord ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Quelles ressources les intervenants mobilisent-ils pour tenter de convaincre les lecteurs ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

### Une tape amicale

Comme pour les problèmes précédents, analysez ce témoignage au départ des notions de ressources, de pouvoir et de légitimité. Ne perdez pas de vue que la légitimité des actes, des gestes et des paroles doit être considérée en regard d'une norme. Nous avons précédemment distingué plusieurs registres normatifs : il est donc utile de s'en inspirer.

Chantal Decerf est professeur de français à l'Athénée Campion.

Professeur dans cette même école depuis plus de 20 ans, elle a déjà donné cours dans toutes les années.

Appréciée par la plupart de ses collègues et, croyait-elle, aussi par les élèves, elle est une des figures importantes de l'école. Elle aime son métier et le prend à cœur. Et même si elle est très exigeante, elle veille à rendre ses cours vivants et attrayants. Elle aime écrire et faire écrire. Elle aime lire et faire lire, et choisit de préférence des livres modernes et proches des jeunes. Elle mène des projets de théâtre avec ses classes. Elle se sent proche de ses élèves tout en maintenant l'autorité nécessaire.

Et voilà qu'aujourd'hui, dans les toilettes réservées aux professeurs, un énorme graffiti est apparu : « **Decerf est une grosse pute** ». Sur le coup, elle en a eu les larmes aux yeux. Elle s'est sentie trahie, humiliée, bafouée. Non pas tant pour l'injure elle-même que pour l'intention de nuire, de faire mal, qu'elle sentait sous cet acte, dans la préméditation que supposait le fait de venir spécialement l'inscrire dans les toilettes des profs. Et bonjour les sourires moqueurs des collègues ! Passe encore pour pute, mais grosse ! Ils sont vaches quand même !

Assez vite, les rumeurs lui apprennent que le coup viendrait de la 4<sup>e</sup> B, une de ses classes préférées en plus. Elle décide de régler le problème elle-même et directement avec la classe.

Au cours suivant, elle voit bien qu'elle est attendue.

Il règne une ambiance un peu électrique. Des airs un peu trop dégagés, quelques sourires gênés, des lueurs ironiques dans certains yeux, comme une attente générale. Ils doivent se demander comment elle va réagir. Elle pose directement le problème.

- *Vous savez tous ce qui s'est passé. Je suis triste, déçue et fâchée. Il y a eu offense. Je refuse de continuer à donner cours comme s'il ne s'était rien passé. 'exige des excuses de la part des responsables et ces responsables seront punis. La plupart d'entre vous savent probablement de qui il s'agit. Qu'est-ce que vous proposez ?*
- *Eh, Madame, faut pas exagérer non plus, ceux qui ont fait ça, ils l'ont sûrement fait pour rigoler. C'est une blague, quoi, faut pas dramatiser.*

- *Je ne dramatise rien du tout, mais je tiens à signaler que je crois en la règle de la réciprocité. Je n'ai jamais manqué de respect envers personne de la classe, je ne vous ai jamais injurié, je m'adresse à vous gentiment et poliment et j'attends de vous que vous fassiez de même avec moi. Je considère que l'injure de manière générale est quelque chose de grave, elle porte atteinte volontairement à la dignité de la personne. De plus, j'ai senti dans cette action une intention méchante et sexiste. J'ai l'impression que ce n'était pas seulement moi qui étais visée, mais la femme en général et en moi, une certaine manière de concevoir les rapports entre les hommes et les femmes. Je crois en l'égalité et la liberté des hommes et des femmes. Et je me sens bafouée dans ma personne et en tant que femme. Et c'est pour cela que je ne laisserai pas passer la chose.*
- *C'est vrai que nous, dans les filles, on était plusieurs, quand on l'a appris, à ne pas être d'accord et à trouver que c'était vraiment moche et on leur a dit clairement.*
- *Dans les garçons aussi, il y en a qui ne sont pas d'accord, mais vous n'allez quand même pas nous demander de les dénoncer. En début d'année, on a lu un texte sur la guerre avec vous et on y parlait des dénonciations. Vous nous avez clairement dit que vous étiez contre !*

La discussion s'enlise et comme aucune proposition n'est faite, Chantal Decerf donne des exercices à faire jusqu'à la fin du cours et pour le cours suivant. Elle fixe comme délai la semaine prochaine. Pour la semaine prochaine, elle veut des excuses. Les élèves se mettent à leurs exercices d'assez mauvais gré et certains protestent au nom de la justice. Rien n'y fait.

La semaine suivante, toujours rien...

Sources : CORNET, Jacques et Damien QUITTRE, 2001, *Justice en (dé)marche*, Fondation Roi Baudouin.

# Chapitre 4

## Observer, c'est apprendre à voir les choses autrement

### 1.- Etre un témoin objectif

Que voyons-nous sur cette image ?



.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Parmi les réponses suivantes, certaines sont plus pertinentes que d'autres si on se réfère à une norme ou à un idéal d'objectivité. Faites le tri et argumentez votre réponse.

Une photographie en noir et blanc ; pas de couleur mais des nuances de gris.

.....  
.....  
.....  
.....

Une photographie de bon goût, esthétique et empreinte d'une forte charge symbolique.

.....  
.....  
.....  
.....

Le sommet de la tête est recouvert d'un accessoire en textile, enfoncé jusqu'aux sourcils et les dissimulant. La texture du tissu et son aspect suggèrent qu'il s'agit d'un bonnet (tissu de type « polaire », fibre textile polyester).

.....  
.....  
.....  
.....

Un enfant perdu dans la rue, abandonné de ses parents.

.....  
.....  
.....  
.....

Un enfant qui pleure.

.....

.....

.....

.....

Un enfant battu.

.....

.....

.....

.....

Sur le côté gauche (si l'on se place du point de vue du personnage qui est photographié), trois traces humides : une première sur le nez près du conduit lacrymal, une deuxième depuis l'extrémité de l'œil gauche jusque sur la pommette, et une troisième près de l'extrémité arrière du maxillaire inférieur à hauteur du lobe de l'oreille gauche.

.....

.....

.....

.....

Faire preuve d'objectivité, ça veut dire quoi ? Première synthèse.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



Que voyons-nous ?



.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Y a-t-il une ou des choses communes à ces deux photographies ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Que nous apprend la comparaison de ces deux photographies ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Faire preuve d'objectivité, ça veut dire quoi ? Deuxième synthèse.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

## Evaluation formative n°7

Lisez attentivement le texte qui suit.

« Je me suis assis à une table dans la boutique Café Liégeois. De ce lieu, j'avais une vue d'ensemble sur une bonne partie du hall principal. Mais avant d'arriver à cette table, j'ai donc dû passer devant la grande salle d'attente et les poubelles. Et là, j'ai observé un homme qui dormait sur une rangée de quatre poubelles, emmitouflé dans une vieille veste de l'armée et qui se faisait réveiller par un homme de la sécurité. Nous avons donc une scène habituelle de grandes gares, tôt le matin. Il y a des hommes de la sécurité qui expulse les sans-abris qui y ont passé la nuit ».

En quoi peut-on dire qu'il ne s'agit pas ici d'un compte-rendu chronologique d'observations successives, mais d'une reconstruction a posteriori ? Argumentez votre réponse.

## 2.- Trois grandes modalités de la démarche d'observation

Le sociologue français Jean-Michel Chapoulie (2000)<sup>4</sup> propose une classification des méthodes basées sur l'observation. Il nous invite tout d'abord à ne pas confondre les observations directes des chercheurs présents sur les lieux, et les « observations » dont leur font part les personnes interrogées.



*Jean-Michel Chapoulie*

Première modalité ou orientation prise par l'observation : l'observation diffuse.

« **L'observation diffuse** est celle qui est, dans les comptes rendus de recherche, la source des descriptions de lieux, de comportements saisis de manière globale et sous les modalités de l'usuel, du typique, ou encore de la règle. Ces descriptions reposent sur les catégories du langage ordinaire – celles que partagent l'auteur et ses lecteurs. Elles s'appuient aussi sur des schèmes d'interprétation, également partagés par l'auteur et le lecteur, concernant la signification des comportements observés. L'essentiel de ce qui est rapporté dans les comptes rendus reposant sur des observations diffuses est présenté comme fait avéré, susceptible d'être confirmé par n'importe quel observateur averti présent dans les lieux du moment approprié.

Soit, à titre d'exemple, ce fragment de description des services de police des deux villes A et B que l'on trouve dans l'ouvrage de Cicourel sur l'organisation de la délinquance juvénile : « A B, le modèle administratif de l'organisation de la police est d'orientation bureaucratique, par contraste avec A où règne un souci d'efficacité. L'atmosphère du poste de police est moins formelle, les arrangements routiniers pour protéger le personnel de haut rang ne sont pas appliqués (comme dans l'année), le con-

---

<sup>4</sup> Chapoulie, Jean-Michel, 2000, « Le travail de terrain, l'observation des actions et des interactions, et la sociologie », *Sociétés contemporaines*, n°40, 5-27.

trôle sur le travail de chaque homme est lâche et il y a une quantité considérable de bavardage et de chahut chaque jour (...) La procédure pour les sorties correspond à un grand tableau sur lequel les chefs de patrouille écrivent à la craie leur destination et l'heure où ils reviendront... » (Cicourel, 1978 : 175) » (Chapoulie, 2000 : 6-7).

Dans ce type de compte-rendu, il est bien difficile de savoir ce qui a été effectivement observé par le chercheur.

« Il s'agit certainement plus souvent d'observations ponctuelles, complétées par la formulation de ce que « tout le monde connaît », que d'observations reposant sur l'application de consignes systématiques pour noter les éléments de base de la description projetée. Les descriptions publiées laissent généralement ignorer au lecteur l'éventail des variations possibles dans les occurrences des phénomènes considérés. Une grande partie des descriptions des anthropologues classiques (à commencer par celles de Malinowski) sont de ce type » (Chapoulie, 2000 : 7).

L'**observation analytique** constitue une deuxième grande modalité ou une deuxième orientation prise par l'observation.

Il s'agit ici d'un « travail de repérage focalisé sur un ou des aspects particuliers des phénomènes étudiés en un temps et dans un lieu déterminés. Il suppose la définition par le chercheur de catégories d'observation spécifiquement destinées à sa recherche. L'observateur cherche ainsi à appréhender systématiquement certaines caractéristiques des phénomènes auxquels il s'intéresse et à mettre à l'épreuve le bien-fondé des interprétations qu'il construit au fur et à mesure du déroulement du travail de terrain. Ces catégories peuvent notamment introduire des distinctions absentes du langage, de la perception, ou simplement de l'attention ordinaire. Des exemples nombreux se trouvent dans *The Presentation of Self in Everyday Life*, où Goffman constitue un vocabulaire et, au-delà, des catégories, pour introduire des distinctions nécessaires à la compréhension de l'univers des relations face-à-face, à la fois connu et méconnu de (presque) tous.

(...) Ce type d'observation est particulièrement important pour l'étude des actions et des interactions entre personnes présentes dans un contexte donné : l'attention sociale constituée et le vocabulaire disponible focalisent la perception d'un observateur ordinaire sur un nombre limité de dimensions de ces actions et interactions (souvent liées à leur finalité immédiate et à leur signification constituée). En s'attachant à relever l'occurrence de telle ou telle caractéristique explicitement définie, le chercheur peut mettre à l'épreuve l'adéquation de ses catégories (8) et de ses interprétations. Il peut également procéder à des comptages sur les nombreux points où les témoignages des intéressés sont des sources d'une fiabilité douteuse » (Chapoulie, 2000 : 7-8).

S'il est question ici dans cette démarche, le chercheur introduit des catégories qui permettent d'affiner ou de prendre distance à l'égard du langage, de la perception ou de l'attention

ordinaire, il nous faudra nous pencher sur la façon dont « fonctionnent » le langage, la perception ou l'attention ordinaire. Ce sera l'objet du chapitre suivant.

Entre ces deux pôles, Chapoulie place une troisième modalité d'observation : cette modalité repose sur une série de comptes rendus contiennent un type de rédaction correspondant à un mode d'observation qui se situe à mi-chemin. Notons que Chapoulie fait ici référence à des comptes rendus : c'est donc bien la mise en forme des observations qui est déterminante. Il va même jusqu'à évoquer l'idée de « récit », et donc d'un texte parcouru par une logique narrative. En d'autres termes, on raconte une histoire.

« Ils offrent des récits de scènes, d'actions et d'événements singuliers, généralement rédigés après coup à partir de notes de terrain. Ces récits utilisent toujours le langage ordinaire, c'est-à-dire celui qui est supposé partagé par le chercheur et son lecteur. Dans une grande partie des cas, ces récits servent à faire comprendre au lecteur une propriété des phénomènes étudiés, et ils constituent donc un moyen pour préciser une catégorie d'analyse. On peut considérer de tels récits comme des exemples d'une forme simple d'observation analytique. Ce type de rédaction est particulièrement fréquent dans les publications des anthropologues classiques (et notamment chez Malinowski) mais il se trouve aussi dans des ouvrages comme *Street Corner Society* de White (1943) ou *Tally's Corner* de Liebow (1967) » (Chapoulie, 2000 : 8).

Plus loin dans son article, Chapoulie souligne une fois encore l'importance de la façon dont les comptes rendus sont rédigés.

« Si les analyses visent à réorganiser la perception du lecteur par la présentation d'un cadre analytique ou à faire comprendre les perspectives de différentes catégories d'acteurs, la forme des comptes rendus revêt une importance particulière. J'avais relevé précédemment la diversité des modes de rédaction des comptes rendus de recherches reposant sur l'observation. La citation de notes de terrain est l'un des moyens pour faire comprendre au lecteur comment ont été classés les « cas » observés, ou si l'on préfère, pour donner un contenu aux catégories d'analyse et préciser le mode de codage des éléments d'informations recueillis. Le lecteur est ainsi placé dans une situation aussi proche que possible de celle qu'occupait l'observateur au moment du recueil de ces données, même s'il lui manque la possibilité de tester les interprétations alternatives » (Chapoulie, 2000 : 21).

Dans la sociologie française, constate Chapoulie, l'observation analytique est rare. Il s'agirait davantage d'une approche de la sociologie américaine. Selon lui, la démarche la plus pratiquée en travail de terrain est certainement celle qui correspond principalement au recueil de propos en situation complété par un peu d'observation diffuse.

Retenons pour notre propre démarche d'investigation de terrain (consacrée aux arrêts de bus), que l'intérêt de l'observation directe réside dans la possibilité qu'elle offre de se couper des catégories existantes : (20)

« Il faut rappeler d'abord que la documentation sur laquelle s'appuient généralement les sociologues – documents d'archives, questionnaires et témoignages – est structurée par les systèmes de catégorisation utilisés dans la société qui produit cette documentation. Les catégories du langage ordinaire jouent un rôle central dans cette structuration, ainsi que les catégories des statistiques administratives et les catégories de perception et de jugements des acteurs ordinaires – ceux qui répondent aux entretiens, remplissent les questionnaires, ou qui produisent les documents conservés par les archives. En d'autres termes, les catégories constituées de la société étudiée constituent un filtre de l'information que peut obtenir le chercheur chaque fois qu'il utilise ces différents types de sources » (Chapoulie, 2000 : 20).

L'observation directe est donc une invitation à nous interroger sur le bien-fondé du sens commun et d'une certaine forme de sociologie spontanée.